L'Économie : France, terre ouverte

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15143 7 F

MARDI 5 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La troupe a donné l'assaut au Parlement russe

Entre tolérance et faiblesse

SCÈNES de guerre, prise d'assaut sanglante, reddition : les rues de Moscou auront donc vécu, dimanche et lundi à l'aube, les pires scènes de violences que la Russie ait connues, en temps de paix, depuis la révolution d'Octobre. Pris de vitesse par l'insurrection, Boris Eltsine se sera finalement résolu, à son corps défendant, à faire donner les chars pour restaurer l'ordre public et sauver son régime. Une décision radicale autant que tardive.

Au cours de ce dramatique week-end, le président russe, qui, maladroitement, s'était retiré dans sa datcha, loin de l'émeute, a donné l'impression, pendant de longues heures, de ne plus maîtriser le cours des événements. Désemparées et malhabiles, les forces de l'ordre étaient contraintes de se replier en catastrophe, cédant le pavé aux mutins. La ville semblait, dans certains quartiers, soudain offerte à l'anarchie.

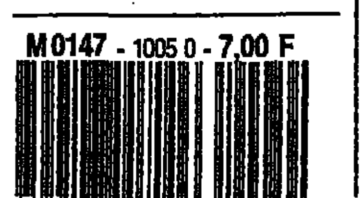
BORIS ELTSINE affrontait le dilemme que posent, en ces temps de crise post-communistes, les rapports complexes entre la force et le droit, l'autorité et la liberté. Où passe la frontière entre la tolérance et la faiblesse ? Entre le dialogue salubre et la complaisance coupable ? Le président russe – on le sait – s'en veut de ne pas avoir forcé le destin en provoquant des élections parlementaires lorsque son prestige, après l'échec du putsch d'août 1991, était au plus haut.

Depuis cette occasion manquée, et surtout depuis son coup de force du 21 septembre – épilogue provisoire de l'interminable conflit qui l'opposait aux députés, – le président russe avait toujours répugné à l'affrontement armé, au risque de passer pour plus faible qu'il n'était et d'inciter ses ennemis à pousser leur avantage.

DE telles hésitations peuvent se comprendre. Boris Eltsine, comme les autres dirigeants russes, ne possède qu'une mince expérience de la démocratie et de son maniement. Il était d'autant plus soucieux de son image, notamment aux yeux des dirigeants occidentaux, pourvoyeurs de fonds de la Russie, qu'il se méfiait sans doute de lui-même, de son tempérament autoritaire, qui l'amenait parfois à « rechuter » en renouant par exemple, comme ces derniers jours, avec les vieilles méthodes de la propagande soviétique.

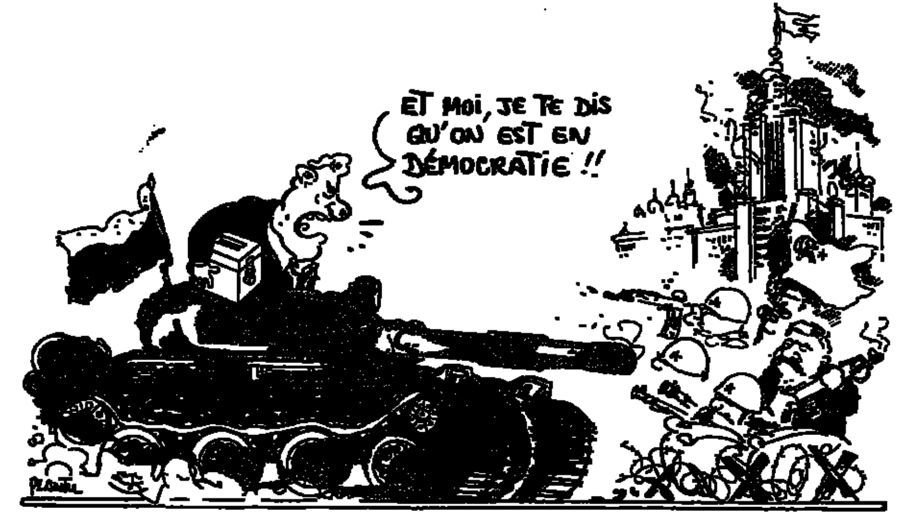
Mais, cette fois, le clan des conservateurs, emmené par un Alexandre Routskoï tonitruant et vindicatif, est allé trop loin. En exhortant la foule à s'emparer de bâtiments publics, les rebelles poussaient Boris Eltsine – sauf à laisser bafouer l'Etat – à l'inévitable recours à l'armée, dont les chefs semblaient, jusqu'à preuve du contraire, unis derrière le président. Du coup, M. Eltsine a contracté une dette envers ces militaires, qui auraient sans doute préféré s'abstenir en préservant *leur neutralité.*

Il est trop tôt pour savoir comment le président russe mettra à profit l'amère victoire qu'il semble en voie de remporter. Tout en accélérant les réformes, il devra en tout cas se montrer assez persuasif pour rallier au camp de la démocratie tous ceux qui, nostalgiques d'une époque de stabilité et de fierté nationale, ont fourni, dans la rue, le gros des troupes de l'hétéroclite coalition « national-bolchevique » qui a tenté de le chasser du Kremlin.


M 0147 - 1005 0 - 7,00 F

- *Les partisans du général Routskoï sommés de se rendre sans conditions*
- *Les pays occidentaux renouvellent leur soutien à Boris Eltsine*

Les troupes russes, appuyées par des chars, menaient l'assaut, lundi 4 octobre, contre la « Maison Blanche », où explosions et tirs avaient retenti depuis l'aube. La veille, la résistance menée par le Parlement dissous avait basculé dans l'insurrection : les partisans du général Routskoï, débordant les barrages de police, avaient occupé la mairie et tenté de prendre le centre de télévision d'Ostankino, où les échanges de tirs ont fait une vingtaine de morts et deux cents blessés. Boris Eltsine avait ordonné dans la soirée l'entrée dans Moscou de divisions d'élite de l'armée. Après une accalmie et, semble-t-il, des négociations avec des porteurs de drapeaux blancs sortis du bâtiment, les tirs nourris avaient repris au début de l'après-midi de lundi.



Questions sur un bain de sang

MOSCOU

de notre correspondant

A Moscou, on tire au canon de char sur la façade de la « Maison Blanche », les crépitements de la mitraille n'ont pas cessé depuis 7 heures du matin, lundi 4 octobre. L'immeuble de la mairie – l'important gratte-ciel qui fut le siège du COMECON – est en feu. Il y a des hélicoptères dans l'air, de la fumée abondante. Après *chaque détonation*, les fenêtres du Parlement s'illuminent de petits éclairs. Ce sont les assiégés qui répliquent à la mitraillette ou au lance-grenades. On tire aussi depuis et contre les fenêtres d'un grand immeuble d'habitation, au coin du périmètre de la Maison Blanche.

De la fumée s'élève encore de l'autre côté du Parlement, du côté de l'ambassade américaine, et il semble que l'on tire aussi du côté de Krasnaïa Presnaïa, un quartier voisin où des barricades avaient été érigées la veille. Quelques coups de feu isolés partent des fenêtres de l'hôtel Ukraïna, un grand immeuble stalinien situé sur l'autre rive de la Moscova : apparemment, des tireurs d'élite « gouvernementaux » essaient d'atteindre ceux d'en face. Des chars lourds ont pris position sur le pont Kalinine, canons pointés vers le grand bâtiment blanc qui fut l'orgueil de la jeune démocratie russe, et au-dessus duquel flotte toujours un grand drapeau russe, et puis, à côté, deux petites oriflammes, l'une rouge pour les communistes, l'autre noir, blanc et jaune pour les monarchistes. D'autres engins blindés manœuvrent au pied des marches de l'esplanade de la Maison Blanche.

L'issue ne semble faire aucun doute, vu les moyens employés, mais les combats durent tout de même depuis près de cinq heures. L'agence Interfax annonce que le Général Routskoï a demandé, par l'intermédiaire d'un journaliste se trouvant à l'intérieur du Parlement, l'ouverture de négociations. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a fait répondre qu'il fallait d'abord que les assiégés rendent leurs armes et sortent avec des drapeaux blancs.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Une armée traumatisée

par Michel Tatu

Une armée malade au secours d'un régime malade, tel est l'un des aspects qui, avant même les affrontements sanglants de dimanche, compliquait terriblement la tâche de Boris Eltsine dans son bras de fer avec le Parlement. Car si le président russe, comme on le lui reproche aujourd'hui, se refusait à employer la force, c'était, entre autres raisons, *parce que cette armée ne souhaitait nullement entrer dans l'arène*. En sens inverse, la même raison a poussé le général Routskoï et ses amis conservateurs à provoquer délibérément l'affrontement : il fallait mettre fin à une neutralité qui, compte tenu de l'équilibre des pouvoirs, ne pouvait que favoriser le pouvoir en place, c'est-à-dire le président. Le pari est perdu, mais, comme le montrent les flottements observés dimanche dans les forces de l'ordre, il avait une petite chance de réussir.

De fait, si la population dans son ensemble souffre de l'actuel chaos économique et social, l'armée, elle, a doublement à s'en plaindre. Tout simplement parce qu'elle est partie, donc tombé, de plus haut et qu'à la différence du Russe moyen qui ne veut visiblement pas revenir à l'ancien régime, les militaires pourraient éprouver une telle tentation. Campés au cœur de l'Europe, ils étaient les garants du plus grand empire du monde, un empire qui s'est effondré sans combat. Et ce n'est pas fini, puisqu'il leur faut progressivement abandonner sur la Baltique, au Caucase, des positions que tous les stratèges russes (pas seulement soviétiques) ont jugé nécessaires à la sécurité du pays.

A l'intérieur, le statut des militaires, celui des officiers en particulier, a toujours été plus avantageux que celui des Russes moyens, mais aussi de leurs homologues dans les pays démocratiques. Beaucoup mieux payés que les diplômés de niveau égal travaillant dans le secteur civil, approvisionnés par un réseau de magasins spéciaux et logés sans délai dans des conditions honorables, ils étaient les enfants-chéris de l' « Etat-parti ».

Lire la suite page 4

Cinq soldats américains tués à Mogadiscio

Un pilote d'hélicoptère américain aurait été pris en otage par des partisans du général Aïdid, au cours de la plus importante opération militaire lancée par l'ONU, depuis le mois de mai, à Mogadiscio. Cinq soldats américains ont été tués et deux hélicoptères abattus, dimanche 3 octobre.

page 8

Offensive israélienne contre les islamistes palestiniens

Dans le territoire de Gaza et en Cisjordanie, l'armée israélienne a mené, au cours du week-end, une vaste opération de ratissage dirigée contre les islamistes palestiniens. L'OLP a protesté contre ces rafles, contraires selon elle à l'esprit de l'accord qui a été conclu entre l'organisation palestinienne et Israël, le mois dernier.

page 7

L'Assemblée a achevé le débat sur l'emploi

Apportant peu de modifications au texte du gouvernement, les députés ont achevé, dimanche 3 octobre, l'examen du projet de loi quinquennale sur l'emploi. Ils ont adopté, notamment, de nouvelles dispositions sur le travail du dimanche, les contrats d'insertion, l'apprentissage et l'allocation différentielle d'incitation à l'emploi pour les chômeurs.

page 9

Perturbations limitées à la SNCF

La grève des agents de conduite de la SNCF, lundi 4 octobre, a entraîné des perturbations limitées sur l'ensemble du réseau. Une journée nationale d'action des syndicats de cheminots, prévue pour le mercredi 6, vise à protester contre les plans de restructuration et les réductions d'effectifs.

pages 21 et 23

Un entretien avec Umberto Eco

L'auteur du *Nom de la Rose* et du *Pendule de Foucault* explique pourquoi il s'est associé à un appel à la vigilance dont les signataires refusent de dialoguer avec l'extrême droite.

page 2

Le sommaire complet se trouve page 27

La vérité de Jean-Paul II

Dans l'encyclique des quinze ans de son pontificat, le pape répond à la crise des modèles éthiques et politiques

par Henri Tincq

Octobre 1978. En moins de deux mois, l'Eglise catholique vient d'enterrer deux papes : Paul VI qui, d'une main tremblante, l'avait conduite sur les rails de la modernité ; Jean-Paul Ier, pape éphémère, dont le règne de cinq semaines fut comme un clin d'œil de l'Histoire, comme le signal d'un destin encore plus singulier : l'élection, le 16 octobre, du Polonais Karol Wojtyla, premier pape « étranger » (c'est-à-dire non-italien) depuis quatre cent cinquante ans (1).

Dire que le catholicisme vit encore sous ce choc-là n'est ni faux, ni excessif, tant son chef, seul capitaine à bord, est omniprésent. A soixante-treize ans, Jean-Paul II a déjà accompli toute la durée – quinze ans – du pontificat de Paul VI (1963-1978), mort à quatre-vingt-un ans.

Ceux qui, à l'occasion de son hospitalisation en juillet 1992, avaient pronostiqué que le pape démissionnerait à l'âge de soixante-quinze ans (celui auquel tous les évêques doivent présenter leur démission) risquent d'en être pour leurs frais.

Lire la suite page 14

(1) Adrien V, pape hollandais élu en 1522.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Umberto Eco

« La pensée est une vigilance continuelle »

Linguiste et sémiologue, professeur à l'université de Bologne, Umberto Eco, né en 1932, est aussi l'auteur de romans qui connaissent un succès mondial : le Nom de la Rose *(Grasset, 1982) et* le Pendule de Foucault *(Grasset, 1990).*
Plusieurs nouvelles traductions françaises de ses ouvrages sont annoncées. De Superman au Surhomme, *recueil d'études sur le mythe du héros salvateur dans la littérature du XIXe et du XXe siècle, paraît chez Grasset le 12 octobre. Et* le Problème esthétique chez Thomas d'Aquin, *sa thèse de doctorat de 1954, doit paraître aux Presses universitaires de France.*
C'est toutefois une autre actualité qu'il évoque dans l'entretien qu'il nous a accordé. Umberto Eco est en effet l'un des quarante intellectuels qui ont lancé, contre l'extrême droite et ses manœuvres, l'appel à une Europe de la vigilance publié par le Monde *le 13 juillet. S'inquiétant de la banalisation de thèmes dangereux et des tentatives de séductions de certains, les signataires de cet appel – qui sont maintenant plusieurs centaines – s'engagent à ne pas participer aux publications, colloques ou émissions dont les organisateurs sont liés aux mouvements d'extrême droite (1).*
Quel est le sens de cette vigilance ? S'agit-il d'une nouvelle chasse aux sorcières ? Est-ce un refus de tout dialogue ? Umberto Eco répond à ces questions, en expliquant pourquoi il a signé cet appel et en précisant sa conception de l'intolérable et de la tolérance.

(1) Comité « Appel à la vigilance », 54, bd Raspail, 75006 Paris.



« Une des critiques formulées envers cet « appel à la vigilance », que vous avez lancé avec d'autres intellectuels, consiste à dire ceci : à une époque où il n'y a plus ni droite ni gauche, où les anciens repères ne fonctionnent plus, où s'inventent de nouveaux clivages politiques et culturels, cette mise en garde contre la banalisation des idées de l'extrême droite a quelque chose de désuet et d'archaïque. Bref, cet appel se tromperait d'époque. Il tenterait de rétablir artificiellement des frontières idéologiques déjà effacées par le cours de l'histoire. Que répondez-vous à ce type de critiques ?

– De telles remarques résultent à mes yeux d'une confusion dangereuse entre les mutations historiques que nous sommes en train de vivre et une sorte de laisser-aller intellectuel et moral. Je m'explique.

» Il est incontestable que les catégories européennes de « droite » et de « gauche », sous la forme qu'elles avaient il y a encore une vingtaine d'années, ne permettent plus aujourd'hui de comprendre les situations politiques. Dans les années 60, des voyages au Brésil, puis en Argentine, m'ont fait prendre conscience que ces différences habituelles entre droite et gauche n'étaient déjà plus pertinentes pour appréhender la plupart des mouvements politiques d'Amérique latine. Cette situation, qui me paraissait à l'époque tout à fait étrange et originale, est devenue à présent courante dans toute l'Europe.

» Nous ne cessons de voir des partis dits de gauche adopter des attitudes qui étaient autrefois typiquement de droite, et inversement. Pour n'en donner qu'un exemple récent : le PDS, l'ex-Parti communiste italien, a soutenu le gouvernement dans sa décision d'envoyer des parachutistes en Somalie. Si l'on m'avait dit, il y a une vingtaine d'années, que d'anciens communistes seraient solidaires d'une expédition militaire dans une colonie d'autrefois, cela m'aurait paru de la science-fiction !

» Je pense que cette évolution est un phénomène extraordinairement intéressant, qui ne peut laisser aucun intellectuel indifférent. Ces situations nouvelles exigent de nous des analyses neuves. Notre réflexion ne doit pas être sclérosée par des distinctions périmées et dogmatiques. De ce point de vue, notre époque et ses bouleversements constituent un véritable défi pour la pensée.

» Mais l'on se trompe, et l'on tombe dans une grave confusion, si l'on tire de ce grand remue-ménage la conclusion que tout a changé, que toutes les idées se valent, que l'on ne doit plus, en aucune circonstance, rien refuser. Les règles du jeu politique sont en train de changer. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de règles, ni que nous devons renoncer à en inventer de nouvelles. Les cartes sont autrement distribuées. Cela ne veut pas dire qu'elles aient toutes changé de nature...

– Par exemple ?

– Entre les skinheads et néonazis d'aujourd'hui et les nazis de la génération précédente, je ne vois pas de vraie différence. Ceux-là sont les mêmes qu'auparavant. C'est toujours la même forme de bêtise et d'attirance pour le mal, la même haine des autres et la même volonté de destruction. La seule nuance, c'est que les nazis ont assassiné des millions de personnes, alors que leurs descendants n'en ont encore matraqué que quelques dizaines.

» C'est pourquoi notre devoir d'intellectuels est de souligner que tout a changé sauf ça, et de tracer la frontière entre ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas. En s'engageant à refuser de participer aux revues, aux émissions de radio ou de télévision, aux colloques organisés par des gens liés à l'extrême droite, ceux qui signent cet appel ne refusent donc pas tout ce qui a changé dans le monde, ni tout ce qui est à repenser ! Ils expriment leur choix de ne pas cautionner des courants qu'ils jugent dangereux pour la démocratie.

« Le dialogue n'a rien à voir avec la capture »

– Certains voient dans cet engagement une attitude intolérante, ou même l'apparition d'une nouvelle sorte de « maccarthysme » ...

– Cette accusation de maccarthysme est proprement aberrante. Ce qu'on appelle ainsi – faut-il le rappeler ?, – c'est une politique officielle d'exclusion, qui a fait perdre leur emploi à certains, qui en a mis d'autres en prison, sous le seul prétexte qu'ils étaient communistes, ou sympathisants. Comment diable peut-on comparer de telles méthodes et la démarche des signataires de cet appel ? Cette démarche constitue un choix : refuser notre participation à toute entreprise intellectuelle, éditoriale ou médiatique liée à l'extrême droite. Chacun a le droit de dire non à ce qu'il n'aime pas !

– Cela veut-il dire que vous refusez, par principe, tout débat ou toute confrontation avec ces gens que vous jugez dangereux ?

– Bien sûr que non ! Je n'ai aucune raison de refuser une vraie discussion avec M. Machin ou M. Chose, quelles que soient leurs opinions. Il suffit que le débat ait lieu dans des circonstances qui en garantissent la loyauté. Cela suppose des conditions de lieu et de rencontre clairement définies, sinon on se retrouve dans ce que j'appelle une situation de capture, quels que soient les propos qu'on tient.

» J'ai signé ce manifeste, qui ne contient d'ailleurs aucun nom propre ni référence à des situations particulières, parce qu'il y a eu, en Italie également, des intellectuels dits de gauche, notamment des membres du Parti communiste, qui ont participé à des rencontres organisées par la Nouvelle Droite. Ce groupe se servait ensuite de leur présence pour dire : « Vous voyez, il n'y a plus de séparation, ils sont avec nous... »

» C'est une façon de faire très répandue. Il y a par exemple des gens qui vous invitent à dîner pour se servir, après, de votre présence comme carte de visite, pour des affaires qui ne sont pas les vôtres. Quand on le sait, on peut refuser poliment l'invitation. Est-ce du dogmatisme ? C'est simplement le droit d'échapper aux lieux où l'on vous met une étiquette. On doit aussi avertir ses amis, leur dire : « Attention, si tu vas là, tu vas te faire avoir, il faut que tu le saches : indépendamment du contenu de tes propos, la fréquentation de ce lieu est déjà un acte politique. »

– Vous faites donc une distinction entre le dialogue et ce que vous appelez la « capture ». Pouvez-vous préciser ?

– Si j'organise demain dans mon université un colloque d'histoire ou de philosophie, j'inviterai des spécialistes ayant des opinions ou des théories très différentes des miennes. Et ce sera pour chacun de nous un devoir de confronter nos arguments, aussi librement et aussi fortement que possible, même si ce dialogue n'aboutit à aucun accord. Le dialogue, même rude, suppose que personne ne puisse récupérer en sa faveur la parole ou la présence des autres.

» La capture, c'est exactement l'inverse. Quand le Parti communiste invitait des intellectuels de tous bords à signer une pétition, ceux-ci ne tardaient pas à être présentés comme intellectuels communistes. De même, la plupart des organisations catholiques vous sollicitent aujourd'hui en précisant : « Vous êtes absolument libre, vous pouvez dire ce que vous voulez. » Mais si l'on participe à leurs débats, il y a toujours cette atmosphère de capture : « Tu es là, donc tu es avec nous. » Cela n'a rien à voir avec le dialogue !

» Certaines organisations ont toujours été vouées, par tradition, à la capture. Il y a des lieux qui se dessinent immédiatement comme des lieux de capture. Je crois que c'est une tâche éminemment philosophique de savoir les définir et les reconnaître, et plus généralement de discerner la demande ou l'esprit spécifique d'un lieu.

– La conséquence de ce que vous venez de dire, n'est-ce pas que des phrases tout à fait identiques prennent un sens différent selon les lieux et les contextes où elles se trouvent prononcées ou imprimées ?

– Evidemment. C'est la force du lieu. Pour prendre un exemple simplissime : si je fais l'éloge de l'institution monarchique à Stockholm, mon discours a une valeur toute différente du même éloge, fait avec les mêmes termes... à Paris ! Si l'on traduisait en français cette interview que j'ai accordée en Suède, on me ferait changer d'opinion ! Cette force des circonstances et des contextes ne doit jamais être oubliée.

» Imaginez, pour rire, que vous êtes un athée vraiment sérieux et que, toute votre vie, un Père jésuite a été le meilleur de vos amis. Eh bien, le jour d'avant votre mort, vous devrez absolument empêcher cet ami de vous rendre visite ! Sinon, quelle que soit sa volonté, quelle que soit la vôtre, quelles que soient les discussions entre vous, cette visite d'un jésuite avant votre mort signe votre déclaration de conversion !

» Au moment où nous devons élaborer de nouveaux points de repère et de nouvelles valeurs, il faut être particulièrement attentif à ce genre de questions. Appeler « vigilance » cette attention a pour certains un petit côté années 30 et Front populaire. Pour moi, c'est tout simplement le travail de la pensée. La tâche de discernement et de critique, qui est celle des intellectuels, trouve là de nouvelles extensions. En ce sens, la pensée est une vigilance continuelle, un effort pour discerner ce qui est dangereux même dans des circonstances et des discours en apparence innocents.

– Ne risque-t-on pas alors d'adopter une attitude de soupçon généralisé, de vivre dans une sorte de méfiance perpétuelle, se demandant à tout propos où est le danger, et finissant par inventer des périls illusoires ?

– Non, tout simplement parce que les frontières de l'intolérable passent par des seuils clairement repérables. Prenez par exemple la question du révisionnisme. Tout historien sérieux est, au sens propre, un révisionniste : il cherche à savoir si ce qu'on dit du passé est vrai, ou bien doit être rectifié. Catilina était-il vaiment le salaud dont Cicéron nous a fait le portrait, ou s'agit-il d'une fable résultant de la situation politique ? Est-il vrai que six cent mille Italiens sont morts pendant la première guerre mondiale ? L'historien a le droit d'aller voir dans les archives, de soupçonner la propagande, de reconstituer les faits et de discuter les chiffres.

» Je ne vois rien de scandaleux à ce qu'un travail sérieux et incontestable puisse établir que le génocide des juifs par les nazis n'a pas fait six millions de morts, mais plutôt six et demi, ou cinq et demi. L'intolérable, c'est quand ce qui aurait pu être une recherche change de signe et de valeur, et devient un message qui suggère, « si un peu moins de juifs qu'on ne le croyait ont été tués, ce n'était donc pas un crime ». Socrate ou le Christ étaient seuls. Deux mille ans et plus après leur mort, l'humanité est encore sous le choc, et dans le remords des crimes qui les ont tués.

» Un autre seuil a été franchi quand le révisionnisme s'est fait négationnisme. Comme tous les gens de ma génération, j'ai vu les juifs être arrêtés, humiliés, déportés. J'ai vu après la guerre ceux qui pleuraient parce qu'ils étaient les seuls survivants de familles entièrement détruites. Si de prétendus historiens essayaient de me faire croire que les croisades sont un mythe, par exemple une invention de la Croix-Rouge... tout cela est si loin que j'hésiterais peut-être. Mais que l'on veuille faire croire que ce dont j'ai été le témoin à l'âge de treize ans, comme des millions d'autres, n'a pas eu lieu, qu'on tente d'en persuader les jeunes nés depuis, cela est intolérable !

« Pour être tolérant il faut fixer les limites de l'intolérable »

» Ceux qui propagent ce genre de discours intolérables, et ceux qui les soutiennent, j'ai le droit de ne pas les inviter chez moi, et celui de ne pas aller chez eux s'ils m'invitent.

– Et si l'on vous dit que votre attitude est intolérante ?

– Je réponds que pour être tolérant il faut fixer les limites de l'intolérable.

– Pour fixer ces limites, ne faut-il pas détenir la vérité ?

– Non, ça n'a rien à voir. Je ne veux pas employer le mot « vrai ». Il y a seulement des opinions qui sont préférables à d'autres. Mais on ne peut pas dire : « Ah, puisque c'est seulement préférable, je m'en fous ! » Sur ce préférable se jouent notre vie et celle des autres. On peut mourir pour une opinion seulement préférable.

– Quelle différence entre se battre pour la vérité et lutter pour ce qu'on juge préférable, sans être certain d'être dans le vrai ?

– Si on croit se battre pour le vrai, on a parfois la tentation de tuer ses ennemis. En se battant pour ce qui est préférable, on peut être tolérant, tout en refusant l'intolérable.

– S'il n'y a que des préférences et non des vérités, sur quoi peut-on fonder l'affirmation qu'il y aurait un intolérable que tout le monde reconnaîtrait comme tel, indépendamment de la diversité des cultures, des éducations, des croyances ?

– Sur le respect du corps. On peut constituer une éthique sur le respect des activités du corps : manger, boire, pisser, chier, dormir, faire l'amour, parler, entendre, etc. Empêcher quelqu'un de se coucher la nuit, ou l'obliger à vivre la tête en bas, c'est une forme de torture intolérable. Empêcher les autres de bouger ou de parler est également intolérable. Le viol ne respecte pas le corps de l'autre. Toutes les formes de racisme et d'exclusion sont finalement des manières de nier le corps de l'autre. On pourrait relire toute l'histoire de l'éthique sous l'angle des droits du corps, et des rapports de notre corps au monde...

– Comment expliquez-vous que la nécessité d'une nouvelle forme de vigilance contre les « lieux de capture » de l'extrême droite, nécessité qui vous semble évidente, ne soit pas une évidence unanimement partagée à gauche, si ce terme a pour vous encore un sens ?

– Je vois, en gros, trois raisons à cela. La première concerne, en France comme en Italie ou en Allemagne, de petits groupes issus d'un excès de gauchisme. La Terre est ronde : on ne peut pas aller trop à gauche. A force de poursuivre l'idée la plus extrême, la plus provocatrice, la plus « novatrice », on fait le tour, et l'on se retrouve à l'extrême droite. C'est ce qui est arrivé à certains.

» La deuxième raison, ce sont les dogmatismes passés de la vieille gauche. Il fut un temps où tous ceux qui pensaient différemment de nous étaient des fascistes. En réaction à ces excès passés, on a tendance aujourd'hui à tendre la main à tout le monde, et à ne plus discerner où sont les ennemis et les lieux de capture. Il est vrai qu'il faut une capacité de discernement particulière, et finalement rare, pour reconnaître la bonne foi et le caractère éventuellement généreux des mobiles de nos adversaires sans pour autant justifier leurs choix idéologiques.

» Il y a enfin une situation historique particulière à la France. L'Italie a réglé clairement ses comptes avec le fascisme. On sait qui soutenait Mussolini et qui le combattait. On en a beaucoup parlé, et le passé est presque sans ambiguïtés. En lisant les journaux français, je vois au contraire qu'on discute encore pour savoir qui était pour Vichy et qui était contre. La France a encore ses armoires pleines de squelettes oubliés, dont on ne sait pas d'où ils viennent. Cela complique les choses, et les explique peut-être. »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'AFFRONTEMENT ENTRE LE PRÉSIDENT RUSSE ET SES ADVERSAIRES

Deux jours de violences et de confusion à Moscou

Moscou, capitale de l'ordre soviétique, n'avait jamais connu un tel « dimanche sanglant ». L'événement a eu lieu après douze jours de tension croissante, à la suite de l'annonce d'une dissolution du Parlement par le président Eltsine le 21 septembre. Dans la « Maison Blanche », des députés qui ont « destitué » Boris Eltsine et « élu » à sa place le général Routskoï mettent en place un « mini-Etat », avec trois ministres et une « armée » aux hommes et aux armes hétéroclites ; tout autour, un encerclement, qui sera en fin de semaine dernière impressionnant, de forces spéciales de la police, les OMON. Les nostalgiques de l'URSS ou du tsar qui manifestent leur soutien au « président Routskoï » n'ont plus accès à l'esplanade du Parlement et les premiers affrontements avec la police, dont la brutalité choque les Moscovites, ont lieu dans des quartiers adjacents.

Samedi, c'est sur la place de Smolensk, au pied du gratte-ciel du ministère des affaires étrangères, que se déroule une manifestation à l'appel du Front de salut national, qui groupe des partis communiste et nationalistes se préparant depuis des mois à l'affrontement. Des barricades sont élevées, des voitures brûlent. Pour la première fois depuis cette crise, quelques centaines de manifestants parviennent à faire refluer quelque deux cents éléments de la police anti-émeutes. La trentaine de blessés se compte surtout dans leurs rangs *« C'est une victoire morale. Gardez vos forces pour demain »*, lance un manifestant par haut-parleur. Dimanche, premier jour de soleil après quinze jours de pluie, ils sont des milliers, rassemblés près du park Gorki, puis sur la place Oktiaberskaïa.

Vers 15 heures, la foule, estimée à dix mille personne, s'élance sur le boulevard périphérique intérieur. *« A la Maison Blanche ! »*. Les premiers rangs, coude à coude, à marche forcée, enjambent le pont de Crimée. Ils forcent un premier barrage de police, débouchent en face à la Maison Blanche. Déchaînés, armés de barres de fer, de bâtons, ils courent et brisent les vitres des bus et des trolleys sur leur passage. Les derniers cordons d'OMON qui protégeaient le Parlement refluent sous les jets de pierre et de briques. Des rafales d'armes automatiques éclatent. Deux policiers sont tués.

Le général Routskoï apparaît sur le balcon du Parlement, appelle les manifestants à s'emparer du grand bâtiment de la mairie, face à la Maison Blanche, et du centre de télévision d'Ostankino, dans le nord de Moscou. L'appel est rapidement exécuté : des manifestants, rejoints par des défenseurs armés du Parlement, brisent la porte vitrée de la mairie à l'aide d'un véhicule, se répandant dans les étages, matraquent les occupants des lieux. Les policiers semblent hébétés, certains sont désarmés par les défenseurs du Parlement.

Ceux-ci envoient alors trois véhicules blindés et des camions militaires remplis de manifestants vers le siège d'Ostankino – principale source d'information des Russes, à laquelle l'opposition n'avait plus accès.

L'assaut de la mairie

Les négociations, qui se tenaient par intermittence depuis trois jours au monastère Danilovsky entre représentants d'Eltsine et du Parlement sous l'égide du patriarche Alexis II – au départ pour obtenir une remise des armes du Parlement contre une levée de son blocus – reprennent, ... et sont interrompues presque immédiatement. Alors qu'en milieu de journée l'agence Interfax affirmait que Boris Eltsine serait prêt à accepter des élections simultanées des députés et du président, ce dernier proclame l'état d'urgence à Moscou. A 18 heures (heure locale), il est filmé arrivant par hélicoptère au Kremlin, dont tous les accès ont été bouclés. On le voit marchant, dans une ambiance funèbre, entouré de ses gardes du corps.

Le président du Parlement « dissout », Rouslan Khasboulatov, déclare alors aux députés restés dans la Maison Blanche : *« Il faut prendre le Kremlin ce soir. »* Il annonce aussi que le centre de télévision *« vient d'être pris »*. C'était inexact, mais au même moment l'assaut est en effet donné à ce bâtiment.

Avant la tombée du jour, quelques centaines de manifestants étaient arrivés devant Ostankino, notamment ceux venus en transports de troupes. Ils parlementent avec les forces de l'ordre gardant le bâtiment. Ces dernières semblent bien armées, à l'intérieur. *« L'assaut a commencé »*, déclare un responsable de la direction. Les chaînes de télévision cessent d'émettre, à l'exception de la télévision de Russie, émettant depuis un centre de réserve. Un speaker explique que *« des combats se déroulent au rez-de-chaussée »*, puis lit des textes.

La bataille d'Ostankino

Ils sont maintenant des milliers de manifestants à entourer le bâtiment. Une balle, venue de l'intérieur, atteint au pied un assaillant muni d'un lance-grenade, qui se met à tirer. La porte vitrée est enfoncée avec un véhicule, des fusillades éclatent dans l'obscurité, les balles tracantes des OMON semant la panique parmi les manifestants restés à l'extérieur.

Ces affrontements seront les plus violents, les plus longs et les plus meurtriers de la journée. Peu auparavant, une déclaration du gouvernement a été diffusée, affirmant qu'il est *« obligé de recourir à la force »* pour mettre fin aux *« désordres et massacres »*, et interdisant *« toutes les manifestations »*. Mais alors que le maire de Moscou appelle à la télévision la population à *« rester chez elle »*, le nouveau premier vice-premier ministre Egor Gaïdar lui succède pour appeller, lui, les Moscovites à descendre dans la rue et à défendre la démocratie contre le fascisme, en se groupant devant le Mossoviet, la vieille mairie de Moscou, à cinq minutes du Kremlin. A l'intérieur de celui-ci, c'est le porte-parole de Boris Elstine qui lit alors, devant les caméras de CNN, le premier message du président : *« Nous vaincrons. »* Ses collaborateurs annoncent aussi que trois divisions blindées sont *« en route »* vers Moscou.

Télévision centrale Ostankino
Ambassade américaine
Parlement (Maison Blanche)
Mairie
Boulevard circulaire
Mossoviet Conseil municipal
Ministère de la défense
Quartier de Krasnaïa Presnaïa
Pont Kalinine
Kremlin
Place Smolenskaïa
Ministère des affaires étrangères
Ministère de l'intérieur
Place Kalouga (ex-Octobre)
Moskova
Avenue Lénine
1 km

L'armée en lice

La foule des partisans d'Eltsine qui commencent à se rassembler devant le Mossoviet – ils seront des milliers dans la nuit à y ériger des barricades – s'indignait de l'absence de l'armée, alors que les opposants en armes semblaient maîtres de la ville depuis vingt-quatre heures. Et s'inquiètait de l'absence de Boris Eltsine, qui n'apparaîtra en personne, à la télévison, que le matin suivant. Alors que l'initiative, dans la soirée, semblait encore aux mains des partisans de Routskoï, l'agence Itar-Tass a annoncé qu'elle était *« obligée »* de cesser le travail, en raison de l'arrivée d'hommes en armes. Elle ne reprendra que tard dans la nuit. Et les combats autour et dans la télévision ne cesseront que progressivement, vers minuit. Le rez-de-chaussée de la tour était en flammes, des échanges de tirs intenses se reproduisaient encore tout autour et des partisans du Parlement étaient retranchés dans une annexe technique à gauche du bâtiment principal.

Mais la préoccupation des autorités est d'assurer que l'armée est restée fidèle : les commandants des districts militaires de Russie envoient des messages de soutien ou arrivent au ministère de la défense. L'armée a reçu l'ordre de prendre sous son contrôle tous les bâtiments gouvernementaux à Moscou et d'y ramener l'ordre sous vingt-quatre heures. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdyne, nommé quelques heures plus tôt vice-président de la Fédération de Russie par Boris Eltsine, affirme à la télévision que le gouvernement *« contrôle la situation »* et que les troupes sont entrées dans Moscou. L'atmosphère reste cependant électrique pendant la nuit de dimanche à lundi. Alors que le jour se lève, des tirs retentissent encore à Ostankino. Soudain apparaissent quelque trente transports de troupes blindés, à proximité de la Maison Blanche. Peu après 7 heures, l'assaut est donné, les transports de troupes sont renforcés par des chars T-72. C'est à Viktor Tchernomyrdine qu'échoit la tâche de lancer un dernier appel à la reddition aux insurgés, appel rapidement suivi de tirs de canon. D'épaisses fumées noires s'élèvent dans le ciel clair de Moscou, tandis que les parachutistes d'élite s'infiltrent dans le bâtiment du Parlement.

C'est le moment que choisit Boris Eltsine pour apparaître enfin à la télévision. Il se dit confiant dans l'issue de la bataille contre *« les communistes et les fascistes »*, qui avaient *« tout programmé avec une précision militaire »*.

Retranché au cinquième étage du Parlement assiégé dans lequel les tireurs d'élite progressent, Alexandre Routskoï fait état d'un bilan de douze morts et une cinquantaine de blessés depuis le début de l'assaut. Cerné, il demande, par l'intermédiaire d'un journaliste russe, à négocier. Il est 9 h 25 à Moscou, lundi.

S. Sh.

« Ceux qui portent le drapeau rouge ont de nouveau fait couler le sang »

déclare Boris Eltsine à la télévision

Voici des extraits de l'allocution télévisée prononcée lundi matin par Boris Eltsine :

« Chers concitoyens, je m'adresse à vous en ce moment difficile. Des coups de feu se font entendre et le sang coule dans la capitale de Russie. Des commandos amenés des quatre coins du pays et poussés par la direction de la « Maison Blanche » (le Parlement) *sèment la mort et la destruction. »*

« Cette nuit alarmante et tragique nous a appris beaucoup de choses. Nous ne nous préparions pas à la guerre. Nous espérions nous entendre et préserver la paix dans la capitale. Ceux qui se sont dressés contre une ville paisible et ont déclenché un massacre sanglant sont des criminels. Mais il ne s'agit pas d'un crime commis par certains bandits et organisateurs de pogromes. Tout ce qui s'est passé et qui se passe pour l'instant à Moscou est une rébellion armée programmée d'avance. Elle a été organisée par les revanchistes communistes, par les chefs fascistes et par une partie des anciens députés représentant les soviets. »

« A la faveur des négociations, ils accumulaient leurs forces, rassemblaient des détachements de bandits mercenaires accoutumés à tuer et à se livrer à l'arbitraire. Une poignée misérable de politiciens a tenté d'imposer par la force des armes sa volonté à l'ensemble du pays. Ceux qui portent le drapeau rouge ont de nouveau fait couler le sang en Russie. Ils avaient espéré faire cela vite et par surprise. Ils espéraient que les soldats resteraient neutres, que les citoyens de Russie croiraient à leurs mensonges. »

« Ils se sont trompés et le peuple les condamnera. Ils n'auront pas de pardon, parce qu'ils ont levé la main sur Moscou, sur des choses sacrées ». « La mutinerie armée fascisto-communiste sera réprimée dans les plus brefs délais. »

« C'est votre volonté, c'est votre courage civique qui nous ont sauvés. Je m'incline devant vous. » M. Eltsine a appelé la population à *« soutenir le moral »* des *« forces armées qui sont entrées dans la capitale pour rétablir l'ordre »* et a lancé un appel à l'unité : *« Je vous le demande au nom de ceux dont la vie a déjà été perdue, oubliez vos désaccords. Il faut être unis pour l'avenir de la Russie. »*

Dimanche soir, Boris Eltsine avait rédigé un appel qu'il n'a pas présenté lui-même mais qui a été lu à la télévision. *« Le sang a coulé aujourd'hui à Moscou. Les émeutes ont éclaté dans les rues. Des victimes sont à déplorer. » « Aujourd'hui ils ont véritablement passé les bornes et se sont en conséquence placés hors-la-loi, hors la société. »*

« Ils sont prêts à plonger la Russie dans l'abîme de la guerre civile. Ils sont prêts à porter au pouvoir des criminels dont les mains sont tachées du sang de victimes innocentes. » « Tous les Russes savent que ni le président ni le gouvernement n'ont donné un seul ordre autorisant l'usage des armes. »

« Des militants appartenant à des organisations pro-communistes sont arrivés à Moscou, venant de toutes les régions de Russie. Ils font leur sale travail sous des drapeaux rouges, ils commettent arbitrairement des forfaits. » « Ils sont conduits par de soi-disant députés du peuple, qui abusent de leur immunité, pour combattre une ville pacifique. »

« L'heure est grave. Je fais appel à vous en tant que président de la Fédération de Russie. Je fais appel à tous les citoyens russes pour qu'ils s'élèvent et protègent la démocratie et la liberté. » « En vertu du droit qui m'est accordé par la Constitution, je décrète l'état d'urgence dans la ville de Moscou pour une semaine. » « Aujourd'hui, j'ai relevé par décret Alexandre Routskoï de ses fonctions de vice-président. Il est également congédié des rangs de l'armée russe. »

« Chers Russes, le sort de la Russie, le sort de nos enfants, se décident aujourd'hui. Je crois en notre bon sens, je crois en notre force. Elle est bien plus grande que celle d'une poignée d'aventuriers politiques, que celle de ceux qui ont tiré sur les Moscovites. » « Nous vaincrons, la paix et la quiétude seront restaurés à Moscou par tous les moyens, pour préserver la paix en Russie. » – (AFP, AP, Itar-Tass.)

M. Gorbatchev demande à M. Eltsine d'annuler ses décrets

L'ex-président de l'Union soviétique Mikhaïl Gorbatchev a appelé dimanche 3 octobre, au plus fort des troubles à Moscou, son ancien rival Boris Eltsine à annuler le décret par lequel il avait ordonné la dissolution du Parlement et les autres décrets pris depuis le 21 septembre.

L'instauration de *« l'état d'urgence ne sauvera pas la situation et n'arrêtera pas l'escalade du conflit »*, elle *« risquera de l'aggraver »*, a déclaré M. Gorbatchev, demandant le retrait de *« toutes les formations armées »* de Moscou. *« Des gens meurent »* Il faut *« arrêter ces évènements tragiques qui menacent le peuple et l'Etat russe »*. – *(Itar-Tass.)*

Un militant français d'extrême droite blessé dans les combats

Selon Christian Bouchet, ancien membre du GRECE (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne) et secrétaire général de Nouvelle Résistance, un groupe d'extrême droite de la mouvance nationaliste révolutionnaire, un militant français aurait été blessé à l'épaule, dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 octobre, à Moscou, *« alors qu'il participait aux combats qui se déroulaient autour de la maison de la radio »*. Il s'agit de Michel Schneider, ancien collaborateur de Jean-Pierre Stirbois, ancien secrétaire général du Front national, décédé.

Selon M. Bouchet, l'interprète de M. Schneider, une militante du Front national-bolchevik (extrême droite), collaboratrice de la revue russe *Eléments*, aurait eu *« la poitrine transpercée »*. Lundi matin, le groupe Nouvelle Résistance a indiqué qu'il *« dénonce les agissements sanglants du dictateur Eltsine, salue les morts et les blessés nationaux-patriotes et souhaite la victoire des forces qui soutiennent le Parlement »*.

Les forces en présence

50 000 hommes dans la capitale et ses environs

Les troupes stationnées à Moscou et dans les environs se montent à au moins 50 000 hommes, selon des estimations militaires.

Les éléments blindés qui, selon la présidence russe, ont été mis en mouvement dimanche 3 octobre, appartiennent aux trois divisions suivantes :

– la 106e division aéroportée de Toula, qui est stationnée à Narofominsk, à 70 kilomètres au sud-est de Moscou ;

– la 2e division de fusiliers motorisés, dite Tamanskaïa, stationnée à 70 kilomètres à l'ouest de Moscou, et qui compte environ 8 500 hommes ;

– la 4e division blindée, dite Kantemirovskaïa (7 000 hommes), stationnée au sud de la capitale.

Ces deux dernières divisions *« de la garde »* participaient régulièrement aux parades militaires de la place Rouge lors des fêtes du régime soviétique. Elles dépendent du ministère russe de la défense, que dirige le général Gratchev, favorable à Boris Eltsine.

Il convient d'ajouter à ces forces la 27e brigade motorisée de l'ancien KGB, et qui dépend désormais du ministère de la défense. Basée au sud-ouest de Moscou, elle a été chargée de défendre le Kremlin et le Mossoviet, le conseil municipal, selon la télévision russe.

Les « troupes de l'intérieur » près du Kremlin

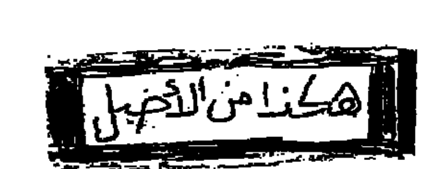
La défense du Kremlin est également assurée par le « régiment présidentiel du Kremlin », estimé à 8 000 ou 10 000 hommes.

Un détachement de soldats des « troupes de l'intérieur », dépendant directement du ministre de l'Intérieur Viktor Iérine, est par ailleurs stationné en permanence non loin du Kremlin.

La division Dzerjinski (environ 8 000 hommes), porte le nom du fondateur de la Tchéka (l'ancêtre du KGB), mais dépend du ministère de l'intérieur. Elle est stationnée habituellement à Balachikha, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Moscou, où Boris Eltsine était venu lui rendre visite en septembre, avant sa décision de dissoudre le Parlement. C'est cette unité qui se serait divisée dimanche soir en deux camps, entre les partisans du président et ceux du général Routskoï.

Enfin, la brigade d'assaut des parachutistes de Riazan, à 200 kilomètres au sud-est de Moscou, a reçu dimanche l'ordre de rejoindre la capitale, selon la télévision russe.

Outre ces effectifs, le Kremlin peut également compter sur les forces spéciales d'intervention de la police (plus de 5 000 OMON). – *(AFP.)*



L'AFFRONTEMENT ENTRE LE PRÉSIDENT

Questions sur un bain de sang

Suite de la première page

L'agence Tass annonce qu'un ordre a été donné d'épargner au maximum *« les civils innocents »*, mais on voit mal comment un carnage pourrait être évité – les autorités ayant clairement annoncé que les *« bandits et criminels »* qui se trouvent dans la Maison Blanche seraient écrasés.

Dans la petite foule qui s'est rassemblée à proximité de la zone de combat, on discute comme on n'a cessé de le faire depuis dix jours. Des passants invectivent des équipages de chars : *« Vous n'avez pas honte ? »* Le premier impact d'obus sur la façade suscite une bouffée de réflexions amères : *« Ils sont fous. Ils sont tous fous, et après ça, cet ivrogne s'imagine qu'il va gagner les élections »*, grommelle un homme entre ses dents. Un autre, au contraire, apprécie : *« Bravo, l'obus est entré par la fenêtre, et il a explosé à l'intérieur. »* On apprend par des journalistes situés à l'intérieur et qui disposent de radios téléphones qu'un obus est tombé dans le bureau du président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, où se trouvait également le général Routskoï. Les deux chefs sont apparemment indemnes.

Ce n'est pas l'heure des bilans, mais au moins peut-on déjà poser quelques questions. La première et sans doute la plus importante, à cette heure, concerne l'attitude de Boris Eltsine.

Le président russe est apparu lundi matin à la télévision, le visage grave et fatigué, pour accuser les *« communistes et les fascistes »* d'avoir *« programmé avec une précision militaire »* leur opération. Il a annoncé que pour eux, *« il n'y aurait pas de pardon »*, parce qu'ils avaient *« levé la main sur Moscou »*, et que *« l'émeute serait écrasée dans les plus brefs délais »*. Au même moment, les détonations ébranlaient Moscou – ce n'était qu'environ deux heures après le début de l'assaut. Que M. Eltsine soit apparu lundi, avec un air déterminé et un langage guerrier, n'explique pas tout à fait pourquoi il n'était pas intervenu la veille personnellement, alors que rien, apparemment ne l'en empêchait. En dépit de l'assaut mené, sans succès, contre les bâtiments de la télévision centrale, un émetteur de secours était disponible, et on y a vu s'y succéder le vice-premier ministre Egor Gaïdar, qui a appelé les « démocrates » à descendre dans la rue et a lui-même donné ensuite l'exemple près de la place Rouge, où les eltsiniens avaient commencé à ériger des barricades. On a également vu plusieurs membres de l'entourage présidentiel, et pour finir le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, venu annoncer que des troupes étaient acheminées vers Moscou. Un message signé Boris Eltsine a bien été lu, mais par un présentateur improvisé qui butait sur les mots et semblait paniqué.

La faible résistance de la police

Boris Eltsine était rentré au Kremlin en hélicoptère, en fin d'après-midi. Il avait ensuite marché, avec componction, et très lentement, sous le regard d'une caméra de la télévision officielle. Il s'agissait sans doute de montrer qu'il était parfaitement calme et ne manifestait aucun signe d'anxiété, mais la scène semblait forcée, et n'a d'ailleurs pas été diffusée – sinon par l'intermédiaire de CNN.

Autre question : que s'est-il exactement passé dimanche après-midi, et quelles étaient les intentions des uns des autres ? Tout le monde à Moscou savait parfaitement que d'importantes manifestations étaient prévues pour la journée ; cela avait même été annoncé au mégaphone avant que ne se disperse la manifestation du jour précédent, samedi, marquée d'ailleurs pas de violents incidents. Or, de l'avis de plusieurs observateurs, les forces de police, massivement présentes dans les environs de la Maison Blanche depuis plusieurs jours, semblaient sensiblement moins importantes. Surtout, elles n'ont que très brièvement résisté à la pression des manifestants qui leur jetaient des pierres et les attaquaient avec des bâtons ou des barres de fer.

Les manifestants ont pu très rapidement parcourir plusieurs kilomètres et se retrouver face aux cordons de protection disposés autour de la Maison blanche, et qui ont rapidement cédé. Selon les partisans du Parlement, qui célébraient leur victoire inattendue dimanche en fin d'après-midi, dans une atmosphère où l'euphorie se mêlait à une certaine incrédulité, de nombreux policiers, y compris des unités entières, sont passés du côté du Parlement. D'autres ont fui. Il y a eu des coups de feu – tirés, selon les manifestants de l'opposition, par des membres des unités spéciales de la milice (OMON) – des morts (des taches de sang s'étalaient à quelques mètres de l'une des entrées de l'ambassade américaine).

Mais, si l'on songe au dispositif massif déployé les jours précédents, la résistance a été étonnamment faible. Y avait-il eu des défections dans la milice, non seulement sous la pression populaire, mais déjà auparavant ? Faut-il établir un rapport avec une curieuse information émanant de l'entourage présidentiel, diffusée en début d'après-midi par l'agence Interfax, et selon laquelle Boris Eltsine s'apprêtait à accepter qu'une élection présidentielle soit organisée le 11 décembre, en même temps que les élections législatives qu'il avait annoncées ? En un mot, y a-t-il eu un moment de flottement, de faiblesse ou d'hésitation du côté du pouvoir, ou faut-il accepter l'explication, avancée par certains, selon laquelle on a délibérément permis aux partisans du Parlement de commettre l'irréparable, pour justifier ensuite l'assaut ?

La stratégie de l'opposition

Du côté de « l'opposition », les événements étaient-ils soigneusement planifiés, comme on le dit côté présidentiel ? En tous cas, à peine le blocus du Parlement avait-il été forcé que le général Routskoï est apparu au balcon pour appeler la foule à s'emparer sans tarder du bâtiment de la mairie (tout proche) et de la télévision. La première opération a été réalisée presque immédiatement, avec des camions qui ont enfoncé les parois vitrées du bâtiment, tandis qu'assaillants et défenseurs échangeaient des rafales de mitraillette. La seconde s'est avérée au-dessus des forces de la petite troupe rassemblée par le général Makachov. Là, les hommes des unités spéciales du KGB, présentes à l'intérieur et fortement armées, ont résisté, tiré à la mitraillette et à la mitrailleuse sur les assaillants qui pour leur part avaient fait sauter une entrée au lance-roquette. Les combats ont duré presque toute la nuit, les formations du Parlement ont envoyé des renforts, tenté un second assaut, mais en vain. Les quatre transports de troupes blindés qui sont venus défendre la tour de la télévision ont joué un rôle déterminant, n'hésitant pas, selon plusieurs témoins, à arroser parfois la foule à la mitrailleuse.

Le contrôle de la télévision était vital pour l'équipe du président, et c'est là sans doute qu'a eu lieu le tournant de la « bataille ». Mais, selon les indications données dimanche soir par des membres de l'entourage de M. Eltsine, en particulier M. Filatov, le chef de l'administration présidentielle, le choix d'une solution de force (l'assaut de la Maison Blanche) avait été quasiment décidé ces jours derniers. Cependant, a expliqué M. Filatov, *« on ne pouvait refuser les négociations demandées par le patriarche »*. Cela pourrait expliquer pourquoi l'ultimatum lancé aux occupants de la Maison Blanche, d'abord fixé à vendredi matin, avait été reporté ensuite au lundi 4 au matin.

Le député communiste Nikolaï Babourine, l'un des plus brillants des élus de l'opposition extrême, a pour sa part affirmé que « des documents » trouvés dans le bâtiment de la mairie (qui servait d'état-major aux forces de l'ordre) après sa conquête prouvaient que l'assaut était initialement prévu pour dimanche 23 heures. Curieusement, ce « dur des durs » s'employait, en pleine nuit, à calmer la foule assemblée au-dessous du balcon du Parlement et qui réclamait des armes. Il mettait en garde contre toute *« hystérie »*, affirmait avoir fait le tour des état-majors de l'armée et du KGB, et avoir reçu l'assurance que les troupes acheminées vers Moscou se borneraient à prendre position devant les bâtiments des ministères de la défense et de l'intérieur...

Au même moment, en contrebas, une femme d'âge moyen commentait ce qui apparaissait encore comme une victoire : *« La protestation populaire a emporté Eltsine. Personne ne doit lever la main contre le peuple russe. Les fascistes ont essayé, nous les avons chassés avec nos mains nues »*. Un officier de réserve annonçait le retour de l'URSS et du *« pouvoir soviétique »* : la dictature, à nouveau, lui demandait-on, mais il répondait, indigné : *« Mais non, pas la dictature, le pouvoir soviétique »*.

Et puis il avait aussi, surtout, tous ces gamins qui arboraient fièrement leurs trophées, des manteaux d'uniforme trop grands pour eux, des boucliers abandonnés par les miliciens. Il y avait ce jeune homme grêle, bouclier dans une main, et dans l'autre, en guise d'arme, une énorme louche. Et puis cet autre, grassouillet, engoncé dans son gilet pare-balle et son casque qui lui tombait sur le nez. Il avait quatorze ans, et, du haut de sa barricade, commentait les événements. Que sont-ils devenus ? Sont-ils partis à temps ? Va-t-on les voir sortir de ce Parlement en ruines, derrière un drapeau blanc ?

JAN KRAUZE

Le « Conseil militaire » du général Routskoï

Des nostalgiques de l'ex-URSS

« On vivait tellement mieux dans les années 50... », disait-il. Nostalgique parmi les nostalgiques, le général Albert Makachov n'était donc pas seulement une figure d'opérette, qui avait mené une campagne d'un autre âge pour l'élection présidentielle russe de juin 1991, à laquelle il s'était fait battre à plate couture par Boris Eltsine – et son coéquipier de l'époque, militaire lui aussi, un certain Alexandre Routskoï.

Dimanche 3 octobre, le général Makachov est passé à l'action : jouant un rôle crucial aux côtés, cette fois, d'Alexandre Routskoï, le chef des insurgés, c'est lui qui a mené les opérations sanglantes visant à prendre le contrôle de la station de radio et télévision Ostankino.

Le général Makachov, cinquante-cinq ans, est l'un des quatre hommes qui forment le *« Conseil militaire »* auprès du général Routskoï. Cet homme dont le physique fait presque penser à une caricature de militaire, fine moustache impeccable, uniforme kaki qu'il ne quitte jamais, avait commencé à faire parler de lui en juin 1990, en se lançant, depuis la tribune du congrès du PC de Russie, dans une violente diatribe contre Mikhaïl Gorbatchev auquel il reprochait d'avoir accepté le retrait des troupes d'Europe de l'Est.

Il commandait alors une importante région militaire, la région Volga-Oural. *« En ces heures difficiles pour l'URSS, au moment où l'armée soviétique est chassée sans combattre des pays que nos pères ont libérés du fascisme, le parti et le peuple doivent s'occuper de nos soldats »*, professait-il.

Un an plus tard, la campagne électorale présidentielle – la première dans l'histoire de la Russie – lui offre une plate-forme rêvée. Il y défend les positions les plus conservatrices, prônant deux valeurs essentielles : *« le patriotisme et l'internationalisme »*. Internationalisme au sens soviétique du terme, c'est-à-dire à l'égard des « peuples frères ».

Contre les « spéculateurs et les cosmopolites »

Son programme tient en trois refus fondamentaux : *« non au démantèlement de l'URSS, non à la destruction de l'armée, non au pillage de la nation »*. Il veut que la Russie soit la République *« des ouvriers et des paysans »* ; *« les spéculateurs, les parasites et les cosmopolites »* sont pour lui une obsession.

A l'époque, Boris Eltsine triomphe et Albert Mikhaïlovitch Makachov fait plutôt rire les « démocrates » de Moscou. Six mois plus tard, c'est la fin de l'URSS, le général Makachov et ses pairs paraissent voués aux oubliettes, mais en réalité, leur frustration et leur amertume ne font que croître. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'on les retrouve dans le Parlement assiégé ces derniers jours.

C'est un homme de la trempe de Makachov, bien que plus jeune d'une douzaine d'années, le général Vladislav Atchalov, qui mène avec lui les opérations militaires contre le régime de Boris Eltsine. Le général Atchalov est lui aussi un officier expérimenté, il a participé à l'intervention de l'armée soviétique en Azerbaïdjan qui fit, en janvier 1990 à Bakou, 170 morts.

Deux autres hommes composent le *« Conseil militaire »* d'Alexandre Routskoï, des personnalités plus complexes : Andreï Dounaev et Viktor Barannikov, tous deux issus de la milice (police). Ils furent au service de Boris Eltsine et des démocrates avant de passer dans le camp des communistes et des nationalistes.

SYLVIE KAUFFMANN

Une armée traumatisée

Suite de la première page

Si l'on en juge par le nombre d'uniformes visibles dans les assemblées du régime, qu'il s'agisse des congrès du parti ou des sessions du soviet suprême, ils étaient plus mêlés à la vie politique qu'ils le prétendent. Encore aujourd'hui, ils siègent en grand nombre dans les soviets locaux.

Or la reconversion de cette armée est presque aussi difficile que celle du complexe militaro-industriel qui la nourrissait. C'est d'abord un problème de masse : sur les 3,4 millions d'hommes que comptaient les forces armées soviétiques en 1991, un peu plus de deux millions se sont retrouvés dans l'armée russe officiellement constituée en mai 1992. Ils sont aujourd'hui 1,8 million, auxquels s'ajoutent 250 000 militaires stationnés hors du territoire russe proprement dit. A tous, le repli a posé un problème de logement d'autant plus redoutable qu'il était, il y a peu, totalement inconnu. Le ministre Gratchev estimait, en mars dernier, à 120 000 le nombre d'officiers dans l'attente d'un logement et il prévoyait, non sans quelque exagération, que ce nombre pourrait atteindre 400 000 en 1995. Les 7 milliards de deutschemarks promis par le chancelier Kohl en échange de l'unification devraient permettre de construire environ 30 000 logements, mais l'on est encore très loin du compte.

D'autre part, et contrairement à ce que l'on pourrait attendre, la réduction des effectifs ne s'accompagne pas d'une amélioration de la qualité. Parmi les candidats au départ volontaire, ce sont les jeunes officiers qui sont les plus nombreux : selon *l'Etoile rouge* du 18 août dernier, 135 000 officiers de moins de trente ans avaient quitté l'armée en 1992, 16 000 avaient fait de même pendant les seuls quatre premiers mois de cette année.

Des chars pour des logements

Il en va de même au niveau des conscrits : du fait des dispenses généreusement accordées, mais aussi des cas, nombreux, de refus du service militaire, 29 % seulement des jeunes en âge de servir sous les drapeaux ont été enrôlés l'an dernier en 1992. Or ce sont surtout les jeunes citadins, mieux éduqués, qui se soustraient à la conscription.

Du fait même de tous ces problèmes, il est difficile de classer les forces armées dans un camp ou dans l'autre. Ainsi le problème du logement ne fait pas des militaires, contrairement aux espérances qu'avait pu nourrir le général Routskoï, des amis des « soviets » nouvelle manière : on a vu cet hiver des soldats de la 104e division aéroportée, rapatriée d'Azerbaïdjan à Oulianovsk, sur la Volga, débarquer avec leurs chars devant la mairie de l'endroit pour réclamer les logements qu'ils croyaient promis... Les soviets locaux ont également exigé dans de nombreux cas que les conscrits servent dans leur région d'origine, ce qui aurait pour effet de conduire à une « régionalisation » de l'armée. A Moscou même, le Parlement russe aujourd'hui dissous avait également mécontenté le haut commandement en votant en février dernier une loi sur la conscription qui aurait eu pour effet de n'enrôler que 16 % des conscrits potentiels. Ce n'est qu'en mai qu'il avait consenti à amender cette loi en limitant quelque peu le nombre des exemptions.

Au sommet, Boris Eltsine s'est attaché au moins autant que son ancien vice-président à cultiver les militaires. Le président russe a augmenté les soldes sept fois en 1992 et à nouveau à plusieurs reprises en 1993 (avec même une augmentation de 100 % à la veille du référendum d'avril dernier...), sans pour autant rattraper l'inflation.

Des commandants autonomes

Il a procédé aussi à de nombreuses promotions « politiques », au point d'amener le général Routskoï à protester, ce printemps, contre les *« pluies d'étoiles »* décernées au mépris des qualifications militaires.

Cela signifie-t-il que les gradés qui se déclarent fidèles à Boris Eltsine appliquent fidèlement sa politique ? Rien n'est moins sûr. Sans parler de l'Asie centrale et du Tadjikistan, où l'armée – tout comme le gouvernement de Moscou – a soutenu sans défaillance les pouvoirs conservateurs, il est clair que les commandants russes du Caucase, bien avant les dernières victoires « abkhazes » en Géorgie, sont intervenus de leur propre chef dans le conflit, sans instruction précise de Moscou (ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que les responsables politiques ne s'en accommodaient pas). Dans la région du Dniestr, le général Lebed, commandant de la 14e armée russe, est allé encore plus loin en se faisant le porte-parole des russophones de la région, qui sont aussi des conservateurs militants : des « volontaires » de la 14e armée ont été signalés parmi les résistants de la « Maison Blanche » la semaine dernière.

Selon le commandant Moskovtchenko, coprésident de l'association « Bouclier », qui regroupe les officiers de tendance libérale, *« la majorité écrasante des officiers subalternes soutient le commandant en chef des forces armées* [Boris Eltsine], *mais les officiers supérieurs sont moins unanimes, tandis que les généraux sont très divisés »*. Cette déclaration avait été faite samedi 2 octobre, à la veille des affrontements sanglants de dimanche, mais elle pourrait être toujours d'actualité aujourd'hui. Et la plus grande dépendance dans laquelle Boris Eltsine va se retrouver par rapport à l'armée n'est pas de nature à encourager celle-ci à devenir la « grande muette » qu'elle n'a jamais été.

MICHEL TATU

D'un putsch à l'autre

1991

12 juin : Boris Eltsine est élu au suffrage universel, dès le premier tour, président de la Fédération de Russie avec 57,3 % des suffrages.

19 août : le coup d'Etat contre Mikhaïl Gorbatchev se solde par un échec le 21.

1er novembre : le Congrès des députés de Russie accorde à Boris Eltsine les pouvoirs spéciaux qu'il avait demandés le 28 octobre afin d'engager des réformes pour libérer l'économie.

19 décembre : Boris Eltsine place par décret le Kremlin, siège du pouvoir de l'URSS, sous son autorité et celle de la Fédération de Russie.

25 décembre : après l'éclatement de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev démissionne.

1992

3 février : une dizaine de milliers de personnes, parmi lesquelles des militaires, manifestent à Moscou et scandent des slogans hostiles à Boris Eltsine.

28 octobre : par un décret de Boris Eltsine, le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, est privé du contrôle de la garde parlementaire.

25 novembre : à quelques jours de l'ouverture du Congrès des députés, Boris Eltsine favorise les conservateurs en acceptant la démission du ministre de l'information, Mikhaïl Poltoranine, et supprime le poste de « secrétaire d'Etat » dévolu à son bras droit, Guennadi Bourboulis.

1er-14 décembre : septième Congrès des députés du peuple. A l'issue du Congrès, Boris Eltsine est contraint de sacrifier son premier ministre, Egor Gaïdar.

1993

5 janvier : sur fond de crise politique, le nouveau premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, rétablit le contrôle des prix.

10-13 mars : le huitième Congrès des députés refuse de prolonger les pouvoirs d'exception du président. Il refuse également d'organiser le référendum, prévu pour avril, réclamé par Boris Eltsine pour asseoir son autorité.

20 mars : Boris Eltsine réplique en instaurant un régime présidentiel direct et un système de gouvernement par décrets jusqu'au 25 avril, date à laquelle il fixe le référendum. Le 21, le Parlement qualifie cette décision d'*« attentat aux fondements de la Constitution »*.

29 mars : le Congrès des députés approuve l'organisation d'un référendum en quatre questions, le 25 avril, portant sur la confiance à accorder au président.

25 avril : lors du référendum, 58 % des votants accordent leur confiance à Boris Eltsine. Sa victoire, éclatante dans les grandes villes, est ternie par des résultats négatifs dans plusieurs régions ou Républiques de la Fédération. Ses principaux adversaires, le vice-président, Alexandre Routskoï, et le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, déclarent que le résultat du scrutin n'a aucune signification.

29 avril : Boris Eltsine rend public son projet de Constitution qui fait la part belle à la fonction présidentielle.

1er mai : une manifestation à l'appel du Front de salut national dégénère en violents affrontements avec les forces de l'ordre. Des deux côtés, on parle de « provocation ».

12 août : Boris Eltsine promet une « bagarre politique » pour septembre et des élections législatives à l'automne.

13 août : le président propose la création d'un « nouvel organe de pouvoir », le Conseil de la Fédération, pour contourner les blocages de l'adoption d'une Constitution.

1er septembre : Boris Eltsine *« suspend temporairement de leurs fonctions »* le vice-président Alexandre Routskoï et le premier vice-premier ministre Vladimir Choumeïko, en raison des *« accusations mutuelles de corruption »*.

18 septembre : Boris Eltsine accepte enfin le défi d'une élection présidentielle anticipée.

21 et 22 septembre : Boris Eltsine ordonne la dissolution du Parlement et la convocation d'élections législatives les 11 et 12 décembre pour remplacer le Congrès des députés, hérité de l'ère communiste. Le Parlement réplique en prononçant la destitution de Boris Eltsine et son remplacement par le général Alexandre Routskoï.

23 septembre : Boris Eltsine demande l'organisation d'une élection présidentielle anticipée pour le 12 juin 1994.

25 septembre : la conférence constitutionnelle reprend ses travaux alors que les députés conservateurs hostiles à Boris Eltsine occupent le Parlement depuis la veille. Privés d'électricité et de téléphone, ils sont encerclés par les troupes d'élite.

28 septembre : manifestants pro-communistes et policiers s'affrontent à Moscou. Les troupes fidèles à Boris Eltsine imposent un blocus total à la Maison Blanche.

3 octobre : le président Eltsine proclame l'état d'urgence à Moscou.

LE PRÉSIDENT RUSSE ET SES ADVERSAIRES

Les pays occidentaux renouvellent leur soutien à Boris Eltsine

Dès le début des affrontements Moscou, dimanche, les Etats-Unis et plusieurs pays de la Communauté européenne ont rapidement manifesté leur soutien à Boris Eltsine. Washington, Paris, Londres, Bonn et Bruxelles ont clairement pris position en faveur du président russe, *« qui a reçu des urnes le mandat démocratique du peuple russe »*, comme l'a souligné le premier ministre britannique, John Major. La crise en Russie devait d'ailleurs être au centre du conseil des ministres des affaires étrangères des Douze, lundi 4 octobre à Luxembourg.

Le président Clinton a rejeté sur les adversaires conservateurs de M. Eltsine la responsabilité des violences à Moscou (lire ci-dessous l'article de notre correspondant à Washington, Alain Frachon). Si les Etats-Unis semblent admettre que l'usage de la force est inévitable à Moscou, certaines capitales de la CEE redoutent un embrasement. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, tout en affirmant que *« le processus des réformes doit être encouragé »*, a fermement souligné que *« le recours à la violence doit être condamné »* et a prôné une solution négociée.

« Je crois qu'il n'y a pas d'autre solution que de soutenir Boris Eltsine, en tout cas tant que celui-ci maintiendra sa volonté d'organiser des élections libres », a affirmé Nicolas Sarkozy, le porte-parole du gouvernement français. Même version du ministre belge des affaires étrangères, qui estime que *« ces événements nous confortent dans notre conviction que l'évolution vers la démocratie est plus urgente et plus nécessaire que jamais, et qu'elle doit être consacrée par des élections »*.

Inquiétudes des Etats riverains

Le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, a quant à lui jugé la situation *« explosive* [et] *extraordinairement grave »*. *« La tactique semble claire : provoquer, recourir à la force, susciter des martyrs, afin que la situation échappe à tout contrôle »*, a-t-il déclaré à Washington. Un porte-parole de l'Alliance atlantique à Bruxelles a indiqué qu'aucune réunion du conseil des ambassadeurs des seize pays membres n'avait été demandée. *« Mais tout cela peut changer selon la suite des événements »*, a indiqué le porte-parole de l'OTAN.

Les pays riverains de la Russie ainsi que les anciens Etats « satellites » de l'Est ont manifesté une profonde inquiétude, craignant d'être les premiers à faire les frais d'un retour aux commandes des forces conservatrices.

En Pologne, le gouvernement a souhaité *« le succès des transformations démocratiques en Russie »*, sachant que les forces conservatrices à Moscou sont farouchement opposées à l'accord de principe donné par Boris Eltsine sur l'entrée de la Pologne dans l'OTAN, même si le président russe est récemment revenu sur ses positions.

La Roumanie, la Biélorussie et l'Ukraine ont rapidement pris position pour M. Eltsine. Malgré plusieurs différends entre Kiev et Moscou, le ministère ukrainien des affaires étrangères a clairement rendu les partisans de MM. Routskoï et Khasboulatov responsables de l'effusion de sang dans les rues de Moscou.

Voisine de la Russie, la Finlande juge la situation *« très alarmante »* mais a précisé que ses troupes n'avaient pas été placées en état d'alerte le long des 1 200 kilomètres de frontière commune. A Stockholm, le premier ministre suédois, Carl Bildt, a estimé que *« les mêmes forces qui ont tenté par la violence de faire obstacle à la liberté des pays baltes cherchent actuellement à faire marche arrière en Russie et en Europe »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Dans la presse nationale et internationale

Vainqueur mais fragilisé

Les commentaires de la presse nationale et internationale soulignent la fragilité de la position de Boris Eltsine, même s'il finit par l'emporter sur les conservateurs de la « Maison Blanche ». La Russie pourra-t-elle échapper à la dislocation ? C'est la question que pose l'éditorial du *Figaro* intitulé *« De la comédie à la tragédie »*. Il estime que ce qui est désormais en question après les événements de dimanche à Moscou *« c'est l'unité de la Russie » : « le grand vaisseau commence à tanguer. Et toute l'Europe va commencer à se frotter les yeux : il ne s'agit plus de la Bosnie ou même de la Géorgie, mais d'un pays de cent cinquante millions d'habitants »*.

De son côté, *Libération* affirme que *« Eltsine doit (...) se battre non seulement contre ses adversaires mais aussi contre l'énorme inertie qu'on a pu constater depuis que le face-à-face a commencé entre lui et la coalition communistes-ultranationalistes »*. *« La faiblesse montrée toute la journée de dimanche par le pouvoir ne sera pas, même s'il s'en tire cette fois-ci encore, de nature à dissuader tous ceux qui pourraient, plus tard, ailleurs, autrement, imiter les émeutiers de la Maison Blanche. »*

« C'est aux chars qui sont entrés hier soir dans Moscou qu'il appartient désormais de désigner le vainqueur d'une tragique épreuve de force », écrit de son coté le *Quotidien de Paris* tandis que *l'Humanité* affirme que *« le peuple russe, s'il ne montre aucun goût pour un retour en arrière, n'en manifeste pas moins, par son absence, son désintérêt pour des groupes dont les promesses se sont effondrées lors de la plongée brutale dans les eaux troubles de l'économie capitaliste »*.

« Le cirque de Moscou »

La Tribune considère quant à elle que *« les pays dits « riches », en crise eux aussi, face au chaos qui règne en Russie, retiennent leur souffle. Plus question de gérer à coups de dollars ou de recettes néo-libérales des « systèmes complexes » en mutation permanente. On en est réduit aux idées simples. (...) Et les politiques, prudents parce que dépassés, s'accrochent à quelques certitudes de base : le démocrate est celui qui a été élu et le chaos capitaliste est toujours préférable au goulag communiste. Nous sommes devenus les spectateurs navrés et impuissants des films catastrophes diffusés sur CNN »*.

Dans *le Soir*, Hélène Carrère d'Encause estime que le spectacle actuel est *« trompeur » : « Le « cirque de Moscou » ne doit pas occulter l'essentiel, à savoir que la crise s'accélère et que l'enjeu s'appelle la démocratie en Russie. Chaque fois qu'ils en avaient la possibilité, les Russes se sont librement exprimés, malgré toutes les difficultés, en faveur du progrès et des réformes entamées par Eltsine. Elles sont aujourd'hui pratiquement irréversibles. Il faut continuer à leur faire confiance... »*

Le *Corriere della Serra* se montre moins optimiste : c'est *« une défaite pour tous »* dit-il. *« Personne ne sortira vainqueur du bras de fer qui ensanglante les rues de Moscou (...) Eltsine ne vaincra pas, même si le recours à la force devrait lui permettre de continuer à gouverner assis sur les baïonnettes. Routskoï et Khasboulatov ne vaincront pas non plus, car ils ont incité à la violence les forces de restauration, alors qu'un compromis se profilait. Et notre Occident, qui voit tout d'un coup prendre corps l'épouvantail de la guerre civile et de l'éclatement de la Russie, ne vaincra pas non plus. »*

Enfin la *Frankfurter Allegemeine Zeitung* espère que les émeutiers n'agissent pas d'une façon spontanée mais sont bien à la solde des adversaires d'Eltsine : dans ce cas un compromis politique est toujours possible tandis que dans l'autre le dérapage des ces dernières heures *« pourrait conduire à la guerre civile »*.

Bill Clinton et le Congrès à l'unisson

Les Etats-Unis approuvent l'usage de la force contre les « rebelles »

WASHINGTON

de notre correspondant

« Si Boris Eltsine doit casser quelques œufs pour faire son omelette, qu'il en soit ainsi », disait dimanche 3 octobre à Washington, un proche de l'administration, cité par la télévision. En clair, les Etats-Unis soutiennent l'usage de la force par le président Boris Eltsine contre les *« rebelles »* du Parlement russe, que Washington estime entièrement responsables des violences à Moscou.

Tout le problème est de savoir jusqu'où le président russe peut aller sans entamer le soutien politique quasi inconditionnel que les Etats-Unis lui ont jusqu'alors accordé. Pour l'heure, les dirigeants américains expliquent qu'il serait *« irréaliste »* de penser que M. Eltsine puisse rétablir l'ordre sans utiliser la force, donc justifient l'emploi de l'armée contre MM. Routskoï et Khasboulatov.

En fin d'après-midi dimanche, alors que l'assaut contre le Parlement n'était pas encore commenté à Washington, l'ambassadeur itinérant Strobe Talbott s'était voulu rassurant, insistant sur le fait que les consignes données par M. Eltsine étaient modérées : les ordres du président russe pour réprimer le coup de force de Moscou sont *« d'utiliser le moins de force possible »*, disait le conseiller du président Clinton pour les affaires de l'ex-URSS.

En visite en Californie, Bill Clinton renchérissait sur ce thème : *« Le président Eltsine a tout fait pour que les soldats ne tirent pas, pour ne pas déclencher de violences,* a observé le président américain, *et il pense peut-être aujourd'hui qu'il en a trop fait dans ce registre dans la mesure où la situation lui a échappé. »*

Les dirigeants américains, restés toute la journée de dimanche en contact étroit avec les responsables russes, rejettent la responsabilité de la situation sur la *« provocation »* à laquelle se seraient livrée MM. Routskoï et Khasboulatov en lançant la foule contre la mairie et la télévision à Moscou. *« Puisque la force est utilisée »* contre les partisans de M. Eltsine, seul dirigeant démocratiquement élu du pays, ceux-ci sont justifiés à répliquer, insistait M. Talbott.

Contrairement à certains analystes cités dans la presse, l'ambassadeur, dans une interview à CNN, se déclarait convaincu que M. Eltsine était *« aux commandes »*, que *« toute l'armée était unie derrière lui »*, que la violence était, pour le moment, limitée à deux endroits à Moscou et ne s'était pas étendue hors de la capitale. En début d'après-midi, Bill Clinton avait réaffirmé le soutien de Washington au président russe.

« Les violences ont été perpétrées par les forces de Routskoï et Khasboulatov, a-t-il dit. *Je suis toujours convaincu que les Etats-Unis doivent soutenir le président Eltsine et le processus menant à des élections libres et justes. »*

Le 21 septembre, le président américain avait appuyé, sans réserve, la décision de M. Eltsine de dissoudre le Parlement – élu du temps de l'URSS – et d'appeler à un scrutin législatif anticipé. Dimanche, M. Clinton a maintenu cette « ligne » : *« Je veux qu'il* [M. Eltsine] *sache que les Etats-Unis lui maintiennent leur soutien. »* Et le président américain de souligner : *« Nous ne pouvons pas nous permettre d'hésiter en ce moment (...) ou de donner un encouragement à des gens qui veulent clairement mettre en échec le processus électoral. »*

Interrogations sur l'insatisfaction

Alors que plusieurs experts américains estiment que l'épreuve de force engagée à Moscou sera le véritable test de la loyauté de l'armée, M. Clinton jugeait que le camp Routskoï-Khasboulatov *« ne dispose pas de soutien militaire organisé »*. M. Clinton se disait confiant dans l'avenir de son homologue russe : *« Je ne m'attends pas à ce qu'il soit déposé, les gens le soutiennent beaucoup plus qu'ils ne soutiennent Routskoï ou Khasboulatov. »*

Le ton des chefs du Congrès, démocrates et républicains, était à l'unisson. Mais, bizarrement, il est revenu, dimanche, à un éminent républicain, Robert Dole, le dirigeant de la minorité au Sénat, de poser, à propos de ces événements, des questions qui étaient ici sur toutes les lèvres au lendemain des élections qui virent le demi-succès des anciens communistes en Pologne.

M. Dole s'est interrogé à voix haute sur l'immense insatisfaction provoquée en Russie par une politique de réformes brutales destinée à faire passer, sans transition, ce pays à l'économie de marché.

Les Occidentaux, et notamment les Etats-Unis, disait M. Dole, *« ont mis toute la pression »* sur le gouvernement russe pour l'exhorter aux réformes les plus radicales. *« Il faudrait se demander si on ne porte pas une part de responsabilité »*, poursuivait-il, *« si on n'a pas voulu pousser les* [les Russes] *à aller trop vite. »*

ALAIN FRACHON

EUROPE

GÉORGIE

Les « zviadistes » poursuivent leur avancée

Les partisans de l'ex-président géorgien Zviad Gamsakhourdia, après avoir pris la veille le port de Poti, ont poursuivi dimanche 3 octobre une offensive qu'ils comptent mener jusqu'à Tbilissi.

Quelques centaines de « zviadistes » soutenus par des blindés ont pris la ville de Khoni, à une soixantaine de kilomètres de Poti, grand port de la mer Noire et point essentiel d'approvisionnement pour le reste du pays. Ils se trouvaient donc à une trentaine de kilomètres de Koutaïssi, place forte cruciale sur le chemin de la capitale, où le chef de l'Etat Edouard Chevardnadze s'est rendu vendredi pour organiser la résistance des forces gouvernementales. Les « zviadistes » ont également lancé un ultimatum aux autorités de Samtredia, petite ville elle aussi cruciale pour les communications entre Tbilissi et les ports de la mer Noire. L'état-major des troupes gouvernementales à Samtredia, contrairement à celui de Koutaïssi, a reconnu n'avoir pas assez de forces armées pour défendre la ville.

M. Chevardnadze, rentré à Tbilissi, a lancé, dimanche, un appel aux « zviadistes », ...r demandant de suspendre les hostilités pour permettre l'évacuation des réfugiés civils venus d'Abkhazie. Mais les « zviadistes » refusaient toute discussion. Plusieurs dizaines de milliers de civils géorgiens venus d'Abkhazie (100 000 selon M. Chevardnadze) sont réfugiés dans les montagnes avoisinantes. L'avancée des « zviadistes » rend impossible toute évacuation, et plus de 100 personnes sont mortes de froid ou de faim ces deux dernières nuits, a indiqué le chef de l'Etat géorgien. Des émissaires russes venus à Tbilissi dimanche ont assuré M. Chevardnadze que Moscou prendrait « toutes les mesures nécessaires » pour aider les réfugiés. Après avoir accusé Moscou d'armer les rebelles en Abkhazie, M. Chevardnadze avait demandé samedi au premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, des hélicoptères et des troupes pour évacuer les réfugiés. – *(AFP, AP, Reuter.)*

« Je reprendrai la Géorgie pas à pas »

nous déclare l'ancien président Zviad Gamsakhourdia

ZOUGDIDI (Géorgie)

de notre envoyé spécial

« Je suis dans la même situation que le Père Aristide. » Même si la comparaison avec le frêle ecclésiastique haïtien a de quoi surprendre. Zviad Gamsakhourdia ne veut pas en démordre : il reste la seule autorité légale de Géorgie et, persuadé d'être soutenu par « au moins » 90 % de la population, il affirme : *« Je reprendrai mon pays pas à pas »*.

Pour l'instant, l'ancien président règne à Zougdidi, capitale de sa région natale, la Mingrelie, à l'ouest de Tbilissi. Dans l'ancienne mairie de la ville, rebaptisée pour les besoins de la cause « palais présidentiel », entouré par son « gouvernement », il est protégé au plus près par sa garde prétorienne.

A cinquante-trois ans, Zviad Gamsakhourdia porte toujours beau. Une moustache finement taillée, de larges cernes sous les yeux qui alourdissent encore un regard étrange, le costume impeccable, il reste tel qu'en lui-même le prophète populiste de la renaissance géorgienne. C'est lui qui faisait se pâmer les femmes de ce pays, dont certaines lui vouaient un véritable culte. En janvier 1992, alors qu'il était retranché dans le Parlement de Tbilissi, des vieilles femmes tout en noir s'agenouillaient en pleine rue devant son portrait autour duquel elles avaient allumé des dizaines de petites bougies.

Mais sa popularité dépassait le simple cercle de ces « groupies » d'un âge canonique. Son nom – il est le fils d'un des plus grands écrivains du siècle, – ses dons – c'est un orateur enflammé, – mais aussi son passé d'opposant inconditionnel à l'occupation soviétique lui ont permis d'être élu en mai 1991 premier président de la République géorgienne indépendante avec près de 90 % des voix.

Mais l'histoire, ici, s'écrit vite. Moins de quatre mois plus tard, des manifestations violentes éclatent à Tbilissi, et M. Gamsakhourdia est « lâché » par une partie de son gouvernement, par sa garde nationale, qui représente l'esquisse de la future armée géorgienne, mais aussi par la plupart des intellectuels et des cadres de la capitale. Tous lui reprochent, non pas tant ses actes, mais une pratique dictatoriale du pouvoir, un nationalisme exacerbé et un populisme moyenâgeux.

« Le communiste Chevardnadze »

Le 6 janvier 1992, il est obligé de quitter la capitale et de se réfugier dans la Tchetchénie voisine. La route est alors ouverte pour Edouard Chevardnadze, élu en octobre président du Parlement. *« J'ai été victime d'une junte,* martèle aujourd'hui Zviad Gamsakhourdia, *dont l'inspirateur a été le communiste Chevardnadze qui, sous la houlette de Moscou, a cannibalisé la Géorgie. »* C'est peu de dire que les deux hommes ne s'aiment pas.

Comment d'ailleurs pourraient-ils se comprendre, l'ancien dirigeant du Parti communiste géorgien, calculateur et sceptique, soutenu par les intellectuels et connu dans le monde entier pour avoir, comme ministre des affaires étrangères de Mikhaël Gorbatchev, participé à un des plus formidables bouleversements de cette fin de siècle, et l'anticommuniste viscéral, bouillant et désordonné, dont la renommée s'arrête certes à son pays, voire à sa province, mais qui reste le porte-parole d'une Géorgie profonde, celle des campagnes ou des faubourgs des villes, celle des laissés-pour-compte, tellement sensibles à son populisme ?

Fin septembre, alors que les séparatistes abkhazes étaient en train de prendre Soukhoumi, on a cru au miracle : les troupes armées de Zviad Gamsakhourdia s'étaient mises, disait-on, sous l'autorité du ministère géorgien de la défense pour combattre en Abkhazie. Aujourd'hui, M. Gamsakhourdia reste très elliptique sur l'attitude de ses troupes. *« Quelques divisions sont allées se battre là-bas »*, se contente-t-il de répondre. Pour lui, *« il fallait négocier dès le début avec les Abkhazes et non se lancer dans une opération militaire. »*

Une chose est certaine : l'affaiblissement des forces géorgiennes, démoralisées par la chute de Soukhoumi, renforce la position de M. Gamsakhourdia, d'autant plus que ce dernier admet que ses hommes désarment maintenant les soldats géorgiens qui fuient l'Abkhazie en passant par la Mingrelie. Cette région, une des plus riches de Géorgie, est maintenant entièrement contrôlée par les partisans de l'ancien président, qui y jouit d'une immense popularité.

« Ce n'est pas seulement notre président, c'est le président de toute la Géorgie », dit un paysan, approuvé par toute sa famille. *« Il n'est pas question pour nous d'autonomie. Nous sommes Géorgiens avant tout et c'est offensant de parler de séparatisme de Mingrelie »*, ajoute un étudiant en histoire, qui explique que la Mingrelie est, en quelque sorte, le berceau de la Géorgie.

Marcher « pacifiquement » sur Tbilissi

« Une fois que Zviad Gamsakhourdia aura repris le pouvoir à Tbilissi, il libérera l'Abkhazie dès qu'il le faudra », lance un homme qui traîne dans la rue, comme la majorité des habitants de Zougdidi. Sur ce point, Zviad Gamsakhourdia est moins net : *« Il faudra régler le problème abkhaze politiquement, mais d'abord il faut que nous nous défendions contre le régime communiste de Edouard Chevardnadze, qui veut affaiblir notre région. »* C'est aussi *« pour se défendre »* qu'il a décrété la mobilisation dans sa région, y compris celle des réfugiés d'Abkhazie qui, par dizaines de milliers, arrivent à Zougdidi.

Le but est donc clair : une fois « reconquise » la Mingrelie, ce qui a été définitivement accompli samedi avec la prise du port de Poti, il faudra marcher sur Tbilissi. Comment ? *« Pacifiquement »*, répond l'ancien président, car *« jamais des Géorgiens ne tireront sur des Géorgiens »*. Voire. Quand il aura été rétabli dans son pouvoir présidentiel, Zviad Gamsakhourdia a l'intention d'organiser des élections, mais uniquement pour désigner un nouveau Parlement. Il n'est pas question pour lui de remettre en jeu son mandat. *« J'ai été élu jusqu'en 1996. »* Quant à Edouard Chevardnadze, *« il doit démissionner »*.

Barbe de général cubain, casquette *« USA California »* sur la tête, livre russe de terminologie militaire sur son bureau, Loti Kobalia, le « chef d'état-major » de M. Gamsakhourdia, a une autre idée : *« Que Zviad Gamsakhourdia s'installe à la présidence de la République et qu'Edouard Chevardnadze reste président de la chambre. »* Lui aussi parle d'un retour pacifique à Tbilissi. *« Nous organiserons des meetings et des réunions dans toutes les villes et tous les villages, et nous saurons alors qui nous soutient. »*

Zviad Gamsakhourdia parviendra-t-il à sortir de Mingrelie et à entamer sa marche, qu'il espère triomphale, vers Tbilissi ? Dans la capitale géorgienne, où le couvre-feu a été déclaré dimanche soir, les partisans de M. Chevardnadze semblent de plus en plus inquiets. Déjà des membres de l'intelligentsia parlent d'émigrer. *« Des listes sont prêtes, il va tous nous arrêter »*, murmure un professeur, qui tient à conserver l'anonymat. Quant à M. Chevardnadze, il ne parvient plus à trouver les mots nécessaires pour mobiliser son pays et tenter d'empêcher l'irréparable. *« C'est terrible,* confiait, dimanche soir, un médecin de Tbilissi, *de savoir que nous sommes à deux doigts de la guerre civile, que notre pays ne s'en remettra sans doute pas avant des dizaines d'années, que l'exemple est pourtant tout proche de l'ex-Yougoslavie et que, malgré cela, cet affrontement semble inéluctable. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

AZERBAÏDJAN

La participation à l'élection présidentielle a été élevée

L'élection présidentielle du dimanche 3 octobre en Azerbaïdjan a été marquée par une importante participation, selon le ministère de l'intérieur qui affirme que plus de la moitié des quelque quatre millions d'électeurs avaient déjà voté avant midi, ignorant l'appel au boycottage du scrutin lancé par le Front populaire, la principale formation de l'opposition.

Quant à Gueïdar Aliev, chef de l'Etat par intérim, il s'est déclaré confiant dans sa victoire.

M. Aliev, premier secrétaire du PC azerbaïdjanais sous Brejnev, a affirmé que les services de sécurité avaient arrêté, vendredi, un groupe d'individus qui voulaient l'assassiner, sans toutefois révéler leur identité.

L'élection de dimanche a été organisée alors qu'un cinquième du territoire dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan, dont le Haut-Karabakh, demeure sous le contrôle des forces arméniennes.

Près d'un million de personnes ayant fui les zones de combats pouvaient voter lors de ce scrutin, le premier depuis l'élection d'Aboulfaz Eltchibey en juin 1992, qui a quitté Bakou au début de l'été à la suite d'une rébellion militaire. – *(AFP.)*

Alors que les Musulmans sont en proie à un grave conflit interne à Bihac

Les Serbes de Bosnie ont retiré toutes leurs concessions

BELGRADE

de notre correspondante

Au rejet du plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine par la partie musulmane, les Serbes de Bosnie ont répondu, samedi 2 octobre, par le retrait de *« toutes les concessions »* qu'ils avaient accordées lors des négociations. Les Serbes bosniaques ont indiqué qu'ils conserveraient toutes leurs conquêtes, soit plus de 70 % de la Bosnie, alors que le plan des médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, ne leur en attribuait « que » 52 %.

Les partisans de Radovan Karadzic paraissent persuadés que les Musulmans bosniaques finiront par céder car ils ont perdu la guerre et sont confrontés à un conflit interne – qui a déjà fait plusieurs victimes – depuis que l'enclave musulmane de Bihac (dans le nord-ouest de la République) a proclamé, la semaine dernière, son autonomie vis-à-vis du pouvoir central de Sarajevo. *« Les Musulmans nous menacent avec un pistolet chargé à blanc* (...) *Les conditions qu'ils ont posées à la signature de l'accord de paix relèvent de « la manœuvre tactique »*, juge le président du « Parlement » serbe bosniaque, Momcilo Krajisnik, affirmant que *« les Musulmans accepteront le plan et seront contents de ce qu'ils ont »*.

Poursuivre les pourparlers

Tout en privant les Musulmans d'un accès à la Save par le port fluvial de Brcko (nord) et d'une languette de territoire permettant de relier entre elles les enclaves de Bosnie orientale, les Serbes de Bosnie insistent sur le fait qu'ils laissent la porte ouverte à la reprise des négociations. Trop contents d'avoir obtenu de la communauté internationale qu'elle légitime la constitution d'une République serbe en Bosnie et entérine les conquêtes territoriales ainsi que le « nettoyage ethnique », les Serbes bosniaques n'ont pas l'intention de faire échouer le plan de paix concocté par MM. Owen et Stoltenberg. Ils proposent donc de poursuivre quand même les pourparlers afin de *« régler les questions restées en suspens »*.

Leur « Parlement » a annoncé que *« la République serbe a décidé de conserver ses frontières acquises au cours de la guerre mais que les litiges territoriaux peuvent être encore résolus par des négociations bilatérales après la signature du plan de paix »*.

FLORENCE HARTMANN

□ **Trois soldats français blessés en Bosnie.** – Trois soldats français ont été blessés lors de deux incidents distincts en Bosnie-Herzégovine, a indiqué, samedi 2 octobre, un porte-parole de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). L'un des « casques bleus » a été touché par un tireur embusqué près d'une caserne du contingent français à Sarajevo. En outre, un véhicule blindé français se trouvant sur le mont Igman (qui domine la capitale bosniaque) a été attaqué à la grenade. Deux militaires qui se trouvaient à l'intérieur ont été légèrement blessés. Par ailleurs, toujours à Sarajevo, un pacifiste italien a été blessé par balles. – *(Reuter, AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : à la veille du congrès conservateur

Mme Thatcher apporte son soutien à M. Major

Alors que le congrès du Parti conservateur s'ouvre mardi 5 octobre à Blackpool (Lancashire), dans une conjoncture politique difficile pour les Tories, lady Thatcher, pourtant volontiers critique à l'égard de son successeur, apporte un soutien inespéré au premier ministre, John Major.

LONDRES

de notre correspondant

Le rêve des conseillers du 10 Downing street – un congrès conservateur remarqué pour son atmosphère consensuelle – est-il en train de se réaliser ? Certes, bien des rebondissements peuvent intervenir avant jeudi, jour où lady Thatcher fera son apparition à la tribune du centre de conférences de Blackpool. Mais la netteté de la mise au point de l'ancien premier ministre vis-à-vis de son successeur, publiée par le *Sunday Times* du 3 octobre, semble indiquer que John Major peut compter – au moins dans l'immédiat – sur le soutien de celle qui n'avait cessé, depuis son départ de Downing Street, de le critiquer, de plus en plus amèrement.

Peut-être parce qu'elle fut elle-même victime, en 1990, d'un complot similaire, lady Thatcher se prononce en effet pour l'abolition du règlement interne du parti tory, qui permet à trente-quatre – soit un dixième – des parlementaires du parti de lancer un défi à l'autorité du premier ministre, qui peut conduire à sa mise à l'écart. La possibilité de l'élection d'un nouveau dirigeant conservateur – qui ne pourrait avoir lieu que dans les deux semaines suivant l'ouverture de la session parlementaire, début novembre – était de plus en plus souvent évoquée ces dernières semaines, en liaison avec la chute de popularité des conservateurs et de M. Major lui-même. Lady Thatcher estime que le fait d'être premier ministre *« est bien plus important que d'être chef de parti »*, ce qui signifie que, tant que le chef du gouvernement ne perd pas des élections générales, il doit être protégé contre une tentative de déstabilisation émanant de sa formation. Bien que cette proposition ait été approuvée par Sir Norman Fowler, président du parti, il semble peu probable qu'une modification puisse intervenir avant la fin de l'année.

Lady Thatcher n'en a pas moins fait un geste d'apaisement significatif, même si, sur d'autres sujets (la guerre en Bosnie, le traité de Maastricht, la politique économique), elle n'entend faire aucune concession.

Des Mémoires attendus

C'est bien dans cet esprit qu'il faut comprendre sa décision de contraindre le *Sunday Times* à repousser d'une semaine (soit après le congrès conservateur) la publication des « bonnes feuilles » de ses Mémoires, dont la sortie mondiale aura lieu le 18 octobre.

L'entourage de M. Major appréhende la sortie de cet ouvrage, mais il semble que *les Années de Downing Street* (1979-1990), tout en comportant des passages très critiques, ne constituent pas un pamphlet risquant de déstabiliser un peu plus M. Major. Lady Thatcher ainsi que la droite du parti, ne souhaitent pas, dans l'immédiat, ouvrir une crise de succession, pour au moins deux raisons : d'abord parce que celui qui a la réputation d'être « leur » candidat à la tête du parti, Michael Portillo, ministre des finances, n'est pas considéré comme encore « prêt » ; ensuite parce que la conjoncture est particulièrement défavorable, avec un Parti travailliste qui caracole en tête des sondages.

M. Major devrait donc bénéficier d'un congrès dominé par le débat sur la politique économique plus que par la question de son autorité. Mais l'offensive visant à dénoncer l'insuffisance de son *leadership* n'est pas circonscrite. D'autant qu'il est difficile de croire que, de boutefeu, Margaret Thatcher se soit transformée en pompier...

LAURENT ZECCHINI

ALLEMAGNE

La morosité a dominé le troisième anniversaire de la réunification

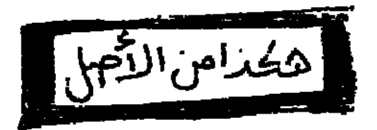
A l'occasion du troisième anniversaire du rattachement de la RDA à la RFA, célébré officiellement à Sarrebruck, dans l'ouest du pays, dimanche 3 octobre, les responsables politiques allemands ont appelé leurs concitoyens à ne pas désespérer de la réunification. *« Ce 3 octobre est un jour de joie,* a déclaré le chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl à la télévision, *l'unification est une chance pour tous »*. *« Nous viendrons à bout des problèmes économiques et sociaux, mais cela durera longtemps et nous coûtera beaucoup plus cher que ce que la plupart d'entre nous, à commencer par moi, avions prévu »*, a-t-il reconnu.

De nombreux sondages publiés à cette occasion attestent que les Allemands, de l'Est comme de l'Ouest, sont déçus par une réunification dont M. Kohl avait imprudemment promis en 1990 qu'elle serait heureuse et prospère. *« La joie a fait place au dégrisement »*, a reconnu pour sa part, samedi à la télévision, le président de la République Richard von Weizsacker, tout en ajoutant : *« la crise (..) n'est pas du tout à l'origine une conséquence de l'unité, elle n'a fait qu'accélérer des changements structurels de toute façon depuis longtemps indispensables »*. Le président comme le chancelier ont appelé les Allemands de l'Ouest à accepter des sacrifices. *« Les changements sont douloureux,* a dit M. von Weizsacker, *mais nos concitoyens à l'Est démontrent depuis trois ans que cela est possible »*. Invité d'honneur des cérémonies de Sarrebruck, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a également encouragé les Allemands à ne pas douter d'eux-mêmes en observant que leurs *« voisins européens ne peuvent que s'étonner de cette morosité »*.

Une vingtaine de militants d'extrême gauche ont troublé la cérémonie de Sarrebruck. De leur côté, plusieurs milliers de communistes ont manifesté sur l'Alexanderplatz, l'ancien centre de Berlin-Est, pour protester contre les conséquences de *« l'annexion de la RDA »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **La CDU désigne officiellement M. Heitmann comme candidat à la présidence de la République.** – Au cours d'une réunion de ses instances dirigeantes à Koenigswinter, près de Bonn, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl a officiellement désigné, samedi 2 octobre, Steffen Heitmann comme candidat à la présidence de la République. Ministre de la justice du Land de Saxe, M. Heitmann passait depuis plusieurs semaines pour le candidat du chancelier Helmut Kohl. Considéré comme un conservateur pur et dur, il a été désigné à l'unanimité du directoire de la CDU, malgré une polémique autour de déclarations récentes, qui lui ont valu des attaques très violentes de la presse de gauche. Le Parti libéral (FDP), quoique membre de la coalition au pouvoir à Bonn, a annoncé cette semaine qu'il ne soutiendrait pas M. Heitmann (*le Monde* du 28 septembre). – *(AFP.)*

□ **Profanation néonazie à Ravensbrück.** – L'ex-camp de concentration pour femmes de Ravensbrück, dans l'est de l'Allemagne, a été profané samedi 2 octobre et une employée du musée insultée par trois jeunes néonazis, a-t-on appris dimanche de source policière. Selon le récit de l'employée, un groupe de jeunes gens agressifs ont posé des questions sur les chambres à gaz et ont commencé à nier le génocide. Menacée, l'employée a pris peur et a laissé les jeunes gens seuls. Ils ont écrit des slogans antisémites sur le livre d'or du camp et ont bombé des insultes sur un four crématoire. Par ailleurs, quarante-trois néonazis ont été arrêtés samedi en Bavière. Enfin, plusieurs personnes ont été blessées dans des incidents mettant aux prises des étrangers et des extrémistes de droite. – *(AFP, AP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

ARGENTINE

Le parti du président Menem remporte une importante victoire aux élections législatives partielles

Appelés à renouveler la moitié (127 sièges sur 257) de la Chambre des députés, les électeurs argentins ont conforté, dimanche 3 octobre, la majorité présidentielle. Selon les dernières projections, le Parti justicialiste (péroniste) obtiendrait plus de 42 % des voix contre 31 % pour la principale force d'opposition, l'Union civique radicale (UCR). Même s'ils gagnent neuf sièges comme prévu, les péronistes n'obtiendront pas à la Chambre la majorité des deux tiers nécessaire à l'adoption d'une réforme de la Constitution. Par cette dernière, le président Menem voudrait pouvoir briguer un second mandat. Le chef de l'Etat souhaite organiser un référendum en novembre sur cette réforme.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Dans la province de Buenos-Aires, qui rassemble 40 % de la population, le parti péroniste au pouvoir a remporté plus de 50 % des voix, d'après les dernières estimations. Mais la plus grande surprise a eu lieu dans la capitale, bastion radical depuis plus de quarante ans, où les péronistes ont réussi à s'imposer. Cette victoire, qualifiée d'*«historique»* par le président Carlos Menem, sonne le glas des aspirations présidentielles d'un des principaux ténors du radicalisme, Fernando de la Rua. Le «Grand Front», qui regroupe des partis de gauche et des péronistes dissidents, apparaît, dans la capitale, comme la troisième force politique avec plus de 13 % des voix.

Pour la stabilité économique

Dans l'ensemble du pays, où près de vingt-deux millions de personnes étaient appelées aux urnes (le vote est obligatoire en Argentine), le Parti justicialiste l'a emporté dans dix-sept des vingt-cinq provinces. Il faut remonter à 1952, à l'époque du général Juan Domingo Peron, pour voir un précédent gouvernement remporter, après quatre années de pouvoir, de semblables élections partielles.

Les radicaux, avec 44 % des suffrages, ont conservé leur fief traditionnel de Cordoba (800 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires), dont le gouverneur est Edouardo Angeloz. Ce résultat constitue un échec pour Domingo Cavallo, le ministre de l'économie, originaire de cette province, qui s'était lancé avec ferveur dans la campagne électorale pour soutenir son «dauphin», Juan Schiaretti.

Toutefois, les observateurs soulignent que de nombreux électeurs non péronistes ont voté, dans l'ensemble du pays, en faveur de la stabilité économique (le taux d'inflation a été nul en août) et donc du plan Cavallo, ce qui explique notamment la victoire à Buenos-Aires du parti au pouvoir, qui l'a emporté dans les quartiers les plus riches.

Le parti d'extrême droite de l'ancien lieutenant-colonel Aldo Rico, le Modin (Mouvement pour la dignité et l'indépendance), n'a recueilli que 5 % des voix dans la province de Buenos-Aires. Les sondages avaient prévu que cette formation récolterait beaucoup plus de suffrages, ceux notamment des péronistes déçus par la politique libérale de M. Menem. L'ancien putschiste Aldo Rico avait dirigé deux rébellions militaires en 1987 et 1988, contre le gouvernement de Raul Alfonsin.

Réforme de la Constitution

«Les Argentins ont voté avec le cœur en pensant à l'Argentine, a déclaré M. Menem au cours d'une conférence de presse dimanche soir. *Le modèle que nous avons mis en place en 1989 a reçu un soutien exceptionnel après quatre ans de gouvernement»*, a-t-il estimé.

Le véritable enjeu de ces élections est la réforme de la Constitution, qui permettrait notamment à M. Menem de briguer un nouveau mandat présidentiel en 1995. Pour faire approuver cette réforme, le gouvernement doit s'assurer la majorité des deux tiers au Parlement, qu'il ne pourra obtenir qu'avec l'appui des représentants des partis provinciaux, mais aussi de certains radicaux. Fort des résultats des élections de dimanche, le parti péroniste va chercher à faire pression sur l'opposition. Dès dimanche soir, M. Menem a évoqué l'ouverture d'un dialogue. Le chef de l'Etat a également confirmé son intention d'organiser un référendum sur *«la nécessité»* de la réforme, qui devrait avoir lieu à la mi-novembre.

«Il n'y a eu aucun incident, aucune fraude», pendant ces élections, a affirmé M. Menem. Il faisait allusion aux accusations des radicaux pendant la campagne électorale, caractérisée par un climat de violence à l'égard de la presse et par de durs échanges verbaux entre les deux principaux partis politiques. A la veille du scrutin, un scandale a ébranlé la Cour suprême, avec la mystérieuse «disparition» d'un jugement condamnant la banque centrale à payer des honoraires d'avocats estimés à plus de deux milliards de dollars. M. Cavallo a qualifié deux des neuf juges de la Cour suprême de *«corrompus»*, et M. Menem a invoqué une *«manœuvre»* radicale.

CHRISTINE LEGRAND

MEXIQUE

Le 25e anniversaire du massacre de Tlatelolco a donné lieu à une imposante manifestation

MEXICO

de notre correspondant

La célébration du vingt-cinquième anniversaire du massacre d'étudiants sur la place de Tlatelolco s'est transformée, samedi 2 octobre, en une gigantesque manifestation antigouvernementale, qui constitue, près d'un an avant les élections générales du 24 août, le coup d'envoi de la campagne pour l'opposition de gauche, représentée par le Parti de la révolution démocratique (PRD).

Aux cris de *«Démocratie! Liberté!»*, et surtout de *«Nous voulons la vérité!»*, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont marché du Zocalo, la place de la Constitution, où se trouve le palais présidentiel, jusqu'à la place des Trois-Cultures, dans le quartier de Tlatelolco, où l'armée et la police massacrèrent, le 2 octobre 1968, plus de trois cents personnes, étudiants et habitants du quartier pour la plupart (*le Monde* du 26 septembre).

Un œillet à la main, les principaux dirigeants du mouvement étudiant de 1968 ont pris la tête de la manifestation, comme ils l'avaient déjà fait, le 24 septembre, pour commémorer un autre temps fort des événements de cette même année, la «marche du silence». Dans les deux cas, le nombre des participants a largement dépassé les objectifs des organisateurs, confirmant ainsi l'existence d'un profond malaise au sein de secteurs importants de la société mexicaine. A la différence de 1968, la police n'est intervenue que pour faciliter le passage de l'interminable cortège. Sur la place des Trois-Cultures, les ex-dirigeants du Comité national de grève ont inauguré un monument en l'honneur des victimes du massacre. Dix-huit noms seulement figurent sur la stèle. La plupart des familles, terrorisées à l'époque des événements, ont préféré garder le silence.

En présence du candidat du PRD à la présidence de la République, Cuauhtémoc Cardenas, plusieurs orateurs ont tenu un discours résolument politique. *«La répression continue : nous avons eu deux cent cinquante morts dans notre parti depuis l'arrivée au pouvoir de Carlos Salinas»*, en décembre 1988, a rappelé un député du PRD, Raul Alvarez, qui fut un des principaux dirigeants estudiantins en 1968. *«Les prochaines élections devront se réaliser sans fraude si le pouvoir veut éviter la violence»*, a-t-il averti, sous les applaudissements de la foule, qui a exigé l'ouverture des archives pour déterminer la responsabilité des dirigeants de l'époque.

Jusqu'à présent, les autorités mexicaines ont observé un silence total à propos des demandes d'accès aux archives de 1968 formulées par la Commission de la vérité, créée le 1er septembre par une vingtaine de personnalités. La seule réponse positive est venue... des Etats-Unis : la bibliothèque du département d'Etat vient d'autoriser cette commission à consulter ses archives.

BERTRAND DE LA GRANGE

PROCHE-ORIENT

Avant l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Etat juif et l'OLP

L'armée israélienne intensifie la répression contre les islamistes palestiniens

Un attentat à la voiture piégée a été commis, lundi 4 octobre, en Cisjordanie, au lendemain d'une vaste opération menée dans ce territoire et à Gaza par l'armée israélienne contre les intégristes du mouvement Hamas.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux morts, une demi-douzaine de blessés par balles, ttrente-cinq arrestations, une dizaine de maisons de Gaza détruites au lance-grenade : dix jours avant l'amorce de mise en œuvre des accords de paix signés le 13 septembre entre l'OLP et Israël, les soldats de l'Etat juif ont reçu l'ordre d'accentuer sévèrement leur pression sur les Palestiniens recherchés pour cause d'activisme armé. Après l'opération menée la semaine dernière contre les Panthères noires du Fath de Yasser Arafat (*le Monde* du 1er octobre), le week-end a été consacré à la chasse aux militants armés du Mouvement de la résistance islamique Hamas.

S'agit-il de capturer les combattants de Hamas ou de les tuer ? Soulevée à plusieurs reprises par les organisations internationales de droits de l'homme, la question se pose une nouvelle fois avec acuité depuis la publication, samedi 2 octobre, d'un document secret de l'armée, rendu public par le Fath de Gaza. Daté du 24 août, ce document, rédigé en hébreu, se présente sous la forme d'une liste de 81 noms de Palestiniens recherchés, parmi lesquels 41 appartiennent aux Faucons du Fath, 15 à Hamas, 12 au FPLP de Georges Habache, 11 au Djihad islamique et 2 sont sans affiliation connue.

Devant certains noms figure une petite croix, laquelle, selon le Fath, signifierait que les personnes en question ne doivent pas être prises vivantes. L'un des intéressés a effectivement été tué le 7 septembre dernier. Un autre, apparemment paniqué, tente de sauver sa vie en adressant une lettre ouverte – publiée par certaines agences de presse – aux autorités militaires. *«Celui qui vous écrit a une croix sur son nom»*, explique Anouar Ekdeih, membre avéré des Faucons, le groupe armé qui se réclame du Fath.

«Israël a demandé à l'OLP de renoncer aux actions militaires, poursuit cet activiste de vingt-six ans, emprisonné cinq ans, libéré à la fin de l'an passé et recherché depuis janvier pour avoir conduit plusieurs opérations meurtrières contre des colons juifs, des soldats et d'autres Palestiniens suspectés de collaboration. *Nous obéissons à notre direction et nous avons cessé toute violence.» «Mais est-ce cela la paix avec Israël? Si on nous tire dessus, il est évident que nous nous défendrons»*, conclut Ekdeih. Et il lance un appel *«à tous les Israéliens épris de paix»* et *«aux élus de la Knesset»* pour qu'ils fassent *«annuler les ordres d'exécution»*.

La crédibilité de l'OLP à l'épreuve

L'armée n'avait toujours pas réagi lundi matin à la publication de ces documents. Un porte-parole, joint par l'AFP, s'est contenté d'indiquer, sans plus de précision, que les croix faisaient référence *«aux modalités d'arrestation»* des intéressés. Sans faire explicitement allusion à cette affaire, le président de l'OLP, Yasser Arafat, a adressé, samedi, au premier ministre israélien, Itzhak Rabin, un message de protestation dont la teneur n'a pas été rendue publique. Joint à Tunis par la radio israélienne, son conseiller politique, Bassam Abou Sharif, a appelé *«le gouvernement israélien à cesser ces activités militaires qui créent une atmosphère négative pour la mise en œuvre des accords de paix»*. Ces accords, selon M. Sharif, *«stipulent l'arrêt de la violence des deux côtés, et pas seulement du nôtre»*. Le chef d'état-major de l'armée, le général Ehud Barak, soutenu par M. Rabin, avait déjà répondu vendredi soir en assurant que les soldats continueraient de traquer *«ceux qui sont directement impliqués dans des attentats graves»*.

Son collaborateur direct, le général Yom Tov Samia, chef des forces armées pour la région de Gaza, a précisé que l'attention de ses troupes serait désormais concentrée *«en priorité»* sur ceux qui sont opposés au processus de paix en cours, à savoir les militants islamistes. Ceux du Fath, qui se sont parfois affrontés violemment aux «barbus», sont carrément accusés, par certains prédicateurs locaux, de prêter la main aux opérations de police israéliennes en leur fournissant des informations. Ce n'est pour l'instant qu'une rumeur... Mais elle enfle, et l'OLP, crédibilité nationale oblige, va probablement devoir accentuer ses protestations publiques contre les rafles en cours...

La plus grande qui ait été vue depuis longtemps dans les territoires occupés a eu lieu samedi, en différents points de la bande de Gaza. Dès l'aube, l'armée a décrété le couvre-feu sur une partie de la ville de Gaza et sur les camps de réfugiés de Jabalya (62 000 habitants), Rafah (60 000), et Boureij (22 000), distants de plusieurs dizaines de kilomètres les uns des autres. Plusieurs milliers de soldats, aidés par le survol intermittent d'hélicoptères, ont d'abord été déployés tout autour de ces localités, avant d'avancer ruelle par ruelle, puis de fouiller des centaines de maisons.

L'opération a duré une dizaine d'heures et a déclenché, le lendemain, à l'appel de Hamas, une grève assez suivie et plusieurs manifestations violentes à Boureij et Jabalya, au cours desquelles sept lanceurs de pierres ont été blessés par des tirs de soldats. Samedi, une dizaine d'habitations, supposées abriter des *«terroristes recherchés»*, ont été détruites ou fortement endommagées au lance-roquette. Selon l'armée, des fusils d'assaut, des grenades, des lance-roquettes, des pistolets, des munitions ainsi que des tracts et certaines sommes d'argent auraient été saisis. Seize Palestiniens, réputés proches de Hamas., ont été arrêtés.

A Boureij, au centre du territoire, les militaires ont débusqué deux petits chefs locaux des commandos Ezzedine al Qassam, affiliés à Hamas, qui étaient cachés dans une cave depuis plusieurs semaines. Devant le refus apparent des intéressés de sortir mains en l'air, l'armée a disposé des explosifs autour du logement, puis l'a fait sauter. Moussa Sayyed, vingt et un ans, et Ahmed Salem Hazza, vingt-quatre ans, soupçonnés d'attaques contre des soldats et de plusieurs assassinats de Palestiniens réputés collaborer avec les forces d'occupation, sont morts dans l'explosion.

De style différent – l'armée ayant agi sur renseignement et après enquête du Shin Beth, le service de sécurité intérieure –, la seconde opération a eu lieu à Hébron, en Cisjordanie occupée. D'après le premier ministre, Itzhak Rabin, qui s'est rendu sur place dimanche pour *«féliciter»* ses forces de leur *«excellent travail»*, dix-neuf militants du mouvement islamique, répartis en trois cellules distinctes, ont été arrêtés. Selon l'armée, ils seraient *responsables du meurtre de trois* civils et de deux soldats israéliens, et de l'exécution d'au moins cinq Palestiniens soupçonnés de collaboration.

Quelques heures après la fin de cette opération, un attentat-suicide à la voiture piégée a eu lieu près de l'implantation de Bet El en Cisjordanie. Un Palestinien, qui a précipité son véhicule chargé d'explosif contre un autobus militaire, a été tué et treize soldats ont été légèrement blessés. Cet attentat est le troisième du genre depuis la conclusion de l'accord entre Israël et l'OLP.

PATRICE CLAUDE

□ **EGYPTE : un officier de police tué dans la région de Suez.** – Lors de heurts avec des islamistes, un officier de police a été tué et sept policiers ont été blessés par balles, samedi 2 octobre, dans la province de Suez, à une centaine de kilomètres à l'est du Caire. Cet incident, le premier du genre dans cette province, s'est produit avant le référendum prévu lundi et portant sur l'octroi d'un troisième mandat au président Hosni Moubarak.

□ **ISRAËL : décès du chef de la communauté druze.** – Cheikh Amin Tarif, chef spirituel de la communauté druze en Israël, est décédé, samedi 2 octobre, dans son village natal de Julis, dans le nord du pays. Agé de quatre-vingt-quinze ans, il était, depuis les années 50, le guide de cette communauté qui compte environ quatre-vingt-cinq mille personnes dans l'Etat juif. Israël a autorisé des Druzes libanais et syriens à se rendre aux obsèques. – *(AP.)*

AFRIQUE

SOMALIE : au cours d'une importante opération militaire de l'ONU

Cinq soldats américains ont été tués à Mogadiscio

Au moins un soldat américain aurait été pris en otage par des partisans du général Mohamed Farah Aïdid, à Mogadiscio, au lendemain d'affrontements qui ont provoqué la mort de cinq «casques bleus» des forces américaines, ont affirmé lundi 4 octobre des jeunes Somaliens travaillant pour la presse étrangère. Cette information n'avait pas encore été confirmée, lundi midi, par l'ONU. Selon un responsable de l'Alliance nationale somalienne (SNA) du général Aïdid, *il s'agirait d'un pilote d'hélicoptère, «fait prisonnier»* après que son appareil eut été abattu.

A Washington, le Pentagone a confirmé qu'au moins cinq soldats américains avaient été tués dimanche au cours d'une opération militaire lancée contre les miliciens du général Aïdid, dans le sud de Mogadiscio. Dans un communiqué, le département de la défense a ajouté que d'autres soldats américains avaient été blessés, sans donner de précision sur leur nombre ni sur les circonstances des incidents.

Le Pentagone a reconnu manquer de détails parce que l'opération se poursuivait. Il a ajouté qu'une vingtaine de partisans du général Aïdid, dont un responsable de haut rang de son clan, avaient été capturés au cours de cette opération. Le communiqué a confirmé également que deux hélicoptères américains Blackhawk avaient été abattus.

Dimanche matin, trois militaires américains avaient été blessés par l'explosion d'une mine près du nouveau port de Mogadiscio – un interprète somalien à bord de leur véhicule a été tué. Le 25 septembre, trois soldats américains avaient trouvé la mort quand leur hélicoptère avait été abattu par une roquette tirée par des hommes du général Aïdid.

Malgré les difficultés de la mission des Nations unies en Somalie, le président Bill Clinton a réaffirmé le *«soutien»* des Etats-Unis. Dans une déclaration diffusée par la Maison Blanche à Sacramento (Californie), M. Clinton a indiqué que les victimes des affrontements de dimanche *«étaient engagées dans une mission humanitaire vitale pour prévenir la répétition de morts massives, conséquence de l'anarchie et de la famine en Somalie»*.

Rappelant que la mission des Nations unies avait permis d'améliorer la situation dans la plus grande partie du pays, M. Clinton a affirmé que ces *«développements positifs ne devaient pas être perdus en raison de la volonté de quelques-uns de rejeter le processus politique pacifique et de tenter d'obtenir le pouvoir par la force»*.

De son côté, le secrétaire à la défense, Les Aspin, a rappelé la volonté des Américains de rester en Somalie, malgré les demandes de plus en plus pressantes du Congrès pour un retrait. M. Aspin, qui s'exprimait sur la chaîne CBS avant l'annonce de la mort des soldats, a expliqué que le gouvernement américain avait l'intention de retirer ses troupes quand il sera certain qu'il y a *«un minimum de sécurité»* sur le terrain pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

«Une situation extrêmement fluide»

Les forces de l'ONU ont lancé dimanche à Mogadiscio la plus importante opération militaire depuis leur arrivée en Somalie au mois de mai contre les bandes armées et les partisans du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid, en fuite depuis fin juin. Déclenchée en milieu d'après-midi, l'opération militaire se poursuivait lundi matin. Les porte-parole de l'UNOSOM ont gardé le silence le plus absolu sur les événements, se contentant de répéter que *«la situation était extrêmement fluide»*.

Selon des sources informées occidentales et des témoins somaliens, un hélicoptère Blackhawk de la Force de réaction rapide américaine aurait été abattu par les miliciens du général Aïdid. Deux autres hélicoptères auraient été touchés et forcés d'atterrir, l'un près du stade et l'autre au port. Certaines sources ont fait état de l'utilisation de missiles anti-aériens par les partisans du général Aïdid.

Les principales cibles ont été des places fortes des partisans du général Aïdid où, selon certaines rumeurs, il pourrait se cacher : le marché de Bakara, la zone du stade et la lisière entre Mogadiscio sud et nord près de la Villa Somalia. A de nombreuses reprises, des responsables de l'ONU avaient affirmé que les mouvements du général Aïdid étaient connus mais que les forces de l'UNOSOM attendaient le moment propice afin d'éviter de faire des victimes parmi la population civile.

D'autre part, un sous-officier belge a été tué par balles lors d'un accrochage près de Kismayo (sud du pays). Le sergent Frausen est le cinquième «casque bleu» belge tué en Somalie depuis dix mois. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : ouverture du procès des assassins de Chris Hani.** – Trois militants blancs d'extrême droite devaient comparaître, lundi 4 octobre, devant la Cour suprême de Johannesburg, pour l'assassinat de Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste (SACP), qui était également l'un des dirigeants du Congrès national africain (ANC), le plus populaire après Nelson Mandela. – *(AFP.)*

ASIE

PAKISTAN : avant les élections du 6 octobre

La division de sa famille embarrasse Benazir Bhutto

Alors que le résultat des élections générales du 6 octobre s'annonce serré au Pakistan, la famille Bhutto est divisée par l'entrée en lice du frère cadet de Benazir, Murtaza. Ce dernier, dans le fief familial du Sind, défie Mme Bhutto, qui espère revenir au pouvoir en succédant au premier ministre sortant, Nawaz Sharif, islamiste modéré.

KARACHI

de notre envoyé spécial

Benazir contre Murtaza, la sœur aînée contre son frère, la mère contre la fille : le torchon brûle chez les Bhutto à l'approche des élections. La célèbre famille est aujourd'hui divisée par une lutte de pouvoir autour de l'héritage du père, *l'ex-premier ministre* Zulfikar Ali Bhutto (1). La bataille n'est certes pas à fleurets mouchetés : il y a quelques jours, Benazir, se retrouvant, à Karachi, face à des centaines de supporters de son frère lors d'un meeting, s'est égosillée pour exiger leur départ immédiat, avant d'avoir ces mots pour désigner les trouble-fête, une fois le calme rétabli : *«Ce sont des terroristes»*... Nusrat, la *mère*, a, quant à elle, menacé de se suicider si son fils n'est pas élu.

Tout a commencé voici quelques semaines, lorsque Murtaza, frère cadet de Benazir, a annoncé son intention de rentrer au pays après seize ans d'exil en Afghanistan, puis en Syrie. Un retour très politique, puisque le fils d'Ali Bhutto, trete-neuf ans, entend se présenter comme candidat indépendant aux élections. L'annonce de ce mouvement inopiné a aussitôt suscité une polémique au sein du clan.

L'héritier «naturel» du «martyr»

La bégum Nusrat, mère de Benazir et «coprésidente» du Parti du peuple pakistanais (PPP), approuve l'intention de son fils. Benazir, elle, redoute l'arrivée de son frère : il peut, à terme, se révéler un concurrent embarrassant. Quant à la sœur cadette, Sanam, on dit qu'elle s'entendrait avec Murtaza et sa mère contre Benazir. En toute certitude, l'irruption de ce fils oublié met pour la première fois en lumière les divisions au sein d'une famille jusqu'alors considérée comme un clan solide, auréolée de sa longue bataille contre la dictatare militaire.

Bref, un imbroglio à mi-chemin entre «Dallas» et les intrigues de cour des Grands Moghols, mais, pourtant, très pakistanais. Dans ce pays, l'héritier mâle a des droits sur la sœur aînée. Par ailleurs, au sein du PPP, parti en principe démocratique, le leadership est réservé aux Bhutto. Conclusion : *«Il est normal que Benazir soit remplacée, à terme, par Murtaza»*, estime un ami d'enfance de ce dernier, Gulam Ali Halana.

Murtaza Bhutto a quitté le Pakistan peu après le coup d'État contre son premier ministre de père, en 1977. A la suite de la pendaison de Zulficar Ali Bhutto, en 1979, Murtaza fonde un groupe armé baptisé «Al Zulficar», avec l'intention de mener des opérations de guérilla contre le régime du général Zia U Haq. En 1981, un avion de la PIA (Pakistan Airlines) est détourné sur Kaboul par un commando se réclamant d'Al Zulficar; il demande la libération d'activistes de l'organisation détenus dans les geôles pakistanaises. Un passager est tué alors que Murtaza, déjà en exil en Afghanistan, tente de négocier avec les pirates de l'air.

Murtaza nie aujourd'hui avoir organisé le détournement. Mais le fils aîné des Bhutto doit également répondre de soixante-neuf autres accusations pour «terrorisme». En fait, durant les douze ans au pouvoir du général Zia, de nombreux attentats seront imputés, à tort ou à raison, aux membres d'Al Zulficar et à son leader, Murtaza Bhutto.

Lorsque Benazir était premier ministre (1988-1990), elle a fait invalider les accusations prononcées par une cour militaire durant la loi martiale. Mais elle n'aurait, *semble-t-il, pas suffisamment* insisté pour «blanchir» son frère, estiment les amis de ce dernier. Car, aujourd'hui, si Murtaza revient au Pakistan, il sera arrêté à l'aéroport. C'est en tout cas ce que promet le chef du gouvernement intérimaire, Moeen Qureshi. Et ce qu'affirme Benazir elle-même.

Celle-ci a, en effet, toutes les raisons d'être irritée par ce possible *retour de son frère : alors que l'ex-*premier ministre s'efforce d'élargir son électorat en donnant au PPP l'image d'une formation plus consensuelle, l'arrivée de Murtaza risque d'avaliser les critiques des adversaires de Benazir, qui accusent le Parti du peuple de liens avec des organisations terroristes. Que Murtaza ait choisi de se présenter comme candidat indépendant ne change rien à l'affaire : ici, le nom de Bhutto est associé au PPP et à l'histoire de la longue et tragique saga de ce clan de grands propriétaires terriens de la province du Sind.

La presse fait ses choux gras des dernières rumeurs : en décidant de mettre fin à son exil, Murtaza serait tombé dans le piège des «agents» de Nawaz Sharif. Le *premier ministre sortant*, qui est le principal concurrent de Benazir Bhutto, aurait ainsi de bonnes raisons pour discréditer le parti adverse.

Le retour du fils prodigue risque d'avoir une conséquence plus «politicienne» : pour les élections fédérales et provinciales du 6 octobre, Murtaza, dont le charisme n'a, pour l'instant, guère attiré au-delà du Sind, se présente dans une vingtaine de circonscriptions de cette province du Sud, fief des Bhutto. Résultat : l'électorat traditionnel du PPP risque d'être divisé, dans un pays où l'on vote souvent davantage pour un homme que pour un parti. Ce risque est d'autant plus réel que nombreux sont ceux qui, au sein du PPP semblent déçus par Benazir et seraient prêts à se rallier à Murtaza, l'héritier *«naturel»* du *«martyr»* Bhutto.

Benazir aurait en effet *«trahi»*, en se compromettant, en avril, avec son vieux rival, le président Ishaq Khan, dans le but de détrôner Nawaz Sharif, alors chef du gouvernement. Certes, en jouant ainsi de la rivalité entre ces deux hommes naguère liés contre elle, le chef du PPP a eu gain de cause. Elle a fait d'une pierre deux coups en prenant le parti des militaires – ses adversaires les plus coriaces du temps de son passage au pouvoir, Nawaz Sharif et Ishaq Khan, ont été forcés de démissionner; et l'organisation, inespérée, d'élections anticipées laisse à Benazir l'espoir d'y arracher la victoire.

Mais, pour Murtaza, ces compromissions avec les héritiers politiques des *«assassins»* de son père sont impardonnables. D'autant que Mme Bhutto a imposé un sérieux tournant libéral à son parti, jadis socialisant, sinon socialiste. Murtaza n'a-t-il pas réactivé le slogan *«Du pain, un vêtement, une maison»*, qui avait fait florès au temps de son père, politicien visionnaire et mégalomane, qui avait fini par irriter bien des Pakistanais avant d'être renversé par les militaires...

BRUNO PHILIP

(1) Ministre des affaires étrangères du maréchal Ayub Khan (dictateur de 1958 à 1969), puis fondateur du PPP (1966), Zulficar Ali Bhutto était devenu premier ministre du Pakistan après la défaite contre l'Inde, en 1971, lors de la guerre du Bangladesh. Il fut renversé par les militaires en 1977, puis condamné à mort et exécuté en 1979 par le général Zia Ul Haq.

SRI-LANKA

Important revers pour les séparatistes tamouls

Les forces sri-lankaises ont pris, vendredi 1er octobre, après quatre jours de combats acharnés, la localité de Kilali qui était utilisée par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) pour acheminer par voie maritime des hommes et du matériel vers la péninsule de Jaffna.

«La capture de Kilali constitue un revers de premier ordre pour les Tigres. Ils sont maintenant bloqués de tous côtés», a jugé un spécialiste militaire à Colombo. Le LTTE, qui se bat depuis dix ans pour la création d'un Etat indépendant dans le nord-est du Sri-Lanka, contrôle virtuellement, depuis 1989, la péninsule de Jaffna, à l'extrême nord du pays. Mais celle-ci est reliée à la terre par une mince bande de terre tenue par les forces gouvernementales. La chute de Kilali ferme le dernier accès reliant les séparatistes tamouls au reste du pays et ils se trouvent complètement assiégés dans la péninsule. – *(AFP.)*



L'examen du projet de loi sur l'emploi à l'Assemblée nationale

Le texte de Michel Giraud a été à peine modifié par les députés

Les députés ont achevé, dans la nuit de dimanche 3 au lundi 4 octobre, l'examen en première lecture du projet de loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, présenté par Michel Giraud, ministre du travail. Le texte du gouvernement, qui sera soumis au vote des députés, selon la nouvelle procédure, au cours de la séance du 5 octobre, n'a été que très légèrement modifié. Après avoir assoupli la législation sur le travail du dimanche, samedi 2 octobre, les députés ont ajouté au texte une disposition prévoyant le versement d'une allocation différentielle à un chômeur qui accepterait un travail moins rémunéré que son allocation-chômage.

La détermination du ministre l'a emporté sur celle des députés. Le projet de loi sur l'emploi, qui croulait sous le poids des critiques de l'UDF et du RPR, a plutôt bien résisté aux longues heures de discussion, à l'improvisation du gouvernement, contraint sur de nombreux points d'amender lui-même son projet, et aux nombreuses suspensions de séance accordées par un Philippe Séguin magistral et compassé. Après la retraite en rase campagne opérée par quelques audacieux, le 2 octobre, à propos de la semaine de trente-deux heures (*le Monde* daté 3-4 octobre) – contre laquelle Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, s'est élevé encore dimanche sur France 3, – la dernière journée de débat a été l'illustration, un peu dérisoire, de cette impuissance parlementaire.

Le vote de l'article créant les contrats d'insertion, en remplacement des actuels contrats d'orientation et d'adaptation, en a été un bel exemple. Les députés ont tout d'abord adopté, par 32 voix contre 29, contre l'avis du ministre, une disposition votée à l'unanimité par la commission des affaires culturelles familiales et sociales rendant obligatoire un temps de formation au moins égal à 10 % de la durée totale du contrat. Cette petite victoire n'a été que de courte durée, puisqu'une seconde délibération, demandée par le gouvernement à la fin de l'examen des articles, a permis, par 22 voix contre 19, de revenir sur ce caractère obligatoire, alors que la durée passait de *10 % à 15 %*.

M. Millon devra attendre

Des deux grandes familles de la majorité, l'UDF sans doute été la grande perdante des débats, comme en ont témoigné son échec sur la fusion de l'UNEDIC et de l'ANPE et le nouvel insuccès du président du groupe, Charles Millon, à propos d'un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : *la* formation professionnelle. M. Millon, qui avait déjà accepté au cours de la session de printemps que le sujet fût repoussé à l'examen du plan quinquennal, était revenu à la charge, au chapitre de la budgétisation des allocations familiales, en proposant que les allégements dont vont bénéficier les entreprises soient utilisés à des fins de formation, dans la logique d'une *« économie de la valeur ajoutée et de la technicité »*, contre celle d'une économie de la *« main-d'œuvre »*. Le gouvernement avait laissé espérer un compromis en repoussant à la fin de la discussion le vote de l'article. En pure perte : M. Giraud n'a pas cédé, et M. Millon devra attendre la prochaine session de printemps pour voir ce sujet enfin abordé.

Si la majorité a dû avouer, trop souvent, son impuissance, c'est aussi et surtout parce qu'elle a trop souvent donné à l'opposition, qui n'en demandait pas tant, l'image de sa division. Le vote de la disposition prévoyant le versement d'une allocation différentielle à un chômeur acceptant un travail moins bien rémunéré que l'allocation-chômage l'a illustré d'une manière caricaturale.

Défendu par Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), qui venait de s'opposer point par point à l'argumentaire développé par M. Millon à propos de la budgétisation des allocations familiales, l'amendement a suscité aussitôt la protestation du président du groupe UDF, qui s'est inquiété de cette disposition risquant, selon lui, de tirer les salaires vers le bas et de *« paupériser le marché du travail »*. A l'instant du vote de la disposition, acceptée par M. Giraud, qui a avoué *« ne pas pouvoir émettre d'avis défavorable »*, le RPR et l'UDF se sont une nouvelle fois divisés, Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) rejoignant M. Millon, alors que Marie-Thérèse Boisseau (app. UDF, Ille-et-Vilaine) votait avec la majorité du groupe RPR.

L'étape de l'Assemblée nationale a donc été franchie sans trop d'encombres par M. Giraud, qui doit être ravi de ne devoir y revenir qu'après l'accord d'une future commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, le texte étant examiné selon la procédure d'urgence.

GILLES PARIS

Les derniers articles adoptés

Les députés ont adopté, samedi 2 et dimanche 3 octobre, les derniers articles du projet de loi quinquennale sur l'emploi, parmi lesquels :

– l'article 1, sur la budgétisation des allocations familiales, qui a été augmenté d'une disposition prévoyant, *« dans la perspective de l'élaboration d'un projet de loi visant à l'institution d'une filière de formation en alternance »*, que le gouvernement fasse connaître au Parlement, avant le 31 mars 1994, les dispositions relatives au financement de cette filière ; les députés ont adopté, aussi, une disposition créant une indemnité versée au chômeur acceptant un emploi dont la rémunération est inférieure au montant des indemnités perçues au titre de l'assurance-chômage et d'un montant égal à la différence entre l'allocation et le salaire ; les conditions d'application et de durée de cette disposition doivent être fixées par *« les employeurs, les organisations d'employeurs et les organisations de salariés »* ;

– l'article 29, qui assouplit la législation sur le travail du dimanche : il *ouvre la possibilité aux préfets* d'octroyer une dérogation au principe du repos dominical collectif des salariés, à des établissements de vente qui mettent à la disposition du public des biens et services destinés à faciliter son accueil ou ses activités de loisir d'ordres sportif, récréatif ou culturel, situés dans les communes thermales ou touristiques ou dans des zones touristiques d'affluence exceptionnelle ; Jacques Dominati (UDF, Paris) et Gilbert Gantier (UDF, Paris) ont fait adopter un amendement étendant le champ d'application de cette dérogation aux « zones d'animation culturelle permanente » ;

– l'article 33, qui donne compétence à la région pour organiser les actions de formation professionnelle continue des jeunes de moins de vingt-six ans qui débouchent sur une qualification ; une période transitoire de cinq ans est prévue pour transférer aux régions les autres dispositifs de formation (retour à l'emploi, lutte contre l'exclusion professionnelle, etc.) qui s'adressent à des publics en grande difficulté ;

– l'article 34, prévoyant que la région a, désormais, la maîtrise du développement des filières de formation professionnelle et devra élaborer un schéma prévisionnel assurant, à moyen terme, la cohérence de l'ensemble (formations des lycées professionnels, contrats de qualification, apprentissage, etc.), en concertation avec l'État, les collectivités *et les* branches professionnelles ; un amendement, déposé par Mme Catala et adopté, prévoit la création d'un comité national chargé d'évaluer les politiques régionales d'apprentissage et de formation continue ;

– l'article 36, qui institue, dans le cadre des plans régionaux (*le Monde* du 30 septembre), la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), disparues depuis deux ans ; cette mesure, qui recrée un palier *d'orientation en fin de cinquième, ne* devait être qu'une possibilité ; l'adoption d'un amendement déposé par Mme Catala la généralise ;

– l'article 38, rendant possible la création de sections d'apprentissage dans les lycées professionnels publics ou privés sous contrat ; cette disposition devra s'inscrire dans le cadre des plans régionaux de formation professionnelle ;

– l'article 40, qui crée le contrat d'insertion pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, pouvant bénéficier d'une formation au moins égale à 15 % de la durée du contrat ; ce contrat est ouvert, également, aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, qui peuvent réaliser, sous la direction d'un tuteur, *« un projet professionnel »* tenant lieu de formation.

Le gouvernement se prépare à un énorme travail réglementaire

Une fois le projet de loi quinquennale sur l'emploi adopté par le Parlement – le Sénat doit l'examiner, puis il passera en commission mixte paritaire des Assemblées, – il restera un énorme travail à accomplir pour le gouvernement. Selon ses propres décomptes, le ministère du travail devra préparer vingt-huit décrets, cinq arrêtés, trente circulaires et, encore, prévoir les multiples « saisines » des partenaires sociaux.

Habituelle, cette suite donnée aux débats parlementaires est rendue d'autant plus nécessaire que le texte demande à être précisé sur de nombreux points et que tout dépendra du contenu réglementaire qui sera donné, au-delà des intentions manifestées par certains articles. En l'état, trop d'interrogations demeurent, qui se doublent d'une perplexité quant aux effets pervers que pourrait produire telle ou telle mesure.

Il en est ainsi pour l'allocation différentielle, versée par l'UNEDIC, qui viendrait compléter le revenu perçu par un chômeur qui accepterait de reprendre un emploi avec un salaire d'un montant inférieur à celui de ses indemnités. Non seulement une telle disposition suppose un accord des partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, mais encore faut-il que sa durée d'application soit fixée. De même, il faudra sûrement établir des limites, afin d'éviter que des employeurs ne profitent de l'aubaine pour abaisser le niveau de rémunération d'un poste donné, et donc en fassent supporter la charge par la collectivité.

C'est aussi avec beaucoup de prudence que Michel Giraud a fini par accepter l'extension aux jeunes diplômés du contrat d'insertion professionnelle, inspirée à l'origine par une revendication de la CGC, inquiète de l'augmentation du chômage parmi cette catégorie de futurs cadres.

« Discrimination positive »

Et, de fait, on peut comprendre la réserve du ministre du travail... Par ce biais, il deviendrait possible de rémunérer les jeunes diplômés à des tarifs extrêmement bas (85 % du SMIC) et on peut même imaginer, dans cette période de décrue pour les embauches, que conseil soit donné aux jeunes diplômés de s'inscrire un temps à l'ANPE, pour pouvoir bénéficier ensuite des exonérations de charges prévues.

Au travers de cette formule, surtout, il existe un risque de voir remise en cause la pratique d'une « discrimination positive », qui était conçue pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus en difficulté. Dès lors que le traitement des jeunes diplômés est aligné sur le leur, ils ne bénéficient plus d'aucun avantage et les employeurs ne sont plus incités à les recruter, de préférence.

Pareillement, il faudra « cadrer » les dérogations accordées pour le travail du dimanche, sensiblement élargies. Appelés à se prononcer sur chaque cas, les maires des communes concernées ne tarderont pas à découvrir qu'un cadeau empoisonné leur a été offert, quand il leur faudra arbitrer entre des les intérêts contradictoires des petits commerçants et des grandes enseignes. Tout le volet consacré à la formation professionnelle continue, qui faisait l'objet d'une attention particulière de la part de l'UDF, devra, lui aussi, être soigneusement délimité. Dans son ensemble, le patronat continue de veiller et, préoccupé par l'entrée en apprentissage dès l'âge de quatorze ans, le milieu enseignant reste aux aguets.

Tout cela explique également que, tentés par des aménagements le plus souvent contradictoires révélant les désaccords internes de la majorité, les députés se soient assez peu écartés du projet de loi initial, ainsi reconnu comme le plus petit dénominateur commun.

ALAIN LEBAUBE

Les dispositions sur l'apprentissage remettent en question le collège unique

La grande ambition du collège unique – collège « pour tous » – aurait-elle vécu ? Votée au détour du projet de loi sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) à l'issue de la classe de cinquième, que l'éducation nationale avait définitivement fermées voici deux ans, marque un singulier retour en arrière et brise net plusieurs décennies d'effort à vouloir « tirer vers le haut » la formation des jeunes. Dans le même temps, quoi qu'en dise le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, elle anticipe, de façon déterminante, sur la réflexion globale et sereine qu'il voulait mener d'ici au printemps prochain sur l'avenir du collège.

Sur la méthode déjà, les enseignants, les organisations professionnelles et les associations de parents d'élèves, qui sont invités à participer au débat sur le « maillon faible » du système éducatif, apprécieront, mais, sur le fond surtout, la recréation de fait d'un palier d'orientation en fin de cinquième pose plus de questions qu'elle n'en résout.

Selon le ministre de l'éducation nationale, la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage, décidée dans le cadre des nouveaux plans de formation professionnelle élaborés par les régions, ne devait être initialement qu'une *« faculté »* laissée aux régions, une voie parmi d'autres pour mener à l'apprentissage. Une sorte de *« droit à l'expérimentation »*, expliquait-on en coulisses, pour que les élèves puissent se frotter quelques mois au monde du travail, avant éventuellement de revenir au sein du collège. En somme, les précautions devaient être prises, comme l'avait dit le ministre lors de sa conférence de presse de rentrée, le 6 septembre, pour que ces classes *« ne deviennent pas des classes réservées aux élèves en grande difficulté scolaire »*.

Ghettos en puissance

Or un amendement, contre l'avis même de François Bayrou manifestement débordé, a généralisé ces réouvertures que les régions sont désormais tenues de créer. Et c'est bien, à l'évidence, pour les classes préparatoires à l'apprentissage ancienne formule que les députés de la majorité se sont ainsi prononcés, ne s'embarrassant pas des *« précautions »* du ministre.

Ghettos en puissance, ces filières, de triste mémoire, ont montré jadis combien elles consacrent finalement l'échec plus qu'elles ne le combattent, combien également elles ne font qu'aggraver, dans l'esprit des familles, l'image de marque de l'enseignement technique et professionnel en l'assimilant étroitement à la notion d'échec. Voir resurgir ces classes, qui étaient devenues de véritables « culs-de-sac » dans les collèges, dans le cadre d'un projet de loi censé développer la formation professionnelle apparaît donc pour le moins paradoxal.

La loi d'orientation sur l'éducation de 1989 s'était donné pour objectif d'amener 100 % de jeunes à une qualification, en leur proposant une formation générale aussi solide que possible. Et, à cette fin, le service public d'enseignement, surmontant ses tabous, s'était fixé pour tâche de développer en son sein l'alternance école-entreprise, en mettant cependant l'accent sur la formation générale (et avec un certains succès, comme en témoigne la très bonne insertion des bacheliers professionnels). En marquant ostensiblement leurs pré*férence pour l'apprentissage, qu'ils* souhaitent ériger en modèle pédagogique, y compris au sein des établissements scolaires, les députés de la majorité se fixent, il est vrai, le même objectif quantitatif, mais au prix de quelle formation générale et de quelle pédagogie ?

JEAN-MICHEL DUMAY

Une élection cantonale partielle

La majorité l'emporte sur l'extrême droite à Marseille

BOUCHES-DU-RHONE : canton de Marseille-2 (2e tour).

I., 22 435 ; V., 4 333 ; A., 80,68 % ; E., 4 179.

Renaud Muselier, RPR, 3 053 (73,05 %), *ELU*.

Jean-Philippe Motte, FN, 1 126 (26,94 %).

[Dimanche 3 octobre, Renaud Muselier a retrouvé son siège, enlevé à Jean Roussel (Front national) lors du renouvellement général de mars 1992. Le scrutin avait été annulé par le Conseil d'Etat. L'élection du président de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône était attendue. Arrivé largement en tête au premier tour, mais n'ayant pas atteint 25 % des inscrits, M. Muselier était soutenu par le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), mais aussi par Robert Vigouroux (maj. p.), sénateur et maire de Marseille.

26 septembre 1993 : I., 22 435 ; V., 3 849 ; A., 82,84 % ; E., 3 795 ; Renaud Muselier, 2 043 (53,83 %) ; Jean-Philippe Motte, 952 (25,08 %) ; Georges Gross, PS, 321 (8,45 %) ; Roland Carrière, PC, 290 (7,64 %) ; Catherine Lange, GE, 103 (2,71 %), Michel Ben Haim, div. d., 40 (1,05 %) ; Catherine Jacoby, div. d., 28 (0,73 %) ; Régis Botella, div. d., 18 (0,47 %).

29 mars 1992 : I., 22 608 ; V., 13 621 ; A., 39,75 % ; E., 13 285 ; Renaud Muselier, 4 979 (37,47 %) ; Jean Roussel, c. s., FN, 4 023 (30,28 %) ; Pauline Bauzo, PS, 1 947 (14,65 %) ; Jany Melloul, Verts, 1 264 (9,51 %) ; Danielle Bleitrach, PC, 1 072 (8,06 %).]

POLITIQUE

Le PS à la recherche de son « identité »

Les militants se prononcent pour la réduction du temps de travail sans diminution de salaire

ORLÉANS

de notre correspondant

Placée entre les «états généraux» et le prochain congrès, la conférence nationale du Parti socialiste sur les entreprises, réunie à Orléans samedi 2 et dimanche 3 octobre, a permis à nombre de militants de la «base» d'exprimer leurs états d'âme. Lionel Jospin a eu beau affirmer la nécessité pour le PS de se *«réidentifier»* à gauche, l'ancien premier secrétaire n'en a pas moins été chahuté. Le PS compte, aujourd'hui, quelque trois cents sections d'entreprises; elles étaient près de mille cinq cents en 1981. Il ne peut retrouver son «identité de gauche», a-t-il été dit, en arrêtant son action ou le recrutement de ses militants *«à la porte des entreprises»*, ni en se contentant d'être une *«machine électorale»*. Il lui faut, au contraire, s'enraciner *«au cœur du monde de la production»*.

Réduction de la durée du travail sans toucher aux salaires : c'est le mot d'ordre qu'ont exigé les militants au cours des débats, après avoir pris connaissance de l'épisode de l'amendement Chamard à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 3-4 octobre). Les députés socialistes se sont vu reprocher de l'avoir voté. Certains participants se sont élevés, aussi, contre *«le silence du PS sur la retraite à soixante ans»*, ou bien ont regretté que l'autorisation administrative de licenciement n'ait pas été rétablie en 1988. Lionel Jospin s'est dit favorable, *«sous des formes à définir»*, à la remise en place de cette autorisation préalable.

Michel Rocard, venu prendre la parole au terme de la première journée, a fait un bilan très critique de *«la politique de gribouille»* d'Edouard Balladur. Parlant du plan-emploi du gouvernement, le président de la direction nationale du PS a affirmé : *«On est bien loin de la loi de société et du projet d'espérance annoncé. Dogme du coût du travail, remise en cause de droits sociaux, impasse sur la réduction du temps de travail, il n'y a là rien qui puisse éclairer l'avenir.»*

RÉGIS GUYOTAT

Le retour des «ex»

par Daniel Carton

A moins de trois semaines, désormais, du congrès du PS, l'entreprise de redressement et de ressaisissement moral de Michel Rocard rencontre trois sortes de difficultés. C'est, d'abord, le retour d'automne de tous les «ex», ex-responsables du parti, ex-ministres, ex-secrétaires d'Etat, qui, tous avec leurs bonnes raisons, prétendent apporter leur pierre à la reconstruction de la grande maison.

Les «dinosaures», qui ne veulent pas mourir, les Jean Poperen, Louis Mermaz ou Roland Dumas, brandissent motions et amendements comme autant de bouées de secours. Ceux de la «génération Mitterrand», qui ont goûté trop furtivement au pouvoir pour accepter réellement de s'en éloigner, ont choisi, faute de mandats, de profiter de leur petite place au soleil réchauffant des médias et de labourer en tous sens le pré du parisianisme. Il y avait déjà le jeu des dames Aubry et Guigou. Il y a, depuis dimanche, le retour du «joker» Kouchner. L'ancien ministre de la santé n'a pas sa carte au PS; son certificat d'honneur de mitterrandisme lui suffit. Il entend s'investir pleinement, a-t-il fait savoir, dans quelques actions humanitaires pour le sauvetage de la gauche française. Le voici candidat virtuel pour les prochaines élections européennes, menaçant de sa tête de liste à moins que, au bout du compte, Michel Rocard ne daigne lui faire les yeux doux.

Dans la situation du PS aujourd'hui, tous, évidemment, pourraient être utiles, si chacun, comme les y a invités opportunément, dimanche, Henri Emmanuelli, admettait de *«s'oublier un peu»*, de retrouver des idées avant de se refaire une image. Les anciens pourraient mettre en commun leur expérience, les plus jeunes associer leur dynamisme, mais, visiblement, n'est pas Lionel Jospin qui veut. S'ils voulaient désespérer définitivement leurs militants, les uns et les autres ne s'y prendraient pas autrement.

Le cas Fabius

Il y a, aussi, le «cas» Fabius, posé depuis sa remise à flot de Cap-d'Agde de la mi-septembre. L'ancien premier ministre n'a fait que confirmer, depuis lors, sa farouche volonté de retrouver les premiers rôles. Cette stratégie semble passer, aujourd'hui, par une sorte de «bunkérisation» du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, où ses amis sont majoritaires et d'où, surtout, Michel Rocard et Lionel Jospin sont absents. Cette emprise des fabiusiens ne peut que poser des problèmes, à terme, à la direction du parti, comme on vient de le voir dans le débat sur le plan-emploi. Téléguidés par Laurent Fabius, les parlementaires socialistes présents ont entretenu la confusion au sujet de l'amendement Chamard sur la réduction de la semaine de travail à quatre jours, qu'ils ont soutenu. Les militants socialistes du secteur entreprises, réunis le lendemain à Orléans ont réagi violemment. Dimanche, Henri Emmanuelli a expliqué qu'il ne *«comprend pas»* ce vote. Si Michel Rocard et Laurent Fabius persistent à ne pas vouloir se parler, ce groupe socialiste, qui n'est déjà pas nombreux, va finir par se ridiculiser.

Dans l'immédiat, enfin, il est évident que le PS va devoir se mettre au clair sur l'Europe. Tous les socialistes sont-ils, aujourd'hui, des fédéralistes acharnés? Cela reste à démontrer. Surtout, en présentant, lundi, dans *Libération*, son projet de *«nouvelle donne européenne»*, Michel Rocard se démarque radicalement des thèses de Jacques Delors. Le premier considère qu'il existe, à présent, une ligne de démarcation infranchissable entre *«l'Europe du libéralisme de droite»* et *«une Europe, modèle de développement social qui est de gauche»* et se reproche d'avoir pu céder, sur ce sujet, *«à une collusion avec les forces du centre et de droite»*. Le second demandait encore, fin août, que tous les partisans d'une *«Europe politique et fédérale»* se mobilisent, par-delà tous les clivages. C'est le «positionnement» du PS qui est en cause, question d'une plus ample importance pour l'avenir, on en conviendra, que les petites humeurs des uns et des autres.

Jack Lang met Edouard Balladur au défi de «sortir des sentiers battus»

Tout en constatant qu' «il y a un phénomène original Balladur, homme d'Etat sans conteste», Jack Lang, invité de l'émission de TF 1 «7 sur 7», dimanche 3 octobre, a reproché au premier ministre sa manière de gouverner, qu'il a qualifiée de *«musique douce, sorte de nouvelle thérapeutique de la déprime collective, sorte de calinothérapie par massage verbal»*. L'ancien ministre socialiste a ajouté : *«Le premier ministre est trop intelligent pour imaginer que cet endormissement soit durable. Il n'est pas possible que les Français soient silencieux alors que les impôts, le chômage montent.»* S'adressant à Edouard Balladur, qui a *«tous les atouts en main, une majorité importante, un appui populaire»*, M. Lang a lancé : *«Foncez! Allez plus loin! Osez bousculer les tabous! Sortez des sentiers battus!»*

M. Lang a assuré que, si Michel Rocard est candidat à l'élection présidentielle, *«chacun d'entre nous sera derrière lui»*, mais il n'a pas démenti que, dans le cas contraire, il pourrait être, lui-même, candidat. Comme on lui demandait s'il accepterait de conduire la liste du PS aux élections européennes, le député de Loir-et-Cher a répondu : *«Les bons candidats ne manquent pas. Si je peux être utile, je serai présent.»* Quant à l'annonce par Bernard Kouchner qu'il mènera lui-même une liste en juin prochain, M. Lang a déclaré que, *«le moment venu, il sera sage que les uns et les autres puissent discuter (...) pour que ceux qui partagent le même idéal puissent proposer aux Français une liste unique»*.

□ **L'auteur du «Journal apocryphe d'un président» est un proche de M. Chevènement.** – L'auteur de *J'allais vous dire... Journal apocryphe d'un président* (éditions J.-C. Lattès), qui se présente comme les Mémoires du président de la République (*le Monde* du 15 septembre), a révélé son identité, dimanche 3 octobre, lors de l'émission de Jean-Pierre Elkabbach, «Repères», sur France 3. Il s'agit de Philippe Barret, qui fut membre du cabinet de Jean-Pierre Chevènement dans les différents postes ministériels occupés par celui-ci. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Barret avait publié un livre de prospective, *Scénarios pour la France de l'an 2000*, chez Grasset, en 1978, et un roman sur les secrets du pouvoir, *Vie et mort d'un bureaucrate ordinaire*, aux PUF, en 1984.

Michel Rocard veut distinguer l'Europe «de gauche» et l'Europe «de droite»

Dans un entretien publié par *Libération*, lundi 4 octobre, Michel Rocard appelle à une *«nouvelle donne européenne»* pour redresser la courbe de l'emploi. *«Nous avons dans nos pays d'Europe*, explique-t-il, *des besoins insatisfaits gigantesques. Il nous faut, pour préparer notre avenir, des infrastructures modernes, routières, ferroviaires, hertziennes, informatiques. C'est un premier chantier énorme. Il nous faut, également, dépolluer et, aussi, changer les processus de production pour les rendre non polluants, inventer la voiture propre. Il nous faut, encore, reconstruire de vraies villes, développer des services interpersonnels. Il faut, enfin, aider à construire l'Europe de l'Est, pour constituer un immense marché continental.»*

Selon M. Rocard, *«l'Europe peut financer des grands travaux, qui soient à la fois créateurs d'emplois, facteurs de relance et d'investissements d'avenir»*. Plaidant pour *«cette nouvelle donne européenne»*, le président de la direction nationale du PS estime que *«pour la financer, la Communauté a les moyens d'émettre un vaste emprunt»*, qu'il évalue à *«50 milliards d'écus, soit 320-350 milliards de francs, moins de 1 % du produit communautaire»*. Le président de la direction nationale du PS ne croit pas, cependant, ce projet réalisable avec les partenaires actuels de la France dans la Communauté européenne. *«Dans deux ans*, dit-il, *tous les grands pays d'Europe peuvent être dirigés par des sociaux-démocrates, et c'est la condition.»*

M. Rocard reconnaît que les socialistes ont *«trop accepté une collusion avec les forces du centre et de droite, dont* [ils] *n'ont pas mesuré le prix»*. *«Il y a*, explique-t-il, *une Europe du libéralisme, qui est de droite, et une Europe, modèle de développement, qui est de gauche* (...). *Il faut, aujourd'hui, redresser la barre. Nous devons nous battre contre l'absence de vision sociale de la pensée libérale et redéfinir une responsabilité des collectivités publiques dans le champ social.»*

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Henri Emmanuelli plaide pour la redistribution sociale

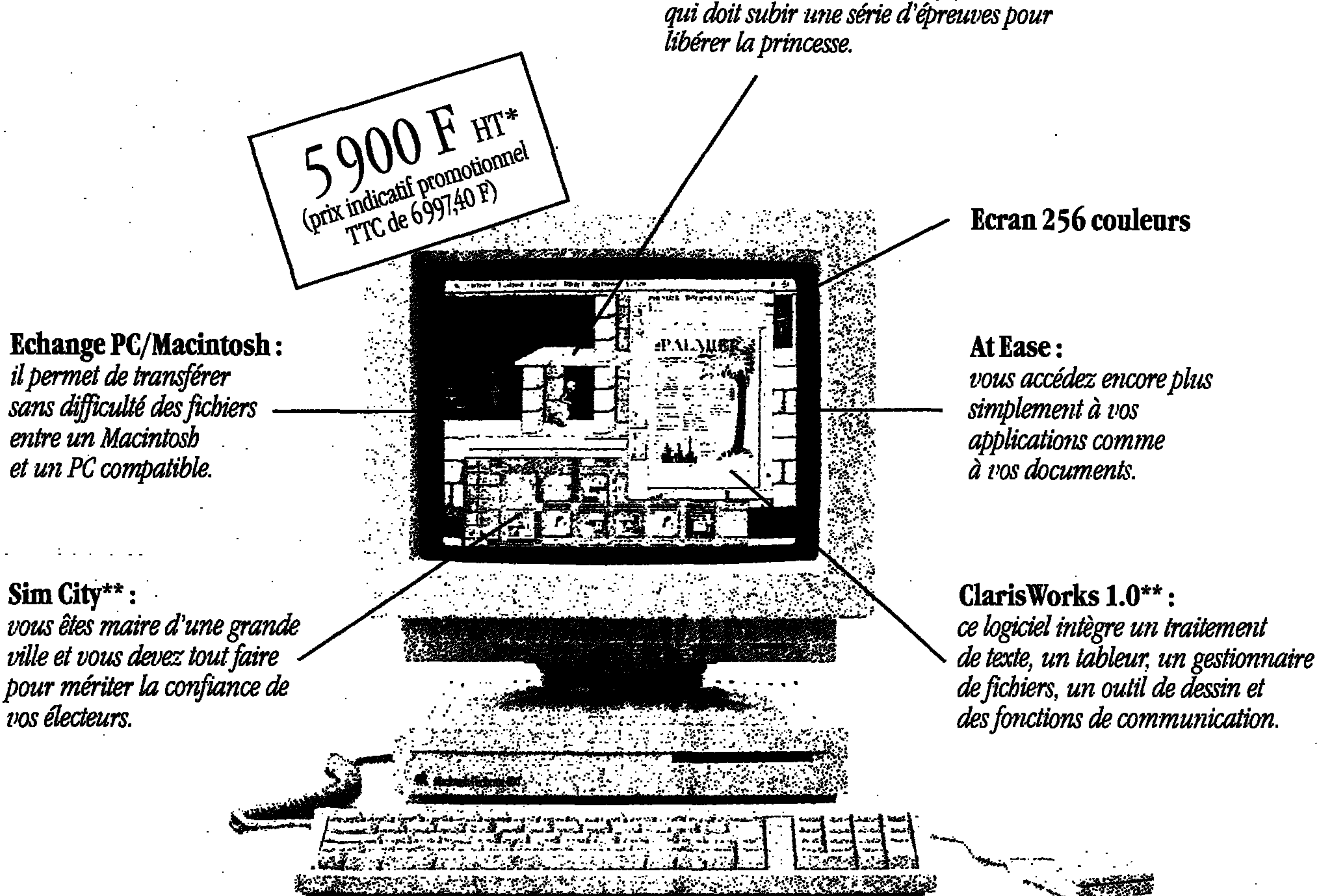
Invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 3 octobre, Henri Emmanuelli s'est démarqué de l'attitude de ses collègues députés socialistes, en affirmant qu'il *«ne comprend pas»* qu'ils aient voté l'amendement Chamard proposant la semaine de travail de quatre jours. *«Je n'ai pas changé d'avis depuis le mois de janvier*, a-t-il expliqué. *J'avais dit, à l'époque, que j'étais pour la réduction du temps de travail à trente-cinq heures par semaine, sans réduction de salaire, sur une période de cinq années.»*

Qualifiant le projet du gouvernement sur l'emploi de *«texte le plus rétrograde depuis 1935»*, le député des Landes estime qu'Edouard Balladur *«est en train d'organiser la déflation salariale en prenant pour prétexte la réduction du temps de travail»*. *«Dans l'esprit de M. Balladur*, a-t-il affirmé, *seuls les salariés doivent trinquer.* (...) *Je suggère aux socialistes de ne plus employer le mot de «partage» en parlant du travail, car il est porteur de trop d'ambiguïtés. Je crois que l'on ne sortira pas de la mécanique infernale du chômage si l'on ne décide pas de redistribuer une part de la richesse produite* (...). *Pour ma part, je considère que ce ne sont pas seulement les salariés qui doivent payer; ce doit être l'ensemble des Français, en fonction de leurs revenus. Si les socialistes ont une responsabilité, je dirai, même, une culpabilité, c'est d'avoir déserté pendant un certain nombre d'années le terrain de la redistribution.»*

L'ancien président de l'Assemblée nationale a aussi condamné l'ouverture des magasins le dimanche, y voyant *«une affaire de bourgeois, petits ou grands»*. *«On est en train de revenir sur une grande conquête sociale*, a-t-il déclaré. *Je suis très triste de voir le président de Virgin l'emporter sur deux tiers de siècle de progrès social. C'est vous dire l'ampleur du désastre.»* *«Si le parti socialiste n'est pas là pour défendre les salariés, personne ne le fera»*, a affirmé M. Emmanuelli.

Ceci n'est plus une offre promotionnelle, c'est un arbre de Noël.





Comme les fêtes de Noël nous paraissaient bien trop lointaines, nous avons décidé de les faire débuter dès la rentrée.

Nous vous proposons un Macintosh Performa 400 4/40*** muni d'un écran 256 couleurs pour toute la famille, deux jeux - Sim City et Prince of Persia - pour les enfants comme pour les grands.

Sont aussi inclus les logiciels ClarisWorks 1.0, Echange PC/Macintosh et At Ease*** qui permettront à Monsieur comme à Madame de gérer les affaires familiales (courrier, budget, etc…) et aussi de poursuivre le travail commencé au bureau. Tout cela pour seulement 5 900 F HT*. Cette offre promotionnelle expire le 23 décembre 1993. Pour connaître l'adresse du revendeur agréé Apple le plus proche de chez vous, tapez 3615 Apple.

Apple

CLM/BBDO

*Soit un prix indicatif promotionnel TTC de 6 997,40 F, soit 17% de réduction par rapport au total des prix indicatifs hors promotion au 23 août 1993 des deux produits concernés. Ce prix indicatif promotionnel, de même que les prix indicatifs hors promotion, sont modifiables sans préavis. Apple rappelle que tous ses revendeurs sont indépendants et restent totalement libres de leur politique tarifaire et notamment des prix de vente qu'ils pratiquent. Opération promotionnelle chez les revendeurs agréés Apple participant à l'opération dans la limite des stocks disponibles. **Ce produit est une version simplifiée qui ne comprend pas les supports magnétiques et les manuels d'origine. ***Ce Macintosh Performa 400 4/40 inclut un ensemble de logiciels comprenant : Visite Guidée, ClarisWorks 1.0**, Lanceur, At Ease, Echange PC/Macintosh, QuickTime, Hypercard Player, Sauvegarde Restauration, ainsi que deux jeux : Prince of Persia**, un produit édité par Broderbund, et Sim City**, un produit édité par Maxis. Ces produits ne comprennent pas les supports magnétiques. Apple, le logo Apple, At Ease, Echange PC/Macintosh, QuickTime, et Macintosh Performa sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. ClarisWorks est une marque déposée de Claris Corporation. Prince of Persia est une marque déposée de Broderbund Software, Inc. © 1989 - 1992 Jordan MECHNER. Tous droits réservés. La propriété du logiciel Sim City est copyright 1989 de Maxis et de Will Wright.

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Les épidémies menacent les 130 000 survivants du tremblement de terre dans le Maharashtra

L'aide internationale afflue en Inde

Les équipes de secours avaient renoncé, dimanche 3 octobre, à retrouver d'autres survivants dans les villages détruits par le séisme qui a ravagé, jeudi 30 septembre, l'Etat du Maharashtra. Alors que les sauveteurs s'acharnent, sous une pluie diluvienne, à dégager les corps des victimes, les autorités craignent maintenant que des épidémies n'éclatent parmi les 130 000 sans-abri.

L'ampleur de la catastrophe a amené l'Inde à accepter l'aide internationale, rompant ainsi avec une tradition bien établie depuis l'indépendance du pays, en 1947. A Bombay, capitale du Maharashtra, deux avions affrétés par l'UNICEF ont apporté, dimanche 3 octobre, des kits médicaux et de la nourriture. Un véritable pont aérien organisé par de nombreux pays, dont les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Pakistan, Israël et le Japon, commençait à se mettre en place.

Quarante tonnes de secours envoyées par la Grande-Bretagne, comprenant notamment des tentes et du matériel destiné à la purification de l'eau, étaient attendues dans la soirée, de même qu'un énorme avion Galaxy américain de l'US Air-Force. Un envoyé spécial du président Bill Clinton, l'ambassadeur auprès du Vatican Raymond Flynn, devait se rendre sur les lieux.

Le gouvernement indien a annoncé qu'il n'acceptait que l'aide matérielle, et refusait l'envoi de sauveteurs étrangers, estimant disposer d'un nombre suffisant de volontaires. Une équipe de Médecins sans frontières et une trentaine de secouristes et médecins français seraient cependant arrivés sur place, si l'on en croit des communiqués publiés à Paris. La Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et le Secours populaire français ont lancé des appels à la solidarité.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les opérations de sauvetage ont été retardées samedi 2 et dimanche 3 octobre dans les zones sinistrées de l'Etat du Maharashtra par le tremblement de terre du 30 septembre, en raison des conditions climatiques et de la confusion provoquée par l'arrivée depuis les campagnes environnantes de foules immenses.

Certains venaient dans l'espoir de retrouver des parents, mais l'intention de beaucoup d'autres confinait au « tourisme morbide ». En camions, à moto ou à pied, des milliers de ces villageois ont provoqué d'immenses embouteillages, gêné les secours et souvent créé un indescriptible chaos. L'armée et la police ont été contraintes de bloquer les issues menant aux districts de Latour et d'Osmanabad, les deux zones les plus touchées.

Le bilan du séisme dans l'ouest de l'Inde pourrait désormais dépasser les trente mille morts et les vingt-cinq mille blessés (1). Les pluies violentes et le manque de combustibles ont également empêché les sauveteurs de continuer les crémations des milliers de corps qui continuent à être retrouvés sous les débris.

Polémiques et controverse

La presse indienne s'est fait l'écho, dimanche, d'une polémique provoquée par le parti d'opposition BJP, la grande formation nationaliste hindoue, qui reproche au gouvernement de s'être montré incapable de prendre des mesures préventives : un responsable local a ainsi déclaré au leader du BJP, Lal Krishna Advani, que *« 1 500 secousses de degrés divers ont été ressenties dans la région depuis septembre 1992 »*.

Le maire de Khillari, la plus grande bourgade à avoir été détruite, aurait en outre écrit l'année dernière au speaker de l'Assemblée nationale pour l'alerter. Selon lui, les populations auraient pu être évacuées à temps. Les journaux abondent de lettres de villageois se plaignant de *« l'indifférence »* des pouvoirs publics.

Cette accusation à la coloration politique évidente témoigne de la volonté des leaders de l'opposition d'utiliser le drame contre le premier ministre, Narasimha Rao. On voit, en effet, mal comment les autorités auraient pu faire évacuer de force des dizaines de localités sous la seule foi d'une menace purement hypothétique.

Tout cela n'empêche pas une controverse de faire rage entre sismologues, les uns estimant que rien ne pouvait être fait, les autres affirmant qu'il aurait été possible de prévoir la catastrophe. L'un d'entre eux affirme que le sud de l'Inde, région jusqu'alors considérée comme sismiquement calme, risque de subir de nouvelles secousses dans les mois ou années à venir.

Le premier ministre a, par ailleurs, appelé ses concitoyens à cotiser à un fonds spécial, alors que se multiplient dans tout le pays d'impressionnants mouvements de solidarité. Une somme de 20 millions de francs a été allouée par le gouvernement aux victimes du séisme, celles-ci devant être totalement prises en charge par l'Etat pour une durée d'un mois en attendant de recevoir une compensation financière.

BRUNO PHILIP

(1) Selon des responsables de l'Etat de Maharashtra, cependant, le bilan pourrait être révisé à la baisse, et *« ne pas dépasser les 22 000 morts »*. Samedi soir, les sauveteurs avaient, cependant, dégagé déjà plus de 10 000 cadavres. Le dernier tremblement de terre de cette importance en Inde remonte à 1930 lorsque la ville de Quetta, aujourd'hui au Pakistan, avait été rasée par un séisme, faisant trente mille morts.

► **Secours populaire français, CCP 654-37-H, 9-11, rue Froissart, 75340 Paris Cedex 03 (mention Fonds d'urgence international).**

► **Secours catholique, CCP 737-G, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07 (mention Inde, tremblement de terre).**

FAITS DIVERS

Dans les Vosges

Un lycéen avoue deux meurtres

NANCY

de notre correspondante

Samuel Milliot, un lycéen de dix-huit ans domicilié à Fresse-sur-Moselle (Vosges), a avoué vendredi 1er octobre, le meurtre d'Anne-Marie Gélinotte, une enseignante, âgée de trente-trois ans, au collège Jules-Ferry du Thillot. Il aurait également passé des aveux pour le meurtre d'une septuagénaire retrouvée assassinée à Saulxures-sur-Moselotte.

Samuel Milliot a été interpellé par les gendarmes au lycée technique de Talange, où ce garçon apparemment sans histoire suivait une formation de chauffeur-routier. Placé en garde à vue, il a avoué le meurtre d'Anne-Marie Gelinotte, que l'on avait retrouvée étranglée et dévêtue à quelques centaines de mètres de son domicile six jours après sa disparition (*le Monde* du 10 septembre).

La jeune femme, de retour de vacances, aurait surpris le garçon cambriolant son appartement dans la nuit du 1er au 2 septembre. Il aurait voulu éliminer un témoin gênant. Tous deux en effet se connaissaient. Bien que Samuel Milliot n'ait jamais été élève d'Anne-Marie Gelinotte, celle-ci, très impliquée dans la vie associative de l'établissement, le considérait comme un de ses protégés.

Depuis le début de l'enquête, les gendarmes, qui avaient établi une cellule de crise à Travexin, sur la commune de Cornimont, furent convaincus d'avoir affaire à un crime commis par un proche. Leur enquête les a amenés jusqu'au jeune homme. Dans son casier, à l'internat, ils ont retrouvé l'autoradio appartenant à Anne-Marie Gelinotte.

Mises en scène identiques

En outre, dès le début des recherches, les gendarmes avaient établi des similitudes avec un autre meurtre, commis le 21 juillet. On avait alors découvert le corps d'Annette Vincent, une commerçante âgée de soixante-treize ans domiciliée à Saulxures-sur-Moselotte. La vieille femme avait été retrouvée étranglée dans sa baignoire.

Les sévices sexuels *post-mortem* et la mise en scène macabre, identiques à ceux qu'avait subis le corps d'Anne-Marie Gelinotte, ont permis de confondre l'adolescent. Celui-ci a été mis en examen samedi pour le meurtre d'Anne-Marie Gelinotte et incarcéré à la maison d'arrêt d'Epinal. Lundi, il devait être interrogée par Caroline Lamotte, juge d'instruction à Epinal, chargée de l'affaire de Saulxures-sur-Moselotte.

MONIQUE RAUX

EN BREF

□ **Arrestation d'un percepteur d'Annecy soupçonné de détournement de fonds.** – Le receveur-percepteur du centre des impôts d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie), soupçonné d'avoir détourné environ 40 millions de francs d'argent public, a été arrêté, jeudi 30 septembre, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et écroué le lendemain à la maison d'arrêt de Bonneville (Haute-Savoie). Jean-Claude Schuler, cinquante ans, avait disparu après avoir été suspendu, le 4 juin, par son administration. La Trésorerie avait détecté des falsifications de documents administratifs, le détournement de pièces et des faux en écriture publique.

□ **Mort de deux randonneurs dans les Pyrénées.** – Deux randonneurs lillois, qui avaient disparu depuis plusieurs jours dans le massif du Néouvielle (Hautes-Pyrénées), ont été retrouvés morts, samedi 2 octobre, par des promeneurs, à une dizaine de kilomètres de la ville de Barèges. Il s'agit de Michel Ghestem, un médecin de trente-cinq ans et Gwenaelle Robers, une pharmacienne de trente-trois ans, tous deux employés au CHU de Lille. Les deux corps ont été retrouvés à deux mille mètres d'altitude. Selon les premières constatations, les deux victimes, qui étaient habillées de vêtements légers, auraient pu succomber au froid.

□ **La révocation d'un policier de la FPIP est annulée.** – Le tribunal administratif de Lyon vient d'annuler un arrêté de Philippe Marchand, alors ministre de l'intérieur, qui, le 3 mars 1992, avait révoqué un sous-brigadier ayant participé à une manifestation interdite par le préfet de police de Paris (*le Monde* du 7 mars 1992). Michel Tridon avait été interpellé lors d'un rassemblement organisé par la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche de l'extrême droite), le 17 juin 1991 à Paris, pour protester contre la mort d'une femme policier tuée pendant son service à Mantes-la-Jolie. Tout en observant que *« les faits reprochés à M. Michel Tridon sont établis »*, le tribunal a annulé la mesure de révocation en considérant *« qu'eu égard aux circonstances de l'espèce et à la manière de servir de ce fonctionnaire qui n'avait jamais fait l'objet antérieurement de critique, le ministre a entâché son arrêté d'une erreur manifeste d'appréciation »*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 octobre 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-1134 du 24 septembre 1993 portant publication des amendements à la liste des substances figurant en annexe au protocole de Londres de 1973 sur l'intervention en haute mer en cas de pollution par des substances autres que les hydrocarbures adoptés à Londres le 4 juillet 1991.

DES ARRÊTÉS

– Du 15 septembre 1993 modifiant l'arrêté du 7 mars 1978 relatif aux conditions d'octroi et aux montants des prêts conventionnés ;

Et divers arrêtés du 20 septembre 1993 relatifs au logement.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 octobre 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-1137 du 1er octobre 1993 modifiant le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

UNE DÉCISION

– Du 12 juillet 1993 portant agrément d'artifices de divertissement.

INTÉGRATION

Des habitants de la ZUP de Mantes-la-Jolie ont élu un conseil de quartier

Les « nouveaux citoyens » du Val Fourré

Les huit mille habitants d'un quartier majoritairement immigré de la ZUP du Val Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) étaient appelés à élire, dimanche 3 octobre, leurs représentants au sein d'un « conseil » auquel la municipalité socialiste a reconnu des compétences consultatives en matière d'aménagement urbain et de vie sociale. Sur trois mille deux cents inscrits, huit cent cinquante deux personnes, dont beaucoup votaient pour la première fois, ont effectivement participé au scrutin.

Obstinément, Farid Bouali et ses amis poursuivent leur rêve : reconstruire le Val-Fourré de leur enfance, *« ce quartier « clean » où les cadres de chez Renault-Flins, les flics et les immigrés habitaient ensemble, où l'on jouait sur des espaces verts propres, et où les vastes appartements avec salle de bain nous semblaient somptueux, nous qui avions connu les bidonvilles »*.

Vingt ans après cette époque héroïque, la ZUP géante qui concentre 28 000 des 45 000 habitants de Mantes-la-Jolie, offre l'aspect d'un ghetto social et urbain symbolique des errements architecturaux des années 60 et 70. Les trois morts qui l'ont endeuillée, lors des violences de 1991, ont achevé de noircir sa réputation. Ces événements tragiques ont provoqué un sursaut dont Farid Bouali, vingt-neuf ans, avec sa gouaille de *« Français sans complexe »*, est la figure emblématique.

En juin 1991, alors que Mantes est sous le choc et son maire en plein désarroi, il fonde Action Val-Fourré, une association destinée non pas à *« mendier des crédits ou chialer pour des locaux »*, mais à *« aider les jeunes à sortir de l'oisiveté et à se battre sur des projets de quartier avec les habitants »*. Déçu comme beaucoup de beurs par le militantisme associatif des années 80, impitoyable à l'égard des travailleurs sociaux qui *« ferment boutique à 6 heures comme des fonctionnaires »*, Farid Bouali fait don de son tempérament de bateleur à une cité désarçonnée.

En quelques mois, il ratisse le quartier des peintres et des médecins (la partie de la ZUP dont les rues s'appellent Gauguin, Matisse ou Ambroise-Paré), où il a vécu pendant dix-huit ans. Avec des amis, il mobilise les habitants sur des micro-projets d'intérêt commun. Contre les chauffards qui menacent la sortie des écoles, il réclame et obtient des ralentisseurs et des panneaux « Stop ». Il fait éclairer un parking redoutable, aménager des placettes et des containers à ordures, raser les thuyas miteux qui enserrent le quartier et masquent la vue de la Seine.

Chaque décision est précédée d'une consultation des habitants. Des centaines de coupons-réponses sont distribués et dépouillés. La plupart des locataires réclament la fermeture des cages d'escalier et l'installation d'interphones. Promesse tenue. Car, après un moment de stupeur, la munipalité a compris son intérêt à encourager ce surprenant réveil civique. Un conseil de quartier présidé par Farid est fondé, réunissant élus, policiers, pompiers, parents d'élèves, commerçants et associations locales. A ces représentants d'institutions vont s'ajouter les dix représentants des habitants élus dimanche 3 octobre (1).

Un « laboratoire social »

Cette première consultation en vraie grandeur avait été préparée avec le plus grand sérieux. Un règlement a été négocié avec la mairie, qui a installé les panneaux électoraux et aidé à l'impression du matériel électoral. Sur les huit mille habitants du quartier, cinq mille remplissaient les conditions pour participer au scrutin ouvert à toute personne âgée d'au moins seize ans, quelle que soit sa nationalité, à condition qu'elle réside ou travaille sur place. L'affaire a été prise au sérieux puisque cinq listes balayant différentes sensibilités politiques (du PS au RPR), syndicale et associative, se disputaient les suffrages des trois mille deux cents inscrits.

Des cartes d'électeur de couleur bleue avaient été distribuées systématiquement aux locataires. Dans un quartier qui a compté 55 % d'abstentions aux dernières élections législatives et dont une grande partie des habitants ne vote jamais, ce scrutin prenait valeur de test. Dimanche, huit cent cinquante-deux personnes ont effectivement participé au scrutin. *« Comment transformer en citoyens des habitants qui ne se connaissent pas et n'ont pas de racines dans cette ville ?*, interroge Paul Picard, maire (PS) de Mantes-la-Jolie. *En les appelant à participer à des choix qui touchent directement leur vie quotidienne. »*

Ne pouvant juridiquement pas déléguer ses pouvoirs à un conseil de quartier à simple statut associatif, la municipalité s'est engagée à consulter la nouvelle instance élue sur ses projets touchant la sécurité, le sport, la vie scolaire et l'action sociale. Une entreprise d'insertion, employant quatorze jeunes au nettoyage des marchés et à la remise en état des appartements, doit aussi voir le jour sous l'égide du conseil. Deux « maisons du citoyen » devraient ouvrir pour permettre aux élus de renouer avec une population qui a les nerfs à vif. Farid Bouali lui-même ne verrait aucun inconvénient à figurer sur la liste socialiste aux prochaines élections municipales, qui s'annoncent sportives dans une ville où le Front national a raflé 42 % des voix au second tour des dernières législatives, remportées par le RPR.

En attendant, Paul Picard ne peut s'empêcher de voir dans le bouillonnement associatif du Val-Fourré, un rappel de l'élan qui l'avait propulsé à la mairie de Mantes, en 1977. De cette ZUP décriée peut surgir, espère t-il, *« une nouvelle génération de citoyens qui rendront la ville plus solidaire. Enfin, on va reparler de Mantes comme d'un laboratoire social »*. Les promoteurs du conseil de quartier ont reçu le message 5 sur 5. Sur le journal qui appelait les locataires aux urnes, ils avaient imprimé un slogan qui rajeunit de seize ans le maire socialiste : *« Votez nombreux, et changez la vie »* !

PHILIPPE BERNARD

(1) *Conseil de quartier*, 6, rue Edgar-Degas, 78200 Mantes-La-Jolie. Tél. : 30-63-99-16.

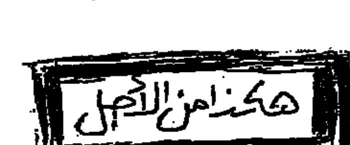
Les inondations dans le Vaucluse

Un troisième mort a été retrouvé à Bollène

En explorant un ancien couvent du centre de Bollène, dimanche 3 octobre, un secouriste de la Croix-Rouge a découvert le cadavre d'un homme noyé. Ressortissant belge de quarante-cinq ans, l'homme travaillait depuis trois ans au service de la Communauté du pain de vie, qui s'occupe des sans domicile fixe. Deux personnes avaient déjà trouvé la mort à Valréas : un viticulteur écrasé par un mur et une touriste néerlandaise noyée dans un camping.

Avec le soleil revenu, les habitants de Bollène et Valréas ont pu entreprendre, dimanche, le raclage de la boue dans les caves et les rez-de-chaussée, aidés par de nombreux bénévoles et des militaires. Le conseil municipal de Bollène a décidé d'accorder une aide de 2 000 francs pour chacun des mille sinistrés recensés.

A Valréas, l'eau a été rétablie mais ne sera potable qu'après un délai de vingt-quatre heures. D'après une première estimation, les dommages publics se montent à 40 millions de francs pour la seule commune de Valréas, où six ponts ont été emportés et des kilomètres de routes endommagés.



POLICE

Dans le quartier des Halles

Mille cinq cents personnes ont été contrôlées à Paris lors d'une opération de « sécurisation »

Le quartier des Halles a connu une vaste opération de police, dans la *nuit de samedi 2 à dimanche 3 octobre*, au cours de laquelle les identités d'environ mille cinq cents personnes ont été contrôlées. Mobilisant près de quatre cents policiers et gendarmes, qui ont travaillé sous les regards de journalistes alertés pour l'occasion, cette action s'est opérée sous l'autorité du préfet de police de Paris et en application de la loi du 10 août 1993 sur les contrôles et vérifications d'identité. Elle est intervenue, a noté la préfecture de police, *« dans le cadre de la campagne de sécurisation renforcée »* décidée par le ministre de l'intérieur. Parmi les trente-quatre personnes interpellées dans le quartier et dans le métro des Halles, les policiers ont arrêté dix-huit étrangers en situation irrégulière, six personnes soupçonnées d'infractions à la législation sur les stupéfiants, quatre porteurs d'arme blanche, trois personnes visées par une fiche de recherches, ainsi que trois personnes verbalisées pour ivresse publique. En outre, deux *mineurs en* danger moral ont été remis à leur famille, tandis que dix-huit « sans domicile fixe » ont été pris en charge par la brigade d'assistance aux personnes sans abri.

Cette opération visait à *« conforter la sécurité des p. onnes et des biens »*, selon la préfecture, dans un quartier du premier arrondissement qui avait été dernièrement touché par *« de nombreux incidents »*. Près d'une vingtaine de policiers y avaient été blessés, le 2 septembre, lors de l'émeute qui avait suivi l'interpellation de musiciens de rue (*le Monde* du 4 septembre). Huit autres policiers y avaient été blessés, dans la soirée du 1er octobre, lors d'affrontements avec des jeunes gens.

Dans la nuit de samedi à dimanche 3 octobre, les abords de la place Stalingrad (dix-neuvième arrondissement de Paris) ont aussi été visés par une opération policière. Quatre-vingt-sept personnes, dont onze étrangers en situation irrégulière, ont été contrôlées. Plus tard dans la nuit, un cameraman travaillant pour l'émission « Envoyé spécial » de France-2, a été blessé de plusieurs coups de couteaux par un groupe de trafiquants et d'usagers de drogues qu'il filmait dans ce quartier de Stalingrad.

EDUCATION

Leur établissement n'ayant pas reçu les dérogations pour les mineurs

Des élèves de sections industrielles sont privés d'atelier à Alençon

ALENÇON

de notre correspondant

Sur les cinq cents élèves qu'accueille le lycée professionnel Marcel-Mezen, à Alençon (Orne), trois cent cinquante ont moins de dix-huit ans. Ces derniers, depuis la rentrée, n'ont pas accès aux ateliers parce que l'établissement n'a pas reçu de l'inspection du travail les dérogations indispensables pour les élèves mineurs. Après avoir patienté trois semaines, les élèves ont exprimé leur ras-le-bol en manifestant à plus de deux cents, la semaine dernière, dans les rues de la ville et jusque devant la préfecture et la mairie dans une ambiance bon enfant.

Le proviseur du lycée, Jacques Leroy, est en conflit avec la direction départementale du travail et de l'emploi, et plus particulièrement avec l'inspecteur du travail, chargé de son établissement, dont l'avis favorable est indispensable pour autoriser les élèves mineurs à travailler en atelier. *« L'année dernière,* explique-t-il, *les élèves mineurs ont travaillé toute l'année sur les machines sans dérogation. Je ne reprendrai pas ce risque cette année, car c'est ma responsabilité qui est engagée en cas d'accident. »*

Dans les faits, l'inspecteur du travail n'a pas encore procédé à la visite des ateliers, indispensable pour délivrer les dérogations. Il a annoncé aux lycéens qu'il effectuerait cette inspection, mardi 5 et mercredi 6 octobre. *« Mais il ne nous donnera qu'une réponse orale, qu'il confirmera ensuite par écrit. On ne sait toujours pas quand on pourra aller sur les machines, ni même si on pourra le faire »*, font remarquer les élèves, très méfiants. Ils le sont d'autant plus que lors d'une visite à un autre établissement d'Alençon, le lycée Alain, ils ont pu constater que les ateliers fonctionnent normalement, les dérogations pour les mineurs ayant été accordées par un autre inspecteur du travail.

FRANÇOIS LEMARCHAND

Grève du zèle dans le Haut-Rhin

Les pinces à vélo de M. l'inspecteur

STRASBOURG

de notre correspondant

C'est à vélo que les inspecteurs de l'éducation nationale du Haut-Rhin ont décidé de parcourir leur circonscription. Non par amour de la petite reine, mais parce que l'administration a réduit les frais kilométriques qu'elle accepte de rembourser pour leurs déplacements.

Les quatorze inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) du département ont opté pour cette souriante grève du zèle sur deux roues pour sensibiliser l'opinion publique et montrer, malgré tout, leur souci d'accomplir leur tâche. Quand ils auront dépassé le quota annuel de kilomètres remboursés, ils troqueront leur véhicule contre un VTT ou un randonneur, et espaceront leurs rendez-vous. Depuis deux ans, explique, par exemple, Olivier Meyer, inspecteur à Altkirch (Haut-Rhin), son quota annuel de déplacements remboursés est tombé de 12 500 à 4 500 kilomètres. Comme il s'occupe de 320 enseignants, répartis dans les 126 écoles de 111 communes, il a d'ores et déjà dépassé ce chiffre, et refuse de payer le reste de sa poche.

L'inspection académique du Haut-Rhin confirme cette réduction des frais kilométriques : son budget global a baissé de 11,8 %, et les frais de déplacement sont l'un des rares postes où elle peut tenter des économies. L'histoire ne dit pas si seront remboursés les pinces à vélo et les boyaux crevés...

JACQUES FORTIER

REPÈRES

ENFANCE

Réouverture de la seule crèche permanente de Paris

La seule crèche permanente de Paris a rouvert ses portes, lundi 4 octobre. La mairie de Paris avait annoncé, samedi 2 octobre, qu'elle reprenait *« la crèche en régie directe en attendant de trouver une association qui puisse en assurer la gestion »*. Dans un communiqué, la Mairie de Paris indiquait que cette *« solution permettra aux familles de conserver ce mode de garde adapté à leurs besoins »*.

Cependant, dans l'attente de retrouver le personnel nécessaire pour assurer les gardes durant la nuit, la crèche n'accueille les enfants que de 5 h 30 à 22 heures. Selon la mairie, la réouverture non-stop aura lieu dans quelques jours. Cet établissement, situé passage Chanvin, dans le treizième arrondissement de Paris, avait fermé ses portes, jeudi 30 septembre, à la suite des difficultés financières de l'association Innovation recherche pour la petite enfance, qui le gérait depuis seize mois et dont le déficit dépassait 2 millions de francs (*le Monde* daté 12-13 septembre).

ENVIRONNEMENT

Trente-sept sites pour la collecte sélective des déchets

Trente-sept sites-pilotes – sur 1 262 candidatures et 394 projets de collectivités locales retenus – ont été choisis pour être financièrement aidés par Eco-Emballages dans la collecte sélective des déchets d'emballages et l'installation d'unités de tri (*le Monde* daté 21-22 mars). Au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 30 septembre, Eric Guillon, directeur général de cet organisme privé (qui boucle sa première année d'existence avec 2 710 entreprises adhérentes et 315 millions de francs de cotisations), a indiqué que 180 millions de francs, sur trois ans, seront alloués à ces sites-pilotes, qui vont de petits districts ruraux à de grandes communautés urbaines comme Lyon, Bordeaux ou Lille, et qui regroupent cinq millions d'habitants.

PARIS

Les cyclistes protestent contre l'interdiction de stationnement aux Champs-Elysées

Plus d'un millier de cyclistes se sont rassemblés, samedi 2 octobre, place de la Bastille, à Paris, afin de réclamer, entre autres, l'abrogation de l'interdiction faite aux deux-roues de stationner sur les Champs-Elysées. *« On nous a dit qu'il y aurait une tolérance pour les vélos, parce qu'ils ne font pas de taches d'huile,* a expliqué François Tempé, du Mouvement de défense de la bicyclette (MDB). *Nous ne voulons pas de tolérance, nous voulons la reconnaissance d'un droit. »*

A grand renfort de sifflets et de sonnettes, le cortège des cyclistes a ensuite sillonné les rues de la capitale, sur une douzaine de kilomètres. Le lendemain, ils se sont retrouvés rue du Montparnasse et rue de la Gaîté pour une fête organisée par le Réseau vert, qui veut obtenir de la Mairie de Paris un partage plus équitable de la voirie en faveur du vélo.

□ **Un dramaturge américain malade du sida refusé par dix-huit hôtels japonais.** – Un dramaturge américain, infecté par le virus du sida, s'est vu refuser l'hébergement par dix-huit établissements hôteliers de Tokyo . Les hôtels ont annulé la réservation dès qu'ils ont appris la maladie du client, affirmant qu'ils étaient complets . Alexander Martin, trente-et-un ans, était attendu, lundi 4 octobre à Tokyo, pour la première de sa pièce la Maison du *paradis*, qui décrit la vie dans un immeuble d'appartements pour séropositifs et malades du sida à Honululu. Un hôtel a accepté de l'héberger pendant une semaine mais il a été impossible d'assurer le reste de son séjour prévu à Tokyo, a indiqué le producteur de théâtre Takao Okuyama, qui s'est déclaré *« furieux »*. – *(AFP, AP.)*

RELIGIONS

La vérité de Jean-Paul II

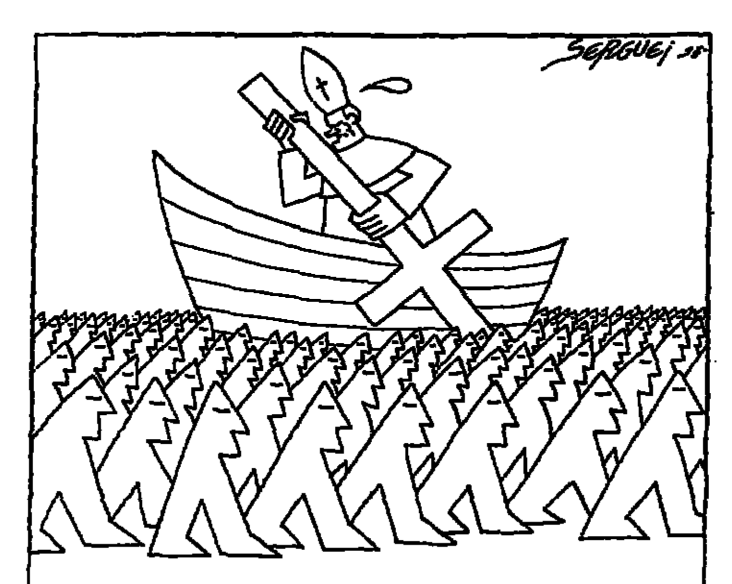
Suite de la première page

L'un des cardinaux les plus proches de Jean-Paul II confie qu'après avoir un moment envisagé une telle «sortie» – qui n'a qu'un précédent dans l'histoire (2) – le pape entend *«disposer de son temps»*, autrement dit rester pape à vie. Et parler de «testament», à propos de l'encyclique morale qu'il publie le mardi 5 octobre, est aussi absurde que prématuré (3).

Roc de convictions, Jean-Paul II n'est pas homme à renoncer, alors qu'il engage le troisième grand combat de son existence. Après le nazisme, après le communisme, sa lutte contre l'amoralisme de la société moderne requiert toute son énergie et tout son temps. Le nazisme, il en a mesuré la barbarie tout jeune dans sa Pologne occupée. Il a vingt ans en 1940 quand les bombes tombent sur Cracovie. Etudiant à l'université Jagellon, travailleur requis de force chez Solvay, il entre à la fin de la guerre au séminaire clandestin de l'archevêché. En moins de cinq ans, Karol Wojtyla aura connu les deuils familiaux, la condition ouvrière, la guerre, les restrictions, la clandestinité, découvert l'existence de camps de la mort près de chez lui, à Auschwitz.

Le communisme, il va s'empoigner à lui, comme simple prêtre de paroisse, puis comme professeur de morale à Lublin, comme archevêque à Cracovie, comme pape à Rome. De 1946, date de son ordination, à 1989, le communisme athée hante toutes ses réflexions, ses écrits, ses prédications. Pour lui, la prison communiste n'a d'égale que la barbarie nazie. L'une et l'autre sont des systèmes d'enfermement totalitaire parce qu'ils ont rompu avec l'ordre voulu par Dieu. En décrétant la mort de Dieu, ils ont provoqué la mort de l'homme, à Auschwitz et au goulag. Par leur échec calamiteux, ils condamnent tout rêve de gouvernement du mythe et de la *Raison*.

Comment un tel destin ne serait-il pas révolté aujourd'hui – comme *l'est un Soljenitsyne qui rêve* éveillé à une Russie pacifiée et purifiée, comme l'est un Levinas, philosophe juif lui-même hôte du pape – par la nouvelle situation qui surgit sur les décombres du communisme, par la corruption des systèmes politiques à l'Est et à l'Ouest, par les progrès pervertis des sciences et de la médecine, par *les débordements du capitalisme* sauvage, par les noces de la liberté et de la licence, par l'abdication de tout sens moral lié à une Vérité transcendentale? Plus qu'un règlement de comptes interne à l'Eglise visant ses théologiens dissidents, l'encyclique des quinze ans du pontificat de Jean-Paul II, *Veritatis Splendor* (Splendeur de la vérité), est un cri d'anxiété pour l'humanité. Il n'y a pas de vraie liberté, dit-il, déconnectée de la vérité.



Une nouvelle géographie du catholicisme

Il y a quinze ans, Jean-Paul II a ouvert une nouvelle page de l'histoire de l'Eglise. Il a délibérément choisi de ne rester à Rome que la moitié de son temps. Il a inventé une sorte de papauté décentrée, de «collégialité» itinérante (4). A ce jour, il a fait soixante voyages hors *d'Italie et visité cent dix pays. Un* homme sur cinq seulement est membre de son Eglise, mais le *pape a fait du monde son village*, épousé la nouvelle géographie d'un catholicisme qui perd du terrain dans le Nord, mais en gagne dans le Sud.

Pied à pied – au Soudan, en Albanie, aux Etats-Unis, en Lituanie, pour ne citer que ses voyages les plus récents – il défend un christianisme cerné par la sécularisation, par l'hémorragie de fidèles, y compris dans les Eglises-citadelles de l'Est, par l'envahissement des sectes, par la montée d'une religiosité vague et diffuse qui se passe des Eglises historiques, par la progression de l'islam dans les pays d'Orient et d'Afrique.

Ceux qui le connaissent sont frappés. Après quinze ans de règne, hormis les traits du vieillissement, Jean-Paul II est pratiquement resté le même. L'un d'eux se dit aujourd'hui encore *«bluffé»* par sa modestie, sa mémoire, sa fine connaissance de l'histoire, des situations politiques, des hommes, par sa cordialité *et sa «gaieté»*, par sa liberté de jugement qui le rend presque indifférent aux attaques. Et surtout, ce monde et cette Eglise qui parfois vacillent, *«il ne les porte pas comme une angoisse»*.

Cette liberté du mystique rejoint l'art du stratège en politique. Ses thuriféraires louent à la fois sa *vision lointaine et sa capacité de* réaction à l'événement. Un cardinal français est à sa table lorsqu'éclate, le 2 avril 1982, la guerre des Malouines. Contre l'avis de ses collaborateurs qui le pressent d'annuler un voyage prévu en Grande-Bretagne, il décide en moins d'une heure de se rendre et en Argentine, et en Grande-Bretagne, c'est-à-dire dans les deux pays belligérants.

Ce n'est plus un mystère pour personne que chacun de ses voyages en Pologne, surtout le deuxième en juin 1983 (dix-huit mois après l' «état de guerre»), était décidé contre l'avis de son secrétaire d'Etat, le cardinal Casaroli, soucieux, au nom de l'Ostpolitik, de bons rapports avec les dirigeants du bloc communiste. De même, pendant la guerre du Golfe et pour la première fois, le pape ne suit pas l'ONU, ni les diplomaties européennes. Tout en condamnant l'annexion du Koweït par Saddam Hussein, il se prononce contre une intervention militaire alliée qui ne ferait pas avancer d'un pouce, croit-il, un règlement de paix global au Proche-Orient.

Une crise d'autorité

En quinze ans de pontificat, Jean-Paul II aurait-il «réussi» sur la scène du monde plus que dans les rangs de sa propre Eglise? Laissera t-il le souvenir d'un pape «révolutionnaire» à l'extérieur du catholicisme, mais «réactionnaire» à l'intérieur comme Pie IX (1846-1878) ou Pie X (1903-1914), les grands papes antimodernistes auxquels le comparent souvent les presses italienne ou britannique?

Ce procès risque de reprendre avec la publication – moins d'un an après celle du «catéchisme universel» – d'une encyclique, la première du genre, sur les fondements théologiques et anthropologiques de la morale. Les plus inquiets pourront respirer. Contrairement à des rumeurs, le pape n'étend pas le champ de l'*«infaillibilité* à la fameuse encyclique de Paul VI, *Humanae Vitae*, qui avait condamné il y a vingt-cinq ans les méthodes non naturelles de contraception, *provoqué une crise* majeure et des départs de fidèles. En termes vigoureux, il n'en dénonce pas moins la montée des courants «relativistes», le refus de toute norme morale objective dans l'Eglise et dans le monde.

Une telle encyclique n'est-elle pas, paradoxalement, le signe d'un échec sur la manière dont est gouvernée depuis quinze ans cette Eglise? La montée de courants *contestataires – précisément* au sujet de la liberté de recherche et d'expression du théologien, de l'enseignement de l'Eglise en matière sexuelle et conjugale, du célibat des prêtres, du statut des divorcés-remariés, du degré d'autonomie des épiscopats locaux – traduise des tensions qui ont toutes pour objet l'exercice de l'autorité.

Jamais un pape n'avait autant exalté le ministère du prêtre et jamais la crise du clergé, en Occident notamment, n'avait été aussi sérieuse. Jamais un pape n'avait autant parlé de morale sexuelle et conjugale et jamais il n'avait été à ce point désobéi. A la veille de la dernière visite de Jean-Paul II, cet été, aux Etats-Unis, des sondages, évidemment imparfaits, montraient que quatre catholiques sur cinq ne suivaient pas l'enseignement de l'Eglise sur la contraception. Trois sur quatre ne voyaient pas d'objection à ce que des prêtres soient mariés et que des femmes soient elles-mêmes ordonnées. Les pourcentages seraient sans doute voisins dans les pays d'Europe de l'Ouest.

Sur la scène extérieure aussi, les sujets de déception et d'inquiétude ne sont pas mineurs. La sortie du communisme se révèle plus laborieuse que prévu. Hier montrées en exemple à l'Occident pour leur fidélité et leur combativité, les Eglises de l'Est sont plus affaiblies qu'on ne l'avait cru par la persécution communiste et touchées, à leur tour, par la désaffection des fidèles. Et si les reculs enregistrés dans le dialogue œcuménique ne sont pas tous à imputer à la seule volonté de réaffirmation catholique de Jean-Paul II, convaincu plus qu'aucun de ses prédécesseurs des vertus d'un dialogue interreligieux, le «froid» avec l'Eglise orthodoxe l'empêche toujours d'aller à Moscou et le contentieux politique avec Israël de se rendre à Jérusalem. Moscou, Jérusalem, Beyrouth, Pékin, autant de grandes capitales qui manquent encore au carnet de voyages d'un pape qui a pourtant *fait plusieurs fois le tour de la* terre.

Une norme universelle

Au-delà des ombres d'un pontificat si dense, les quinze premières années du règne de Jean-Paul II auront été dominées par la volonté quasi pathétique d'un homme, façonné par la forteresse catholique polonaise, pour *restaurer une* norme universelle, celle du christianisme, dissoute dans un monde *sécularisé qui fait «comme si Dieu n'existait pas»*. Son discours du 14 août à Denver (Colorado) et son encyclique du 5 octobre sur la Vérité n'ont pas d'autre sens. A quoi sert la liberté que les hommes ont si chèrement acquise, jusque dans les pays de l'Est – et pour laquelle il n'a pas peu contribué, – si, dit-il, son usage est galvaudé?

Déjà, dans sa précédente encyclique, *Centesimus Annus*, écrite en 1991 pour le centième anniversaire de *Rerum Novarum* (5), il avait dénoncé un libéralisme économique sans foi ni loi et dit, en substance, que l'échec des solutions marxistes et collectivistes n'autorisait pas le capitalisme à faire n'importe quoi. De même, dans *Veritatis Splendor*, il alerte les particuliers comme les Etats sur les risques d'une liberté *qui serait à* elle-même sa propre loi, d'une démocratie qui se passerait de *toute norme éthique*, d'une culture d'où aurait disparu tout *«sens moral»*, toute capacité à discerner le bien et le mal.

Son prédécesseur, Paul VI, avait, autant que Jean-Paul II, le souci d'une approche universelle. *Mais il* s'interrogeait davantage sur la résonance de son message, prenait en compte les différences de cultures et de mentalités. Rien de tel chez le pape actuel, mû par une sorte *d'irrésistible éthique de conviction*. Il écrit, il voyage, il reçoit, il tempête, il rappelle. Il applique les *réformes de Vatican II, mais il en* limite l'horizon. Il martèle le même message, édicte la norme, *comme un homme qui sait à la* fois son temps compté, mais n'ignore pas qu'il travaille d'abord pour l'éternité.

HENRI TINCQ

(2) Le pape Célestin V, démissionnaire en 1294.

(3) *Le Monde* présentera de larges extraits de cette encyclique dans son édition datée mercredi 6 octobre.

(4) La «collégialité» désigne un mode de gouvernement faisant davantage appel, depuis le concile Vatican II (1962-1965), à la responsabilité des Eglises locales.

(5) La grande encyclique sociale du pape Léon XIII.

□ **Bénédiction des cinq cloches de la cathédrale d'Evry.** – La construction de la cathédrale d'Evry (Essonne), la première en France depuis plus d'un siècle, vient de franchir une nouvelle étape symbolique avec la bénédiction, samedi 2 octobre, de cinq cloches qui appelleront les fidèles à la prière à partir de Pâques 1995. Ces cloches prendront place dans un campanile de 3 tonnes. *La cathédrale de la* Résurrection d'Evry a été mise en chantier en 1991. Le financement, *estimé à 60 millions de francs*, est assuré à 85 % par 170 000 donateurs, en France et dans le monde. – *(Corresp.)*

Le cinquantième anniversaire de « France!, pays de mission »

L'épopée des prêtres-ouvriers

Environ un millier de personnes, laïcs, prêtres et évêques (1), ont participé à une *«assemblée»*, dimanche 3 octobre à la mairie de Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour célébrer le cinquantième anniversaire de la publication du livre *France, pays de mission*, écrit en 1943 par les abbés Godin et Daniel.

Jamais un livre écrit par deux prêtres n'a eu un tel retentissement dans l'histoire religieuse de la France. *«Dans l'histoire de France tout court»*, ajoute Emile Poulat. *France, pays de mission?* Le point d'interrogation est ajouté pour ménager la hiérarchie *catholique, mais dès le deuxième* tirage l'éditeur le remplace par un point d'affirmation. Le livre a *l'effet d'une bombe*.

1943. La France est occupée. Née en 1927, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) poursuit clandestinement son activité. Des séminaristes, des prêtres découvrent les milieux populaires. En 1941, l'archevêque de Paris lui-même, le cardinal Suhard, déplore le *«mur»* qui sépare l'Eglise de la classe ouvrière. Il crée la Mission de *France. En septembre 1943, il lit* d'une traite le mémoire rédigé par deux aumôniers de la JOC, *Henri Godin et Yvan Daniel* (2). Il est bouleversé.

Ce tableau d'une société déchristianisée est décapant. La «fille aînée» de l'Eglise, terre de «chrétienté» qui a fécondé tant de *souverains et de saints*, de missionnaires et de martyrs, est identifiée au monde des bourgeois *et des puissants, coupée* depuis un siècle de tous les grands mouvements sociaux : industrialisation, urbanisation, naissance du monde ouvrier. Godin et Daniel suggèrent une autre conception de la «mission» : pas de *«reconquête»*, mais une *«incarnation»* de l'Eglise *«dans son temps et son milieu»*, des prêtres *«qui font peuple avec le peuple»*.

Le mea culpa des évêques

C'est une révolution. Henri Godin et Yvan Daniel sont les «pères» des prêtres-ouvriers, *ouvrant l'une des plus pages* les plus belles et contestées de l'histoire de l'Eglise. Dès la fin de la *guerre, des prêtres vont* travailler à l'usine. Ils découvrent la vie ouvrière, les grèves de 1947, le compagnonnage avec les militants de la CGT et du PC. En 1947, ils sont une quarantaine; en 1954, une centaine.

Le Saint-Office à Rome s'impatiente. Il veut mettre fin à ce «sacerdoce sans soutane». A partir du 1er mars 1954, malgré une ultime résistance d'évêques français, les prêtres-ouvriers sont sommés de choisir entre l'usine et leur ministère. C'est l'un des drames religieux du siècle. Gilbert Cesbron écrira *Les saints vont en enfer*. Certains se soumettent. D'autres quittent le sacerdoce. De ces derniers, Emile Poulat peut dire aujourd'hui : *«C'était un problème religieux, non politique. Ils n'ont pas choisi la CGT et le PCF contre l'Eglise.»*

Il faudra attendre le concile Vatican II (1965) pour que l'expérience des prêtres-ouvriers soit à nouveau autorisée. Aujourd'hui, ils sont près de six cents, mais la moitié sont à la retraite. Les autres travaillent dans des chantiers de construction, dans l'hôtellerie, sont travailleurs saisonniers ou ouvriers agricoles. Ils sont moins isolés qu'hier, vivent en équipe ou dans des paroisses. *«Nous voulons dire à ces prêtres qui se sont sentis exclus*, vient de déclarer la commission épiscopale du monde ouvrier, *que nous regrettons tout ce qui, il y a quarante ans, et aujourd'hui encore, laisserait penser que la condition ouvrière est incompatible avec l'état de vie du prêtre»* (3).

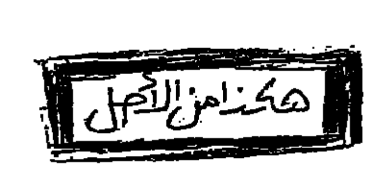
A Montreuil, dimanche 3 octobre, dans une ambiance de fête de famille, Pierre Pierrard, historien, Emile Poulat, sociologue, Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, André Depierre, l'un des premiers prêtres-ouvriers, et d'autres sont venus rappeler les grands traits de cette épopée, souligner la permanence de la vocation des prêtres-ouvriers et dire que la France est plus que jamais une *«terre de mission»*.

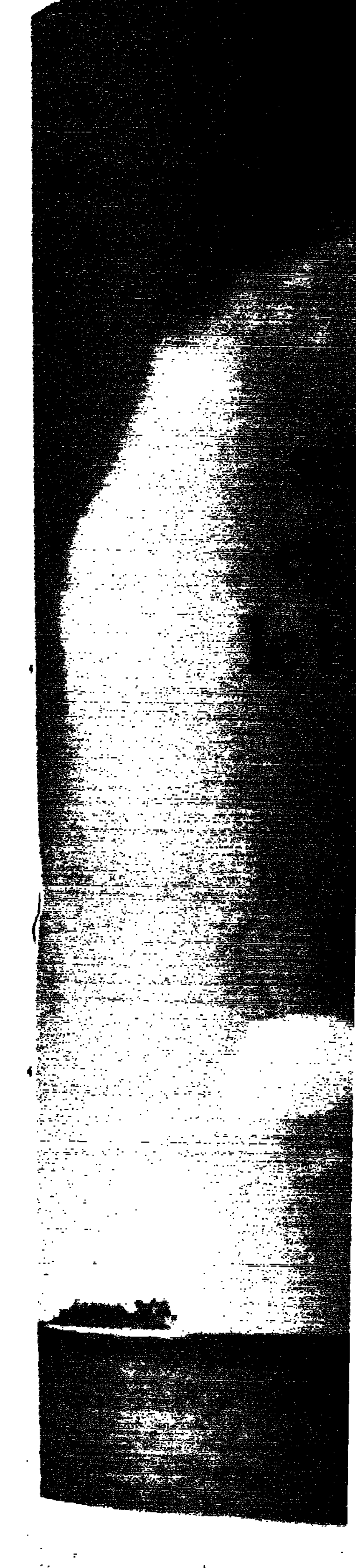
H. T.

(1) Les évêques présents étaient Mgr Deroubaix (Saint-Denis), Mgr Gaillot (Evreux), Mgr Dalloz (Besançon), Mgr Lacrampe (Mission de France) et Mgr Labille (Soissons), président de la commission épiscopale du monde ouvrier.

(2) Henri Godin est mort accidentellement en 1944 et Yvan Daniel en 1986.

(3) Dans un document intitulé *La France est toujours un pays de mission*.





هكذا من الأصل

SPORTS

Les assureurs parient sur la défaite

Le sport professionnel constitue depuis quelques années un nouveau marché pour une poignée d'assureurs imaginatifs. Paradoxe dû à l'importance croissante de l'argent, clubs et commanditaires en viennent à s'assurer contre une éventuelle victoire, contre des performances inattendues, parfois synonymes de coûts supplémentaires. Un créneau rentable, selon les courtiers, mais risqué, à la limite du pari.

Schizophrénie? Certains responsables sportifs en viennent à craindre les conséquences financières d'un succès, à s'assurer contre leur propre victoire. Le club de football de Valenciennes y a succombé la saison dernière. Son président, Michel Coencas, voulant anticiper les dépenses supplémentaires qu'aurait entraînées le maintien en première division de son équipe, a engagé un «pari-assurance» auprès des Lloyd's de Londres : en cas de maintien, le club nordiste devait recevoir six fois sa mise, soit à peu près six millions de francs. Le contrat, établi par une société de courtage belge, la Compagnie franco-belge, avait été conclu avant la quatrième journée du championnat, alors que Valenciennes était en dernière position. Face à Marseille, le 20 mai, Valenciennes a perdu son pari. Le million de francs engagé a été empoché par les assureurs.

La Ligue nationale de football avait été informée du contrat passé par Valenciennes. Jean-Pierre Georges, le secrétaire général de sa direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), y voit *«un élément explicatif du budget d'un club en voie de descente, une façon de crédibiliser une méthode de gestion»*, ajoutant que *«les clubs sont libres de s'assurer»*. Il avoue cependant que la réflexion de la DNCG est encore embryonnaire.

D'autant que le sujet est «tabou», aussi bien du côté des clubs, qui répugnent à faire état du système de primes aux joueurs, souvent faramineuses, que de celui des assureurs. Lexington, qui est avec Chubb et la Lloyd's l'un des principaux promoteurs anglo-saxons de ces nouveaux contrats, a ainsi fermement refusé de faire *«tout commentaire»* sur ces pratiques. L'UAP, qui dispose d'un service «risque spéciaux» très développé (1), prétend ne pas s'y intéresser, mais accepte d'apporter une caution financière à des courtiers qui les négocient. Cette discrétion est encore accentuée par le fait que le «pari» des Valenciennois a défrayé la chronique à la suite des accusations de Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'Olympique de Marseille, dans le contexte sulfureux de l'affaire VA-OM.

Un outil financier pour les clubs

C'est le basket qui en France a inauguré, dans la discrétion, ces nouvelles formes d'assurances. L'accès aux phases finales du championnat d'Europe est fixé par un seul match préliminaire, ticket d'entrée de quatorze rencontres supplémentaires. Pour l'Élan béarnais, l'équipe de Pau-Orthez, ces sept matches à domicile représentent près de dix millions de francs de recettes, en entrées et droits de retransmission, sur un budget annuel de trente-six millions de francs.

Un match unique peut donc remettre en cause l'équilibre financier du club. Assureur de profession, son président Pierre Seillant a voulu réduire les risques. *«Il y a quatre ans, j'ai décidé d'assurer le manque à gagner en cas de défaite»*, explique-t-il. *«Pour me rassurer.»* Ce type de contrat n'est conclu par les assureurs – en l'occurrence la Lloyd's – que parce que les risques d'échec de l'Élan béarnais sont très faibles. Pierre Seillant reconnaît qu'il y a deux ans il s'était trompé d'assurance : en remportant le titre de champion de France et la Coupe des As, le club s'était mis en déficit, à cause de primes de victoire qui n'avaient pas été budgétées. Depuis, le président a réétudié les contrats de ses joueurs pour éviter toute mauvaise surprise.

«Je ne vois pas comment tabler sur une défaite, souligne pour sa part Dominique Vésir, le directeur d'Europ Sports Assur (ESA), une société de courtage spécialisée. *Un club aux chances réduites pourrait «laisser filer» pour bénéficier des primes d'assurances.»* Europ Sport Assur, une émanation du syndicat des footballeurs, principalement axée sur la couverture des accidents corporels, a au contraire développé un contrat «performance», du type de ceux utilisés par Valenciennes, lancés en Europe par le Milan AC.

«L'assurance devient un outil financier pour les clubs, dit-il. *Il n'y a pas de tarif-type, les taux de primes varient de 20 à 35 % des montants garantis.»* Le risque est évalué au coup par coup par ces courtiers qui sont souvent d'anciens professionnels – Dominique Vésir a notamment joué à Saint-Etienne, Valenciennes et Rennes, avant de se reconvertir. ESA, qui revendique un «portefeuille» [illegible] quelque huit cents sportifs et [illegible] trentaine de clubs, pour les risques «classiques», dispose en principe d'un vaste marché, mais les clubs assez puissants financièrement sont peu nombreux à accepter de spéculer sur leur avenir sportif. Des équipes – dont le PSG – envisagent pourtant de suivre l'exemple de Valenciennes, avec des objectifs sportifs plus ambitieux, comme des sélections en coupe d'Europe.

Selon Christian Weil, courtier du cabinet Acteon, *«le véritable gisement financier se situe au niveau des sponsors et des fournisseurs officiels»*. Eux aussi signent avec les sportifs des contrats prévoyant des primes aux résultats. Les champions de basket et de football en bénéficient, mais aussi ceux de ski, tennis, golf et certains coureurs automobiles : tous les sports où l'argent est roi. *«Au-delà d'un certain seuil, si le sportif gagne trop de compétitions, nous versons les primes à la place du sponsor*, décrit-il. *Réglementairement, celui-ci est obligé, que le sportif les empoche ou non, de provisionner les primes promises. S'il s'assure, c'est la société d'assurance qui devient garante de ces sommes. Il peut aussi bénéficier au plan fiscal du décalage entre l'année légale et la saison sportive.»* L'assureur devient en quelque sorte le financier du sponsor, qui n'a plus à immobiliser des capitaux pouvant atteindre plusieurs millions de francs par an.

Ce type d'assurance peut faciliter l'organisation de réunions sportives, en permettant aux organisateurs de faire face au risque des primes aux records, qui sont un moyen d'attirer public et champions. Le perchiste Sergeï Bubka, qui repousse ainsi régulièrement les limites humaines, à bonds comptés et rémunérateurs, est devenu la bête noire des responsables de compétitions d'athlétisme. Il n'est pas le seul : en 1992, lors d'un meeting de natation à Mulhouse, les organisateurs, qui avaient invité Matt Biondi, avaient pris le soin de s'assurer à hauteur de 10 000 dollars (le taux de prime était de 15 %), au cas où l'Américain battrait le record du monde du cinquante mètres nage libre. Leur crainte ne s'est pas réalisée.

Guigne des sportifs, fortune des assureurs, la formule est réversible. Après une période d'euphorie, l'heure est à la circonspection. *«Les risques ne sont pas assez répartis»*, reconnaît Christian Weil. En Italie, prévient-il, les assureurs ont été échaudés. Ils ont pourtant bénéficié des revers de l'AC Milan. Marseille leur a à nouveau fait gagner de l'argent, en remportant la coupe d'Europe. Sylvio Berlusconi, le président de l'AC Milan, avait promis quatre millions de francs à chacun des seize joueurs de son équipe (remplaçants compris), s'ils l'emportaient à Munich, et s'était assuré sur cette somme. Le but décisif du Marseillais Basile Boli a rendu cette précaution inutile, et fait le bonheur des assureurs. Mais ceux-ci ont perdu à Parme et Turin ce qu'ils ont gagné à Milan. Au point que *«cette saison*, assure Christian Weil, *les clubs italiens n'ont trouvé personne pour garantir leurs primes»*. Le marché est prometteur pour qui veut y faire un «coup», mais *«tant qu'il sera réduit, il restera incertain»*.

Guy Roux, l'entraîneur de l'AJ Auxerre, ne s'étonne pas de ces déconvenues. Les finances de son club sont trop modestes pour qu'il se permette d'assurer autre chose que *«le capital joueur, les biens et les responsabilités civiles»*. Ancien agent d'assurance lui-même, il n'a pas oublié que *«la mission de l'assurance doit être de garantir* un *événement accidentel et fortuit. En principe, un bon classement sportif n'est pas un sinistre»*. On ne lui ôtera pas de l'idée que ces contrats, *«même conçus par des passionnés, relèvent de la loterie»*.

HERVÉ MORIN

(1) Sa prévoyance est telle qu'il est allé jusqu'à faire dresser une carte détaillée des vents sur le parcours du rallye Paris-Moscou-Pékin pour établir les tarifs : les voitures dotées de turbocompresseurs risquaient en effet de s'embraser plus facilement à l'arrêt, si aucune brise ne venait refroidir le moteur.

HIPPISME : Prix de l'Arc de triomphe

Percée chinoise

Propriété de l'homme d'affaires chinois David Tsui, et entraînée par Jean Lesbordes, Urban Sea, montée par Eric Saint-Martin, a gagné dimanche *3 octobre sur l'hippodrome de* Longchamp, à Paris, la 71e édition du Prix de l'Arc de triomphe, dotée de 5 millions de francs au vainqueur. Cette jument de 4 ans, cotée 37 contre 1, a précédé de peu White Muzzle, montée par John Reid, et Opera House, monté par Michael Roberts.

La saison des courses de galop en France a été marquée par la vacuité désolante des classiques les plus importantes. Elles ont réuni un nombre de partants beaucoup trop restreint : moins d'une demi-douzaine en moyenne. Insuffisant pour intéresser le grand public et se disputant sur un rythme trop peu soutenu pour contribuer à la promotion des meilleurs. Le phénomène tient surtout au véritable *mano a mano* pour la suprématie mondiale que se livrent deux richissimes propriétaires : le prince Abdullah d'Arabie saoudite, et le cheikh Al Maktoum de Dubaï. Ils possèdent près de mille chevaux dans le monde. Un seul dernier bastion résiste à leur hégémonie : le Prix de l'Arc de triomphe, où les petits osent encore tenter leur chance, attirés par de riches allocations (plus de 10 millions au total et 5 millions au *premier*).

Dimanche 3 septembre, à Longchamp, l'édition 1993 réunissait 23 concurrents. Un record. Et elle a prouvé qu'il suffisait parfois d'espérer pour réussir, puisque la gagnante, Urban Sea, jument de 4 ans, ne comptait pas du tout parmi les favoris, irrémédiablement battus par le terrain très lourd. Excuse habituelle lors d'une contre-performance, mais aussi explication plausible par leur usure à la tâche dans les courses de filières préparatoires à ce rendez-vous de luxe.

Jean Lesbordes, l'entraîneur de la jument lauréate, a fait ses classes, avant de s'installer à Chantilly, dans son Sud-Ouest natal, avec, pour commencer, des chevaux d'obstacle qu'il faut dresser progressivement. Ainsi, il a appris la patience, s'étant toujours refusé à bousculer sa pensionnaire, tenue en haute estime, misant sur la longévité de sa carrière, la testant dans des compétitions de bon niveau, mais dans des hippodromes très divers, afin de la rendre plus maniable. Cela aussi bien en province, gagnante d'une petite course au Lion-d'Angers en juillet, qu'à Deauville ou encore aux Etats-Unis, au Canada et même à Hong-Kong. Là, plutôt pour faire plaisir à son propriétaire, un homme d'affaires chinois, David Tsui, qui a choisi la France pour installer un petit effectif d'une quinzaine de chevaux.

La victoire d'Urban Sea a été un tantinet chanceuse. Son succès n'était pas pour autant immérité. Son partenaire, dans une course très régulière mais menée lentement au départ d'un parcours de 2 400 mètres, le jockey Eric Saint-Martin – fils du plus célèbre jockey de ces dernières décennies – a pris la bonne option. Opportunément, au moment du sprint, à mi-ligne droite d'arrivée, alors que la moitié du peloton galopait *de front* de façon spectaculaire – beaucoup conservant une chance de vaincre – il se jetait délibérément à la corde. Il prenait aussitôt un avantage déterminant, car l'état du sol ne permettait aucune contre-attaque décisive. Cela d'autant moins que les 400 derniers mètres étaient parcourus très vite, en 16 secondes.

La gagnante précédait une pouliche de 3 ans, encore plus inattendue, White Muzzle, tandis que seul le troisième, Opera House, sauvait l'honneur des grandes écuries. Derrière, c'était la débandade : le vainqueur du Jockey-Club, Hernando, et la première du Prix de Diane, Shemaka, terminaient au pas, pratiquement parmi les derniers, comme usés. Ces défaites comme cette victoire donnent une nouvelle preuve du nivellement des valeurs par le milieu.

Au niveau international, l'élevage des pur-sang s'établit maintenant sur un brassage composite des meilleures souches de tous les pays; exemplaire, en l'occurrence, pour l'héroïne du jour, née de père américain, de mère anglaise, elle-même issue d'une poulinière allemande et en provenance d'un haras normand dirigé par MM. de Chambure et Henochsberg, qui, depuis longtemps, sont axés vers les marchés étrangers, évitant autant que possible ainsi la consanguinité qui avait fait autrefois la gloire et la réputation des couleurs de Marcel Boussac. Pour acquérir ou élever un gagnant de l'Arc de triomphe, il ne faut plus maintenant être regardant sur son passeport. Et l'hymne chinois, joué sous le podium par la garde républicaine, hier, se révélait insolite qu'en apparence. Mais Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, qui présidait la réunion, a-t-il apprécié, lui qui la veille avait déclaré au dîner officiel : *«Les courses ne doivent aujourd'hui leur notoriété et, à coup sûr, ne devront demain leur survie qu'au respect bien compris de la tradition.»*

GUY DE LA BROSSE



JUDO : championnats du monde

Fin d'une équipe, fin d'une époque

Avec quatre médailles – une d'or et trois de bronze – au terme des championnats du monde de judo disputés du 30 septembre au 3 octobre à Hamilton (Canada), les équipes de France affichent un bilan en baisse sensible par rapport aux Jeux olympiques de Barcelone. Ce sont les femmes – avec l'unique médaille en bronze remportée samedi 2 par Cécile Nowak – qui sont le plus affectées par cette régression.

HAMILTON

correspondance

Il y avait Natalina, Laetitia, Cathy, Cécile et encore Cathy. Unies comme les cinq doigts d'une main, celle que le judo français levait plus souvent qu'à son tour pour célébrer ses succès. A elles cinq, elles remportèrent quatre médailles olympiques, quatorze médailles (dont cinq d'or) aux championnats du monde et douze titres européens. Avec elles, le judo féminin connut certaines de ses plus belles années. Il va devoir apprendre à s'en passer.

Natalina Lupino, trente ans, une fille de six ans, fourmille de projets mais n'a pas encore décidé lequel *concrétiser. Laetitia Meignan*, trente-trois ans, enseignera le judo. Cathy Fleury, vingt-sept ans, mariée, et Cécile Nowak, vingt-six ans, fiancée, vont se choisir un nouveau métier et surtout fonder une famille. Cathy Arnaud a mis un terme à sa carrière il y a déjà un an, et cherche du travail.

A Hamilton, morne cité de l'Ontario, le judo français a tourné une page. Dans une ambiance douce-amère. Les plus jeunes n'ont pas été à la hauteur, et les quatre anciennes de l'équipe ont évolué un ton en dessous par rapport aux Jeux de Barcelone.

Seule Cécile Nowak, la championne olympique des moins de 48 kilos, est parvenue à monter sur le podium. Sa médaille de bronze en moins de 52 kilos, sa nouvelle catégorie, sera la seule remportée par l'équipe de France féminine à Hamilton. Depuis la création des championnats du monde, les Françaises n'étaient jamais revenues avec moins de quatre médailles.

En 1980 et 1982, à une époque où le judo féminin n'était encore pratiqué au plus haut niveau que dans quelques pays européens, elles avaient même réussi le grand chelem : huit médailles sur huit possibles. Cette époque-là est révolue. Les Asiatiques, les Cubaines ou les ressortissantes des pays d'Europe de l'Est sont venues se mêler au concert mondial et le niveau s'est considérablement élevé.

Cela ne suffit pas à expliquer la baisse de régime des Françaises, triomphantes il y a seulement quatorze mois à Barcelone (quatre médailles dont deux titres), et encore en mai dernier, aux championnats d'Europe à Athènes (sept médailles dont deux titres). *«Il y a eu excès de confiance*, estime Jean-Luc Rougé, le directeur technique du judo français. *Il aurait fallu être plus vigilants, au lieu de laisser les filles à elles-mêmes. Il nous faut bien constater qu'elles sont en bout de course, qu'elles n'ont plus faim de succès comme par le passé.»*

Les jeunes femmes en question sont les premières à le reconnaître. Si elles ont poursuivi leur carrière après les Jeux olympiques, c'était d'abord pour mieux profiter de leurs médailles de Barcelone, bien plus que pour en conquérir de nouvelles. Les exigences de la vie de sportif de haut niveau et le sentiment d'avoir rempli leurs objectifs ont fini par avoir raison de leur enthousiasme.

«Après les Jeux olympiques, j'ai connu une période de décompression totale, reconnaissait Cécile Nowak. *Il s'est bien passé trois ou quatre mois avant que je retourne à l'entraînement. Je n'avais plus d'objectif véritable. Mais j'avais en même temps le sentiment d'être parvenue à une telle maturité qu'il aurait été dommage de ne pas prolonger cet état. C'est pourquoi j'ai décidé de me lancer un nouveau défi en changeant de catégorie de poids.»*

Championne de France, vice-championne d'Europe et troisième des championnats du monde dans sa nouvelle catégorie des moins de 52 kilos, Cécile Nowak a le sentiment d'avoir réussi son dernier pari. Sa médaille de bronze revêt aussi à ses yeux le mérite d'avoir apporté un réconfort, même léger, à une équipe en plein désarroi et à des entraîneurs, Christian Dyot et Guy Delvingt, auxquels l'unit une réelle complicité.

«J'ai eu beaucoup de mal à me préparer pour ces championnats, raconte la championne olympique. *En arrivant au Canada, j'ai compris que ce serait quoi qu'il advienne ma dernière compétition. Je ne supportais plus cette vie. Traîner dans les hôtels, attendre dans les aéroports, c'est fini. Je n'en veux plus. Avant, je me faisais une fête d'aller au Japon, en Chine. Maintenant, rien que l'idée de faire mon sac me démoralise. Alors, pourquoi insister?»*

»Cela va faire drôle à tout le monde. On a connu la gloire, la défaite, la joie, la peur et le stress toutes ensemble. Forcément, pendant quelques mois, il va y avoir un manque, un vide dans ma vie, mais je ne suis pas inquiète : je connaîtrai d'autres émotions fortes, mais ce sera ailleurs, tout simplement.»

Cécile Nowak a reçu des propositions professionnelles du Crédit lyonnais avec lequel elle est actuellement liée par une convention de sportif de haut niveau, et du Paris-SG Omnisports, le club qu'elle a rejoint l'an dernier. Petit à petit, elle va s'éloigner du judo. Ce ne sera pas le cas de Laetitia Meignan, qui est professeur de sport et va enseigner sa discipline. Toutes deux savent que l'arrêt de la compétition est forcément quelque part une rupture, une déchirure.

GILLES VAN KOTE

VOILE : course autour du monde

«La Poste» à vitesse réduite

Une semaine après le départ de Southampton, *New-Zealand Endeavour*, le maxi skippé par Grant Dalton, était en tête de la flotte de la Whitbread, la course autour du monde en équipage (*le Monde* du 28 septembre). A moins de 4 000 milles de l'arrivée de la première étape à Punta-del-Este (Uruguay), *il* précédait d'une quinzaine de milles le 60 pieds *Tokio*, skippé par Chris Dickson.

La mer très croisée des premières heures de course a provoqué des avaries. *Fortuna*, le maxi espagnol barré par le Britannique Lawrie Smith, a perdu son mât aile d'artimon et a décidé d'abandonner. Daniel Mallé, le skipper du maxi *La Poste*, doit ménager son mât d'artimon, flambé à 2,50 mètres au dessus du pont. Les postiers, qui ne peuvent plus envoyer de spi sur ce mât, chiffrent à un nœud leur perte de vitesse potentielle, mais espèrent rallier l'arrivée pour réparer.

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Onzième journée)

*Angers et Le Havre	0-0
*Metz et Cannes	0-0
*Auxerre b. Toulouse	5-1
*Martigues et Paris-SG	1-1
Marseille b. *Lille	2-1
Bordeaux b. *Strasbourg	2-0
*Montpellier b. Saint-Etienne	3-0
Monaco b. *Caen	1-0
*Sochaux et Lens	1-1
*Lyon b. Nantes	2-1

Classement : 1. Bordeaux, 16 pts; 2. Paris-SG et Cannes, 15; 4. Monaco et Marseille, 14; 6. Sochaux, Auxerre et Nantes, 13; 9. Metz et Strasbourg, 12; 11. Martigues, Montpellier, Lyon et Caen, 10; 15. Saint-Etienne, 9; 16. Lens et Angers, 8; 18. Le Havre, 6; 19. Lille et Toulouse, 5.

Deuxième division
(Quatorzième journée)

Nîmes b. *Bastia	2-1
*Beauvais b. Niort	4-1
Valenciennes b. *Laval	2-1
*Gueugnon b. Rouen	3-1
Nice b. *Nancy	1-0
Le Mans b. *Bourges	3-0
*Red Star b. Istres	2-1
*Alès et Rennes	1-1
Mulhouse b. *Dunkerque	2-0
*Saint-Brieuc b. Valence	1-0
Sedan b. *Charleville	3-0

Classement : 1. Bastia, 19 pts; 2. Rennes, 18; 3. Nancy et Nice, 17; 5. Red Star, Beauvais et Niort, 16; 8. Nîmes, Rouen, Gueugnon et Saint-Brieuc, 15; 12. Mulhouse et Valenciennes, 14; 14. Dunkerque et Charleville, 13; 16. Sedan et Laval, 12; 18. Alès et Le Mans, 11; 20. Valence et Bourges, 10; 22. Istres, 9.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phase qualificative
(Quatrième journée)

Poule 1

*Bègles-Bordeaux b. Rumilly	33-3
*Bayonne b. Périgueux	20-0
*Brive b. Montferrand	36-10
Castres b. *Nice	23-15

Classement : 1. Brive et Bègles-Bordeaux, 10; 3. Bayonne, Castres, Montferrand et Rumilly, 8; 7. Nice et Périgueux, 6.

Poule 2

*Dijon b. Stade Toulousain	26-19
*Auch b. Tarbes	22-12
*Mont-de-Marsan b. Valence-d'Agen	18-9
*Grenoble b. Dax	22-18

Classement : 1. Grenoble, 10; 2. Stade Toulousain, Auch, et Mont-de-Marsan, 9; 5. Dijon, 8; 6. Dax, 7; 7. Valence-d'Agen et Tarbes, 6.

Poule 3

*Nîmes b. Pau	23-8
*Agen b. Bourgoin	24-16
Biarritz b. *Graulhet	16-15
Narbonne b. *Lourdes	12-3

Classement : 1. Agen, Lourdes et Biarritz, 10; 4. Nîmes, Narbonne et Pau, 8; 7. Bourgoin, 6; 8. Graulhet, 4.

Poule 4

*Colomiers b. SBUC	19-17
Toulon b. *Racing CF	20-16
Perpignan b. *Béziers	18-16
Montpellier b. *Lyon OU	17-14

Classement : 1. Toulon, Perpignan et SBUC, 10; 4. Béziers et Colomiers, 8; 6. Lyon OU, Racing CF et Montpellier, 6.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Cinquième journée)

Villeurbanne b. *Lyon	84-80
Limoges b. *Gravelines	71-58
Levallois b. *Châlons	82-80
*Le Mans b. Montpellier	94-91
*Dijon b. Cholet	85-79
*Racing-PSG b. Sceaux	91-73
Antibes b. *Pau-Orthez	93-77

Classement : 1. Antibes, Cholet, Racing-PSG et Montpellier, 9; 5. Pau-Orthez et Villeurbanne, 8; 7. Lyon et Levallois, 7; 9. Limoges, Dijon, Le Mans, Sceaux, Gravelines et Châlons, 6.

CYCLISME

PARIS-TOURS

Le Belge Johan Museeuw a remporté, dimanche 3 octobre, la course Paris-Tours (251 km) en battant l'Italien Maurizio Fondriest. Ce dernier, qui était sorti du peloton à moins de 5 kilomètres de l'arrivée, consolide sa première place dans la Coupe du monde où il précède désormais son vainqueur du jour. Le sprint du peloton est revenu à l'Ukrainien Alexandre Gontchenkov.

DANSE

ANNE TERESA DE KEERSMAEKER *en Normandie*

Le talent bien tempéré

Une création de la chorégraphe belge pour le festival Octobre



HERMAN SORGELOOS

Bach/création.

ROUEN

de notre envoyée spéciale

Anne Teresa de Keersmaeker, la désormais célèbre chorégraphe flamande, est une bûcheuse, terriblement douée. Chacune des créations de sa compagnie (Rosas) remet en cause les enjeux de la danse. Laurent Langlois, directeur artistique d'Octobre en Normandie, l'a choisie comme unique vedette de son festival qui fait, à égalité, la part belle à la danse et à la musique. Il s'agissait aussi de fêter les dix ans de Rosas : *« Avec Anne Teresa de Keersmaeker, la musique ne subit aucun collage, aucune coupe mal venue. J'ai donc décidé de construire cette édition d'Octobre en Normandie autour d'elle »*, explique Laurent Langlois.

Après les contemporains et les compositeurs du vingtième siècle – Steve Reich, Thierry de Mey, mais aussi Bartok, Ysaye, Schnittke, Ligeti –, la chorégraphe plonge jusqu'à Beethoven, puis s'affronte à Mozart. Pour la création, qui ouvrait le festival normand, elle a hésité entre Messiaen et Bach, pour finalement s'arrêter à ce dernier. La pièce s'appelle donc *Bach/création*. *« L'idéal que je vise à chaque spectacle est d'établir une nécessité dans le dialogue entre la danse et la musique, donc d'éviter qu'aucun des deux ne soit rendu inutile par redondance, mais sans en arriver à une telle autonomie que leur rencontre ne soit plus qu'accidentelle »*, affirmait la chorégraphe au moment de *Mozart/Arias concert*.

Effets de surprise

Pourtant, tout au long de *Bach/création* on a l'impression qu'Anne Teresa de Keersmaeker se « promène ». Martine Chapuis ouvre *la pièce de danse en jouant* la Toccata BWV 914 en mi mineur. Apparaît alors, sur le rideau de fond de scène, la signature du compositeur. Le trait, léger et fort, qui la surmonte est un véritable appel à l'envol. Pas de décor. Des lumières ambrées, mettent l'accent sur le parquet en étoiles, puis sur les chaises, sans lesquelles une chorégraphie de Keersmaeker ne saurait s'ordonner.

Arrivent les danseurs, costumes marine et blanc et pantalons larges : le sensible Vincent Dunoyer et Fumiyo Ikeda, interprète exubérante, de retour chez Rosas. Johanne Saunier, Marion Lévy, deux brunes – il n'y a pas de blondes chez la Flamande – affichent sans complexe leur virtuosité. Johanne Saunier se pose, dos au public, bras en cercle autour de la tête, position classique entre toutes. Premier mouvement et thème récurrent de *Fantaisie et Fugue en la mineur* : un déhanchement comme sous l'impulsion d'une secousse électrique. Après cette fulgurance, tout ce qui relève de l'abandon, de la volte, de l'unisson, du point et du contrepoint, paraît brillant, allègre, mais conforme à ce qu'on attend, aujourd'hui, du talent de la chorégraphe. Il y aura d'autres réussites tout au long du ballet : les mouvements de jeune poulain qui renâcle devant l'obstacle dans la *Suite française*, et, au cours de la gigue finale, la démarche de mataf de Vincent Dunoyer, venu pour quelques secondes de *Querelle* de Genet.

Les effets de surprise s'estompent lors de la dernière séquence, chorégraphiée sur la Sonate pour clavecin en ré mineur, un genre musical, il est vrai, plus contraignant. On ne peut s'empêcher de penser que après Beethoven et Mozart, Bach était le passage obligé : une manière de faire le point sur dix ans de recherche, en se mesurant aux trois géants de la composition classique avant de retourner aux contemporains. On sait déjà que c'est Thierry de Mey, minimaliste belge de trente-sept ans, qui aura les honneurs de la future création. Ce qui manque, au fond, à *Bach/création*, c'est une ouverture sur la modernité, un enjambement entre le dix-huitième siècle et notre époque. Keersmaeker a pourtant montré dans *Erts* ou *Achterland* sa maestria à sortir sa danse du huis clos.

Après cette création, Octobre en Normandie reprend six pièces de la chorégraphe. Elles seront données à Rouen, à Dieppe ou au Havre, les trois villes qui abritent la manifestation. L'idée de jouer *Fase* (1982) sur la musique trépidante de Steve Reich a dû être abandonnée – Anne Teresa de Keersmaeker attend un heureux événement pour janvier 1994. Elle a le projet de se donner un rôle dans *Bach/création*. Quatre filles et un garçon. Un nouvel équilibre à trouver.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Achterland*, le 5, au Havre, le Volcan, 20 h 30 ; les 6 et 7, Rouen, au Théâtre des Arts, 20 heures. *Rosas danst Rosas*, le 10, Dieppe, centre Jean-Renoir, 17 heures, et le 12, à Rouen, Hangar 23, 20 heures. *Erts*, les 15, 16 et 17, Rouen, Hangar 23, 20 heures. *Mikrokosmos*, les 22 et 23, Rouen, Hangar 23, 20 heures. *Mozart/Concert Arias*, le 29, 20 h 30, et le 31, 18 heures, au Havre, le Volcan. Le 4 octobre, création du compositeur Thierry de Mey, Rouen, Théâtre des Deux Rives, 19 heures. Renseignements pour les concerts : 35-63-30-30.

THÉATRE

LE FILS NATUREL *au TEP*

Ce trouble-fête de Diderot

L'invention risquée du « tragique bourgeois » et de la « comédie sérieuse »

Dès les toutes premières répliques de sa pièce, *le Fils naturel*, Diderot nous fait entendre quelque chose d'inaccoutumé : une prise de bec, nette, intense, entre le « jeune premier », Dorval, et son domestique, Charles. Dorval donne l'ordre d'apporter ses bagages et d'appeler la voiture : Charles refuse. Cela plusieurs fois. Puis Charles, fermement, énonce ses raisons.

Cet échange n'a rien de comparable avec les scènes maître-valet écrites par Molière, Marivaux, Beaumarchais. Diderot est très irrité par les stylisations des domestiques de théâtre, le côté « vieille servante de la famille », ou l'irréalisme à la fois désinvolte et honteux de la situation relative du maître et de l'esclave, la légèreté de trait de beaucoup de profils de soubrettes, l'humeur et la bonne humeur d'invention, ou, au contraire, l'alibi confortable du valet matamore combattant.

Plus que tout, il dénonce *« ces intrigues de valets et de soubrettes, dont on coupe l'action principale »* – et il semble bien qu'ici Diderot vise Marivaux, dont il n'a pas cité une fois le nom dans son œuvre. Mais, surtout, il veut un théâtre neuf, qui s'écarte des conventions du genre. Il nomme cela, faute de mieux, *« le comique sérieux »* et *« le tragique bourgeois »*.

« C'est plein de vertu, de sensibilité et de poésie », écrit, le 28 février 1757, Voltaire, qui vient juste de lire *le Fils naturel*. Diderot devra pourtant attendre quatorze ans avant que le Théâtre-Français se décide à jouer la pièce, le 26 septembre 1771. Et ce fut la seule représentation. Les journaux et les Mémoires furent sévères : *« Ce drame a paru d'une froideur insoutenable... Je ne connais aucun ouvrage aussi ennuyeux... La déclamation en ressemble à un triste sermon »*. La gazette la plus réfléchie, la *Correspondance littéraire*, fut la seule à toucher juste : *« Cette seconde représentation n'eut pas lieu, parce que les nouvelles religions ne s'établissent pas sans tumulte. »*

Denis Diderot avait, sur l'art du théâtre, des idées bien à lui, touchant toutes les choses de la scène, décors, lumières, costumes, aussi bien que la phonation ou les gestes. Nous ne connaissons que *le Paradoxe sur le comédien*, alors qu'il a écrit – essais, correspondance – des centaines de pages sur ce propos. Par exemple, il dit : *« Il ne faut point donner d'esprit à ses personnages, mais savoir les placer dans des circonstances qui leur en donnent... Nous parlons trop dans nos drames, et, conséquemment, les acteurs n'y jouent pas assez. »*

Les méchants départs sont parfois mortels. *Le Fils naturel* est une pièce comme interdite de théâtre, et les éditeurs, qui tout de même la publient, précisent d'habitude qu'elle ne vaut pas grand-chose. Et voici qu'Alain Bézu la présente, et que sa mise en scène et sa direction d'acteurs, à force d'animation vive, de sourires sous cape, de colères convaincues, de ruptures de ton et d'éclairage, de chaudes larmes et de *« nuances de tragédie »*, comme disait de cette pièce Diderot lui-même, voici que ce monument d'archéologie dramatique prend son envol, saisit, émeut, fait rire, tout en nous faisant entendre de belles choses sur la guerre, le négoce, l'amitié, le mensonge, le découragement, l'appel au secours...

Beau décor de boiseries auburn, de bougies ou de lumières chaudes incidentes, de Mahi. Belles tenues de soieries aux couleurs et coupes « de tous les jours », de Florence Boutoute. Jeu, remarquable d'allant, d'esprit, de Didier Maheu (Diderot), Frédéric Constant (l'amateur de vertu), Serge Gaborieau (le valet authentique), Luce Mouchel (une jeune femme philosophe), Clairville (un amoureux chien fou), Rosalie (à quoi rêvent les jeunes filles).

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de l'Est Parisien, 159, avenue Gambetta, 75020, Paris. A 19 heures le mercredi et le jeudi. A 20 h 30 les vendredi, samedi, et mardi. A 15 heures le dimanche. Tél. : 43-64-80-80. De 70 F à 140 F.

POUCHKINE *à l'Athénée*

Jeu de l'esprit

Variations sur les rêves des humains

Il arriye parfois, particulièrement dans l'énervement d'un festival, qu'un spectacle s'effondre dès la première minute, et ne parvienne pas à se reprendre. C'est ce qui s'est produit avec *le Pouchkine* mis en scène par Sophie Loucachevsky au dernier Festival d'Avignon (*le Monde* du 15 juillet). Dans ces cas-là s'offrent trois solutions : le renoncement, l'obstination provocatrice, et enfin le travail, solution adoptée par le metteur en scène et ses comédiens : Jany Gastaldi, Michèle Gleizer, Hammou Graïa, Simona Maicanescu, Laurent Manzoni et Jean-Marc Bory, ce n'est pas rien.

Ils ont donc tout repris de zéro. Les textes sont toujours extraits de courtes pièces de Pouchkine, traduites par André Markowicz, et s'enchaînent dans le même ordre – *Faust, le Chevalier avare, Mozart et Salieri, le Convive de pierre, la Sirène*, plus *le Festin pendant la peste* de Wilson. Des projections lumineuses indiquent quelle pièce on est en train de voir, les citations diverses ne viennent plus s'intercaler et brouiller les pistes.

Résultat, une heure et demie de divertissement raffiné, rapide, en dépit de quelques baisses de tension, et tenu par les comédiens avec élégance, avec acuité. Un jeu de l'esprit, qui ferait danser des variations sur l'argent, le pouvoir, l'amour. Quelques bribes du pacte de Faust, tournant autour de la solitude, de l'incommunicabilité. En fait, le propos du spectacle n'est pas clair. A Avignon il était écrasé, ici il flotte, comme si, ayant été échaudée, Sophie Loucachevsky n'avait pas osé affirmer son point de vue.

Elle est censée parler de l'Europe, puisque chaque pièce se passe dans un pays différent. Mais on a l'impression que quelque chose affleure et fuit, comme un mot sur le bout de la langue. Le principe même du collage entraîne ce genre de risques. Les acteurs n'ont pas trop le temps d'installer un personnage, une situation, que déjà ils doivent enchaîner sur autre chose, et le lien n'apparaît pas toujours immédiatement. Heureusement, ils changent de peau avec humour, se glissent dans tous ces masques, se coulent le long de ces méandres intellectuels avec grâce, avec aisance, et on se laisse aller au plaisir nonchalant de les suivre. Peut-être, après tout, ne faut-il pas chercher autre chose.

C. G.

▶ Athénée, 4, square de l'Opéra-Louis Jouvet. Métro Opéra-Havre-Caumartin. Du mardi au samedi à 21h. Dimanche à 16h. Jusqu'au 31 octobre. 90 F à 140 F. Tél. : 47-42-67-27.

Du 12 au 23 octobre, le spectacle sera précédé à 19 h de *Six personnages en quête de...* Six comédiens roumains racontent en français, et à travers des classiques français, les espoirs et déceptions de toute révolution.

□ **Rectificatif.** – C'est Michel Peyrelon qui interprète le curé ami de la famille dans *la Volupté de l'honneur* de Pirandello, mise en scène par Jean-Luc Boutté au Théâtre Hébertot, à Paris, et non pas, comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 28 septembre, Eric Prat, qui joue, lui, Maurizio Setti, le cousin du vilain marquis.

BIBLIOGRAPHIE

Parler français : le désamour

POURQUOI PARLER FRANÇAIS
de Philippe Lalanne-Berdouticq.
Fleurus, 258 p., 99 F.

SI L'ON PARLAIT FRANÇAIS ?
d'Alfred Gilder.
le Cherche-Midi et Agence de coopération culturelle et technique, 240 p., 120 F.

Au fil des innombrables colloques et manifestations organisés, toute la sainte année, dans l'Hexagone, sur notre langue, on entend les voix les plus autorisées parler du *« français en France et dans la francophonie »*, de la *« littérature française et francophone »*, etc. Comme si ce qui se crée en France en français n'appartenait pas à la *« francophonie »*, planète secondaire dévolue aux Nègres, aux Arabes et aux Belges ...

En réalité s'il y a une distinction à opérer entre le français en France et dans le *« reste »* de la francophonie, c'est qu'il est généralement plus aimé, plus choyé ailleurs que chez nous. Michel Serres scandalisa naguère Catherine Tasca, alors secrétaire d'Etat à la francophonie, en notant qu'il y a à présent plus de mots anglo-américains sur les murs de Paris qu'il n'y avait de termes allemands durant l'Occupation ... En présence de la même et d'une brochette de notables qui n'en pouvaient mais, le philosophe devait récidiver en choisissant son camp : *« Aujourd'hui chez nous, les riches et les décideurs parlent anglo-américain ; le français reste la langue des pauvres et des non-décideurs du côté desquels je me rangerai toujours »* (*le Monde* du 10 novembre 1992).

Pour comprendre les remarques de Michel Serres il faut avoir assisté à Paris, Orléans ou Marseille à des rencontres scientifiques financées par le contribuable et où néanmoins sa langue est officiellement proscrite au profit du seul anglais ; il faut avoir vu, dans des réunions publiques du même ordre d'où le français n'avait pas encore été exclu, tel spécialiste français de la mer ou de la linguistique, *« s'excuser »* d'utiliser son idiome maternel ...

Philippe Lalanne-Berdouticq, industriel voyageur et polyglotte, ancien conseiller pour le commerce extérieur, et l'énarque Alfred Gilder, haut fonctionnaire du ministère des finances détaché auprès de la Ville de Paris, ont sans doute, dans leurs fonctions, vécu des situations d'exclusion publique du français qui, il faut le dire, scandalisent en général plus les assistants africains, libanais, maghrébins ou québécois que leurs collègues français

Dans *Pourquoi parler français*, l'auteur, après de longs rappels historiques sur la trajectoire à multiples facettes du français à travers le monde, part de l'idée que la sorte de désamour dont souffre à présent le français dans son propre berceau est dû en particulier au *« démantèlement de pans entiers du système éducatif après la dérisoire mini-révolution de 1968 »*. Selon lui, à l'heure où un quart des élèves entrant en sixième sont incapables d'une *« lecture courante »*, ou les candidats au Capes se font remarquer par la méconnaissance de leur langue maternelle et leurs fautes d'orthographe et d'accord, il faut, en vertu de la méthode prônée par Jean-Pierre Chevènement, *« remettre à sa place, qui de tout temps fut la première, l'enseignement de la langue française »*.

Foin donc du bilinguisme dès la maternelle et autre *« école bilingue active »* si louangés actuellement dans les couches supérieures de notre société ! Et il incombe à l'Etat *« de sauver* [la langue nationale] *d'un naufrage et d'assurer les conditions de sa transmission, de sa diffusion – et de sa liberté d'emploi »*.

A la fois plus littéraire et plus concret – il nous donne un bon glossaire du franglais – Alfred Gilder est animé de la même passion linguistique et doté d'une érudition historico-culturelle au moins aussi vaste que Philippe Lalanne. Au-delà de la question fondamentale de l'enseignement, l'auteur de *Et si l'on parlait français ?* prêche *« pour une politique de la langue française »*. Car il faut bien reconnaître que, malgré comités et célébrations, malgré les déclarations d'attachement au français, sans doute sincères mais rarement suivies d'effets, de François Mitterrand, il n'y a plus en France de politique linguistique gouvernementale digne de ce nom depuis le début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Alfred Gilder détaille onze mesures qui devraient, estime-t-il, former la trame d'une future *« grande politique »* française de la langue en France même. Charité bien ordonnée ... Parmi ces mesures la mise hors la loi du *« charabia techno-bureaucratique »*, le droit de poursuite accordé aux associations de défense de la langue, la refrancisation du langage publicitaire. Et également de celui des médias afin qu'à la télé un avion s'écrasant ne soit plus *« scrahé »*, qu'un creuset ne tourne pas au *« melting-pot »* et que *« Koweït-City »* redevienne tout simplement Koweït puisque le français, contrairement à l'anglo-américain, sait distinguer si on se trouve à Koweït (ville) ou au Koweït (pays), à Québec ou au Québec.

Dans ce Québec justement où la fameuse loi 101 sur la primauté du français, référence suprême pour nos deux essayistes, vient d'être quasiment vidée de sa substance par un vote parlementaire expéditif. Plutôt qu'un motif de lamento, peut-être y a-t-il là une occasion pour les gouvernants français de reprendre le flambeau ?

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

CINÉMA

FESTIVAL DE TOKYO

Le syndrome chinois

Sur fond de crise économique, la programmation a été marquée par les films en provenance de la République populaire

TOKYO

de notre envoyé spécial

Cela devient une habitude : après Venise 92 (*l'Histoire de Qiu Ju*), Berlin 93 (*la Femme du lac aux âmes parfumées* et *le Garçon d'honneur*) et Cannes (*Adieu ma concubine*), le Festival de Tokyo (24 septembre-3 octobre) vient à son tour d'accorder son grand prix à un film chinois, *le Cerf-volant bleu*, de Tian Zhuan-zhuan. Il n'est pas certain que ce palmarès réjouisse les autorités pékinoises, de fort méchante humeur à Tokyo précisément à cause du film lauréat. Au point qu'en plein Festival, le 29 septembre, la délégation de la République populaire quittait la capitale japonaise. Raison de sa colère ? La présentation de deux films « hors système », *le Cerf-volant bleu*, donc, et *les Bâtards de Pékin*, de Zhang Yuan.

Le Cerf-volant bleu, coproduction entre le Studio de Pékin et Hongkong présentée à la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, avait provoqué des remous : récit des troubles de la société chinoise durant les années 50 et 60 vus par les yeux d'un jeune garçon dont la mère se marie trois fois et se retrouve trois fois veuve, il n'a pu être achevé par son réalisateur, qui a dû faire sortir clandestinement le matériel tourné pour que le montage soit mené à bien à l'étranger. Tian lui-même n'avait pas été autorisé à se rendre sur la Croisette (le film avait été projeté avant que son auteur ne l'ait vu). A Tokyo, Tian Zhuan-zhuan résidait sous une fausse identité et changeait d'hôtel chaque jour... jusqu'au moment où le départ précipité de ses « supérieurs » lui a permis d'apparaître au grand jour.

Quant aux *Bâtards de Pékin*, découverts à Locarno (*le Monde* du 18 août), il s'agit d'une production entièrement indépendante, et qui décrit la vie désenchantée des jeunes marginaux de la capitale. Ce genre de production est désormais toléré par les autorités chinoises, à condition que les films obtiennent le label d'un studio officiel, ce qui n'est pour l'instant le cas d'aucun des deux films. D'où l'« illégalité » alléguée par la délégation de Pékin dans une mise en demeure adressée à la direction du Festival le 26 septembre, c'est-à-dire après le début de la manifestation, et demandant que les films soient retirés du programme. Demande d'autant plus étrange que les deux films ont déjà été présentés dans d'autres festivals, et que leur inscription à Tokyo était connue de longue date. Mais il est probable que l' « échec olympique » de Pékin soit, au moins partiellement, à l'origine de la mauvaise humeur.

Un bubget en baisse

Les apparatchiks de la République populaire n'auront en revanche pas lieu de se plaindre du Prix du jeune cinéma décerné à un autre film chinois, *For Fun*, de la réalisatrice pékinoise Ning Ying. Excellent film par ailleurs que cette première œuvre d'une jeune cinéaste formée en Europe, et dont l'ironie et la mélancolie évoquent par moments Jacques Tati : un ancien régisseur de théâtre dirige à la baguette des retraités pour interpréter des pièces de l'Opéra de Pékin. Toutes arrière-pensées politiques mises à part, le Festival s'achève avec deux premiers prix de bonne tenue.

La progammation était pourtant fort inégale. Ce treizième Festival international du film de Tokyo (TIFF) est placé sous le signe de la récession qui frappe l'économie japonaise : les activités culturelles, naguère bénéficiaires des surprofits réalisés par les grandes entreprises, en font les frais. Le budget du festival est ainsi passé brutalement de 1 milliard de yens (54 millions de francs) à 600 millions de yens, après le retrait des principaux sponsors, la majeure partie du financement étant fournie par la municipalité.

Ces difficultés se ressentent dans la programmation. Comportant de nombreux films déjà montrés dans d'autres festivals et distribués en Occident, la compétition soumise au jury présidé par Franco Zeffirelli était... disons variée. Elle allait du représentant français, *la Nuit sacrée*, de Nicolas Klotz, au chef-d'œuvre de Manoel de Oliveira, *Val Abraham*. Le jury n'a décerné à ce dernier qu'un dérisoire prix de la meilleure contribution artistique, ex aequo avec le décevant *Cœur de métisse*, de Vincent Ward. C'est le très racoleur *Searching for Bobby Fischer*, de Steven Zhaillan (énième mouture de la rengaine hollywoodienne sur le petit garçon prodige qui deviendra un homme et un champion sous la houlette de son maître, cette fois dans le milieu des échecs) qui eut droit au Prix spécial, tandis que Taylor Hackford recevait le Prix de la mise en scène pour *Blood in Blood Out* (*Les princes de la ville*, *le Monde* du 27 août) qui n'en méritait pas tant.

Lu Liping a augmenté la gloire du *Cerf-volant bleu* en recevant le Prix de la meilleure actrice, partagé avec Lolita Davidovitch, interprète de *Younger and Younger*, le nouveau film de Percy Adlon. Le prix masculin étant allé au Japonais Masahiro Motoki pour le film d'adolescents *Last Song*, de Shigemishi Sugita, et celui du meilleur scénario au Russe Piotr Todorovski (*Encore, once more, encore*). Cela fait huit titres récompensés sur treize concurrents, donc une manifeste absence de choix.

Wim Wenders, président du jury de la compétition « Jeune cinéma » était un peu mieux loti – et ses décisions de plus de conséquence, dans la mesure où d'importantes sommes d'argent sont attribuées aux lauréats : 20 millions de yens (1 million de francs) à *For Fun*. Trois cinéastes ont eu droit chacun à 5 millions de yens : le très prometteur réalisateur taïwanais Tsai Ming-liang pour *Rebels of the Neon Gods*, le Canadien Arto Paragamian pour *Because Why* et l'Allemand Gordian Maugg pour *l'Eté olympique*.

Comme pratiquement tous les festivals internationaux, le TIFF est une manifestation à double objectif : montrer les films étrangers aux Japonais et les films japonais aux visiteurs. Là encore, la crise économique se déchiffre à livre ouvert : 1992 a connu le nombre d'entrées le plus faible de l'histoire du cinéma japonais (125,6 millions, soit à peine plus qu'en France, avec une population deux fois plus élevée), et le nombre de salles est descendu à un niveau jamais atteint (1 744). La plus ancienne société de cinéma, Nikkatsu, est en faillite, la plupart des autres sont dans le rouge à commencer par Daiei, dont le directeur, M. Tokuma, est le président du festival. Le producteur le plus dynamique de ces dernières années, Haruki Kadokawa, est en prison pour trafic de cocaïne, ce qui a entraîné le retrait de l'affiche du principal succès japonais de l'année, *Rex (une histoire de dinosaures*, dans la lignée de *Jurassic Park*), les enfants n'étant pas supposé voir un film produit par ce peu recommandable personnage.

La domination de Hollywood

Cette crise n'a pas que des effets négatifs : elle devrait permettre le renouvellement d'une industrie archaïque. Beaucoup de responsables historiques sont conviés à prendre une retraite bien méritée, et le parc de salles, notoirement vétuste, est en voie de transformation. La pratique de l'« achat bloqué » des billets (vieille coutume locale contraignant les employés à préacheter leurs places – mais pas à assister aux projections) tend à s'atténuer, ce qui devrait permettre une vision plus exacte du marché... et traduire une domination de Hollywood plus écrasante encore.

La crise est aussi sur les écrans, par la qualité très moyenne des films japonais. La crise voit également l'arrivée de nouveaux thèmes : si, d'Ozu à Oshima, de Mizoguchi à Imamura et de Kurosawa à Watanabé, le cinéma s'est toujours penché sur les problèmes de société, ce fut longtemps pour mettre en lumière les aspects négatifs d'une nation fermée, introvertie, excessivement traditionnelle. Les scénarios prennent désormais en compte l'immigration (Philippins, Malais, Pakistanais, Iraniens...), suscitée par le boom économique – avec les poussées de racisme et de surexploitation qui en découlent, situation encore aggravée par la récession, et qui ouvre la porte à des courants ultra-nationalistes.

L'un des films japonais les plus intéressants présentés à Tokyo (si on excepte la passionnante rétrospective Ozu, la plus complète à ce jour avec trente-six titres dont quinze muets) fut certainement *le Rétroviseur*, de Yoichi Sai, consacré à la communauté coréenne, installée dans l'archipel depuis les années 30 et forte de 700 000 membres. Les Coréens ont souvent été évoqués par le cinéma nippon (Oshima, Imamura, Oguri), mais c'est la première fois que la question est abordée par un réalisateur et un producteur japonais d'origine coréenne. Loin de tout misérabilisme, *le Rétroviseur* mêle avec une belle énergie la comédie burlesque, le film d'action et la romance pour conter les tribulations d'un chauffeur de taxi coréen et d'une entraîneuse de bar philippine. Ce portrait de la société japonaise n'est pas à l'honneur du Soleil-Levant.

Nous ne sommes pas seuls, de Yojiro Takita, critique également l'esprit nippon. Le comique téléscope le drame en racontant les mésaventures d'hommes d'affaires japonais dans une dictature imaginaire du tiers-monde où la guérilla déclenche une tentative de révolution. La mise en scène reste académique, mais le portrait de l'avidité, du conformisme et de l'inefficacité des « samouraïs à attaché-case » est sans ambiguïté. Autre film portant un regard nouveau sur le monde extérieur – fût-il d'une désolante niaiserie, – *la Petite Da du Vietnam* : laborieux plaidoyer pacifiste sous prétexte d'un retour au Vietnam d'un journaliste japonais qui avait jadis rencontré une petite fille victime des exactions de l'armée américaine.

Beaucoup de films, d'un relatif intérêt, hésitent entre la dénonciation de phénomènes de société et les facilités sentimentales ou comiques sensées ouvrir la porte du succès. Ainsi *Many Happy Returns*, de Toshihiro Tenma, sur la multiplication des sectes, *le Déménagement*, de Shinji Somai (déjà montré à Cannes) sur la cassure des familles, ou *L'amour ne meurt jamais*, de Yojiro Takita, qui traite à la fois de l'avidité nécrophile des médias et des conséquences de la rentabilisation à outrance du système de santé (histoire d'une jeune fille atteinte d'un cancer qui transforme sa maladie en mine d'or publicitaire). *Mourir à l'hôpital*, de Jun Ishikawa, évoque lui aussi le sort des incurables, mais sur le mode austère d'un semi-documentaire, hélas ! parasité par une voix off pathétique. On reste à l'hôpital, mais cette fois au service psychiatrique, avec *Stray Brains*, réalisé par Sadaaki Haginawa, qui aimerait être à Brian De Palma ce que De Palma est à Hitchcock.

Quant au genre documentaire, on retrouve l'écho des anciennes réussites avec le *Vivre sur la rivière Agano*, de Makoto Sato, rigoureuse enquête sur le scandale de la pollution au mercure, à Minamata, au début des années 70. Pour de plus substantielles découvertes, il faudra attendre : Oshima, Imamura, Yoshida continuent de ne pas tourner. Yanagimachi hésite sur son prochain sujet et cherche un producteur, l'ultra-indépendant Fumiki Watanabé se débat dans son ombrageuse solitude. Mais, à quatre-vingts-trois ans, l'infatigable Kurosawa prépare son trente-troisième film...

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Cours d'histoire de l'art.** – Publics et gratuits, les cours d'histoire de l'art de la donation Lannelongue reprennent le 4 octobre. *Ils auront lieu le lundi à 18 h 45* au lycée Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs, Paris (9e) ; à la salle Saint-Denis, 68 *bis*, rue de Turenne (3e), le mardi à 18 h 45 au collège Pierre-Alviset, 88, rue Monge (5e), à l'ACISJF, 63, rue Monsieur-le-Prince (6e), au lycée Carnot, 143, boulevard Malesherbes (17e) ; le mercredi à 18 h 30 au lycée Maria-Deraismes, 19, rue Maria-Deraismes (17e), à 18 h 45, au C 3B, 15, rue Linois (15e), à 20 h 30, au FJT Didot, 41, rue Didot (14e) ; le jeudi à 17 h 45 à l'école secondaire Saint-Michel, 47, boulevard de Picpus (12e), à 18 h 30, au collège François-Couperin, 2, rue du Grenier-sur-l'Eau (4e).

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Ariane Hubert : 17 h 30 dim. Piano. Chopin, Scriabine, Ravel.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Swiss Clarinet Players : 17 h dim. Roger, Farkass, Tischhauser, Agrell.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble vocal et instrumental Heinrich Schütz : 20 h 45 ven. Jacques Pichard (direction). Buxtehude, Bruhns, Schütz.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Ensemble Inter-Contemporain : 17 h dim. Pascal Gallois (basson), David Robertson (direction). Schoeller, R. Strauss, Eliasson Stanford Olsen : 12 h 45 lun. Ténor, Sabine Vatin (piano) Orchestre national de France : 20 h ven. Jeffrey Tate (direction). Liszt, Strauss François Kerdoncuff, Quatuor Sine Nomine : 11 h 30 dim. Piano. Furtwangler.

CONSERVATOIRE ITALIEN DE PARIS (45-26-46-67). Lina Castellanza, Herbert du Plessis : 20 h jeu. Soprano, piano. Montsalvatge, Guridi, Falla, Granados Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE DES BILLETTES. V. Rougier : 10 h dim. Orgue. Grigny, Bach, Leguay Sylvie Dusseau, Richard Siegel : jusqu'au 17 octobre 1993. 17 h 30 dim. Violon, clavecin. Bach.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Marie-Hélène Gatti (soprano), Alexandre Stajic (violon, direction). Vivaldi.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Orchestre Bernard Calmel : 20 h 30 jeu. Hubert Chachereau (violon), Michel Michalakakos (alto), Bernard Calmel (direction). Chostakovitch, Ibarrondo, Mozart Orchestre de chambre Alexandre Stajic : 20 h 30 ven. Alexandre Stajic (violon, direction). Mozart, Bach Ensemble orchestral Stringendo : jusqu'au 16 octobre 1993. 20 h 30 sam. Jean Thorel (direction). Mozart, Chostakovitch Philippe Larguèze : 20 h 30 mar. Piano. Beethoven, Liszt.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Catherine Lyon, Charles Brett, Philippe Foulon : 20 h 45 ven., sam. Soprano, haute-contre, viole de gambe, Emer Buckley (clavecin). Scarlatti, Delalande, Gilles, Bach, Couperin, Purcell Ensemble vocal Cori Spezzatti : 20 h 45 mar. Hervé Lamy (ténor), Olivier Opdebeeck (direction). Palestrina.

EGLISE SAINT-ROCH. Tallinn Chamber Orchestra : 20 h 30 ven. David James (haute-contre), Estonian Philharmonic Chamber Choir, Tonu Kaljuste (direction). Part. Dans le cadre du Festival d'art sacré.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Chorale et orchestre Paul Kuentz : 21 h mar. Hélène Obadia (soprano), John Kramer (alto), Alexander Stevenson (ténor), Philip Langshaw (basse), Eric Aubier (trompette).

ESPACE CULTUREL PAUL-RICARD. Gabriel-Joseph Mac Coy Jr : 20 h mar. Piano. R. Strauss, Mozart, Beethoven, Mac Coy Jr.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 sam. Geneviève Amar (flûte), Frédérique Cambreling (harpe), Yehudi Menuhin (direction). Part, Mozart Cyrille Tricoire, Vincent Leterme : 19 h lun. Violoncelle, piano. Piazzola, Fauré, Chausson, Chostakovitch.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-47-17). Henri Demarquette, Alexandre Tharaud : 12 h 30 mar. Violoncelle, piano. Wagner, Liszt, Saint-Saëns, Chausson, Fauré.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris : 20 h jeu. Myung-Whun Chung (direction). Messiaen.

PALAIS DE L'UNESCO (45-68-25-85). Jorge Chaminé : 20 h 30 mar. Baryton, Marie-Françoise Bucquet (piano). Turina, Carneyro, Villa-Lobos, Guastavino. Concert au profit des Enfants oubliés de Bogota.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 19 h 21 h mer. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Ensemble d'archets européen : jusqu'au 23 octobre 1993. 21 h jeu., sam., mar. J.-M. Phillips, S. Tran Ngoc (violon). Carl Brainich (direction). Bizet, Vivaldi, Mozart Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 26 octobre 1993. 21 h ven., dim., lun. Mozart, Vivaldi, Marcello.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Quatuor musique vivante : 20 h 45 jeu. Mendelssohn, Jansen, Ravel.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Ensemble Triton II : 20 h 30 ven. Poulenc, Ravel, Milhaud, Bleuse, Marlat, Tisne, Lacaze.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Jos Van Immersel : 20 h 30 mer. Piano. Debussy Andrei Vieru : 20 h 30 jeu. Piano. Bach, Liszt Orchestre symphonique français : 20 h 30 sam. Catherine Briel (soprano), Marie-Hélène Gatti (mezzo-soprano), Robert Catania (ténor), Jocelyn Michalon (baryton-basse), Chœur de Ville-d'Avray, Laurent Gorgatchev (direction). Mozart, Beethoven.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. Carlo Maria Guilini (direction). Franck, Ravel, Debussy Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Michael Lonsdale (récitant), Bruno Leonardo Gelber (piano), Jacques Mercier (direction). Brahms, Kagel Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 lun., mar. Annick Massis (soprano), Bernarda Fink (mezzo-soprano), Markus Schaefer (ténor), Marcos Fink (basse), Ensemble vocal de Lausanne, Michel Corboz (direction). Bach.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Jean-Marc Luisada, Laurent Korcia, Martine Schucan : 11 h dim. Piano, violon, violoncelle. Tchaïkovski Nouvel Orchestre symphonique de Moscou : 20 h 30 lun. Nelson Goerner (piano), Vladimir A. Ponkin (direction). Rachmaninov.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Ensemble Sortie d'artistes : 17 h 30 sam. Bertrand Cervera (violon), Laurence Allalah (violoncelle), Christophe Larrieu (piano), Gilles Since (contrebasse). Bizet.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Olivier Baumont, Davitt Moroney : 20 h 30 lun. Clavecin. Tomkins, Haendel, Bach, Mozart.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. HOTEL DE VILLE (42-96-05-01). Janos Starker, Denis Pascal : 20 h 30 jeu. Violoncelle, piano. Chopin, Boccherini. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

CHAMPCUEIL. EGLISE DE L'ASSOMPTION. Elena Varvarova : 17 h dim. Piano. Liszt, Chopin, Moussorgski.

CHAUMES-EN-BRIE. EGLISE (64-42-31-61). Ensemble Variations : 21 h sam. Frédéric Martin (direction). Couperin, Brossard. Dans le cadre du Festival Couperin.

EPONE. CENTRE CULTUREL DOMINIQUE DE ROUX. Igor Lavroff : 16 h dim. Piano. Beethoven.

ETAMPES. THÉATRE MUNICIPAL (69-92-69-00). Janos Starker, Denis Pascal : 20 h 30 ven. Violoncelle, piano. Chopin, Boccherini.

MANTES-LA JOLIE. MUSÉE DUHAMEL (30-92-31-60). Jean-Louis Charbonnier : 20 h 45 mar. Viole de gambe. Sainte-Colombe, Marais, Couperin. Dans le cadre du Festival MusicaMantes.

MASSY. OPÉRA-THÉATRE (60-13-13-13). Orchestre national de France : 20 h 30 sam. Teresa Bergenza (mezzo-soprano), Jeffrey Tate (direction). Liszt, Haydn, Strauss.

LES MESNULS. CHATEAU (34-86-03-09). Janos Starker, Denis Pascal : 16 h dim. Violoncelle, piano. Chopin, Boccherini. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

NEUILLY-PLAISANCE. SALLE DES FÊTES (43-00-96-16). Oscar Caceres : 20 h 30 sam. Guitare. Purcell, Villa-Lobos.

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Olivier Charlier, Emile Naoumoff : 20 h 30 mar. Violon, piano. Schubert, Debussy, Boulanger, Franck.

LE PLESSIS-FEU-AUSSOUS. EGLISE (64-42-61-31). Christina Pluhar : 21 h ven. Théorbe. Sanz, Le Coq, Kapsberger, Puccinini. Dans le cadre du Festival Couperin.

PROVINS. COUVENT DES CORDELIÈRES (34-86-03-09). Janos Starker, Denis Pascal : 20 h 30 sam. Violoncelle, piano. Chopin, Boccherini. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mer. Susan Landale (orgue), Chœur de chambre de Versailles, Pierre Christophe Neuville (direction). Bach, Vivaldi, Mozart.

VERSAILLES. MUSÉE LAMBINET (39-54-29-40). Victor Eresko : 20 h 30 sam. Piano. Liszt, Rachmaninov.

VILLE-D'AVRAY. EGLISE. Orchestre symphonique français : 20 h 45 ven. Catherine Briel (soprano), Marie-Hélène Gatti (mezzo-soprano), Robert Catania (ténor), Jocelyn Michalon (baryton-basse), Chœur de Ville-d'Avray, Laurent Gorgatchev (direction). Mozart, Beethoven.

OPÉRAS

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Les Chants du vampire : 20 h 30 mer., ven., sam., lun. Musique de Marshner et Lindpaintner. Isabelle Sentaurens (Isolde), Jean Vendassi (lord Ruthven), Marc Filograsso (Hypolythe), Xavier Ménette (Aubray), Michel Saulnier (contrebasse), Brigitte Claire (piano), Chœur de Saint-Thomas d'Aquin, Irène Cohen (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Le Vaisseau fantôme : jusqu'au 18 octobre 1993. 19 h 30 ven., lun. Opéra de Wagner. Simon Estes, Monte Pederson (le Hollandais), Sabine Hass (Senta), Aage Haugland, Kurt Rydl (Deland), Peter Straka (Erik), Sandra Walker (Mary), Luca Lombardo (le pilote), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Werner Herzog (mise en scène) Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 29 octobre 1993. 19 h 30 sam., mar. Opéra d'Offenbach. David Rendall (Hoffmann), Luciana Serra (Olympia), Diana Montague (Giulietta), Solveig Kringelborn (Antonia), Gregory Yurisich (Lindorf, Coppelius, docteur Miracle, Dapertutto). Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Simone Young (direction), Roman Polanski (mise en scène), Redha (chorégraphie).

ELDORADO (42-38-07-54). Les Belles et le Gitan : 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Roberto Galbes, Sylvia Barbier, Joy Casanove, les Ballets Andalucia.

JAZZ, POP, ROCK

ARAPAHO (43-48-24-84). Lyres, les Ambassadeurs : 19 h 30 mer. ; The Fall : 19 h 30 ven. ; Cranes : 19 h 30 sam. ; Mark Free, Jeff Paris, Shotgun Symphony : 19 h 30 dim. ; The Buzzcocks : 19 h 30 lun. ; Urge Overkill : 19 h 30 mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Sylvain Beuf : 22 h 30 mer. ; Monty Waters Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; J. Gregg Quartet : 22 h 30 dim. ; Jean-Michel Pilc Big One : 22 h 30 lun.

AUDITORIUM DES HALLES (40-56-07-09). Lokua Kanza : 20 h 30 jeu., ven.

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Webetoys : 22 h 30 jeu., ven. ; Corinne Dray : 22 h 30 sam., dim. ; Roccoco : 22 h 30 lun. ; Sud Messagers : jusqu'au 26 octobre 1993. 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Johnny Pacheco et son grand orchestre : 21 h mer.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Georges Mac Intosh Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 24 octobre 1993. 22 h 45 dim. ; Sandy Patton Quartet : 22 h 45 lun., mar.

LE BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Alain Bouchet Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Trio Moreno : 22 h 30 jeu.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Brunes platines : 23 h ven. ; Jean-Louis Mahjun : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Traffic Jam : 22 h 30 mer., jeu. ; Solo : jusqu'au 31 octobre 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Michel Herblin Quintet : 22 h 30 lun. ; Arrivée d'air chaud : 22 h 30 mar.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Giora Feidman : 19 h 30 dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Panama Francis and the Savoy Sultans : jusqu'au 14 octobre 1993. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). World Party : 20 h dim. ; Les Edmonds, Sinclair, Lo'jo Triban : 22 h 30 mar.

DUNOIS (45-84-72-00). Patrick Scheyder, Bernard Lubat, Urs Leimgrüber : 20 h 30 ven. Piano, percussions, saxophone.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Roadrunners, Mike Rimbaud, Vilain Pingouin : 19 h mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Acoustic Blues : jusqu'au 21 octobre 1993. 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 ven. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 31 octobre 1993. 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 29 octobre 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 30 octobre 1993. 21 h sam.

HOT BRASS (42-00-14-14). Belmondo Big Band : jusqu'au 27 octobre 1993. 21 h mer. ; Danilo Perez Quintet : 21 h jeu., ven., sam. ; Azuquita : jusqu'au 26 octobre 1993. 21 h mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Chubby & Duffy Jackson Quintet : jusqu'au 16 octobre 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : 22 h dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Sandra Combelle et Fabien Ruiz Tap Dance Show : 22 h 30 mer. ; Willie Murphy Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Bernard Maury, Michel Grailler, Alain Jean-Marie : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; New Jazz Trio : 21 h jeu. ; Eric Luter Trio : 21 h ven., mar. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam. ; Jean-Pierre Pothier : 21 h lun.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (49-54-75-35). Enrique Cazes, Jaime E. Dias : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Chris Henderson Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; René Urtreger Trio : jusqu'au 12 octobre 1993. 22 h 30 lun., mar. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim.

NEW MORNING (45-23-51-41). Eek a Mouse : 20 h jeu. ; U Roy : 21 h ven. ; James Taylor Quartet : 21 h sam. ; Niominka Bi : 21 h lun. ; Monty Alexander Quartet : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Christiane Canevese, Olivier Caillard : 20 h 30 mer. ; Thierry Peles, Bernard Mary : 20 h 30 jeu. ; Millane Kang, Mike O'Neil, Babou : 20 h 30 ven., sam. ; Sabine Chambers, Jacques Boutineau : 20 h 30 mar. Chant, piano.

OLYMPIA (47-42-25-49). The Silencers : 20 h 30 jeu. ; Arthur H : 20 h 30 ven., sam.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Denez Prigent, les Petits Fiers : 22 h jeu. ; Drôles de beaux gars : 19 h 22 h mer. ; That Petrol Emotion : 22 h lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Bluesmaniacs : 21 h mer. ; Felix Reyes Jazz Group : 21 h jeu. ; The Bunch : 21 h ven. ; Le Quintet de l'Ouest : 21 h sam. ; Eddy Louiss et la Fanfare : 21 h lun., mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Megaswing Quartet + 2 : 21 h 30 mer. ; Saxomania : 21 h 30 jeu. ; Five O'Clock : 21 h 30 ven. ; West Land : 21 h 30 sam. ; Quarté plus : 21 h 30 lun. ; The George Lewis Messengers : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Pawôl Konté : jusqu'au 24 novembre 1993. 22 h 45 mer., mar. ; Bert Joris, Riccardo Del Fra : 22 h 45 jeu. Trompette, contrebasse ; Alain Jean-Marie, Hans Van Oosterhout : 22 h 45 ven., sam. Piano, batterie.

LE PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00). Laurent Cugny et le Big Band Lumière : 22 h 30 mer., jeu. ; Deborra Seffer Quartet : 22 h 30 ven., sam.

REX CLUB (45-08-93-89). Burning Heads : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Mongol Shuudan : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Paname tropical : jusqu'au 30 octobre 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Stéphane Guérault Dixieland : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Nancy Holloway, Philippe de Preissac Quartet : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Inslandis : 22 h 30 mer. ; Claudine François Healing Force : 22 h 30 jeu. ; Bocle Brothers Band : 22 h 30 mar. ; Belmondo Quintet : 22 h 30 ven., sam.

THÉATRE ARCANE (43-38-19-70). Mariann Matheus : jusqu'au 13 octobre 1993. 20 h 30 ven., sam., lun., mar. ; 17 h dim.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Harry Connick Junior : 20 h 30 mer., jeu., ven.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-29-30). Sandra Rumolino : jusqu'au 30 octobre 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Chant, Toto Damario (bandonéon), Ciro Perez (guitare), Roberto Tormo (contrebasse).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Wolfpack : 22 h mer. ; Vincent Absil : 22 h jeu. ; RMB : 22 h ven. ; Philippe Pontier : 22 h sam. ; 4 à Strophe : 22 h lun. ; Friends : 22 h mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Bheki Mseleku Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Benjamin Legrand Quartet : 21 h mer., jeu. ; Carol Cass Quartet : 21 h ven., sam.

COLOMBES. LE CADRAN. Legend, Nzela : 21 h ven.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Romane : 20 h 45 ven.

ENGHIEN-LES-BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Dee Dee Bridgewater : 20 h 30 sam.

EPINAY-SUR-SEINE. MJC D'ORGEMONT (48-41-41-40). Sadicomix, Captain Zork, les Papagallos, T et E : 19 h sam. Colonel Moutarde, Bermude's Bob, les Crevettes.

IVRY-SUR-SEINE. CHAPITEAU (45-15-07-07). Bill Deraime, Patrick Verbeke, Benoît Blue Boy : 20 h jeu. Dans le cadre du Festival de Marne ; Les Wampas, les Cadavres, Molodoï, DUT : 20 h ven. Dans le cadre du Festival de Marne ; Les Satellites, Saï Saï, Zwap, DUT : 20 h sam. Les Tontons flingueurs. Dans le cadre du Festival de Marne.

MANTES-LA JOLIE. CENTRE CULTUREL GEORGES-BRASSENS (30-63-03-30). Forbidden Toys, Scott : 15 h 30 dim. Dans le cadre du Festival MusicaMantes.

MANTES-LA JOLIE. PIZZA DEL TEATRO (30-92-31-60). Eric Seva, Francis Lockwood Quartet : 22 h 30 ven. Dans le cadre du Festival MusicaMantes.

MANTES-LA VILLE. SALLE JACQUES-BREL (30-92-31-60). Sax Avenue, Bill Deraime : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Festival MusicaMantes.

MARCOUSSIS. SALLE JEAN-MONTARU. Cordacor' : 20 h 30 mar.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Obatala : 21 h ven. Salsa.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Cache-Cache, Ed Sarath : 21 h mer. ; String Trio of New York : 21 h jeu. ; Di Donato Quintet : 21 h ven. ; Yves Robert Quartet : 21 h sam. ; Océan : 21 h mar.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. ESPACE MARCEL-CARNÉ (69-04-98-33). Trio Esperança : 21 h sam.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Les Yeux noirs : 21 h ven., sam.

CHANSON

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Elisabeth Caumon : 20 h 30 jeu., ven., sam.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Yves Duteil : jusqu'au 17 octobre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

MOGADOR (48-78-04-04). Starmania-Tycoon : 20 h 30 mer., jeu., ven., (en anglais) mar. ; 16 h 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Spectacle de Michel Berger et Luc Palmondon. Avec Luce Duffaud, Patsy Galant, Judith Berard, Jasmine Roy, Bruno Pelletier, Michel Pascal, Franck Sherbourne, Lewis Furey (mise en scène).

OLYMPIA (47-42-25-49). Juliette Gréco : jusqu'au 24 octobre 1993. 20 h 30 mar.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-00-06). Gilbert Bécaud : jusqu'au 24 octobre 1993. 20 h 30 mer., jeu., mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Pascale Vyvère : jusqu'au 16 octobre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; DUT : 20 h 30 lun.

THÉATRE DE LA HUCHETTE (43-26-38-99). Demandez la chanson du film : 21 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 18 h 21 h 30 sam.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Moïna Erichson : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Lionel Sisti : jusqu'au 1er novembre 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DU JARDIN. Jacques Douai : jusqu'au 6 novembre 1993. 20 h 30 mar.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Deux blondes et un piano : jusqu'au 10 octobre 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Spectacle d'opérettes et de chansons. Avec Andréa Goust et Anne Bernanose, Marc Séclin (mise en scène).

THÉATRE MAUBEL-GALABRU (42-23-15-85). Vincent Roca & Eddy Schaff : jusqu'au 16 octobre 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Alain Aurenche : jusqu'au 1er novembre 1993. 20 h 30 lun.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Anne Pakoslawska : 20 h 30 lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Baagoo : jusqu'au 9 octobre 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Nadine Faure : 17 h dim. ; 20 h 30 lun.

Périphérie

ARCUEIL. CHAPITEAU. Mouloudji : 21 h mar. Dans le cadre du Festival de Marne.

ARGENTEUIL. SALLE JEAN-VILAR. Louis Chedid : 21 h sam.

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Liane Foly : 21 h sam.

BONNEUIL-SUR-MARNE. SALLE GÉRARD-PHILIPE (49-80-37-48). Gilbert Lafaille, Yvan Dautin : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival de Marne.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. CENTRE GÉRARD-PHILIPE (48-80-96-28). Herné Démon : 20 h mar. Dans le cadre du Festival de Marne ; Pauline Ester : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival de Marne.

IVRY-SUR-SEINE. LE MOULIN ROUGE (45-15-07-07). Brigitte Fontaine : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival de Marne.

MAISONS-ALFORT. ESPACE CULTUREL LE CHARENTONNEAU (43-96-77-57). Les Octaves : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Festival de Marne.

MONTROUGE. THÉATRE (46-56-52-52). Fabienne Thibeault, Jean-Pierre Debarbat : 20 h 45 mar.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Jeanne Mas : 20 h 45 sam.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Louis Chedid : 20 h 30 jeu. ; Indigo : 20 h 30 sam.

SAINT-MAURICE. ESPACE DELACROIX (45-18-82-20). Pierre Perret : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival de Marne.

VILLEJUIF. MPT GÉRARD-PHILIPE (46-86-08-05). Marie-Hélène Fery : 20 h 30 mer. Dans le cadre du Festival de Marne ; Sue et les Salamandres : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival de Marne ; Les Pinces à linge : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival de Marne.

VILLIERS-SUR-MARNE. SALLE GEORGES-BRASSENS (49-41-31-71). Pierre Vassiliu : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival de Marne.

VINCENNES. CENTRE CULTUREL GEORGES-POMPIDOU (43-74-12-35). Philippe Chatel : 20 h 45 ven. Dans le cadre du Festival de Marne.

VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Louis Chedid : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival de Marne.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Compagnie RE-AL : 20 h 30 mer., jeu. ; 18 h 30 ven. O que eu penso que ele pensa que eu penso, Joao Fiadeiro (chor.) Paulo Ribeiro, Clara Andermatt : 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Le Cygne renversé, Paulo Ribeiro (chor.) ; Cio Azul, Clara Andermatt (chor.).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Andréa Gebhardt : 20 h 30 lun., mar. Les Pas perdus, Andréa Gebhardt (chor.) Michel et Brigitte Lestrehan : 20 h 30 jeu., ven. Danse de l'Inde, mohini attam.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-75-75). Ballet atlantique Régine Chopinot : jusqu'au 16 octobre 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. Facade, Régine Chopinot (chor.) Ballet atlantique Régine Chopinot : 21 h mar. Rainbow Bandit, le Marteau sans maître, Richard Alston (chor.).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Tchaïkovski possédé par son double : jusqu'au 9 octobre 1993. 20 h mer., jeu., ven. ; 16 h sam. Ballet de Boris Eifman. Musique de Tchaïkovski. Avec Albert Galitchanine, Irina Zirianova, Igor Markov, Valentina Morozova, Sergueï Zimine, le Ballet-théâtre de Saint-Pétersbourg.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Etoiles, danseurs et ballet de l'Opéra de Paris : jusqu'au 8 octobre 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven. Orchestre Colonne, David Coleman, Michel Queval (direction). Concerto en ré, Claude Bessy (chor.) ; Etudes, Harald Lander (chor.) ; In the Middle, Somewhat Elevated, William Forsythe (chor.) Twyla Tharp & Dancers : 19 h 30 mar. As Time Goes by, Octet, Brahms Paganini, Nine Sinatra Songs, Twyla Tharp (chor.).

SALLE ADYAR (45-51-85-12). Sharmila Sharma : 15 h sam. Danse de l'Inde, kathak Vidya : 15 h dim. Danse de l'Inde, bharata natyam.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La La La Human Steps : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Infante c'est destroy, Edourd Lock (chor.) Karine Saporta : 20 h 30 mar. L'Impur, Karine Saporta (chor.).

Périphérie

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Mireille Nègre : 20 h 30 mar. Danser pour la paix, Mireille Nègre (chor.).

LE PERREUX-SUR-MARNE. CENTRE DES BORDS DE MARNE (43-24-54-28). Compagnie Roc in Lichen : 20 h 30 ven., sam. Les Honneurs du pied, Laure de Nercy et Bruno Dizien (chor.).

PUTEAUX. THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE (47-72-09-59). Droujba 20 h 45 ven. Ballets slaves.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Carolyn Carlson : 20 h 30 ven., sam. Commedia, Carolyn Carlson (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN (45-54-95-31). Abdelmoumène Bentobal : 20 h 30 ven.

COMMUNICATION

Dans la presse quotidienne

Reparution du « Jour » et lancement de « l'Azur »

Le lundi 11 octobre, la presse quotidienne va retrouver un titre et en voir naître un autre. Après trois mois d'arrêt estival, *le Jour* doit en effet reparaître tandis que Michel Butel lancera *l'Azur*, qui doit succéder à *Encore*.

Pour son retour, *le Jour* a d'abord modifié sa maquette. Rénovée par l'éditeur-graphiste Etienne Robial, cette nouvelle formule comportera vingt-quatre pages au lieu de seize, toujours divisées entre *« le jour »* et *« la nuit »* (actualités d'une part, loisirs et spectacles de l'autre).

Si *le Jour* maintient ses points forts (sur le social, la ville, etc.), il a profondément remanié sa structure rédactionnelle en créant un service « actualité » proprement dit et un service « Reportages ». La rédaction en chef s'est étoffée, avec l'arrivée de journalistes venus de l'extérieur comme Pierrick Pedel (*Capital*) ou Pierre Sorgue (ex-*Lyon Libération*).

Désormais vendu 5 F – au lieu de 4 F lors de son lancement au printemps (*le Monde* du 26 mars) –, *le Jour*, qui vendait entre 13 000 et 20 000 exemplaires, espère toucher un plus large public en étant distribué, au-delà de Paris, grâce au fac-similé, dans plusieurs grandes villes comme Marseille, Nantes, Lille, etc. Jean-Christophe Nothias, son directeur, prévoit pour le 11 octobre un tirage de 120 000 exemplaires, la diffusion visée étant de l'ordre de 40 000 exemplaires.

L'été a été profitable au jeune quotidien : son capital a été renforcé par l'arrivée de deux nouveaux actionnaires, Bernard Paoli et Michel Sendra, dont les deux sociétés, MOA et Midratel, détiennent désormais 22 % des parts du *Jour* pour un montant tenu secret, le reste étant toujours entre les mains de son équipe fondatrice. La quarantaine de journalistes du *Jour* ont reçu la promesse d'être définitivement embauchés à 7 200 F bruts mensuels (au lieu de 5 800 F auparavant pour un contrat précaire).

Le quotidien *l'Azur*, dont un numéro zéro doit être diffusé gratuitement à 200 000 exemplaires, ce même 11 octobre, a déjà une longue histoire derrière lui. Il est issu de *l'Autre Journal* et surtout d'*Encore*, les deux titres que l'écrivain-journaliste Michel Butel a lancés ces dernières années. *L'Azur*, dont le numéro un devrait être en kiosque le 14 octobre, comprendra quatre pages, sera vendu 2 F et sera imprimé selon un format un peu supérieur au tabloïd mais inférieur à celui du *Monde*, par une imprimerie de labeur, comme c'est le cas pour *le Jour*.

Destiné en particulier aux dix-huit *à* trente ans et, plus généralement, aux Français qui ne lisent pas de quotidien, *l'Azur* offrira une première page de photos, une page deux consacrée à l'actualité de politique intérieure, à l'actualité internationale ainsi qu'à une « relecture » de la presse, une page trois réservée à des entretiens et reportages, suivi par une page quatre culturelle. Ce nouveau quotidien, réalisé par une douzaine de journalistes, dont la moitié ont moins de trente ans, sera diffusé à Paris le matin et dans la plupart des grandes villes en fin de matinée. Michel Butel espère atteindre une diffusion de 20 000 exemplaires.

YVES-MARIE LABÉ

► *Le Jour*, 5, passage Piver, 75011 Paris. Tél. : 49-23-27-50.

► *L'Azur*, 16, rue du Faubourg-Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 48-24-18-54.

Un nouvel hebdomadaire en Polynésie française

« L'Écho de Tahiti-Nui » veut combattre « la bêtise et les magouilles »

PAPEETE

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas *le Canard enchaîné*, mais cela y ressemble beaucoup. Typographie, maquette, dessins, humour, satire... La référence au *« grand frère »* saute aux yeux, hommage sincère au confrère parisien, clin d'œil habile aux connaisseurs, parti-pris d'irrévérence absolue. C'est évident : *l'Écho de Tahiti-Nui*, journal *« satirique, économique, social et culturel paraissant le mercredi »* – depuis le 27 septembre – ne fera pas dans la nuance. On y dénoncera les scandales polynésiens en cours, on observera la vie politique *« par le petit bout de la lorgnette »* et l'on se promet de *« tourner en dérision les gens qui ont la triste habitude de se prendre au sérieux »*. Politiques et journalistes du territoire devraient donc offrir des cibles de choix.

Sur la scène tahitienne, figée par le monopole des quotidiens conservateurs et dociles du groupe Hersant (*la Dépêche* et *les Nouvelles de Tahiti*), à peine troublée par le jeune et turbulent hebdomadaire *la Tribune* ainsi que par l'original *Tahiti Pacifique* à parution mensuelle, l'arrivée de *l'Écho* provoque déjà des vagues. La réputation de dénicheur de son rédacteur en chef, Dominique Monti (ancien des *Nouvelles* et co-fondateur de *la Tribune*), effraie la caste des caciques, persuadés de sa sincérité lorsqu'il s'affirme décidé *à « ne rien s'interdire »* concernant les personnages de la vie publique tahitienne. Les échos sur *« Gaston »* (Gaston Flosse, le président du gouvernement polynésien), *« Alexandre »* (Alexandre Léontieff, son prédécesseur), ou *« Tatie Louise »* (Louis Carlson, maire de Papeete), donnaient, dès le numéro zéro – largement photocopié et commenté sur les terrasses de Papeete, – le ton de ce qui pourrait devenir, redoutent certains, un petit théâtre des « Guignols de l'info » à la tahitienne.

Journal d'opposition ? *« Bien sûr ! »*, répondent ses fondateurs. *« Opposition à la bêtise, aux magouilles, et à tout ce qui représentera un danger pour la liberté... »* Mais en aucun cas, ajoute aussitôt Bernard Mathis, le directeur de la publication, *« l'organe d'une opposition politique organisée »*. Tout juste admet-on quelques amitiés ou sympathies, à défaut de réel parrainage : d'abord celle de l'ancien député Émile Vernaudon, maire de Mahina, adversaire de Gaston Flosse. Et celle d'une petite poignée d'industriels ou hommes d'affaires qui ont permis de rassembler les 27 millions de francs nécessaires au lancement ou se sont engagés à soutenir activement la vente. C'est notamment le cas du groupe Continent.

Mais le refus de *l'Echo de Tahiti-Nui* d'accorder à ses distributeurs la commission en usage (et supérieure à 40 % du prix du journal) a provoqué un autre séisme... jusqu'à ce qu'une convention soit finalement signée avec la plupart des points de vente leur accordant une marge de 5 % (soit 15 francs Pacifique sur 300). Le point d'équilibre est fixé à 3 000 exemplaires, le journal misant sur un bon rayonnement dans les îles autour de Tahiti et espérant à terme se passer de publicité... Et devenir quotidien.

ANNICK COJEAN

En adjoignant RTL-5 à RTL-4

La CLT tend à monopoliser la télévision commerciale aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

« Bras armé » de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) aux Pays-Bas, la télévision commerciale RTL-4 a fêté son quatrième anniversaire, samedi 2 octobre, en lançant une chaîne jumelle, dénommée...RTL-5. Cette appellation traduit clairement la finalité de l'opération : adjoindre à RTL-4, généraliste et familiale, un programme *« complémentaire »* basé sur le tryptique sport-cinéma-sexe pour séduire *« les jeunes, les hommes et les personnes d'un niveau d'instruction supérieur »*.

La CLT et le groupe de presse VNU, qui détiennent respectivement 40 % et 38 % de RTL-4 (1), concrétisent un projet qui avait été évoqué très peu de temps après le lancement de celle-ci afin de dissuader d'éventuels concurrents sur un petit marché n'offrant guère de place. Stratégie payante : avec RTL-5, la CLT paraît mettre le verrou sur la porte de la télévision commerciale aux Pays-Bas et se dote des moyens de maximaliser le succès de RTL-4 : en quarante-mois mois d'existence, l'avant-dernière née du paysage audiovisuel néerlandais s'est imposée comme la chaîne la plus regardée (29 % de l'audience sur le dernier trimestre 1992, contre 17 % pour Nederland-1, 19 % pour Nederland-2 et 16 % pour Nederland-3 sur les quatre derniers mois), et a entraîné un spectaculaire développement de la publicité audiovisuelle (passée de 1,2 milliard de francs à 2,35 milliards entre 1989 et 1992)...dont elle a été la première bénéficiaire.

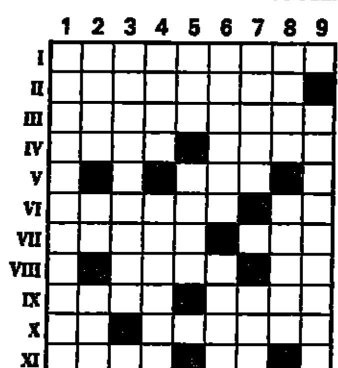
Diffusée sur 90 % des réseaux câblés (qui alimentent 95 % des foyers néerlandais), RTL-5 est la dixième chaîne lancée par la CLT, qui est aussi présente dans les paysages télévisuels allemand, belge et français. Sa création est perçue aux Pays-Bas comme un nouveau coup d'aiguillon *par les partisans de la* réforme du secteur traditionnel, handicapé par la lourdeur de ses structures et le peu d'empressement que les opérateurs établis (des associations de téléspectateurs regroupés par affinités spirituelles) mettent à joindre leurs forces.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Les autres actionnaires sont Clinvest (10 %), la banque luxembourgeoise SNCI (10 %) et Philips (2 %).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6141



HORIZONTALEMENT

I. Comme une femme qui cherche la sortie. – II. Les bons morceaux. – III. Comme le bon sens sur la place. – IV. Fut la moitié de son frère. Quand ils sont faux, il faut repasser. – V. Crie comme un porteur de bois. – VI. Quand il est sec, il faut siffler. Vaste plaine. – VII. Est évidemment consommée quand on a tout mangé. Mauvaise quand elle dort. – VIII. Une île où ça a manqué de bras. Symbole. – IX. Touché par les hommes. Trou dans la campagne. – X. Peut exprimer une admiration. Un reptile à croquer. – XI. Parfois au bout de la ligne. Terme musical.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui connaît bien les patrons. – 2. Peut être étoilé. Dans l'alternative. Bon pour bâtir. – 3. Qu'on ne rencontre pas souvent. – 4. Annonce la fin. Mis au courant. – 5. Où il n'y a rien à enlever. Bien vrai. – 6. Une façon de déguster. Provisions de bouche. – 7. Qui a donc un emploi. Œuvre de poète. – 8. Dans les affaires étrangères. Autrefois, était vraiment gentil. – 9. Préposées à l'enregistrement du timbre.

Solution du problème n° 6140

Horizontalement

I. Missionnaires. – II. Nouer. Oille. Api. – III. Essai. Bée. Magot. – IV. Pusillanimes. – V. Ope. Celte. Tu. – VI. Tune. Iseo. Andes. – VII. Ensor. Suicide. – VIII. Ciel ! Serrures. – IX. Hé ! Ede. Emérite. – X. Jésus. Ri. – IX. Indemnes. Isle. – XII. Avouables. Lu. – XIII. Agen. Noiraudes. – XIV. Bain. In. Prou. – XV. Rotules. Lei.

Verticalement

1. Mnémotechnie. – 2. Ios. Punie. Aar. – 3. Suspense. Adagio. – 4. Seau. Eole. Event. – 5. Iris. Démon. – 6. Ici. Se. Nu. Il. – 7. Noblesse. Jeanne. – 8. Nielleur. Esbo. – 9. Aléatoires. Lie. – 10. Il. Ne. Cumuler. – 11. Rémi. Aires. Sape. – 12. Amender. Uri. – 13. Sage. Désirs. Do. – 14. Poste. Tilleul. – 15. Lit. Usure. Eus.

GUY BROUTY

ÉCHECS

Nulle dans la douzième partie du championnat du monde

Une première mi-temps déséquilibrée

Après les douze premières parties de ce championnat du monde qui doit se disputer en vingt-quatre « rounds », l'avantage est très nettement du côté de Garry Kasparov qui, en obtenant la nulle avec les noirs, samedi 2 octobre, dans la douzième rencontre, mène désormais par 8,5 points à 3,5 (1). Sauf coup de théâtre exceptionnel, les lauriers de champion du monde ne devraient donc pas changer de tête, Nigel Short n'ayant jamais réussi à surpasser son adversaire pendant une partie entière. Au contraire, l'Anglais a commis quelques erreurs, qui ne pouvaient être que fatales face à un joueur du calibre de Kasparov : la tactique de l'attaque à outrance qu'utilise le challenger s'est heurtée à un mur, et on a même parfois cru qu'il faisait sienne la devise : *« Vaincre ou périr ! »*

Samedi, Short, qui s'est assagi depuis la dixième partie, a de nouveau ouvert du pion e4 et le Russe a de nouveau répondu par ç5 : on ne change pas une défense sicilienne qui ne perd pas. Et pourtant... Kasparov joua Cç6 au 7ᵉ coup (contre Cbd7 dans les 6ᵉ, 8ᵉ et 10ᵉ parties, trois nulles difficiles pour lui), puis b5 au 11ᵉ coup, dont le message était clair : le tenant du titre allait sacrifier un fou, et Short réfléchit pendant vingt-sept minutes pour décider s'il l'acceptait, ce qu'il fit, tout en sachant que son roi n'aurait plus d'asile, ne pouvant roquer ni d'un côté ni de l'autre.

Les deux champions échangeaient leurs dames au 22ᵉ coup, tactique que Kasparov qualifia d'*« erreur »* après la partie. En compensation pour la perte de son fou, le tenant du titre gagnait quatre pions, avantage qui se réduisait d'une unité au 25ᵉ coup. Cependant, avec quatre fantassins passés et liés sur l'aile roi, le Russe pouvait être dangereux, car, aux échecs, le cours du pion s'envole au fur et à mesure que la partie avance. Short se défendait ensuite très bien en créant à son tour un pion passé – mais seul – sur la colonne ç. Après avoir simplifié la position entre le 36ᵉ et le 40ᵉ coup, les deux hommes se mettaient d'accord pour déclarer la partie nulle. Prochaine confrontation – et début de la deuxième mi-temps – mardi 5 octobre.

Par ailleurs, la Fédération internationale des échecs (FIDE) a annoncé, dimanche 3 octobre à Amsterdam, que la finale du championnat du monde concurrent qu'elle organise et qui oppose le Russe Anatoli Karpov au Néerlandais Jan Timman (2), reprendrait le 16 octobre. Le nom de la ville où se disputeront les douze dernières parties de ce match sera rendu public mercredi 6 octobre. Le sultanat d'Oman avait renoncé le 25 septembre à accueillir la fin de ce championnat, n'ayant pu réunir la bourse de 2 millions de francs suisses prévue. La FIDE, dont la crédibilité est affaiblie par cette affaire, s'est portée garante pour une bourse minimale de 1 million de francs suisses.

P. B.

(1) Le bilan des vingt-huit rencontres officielles entre Kasparov et Short est le suivant : quinze victoires pour le Russe, une pour l'Anglais et douze parties nulles.

(2) Après douze parties, Karpov mène 7 points à 5.

Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV

Douzième partie
Défense sicilienne

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	é4	ç5	22.	Dxf4	éxf4
2.	Cf3	d6	23.	Rf3	Th8
3.	d4	çxd4	24.	Txd8+	Txd8
4.	Cxd4	Cf6	25.	Rxf4	Rf8
5.	Cç3	a6	26.	Ré3	Ré7
6.	Fç4	é6	27.	ç4 (78)	h5 (67)
7.	Fb3	Cç6	28.	a4	bxa4
8.	f4	Fé7	29.	Fxa4 (87)	h4 (78)
9.	Fé3	0-0	30.	ç5	Th8
10.	Df3	Cxd4	31.	Tç2	h3
11.	Fxd4 (4)	b5 (3)	32.	Fç6	é5
12.	Fxf6 (31)	Fxf6 (4)	33.	Rf2	h2
13.	é5	Fh4+	34.	Tç1 (110)	a5 (96)
14.	g3	Tb8	35.	Fd5	Td8
15.	gxh4	Fb7	36.	Fg2	Td2+
16.	Cé4	dxé5	37.	Rg3 (115)	Rd7 (109)
17.	Tg1 (44)	g6 (14)	38.	Ta1	f5
18.	Td1	Fxé4	39.	Rxh2	Txb2
19.	Dxé4 (67)	Dxh4+ (16)	40.	Txa5	é4
20.	Ré2	Dxh2+		Nulle	
21.	Tg2	Dxf4			

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

CARNET DU Monde

Décès

– M. Jacques Debeaurain,

M. et Mme Patrick Debeaurain,
M. et Mme Jean-Luc Debeaurain,
M. et Mme Paul-Louis Boulard,
M. et Mme Olivier Debeaurain,
ses enfants, ses petits-enfants,

Mme Anne Marie Banides,
M. et Mme Gérard de Beaumont,
M. l'abbé Jacques Banides,
ses sœurs et frère,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DEBEAURAIN,
née Michelle Banides,

rappelée à Dieu le 2 octobre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église d'Ault (Somme), le mercredi 6 octobre, à 16 heures.

65, rue du Tréport,
76260 Eu.

– Le docteur Michel Dugué,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Lucie DUGUÉ,

survenu le 30 septembre 1993, à Mison, dans sa soixante-dix-septième année.

Son dévouement restera dans la mémoire de ses patientes, à Colombes comme à Sisteron.

Les obsèques ont eu lieu samedi 2 octobre, en l'église Sainte-Baume de Mison.

Les Ateliers,
04200 Mison.

– Monique, Evelyne, Bernard,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Violette LEBLANC,
née Hautefeuille,

survenu le 27 septembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 30 septembre, à Paris.

– C'est dans la foi et l'espérance de la Résurrection que
Madeleine Stutzmann,
son épouse,
Françoise et Gilles Chevalier,
Pascale et Stéphane Lacroix,
ses enfants,
Ses cinq petits-enfants,
font part du retour à la maison du Père de

Louis STUTZMANN,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu à Paris, le 30 septembre 1993.

« Je ne meurs pas, mais j'entre dans la vie. »
Thérèse de l'Enfant-Jésus.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16ᵉ, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Longeville-lès-Metz (Moselle).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons, pour ceux qui le souhaitent, peuvent être adressés à l'association France Alzheimer, 49, rue Mirabeau, Paris-16ᵉ.

56, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.
Résidence Marceau,
92, avenue du Général-Leclerc,
91120 Palaiseau.
75, route du Roi,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Pierre Théobald,
Fabrice et Anne-Marie Théobald,
Corinne et Hervé Segalen,
Marie-Ange et Alain Lemasson-Théobald,
Ariane, Florent, Sam, Laura et Aurélien,
Rémi Paoli et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne THÉOBALD-PAOLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien député européen,
ancien conseiller d'Etat,

survenu le 2 octobre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le RP Bertrand de Margerie, SJ, le vendredi 8 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6ᵉ.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Lavandou (Var), où un service religieux sera célébré le samedi 9 octobre, à 15 heures.

137, boulevard Raspail,
75006 Paris.

[Née le 10 août 1921 à Solaro (Corse), Yvonne Théobald-Paoli a accompli une grande partie de sa carrière au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, dont elle a été la secrétaire générale administrative de 1975 à 1981. Ancien membre du comité directeur du PS, Yvonne Théobald-Paoli a été chargée de mission auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Gaston Defferre, en mai 1981, avant de devenir, la même année, député au Parlement européen. Conseiller municipal de Toulon de 1983 à 1989, Yvonne Théobald-Paoli avait été nommée conseiller d'Etat en service extraordinaire en décembre 1983.]

– M. Jean-Claude Sée,
M. et Mme Roland Bernheim,
ses enfants,
Colombe, Isabelle, Lilas,
ses petites-filles,
Ainsi que ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Louis SÉE,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
cofondateur de l'ancienne maison Ramsay décoration, antiquités,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

61, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly-sur-Seine.
15, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

Soutenances de thèses

– Sylvie Lindeperg soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire : « Images de la seconde guerre mondiale dans le cinéma français. Les usages cinématographiques du passé », jeudi 7 octobre 1993, à 14 h 30, à l'IEP de Paris, 56, rue des Saints-Pères, salle 306.

Nominations

Calan Ramolino & Associés
audit et conseil

Deux nouveaux associés ont été nommés au sein du cabinet Calan Ramolino & Associés, Paris, pour les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil. Il s'agit de

Jean-Marc DANGRÉAUX,

trente-trois ans, titulaire d'une maîtrise de droit et du diplôme d'expert-comptable, spécialisé dans le secteur industriel et dans le développement de l'EDI,

et de

Christophe POSTEL-VINAY,

trente-trois ans, spécialisé dans le secteur financier, expert-comptable, diplômé de l'Ecole des cadres.

Communications diverses

– Le hall d'exposition sur la forêt, pavillon de chasse du Roy René, à Gardanne, CD 7, Luynes, ouvert sept jours sur sept, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, présente : « Les sapeurs-pompiers ». Prix d'entrée : adultes 10 F, enfants 5 F. Scolaires : entrée gratuite sur rendez-vous. Tél. : 42-58-00-20. Groupes : tarif réduit.

LOTO
SAMEDI 2 OCTOBRE 1993

19'55 – 39
1 – 10 – 21 – 27 – 29 – 43 • 35

6	6	1 716 125 F
5 + complémentaire	12	82 905 F
5	479	7 130 F
4	27 807	157 F
3	535 665	16 F

20'35 – 39
9 – 15 – 27 – 32 – 39 – 40 • 37

6	5	4 107 010 F
5 + complémentaire	6	153 640 F
5	881	6 695 F
4	25 978	161 F
3	467 963	17 F

LOTO SPORTIF N° 45
RESULTATS OFFICIELS

12 bons pronostics	13	768 231 F
11 bons pronostics	357	6 735 F
10 bons pronostics	3 771	610 F

4

MATCHS DU JOUR

LILLE – MARSEILLE	8 638	29 F
STRASBOURG – BORDEAUX	2 491	85 F
LYON – NANTES	6 385	24 F

ÉCONOMIE

BILLET

Exutoire syndical à la SNCF

1 012 préavis de grève, locaux et nationaux, recensés en 1992, et 679 déposés depuis janvier 1993. Qui dit mieux? La France enregistre chaque année une baisse du nombre des conflits sociaux, mais la SNCF – et, avec elle, l'ensemble du secteur des transports – reste une exception. Ainsi, la FGAAC, principale organisation de conducteurs de trains, appelait-elle à la grève lundi 4 octobre. Elle sera imitée par la CFDT, qui a déposé un préavis pour mercredi, date prévue pour une manifestation nationale rassemblant sept syndicats de cheminots.

Ces appels à la mobilisation ne découlent pas seulement de l'absence d'augmentation générale des salaires cette année ou des mesures de restructuration annoncées par la direction. En effet, ces préavis font explicitement référence à la hausse de la CSG et aux réformes gouvernementales concernant les retraites et l'assurance-maladie. Dès lors, ces arrêts de travail ressemblent fort à une forme d'exutoire, la SNCF devenant une espèce de champ clos où s'exprime une protestation qui ne peut se manifester ailleurs.

Pourtant, si ce mécontentement n'a rien de choquant, il émane d'une catégorie qui n'est sans doute pas la plus défavorisée. Les rémunérations brutes des cheminots devraient augmenter cette année de 1 %, grâce aux revalorisations décidées en 1992, et de 2,5 %, en moyenne, du fait des mesures individuelles. En outre, les mesures de déremboursement des frais médicaux intervenues en août ne frappent pas les cheminots eux-mêmes, mais seulement leurs ayants-droit. Quant à la réforme des retraites, elle ne concerne pas les régimes spéciaux du secteur public...

En revanche, les conflits en cours dans d'autres sociétés du secteur public sont de nature différente. A Air-France – où le personnel de Roissy et du Bourget sera en grève mercredi avant les arrêts de travail nationaux prévus le 12 octobre, – la grève est dirigée contre un plan social concernant 4 000 personnes. A La Poste et chez France Télécom, c'est le projet de changement de statut qui est en cause. La SNCF n'en est pas encore là. Enfin, à force de mélanger les genres et de multiplier les grèves sans perspectives, les syndicats de cheminots oublient que leurs arrêts de travail offrent aux salariés-usagers – non syndiqués pour la plupart – une image fort peu attrayante du syndicalisme.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire nos informations page 23

Les négociations commerciales internationales

Les Douze à la recherche d'une position commune sur l'Uruguay Round

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté devaient se retrouver, lundi 4 octobre à Luxembourg, pour faire le point sur l'état des négociations commerciales avec les Etats-Unis. Alors qu'il ne reste plus que dix semaines avant le 15 décembre – la date butoir pour conclure l'Uruguay Round, – les Douze devaient consacrer l'essentiel de leurs discussions à l'examen des dossiers non agricoles toujours en suspens. Du textile à l'acier, des services financiers à l'aéronautique, les sujets de friction avec Washington ne manquent pas. Se focaliser sur eux permet aux Douze de présenter un front communautaire à peu près uni.

Ces retrouvailles ne devraient pas être inutiles après les affrontements verbaux entre Alain Juppé, le ministre français des affaires étrangères, et Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations commerciales internationales, qui avaient marqué le conseil du 20 septembre à Bruxelles.

Reste le dossier agricole et le préaccord de Blair House. Officiellement, les récentes discussions de Leon Brittan avec Mickey Kantor, le négociateur américain, n'ont guère permis de progresser sur la voie d'un compromis. Les Américains ne veulent toujours pas d'une « modification » ou d'une « interprétation » de Blair House. Le 13 octobre à Bruxelles, les deux hommes ne vont pas moins se retrouver et poursuivre leurs discussions. Il reviendra au conseil européen extraordinaire, qui réunira le 29 octobre les chefs d'Etat et de gouvernement, de trancher la question. L'issue des négociations de l'Uruguay Round en dépendra.

Les professionnels du secteur avicole s'en prennent au pré-accord de Blair House

Un vent de révolte souffle, en France, sur un grand nombre de professions qui se sentent directement concernées par les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Alors que la Coordination rurale a tenté de nouveau sans succès de bloquer Paris, à la mi-septembre, un nouveau secteur d'activité est entré en rébellion contre le pré-accord de Blair House. La Fédération des industries avicoles (poulets, dindes, canards...) vient d'exprimer ses inquiétudes, en soulignant les graves implications d'un tel accord pour les professions concernées.

Représentant 27 % de la production avicole européenne, ce secteur emploie 50 000 personnes (élevage, couvoirs, aliments, abattoirs) et dégage annuellement 5,4 milliards de francs d'excédent commercial. Il constitue une activité vitale pour des régions telles que la Bretagne ou les Pays de la Loire, où plus des deux tiers des exploitations sont localisées.

Selon les dispositions de Blair House, la CEE devrait réduire ses exportations subventionnées de 21 % et, parallèlement, porter ses importations de 3 % de ses besoins à 5 % d'ici à la fin de la décennie. Une telle redistribution des cartes ne manquerait pas de se répercuter sur un marché français essentiellement tourné vers l'extérieur de la Communauté (60 % des exportations européennes sont le fait d'entreprises françaises). A terme, la France serait la principale victime de ce contingentement, dans la mesure où il lui faudrait réduire sa production de 110 000 tonnes environ, selon les calculs de la profession.

Plus fondamentalement, les industriels avicoles estiment que la part de la CEE dans les échanges mondiaux de volailles devrait chuter à 8 % en l'an 2000, alors qu'elle atteignait 22 % en 1992, et que, de surcroît, le marché mondial est appelé à se développer sous l'effet combiné de l'évolution démographique des pays importateurs (au Moyen-Orient, essentiellement) et de l'accroissement de la consommation par habitant.

Avec un solde des échanges négatif, l'Europe communautaire deviendrait, pour la première fois depuis l'instauration de la politique agricole commune (PAC) en 1962, importatrice nette. Ces perspectives ne laissent pas d'inquiéter une profession agricole d'ores et déjà en concurrence avec des exploitants américains (bénéficiant de subventions comparables sinon supérieures aux « restitutions » européennes) et brésiliens.

Pour la première fois depuis 1984

Le Japon est contraint d'importer du riz

Les intempéries sont plus efficaces que les pressions internationales. En raison de l'été le plus froid qu'ait connu le Japon en quarante ans, la récolte de riz est tombée à 80 % de la normale et, pour la première fois depuis 1984, le Japon devra importer cette céréale de base de l'alimentation nationale dont le marché constitue un « bastion » du protectionnisme.

TOKYO

de notre correspondant

Le ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches a retenu le principe d'une importation de 200 000 tonnes de riz dans un premier temps et, à terme, selon l'agence de presse Kyodo, de plus de 1 million de tonnes. La décision a été confirmé, jeudi 30 septembre, en conseil des ministres. 10 millions de tonnes sont nécessaires pour répondre à la demande nationale. Or la récolte, cette année, a diminué de 1 million de tonnes. Les réserves gouvernementales s'élèvent à 400 000 tonnes.

Cette mesure d'urgence est perçue comme un premier pas vers l'ouverture du marché : étant données les récoltes particulièrement mauvaises dans certaines régions, telles que le Tohoku, partie nord du Honshu, les importations pourraient se poursuivre en 1994. Ces importations profiteront à l'Australie et à la Thaïlande, ainsi qu'aux Etats-Unis probablement (300 000 tonnes). D'autres exportateurs potentiels (Chine, Vietnam) se félicitent de la décision de Tokyo. En 1984, le Japon avait importé 150 000 tonnes en provenance de Corée du Sud.

Dans le cadre des négociations du GATT, le Japon est l'objet de pressions des Américains pour qu'il ouvre le marché du riz. Afin de ne pas s'aliéner l'électorat paysan, les gouvernements libéraux-démocrates se sont opposés à cette demande, faisant valoir que le Japon est déjà le premier importateur du monde de produits alimentaires. Le Nouveau Parti du Japon, formation mineure dont le premier ministre est président, s'était déclaré en faveur d'une ouverture restreinte du marché du riz au cours de la campagne électorale de juillet.

Les agriculteurs victimes de mauvaises récoltes bénéficieront d'aides (indemnisations et réduction des taxes), mais cette importation d'urgence inquiète la profession qui craint que cette brèche ne s'élargisse.

Les intérêts des consommateurs

L'insuffisance de la récolte et la nécessité d'importer démontrent aux Japonais que leur politique de protection du marché du riz, dont la justification est l'autosuffisance, ne les met pas à l'abri : comme le note le *Yomiuri* dans un éditorial, *« la sécurité alimentaire dépend aussi des importations »*.

Le premier ministre s'est engagé à prendre la décision politique sur le marché du riz avant le 15 décembre, date butoir des négociations de l'Uruguay Round. D'une manière générale, le cabinet Hosokawa s'est engagé à tenir davantage compte des intérêts des consommateurs, qui payent leur riz à un prix supérieur à celui des cours mondiaux. Loin de leur profiter, les importations permettront au gouvernement de réaliser des gains en raison de l'écart existant entre le prix du riz sur le marché japonais (fixé par l'Etat) et les cours internationaux.

PHILIPPE PONS

Un entretien avec le ministre brésilien de l'économie

« Il faut en finir avec l'Etat archaïque », nous déclare Fernando Cardoso

Ministre brésilien de l'économie et des finances depuis quatre mois, Fernando Henrique Cardoso est attendu à la fin de la semaine à Paris. Considéré comme « l'homme fort » du président Itamar Franco, cet ancien parlementaire, membre du Parti social-démocrate brésilien avant de devenir ministre des affaires étrangères, fait figure de possible candidat à l'élection présidentielle de novembre 1994.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« Comment expliquez-vous la situation paradoxale d'un pays qui, dans le même temps, connaît une inflation mensuelle proche de 35 % mais prévoit une croissance de 6 % en 1993 ?

– Cela montre tout d'abord la force et le potentiel de ce pays. D'une manière générale cette reprise est due à la restructuration du secteur privé, et à la compétitivité accrue des entreprises exportatrices, principalement dans le secteur industriel, qui représente aujourd'hui 75 % de nos exportations. Nous avons aussi bénéficié d'une hausse des prix de plusieurs produits agricoles, et d'une bonne récolte. Le gouvernement n'a pas contrarié cette tendance, malgré une inflation très forte mais pratiquement indexée.

– Il y a les bons indices... et les mauvais : outre l'inflation, le chômage a doublé à Sao-Paulo en trois ans, la pauvreté augmente...

– La grande difficulté avec cette inflation, c'est effectivement qu'elle accentue la concentration des richesses. Nous avons aujourd'hui deux monnaies, celle des riches, qui savent se protéger grâce à des titres indexés, et celle de la masse des pauvres, qui n'y ont pas accès et perdent régulièrement leur pouvoir d'achat. C'est l'aspect le plus dramatique de l'inflation brésilienne, qui entraîne une répartition des ressources inégale, alors qu'elle ne perturbe pas les entreprises privées. A tel point qu'il n'y a pas un mouvement de « décideurs » pour en finir avec l'inflation. Ils jouent et spéculent sans grands risques, ce qui ne nous aide guère.

« Une privatisation s'impose »

– Le Brésil n'est-il pas, chaque jour un peu plus, un pays à deux vitesses ? D'un côté, des sociétés performantes, de l'autre des entreprises nationales déficitaires et un Etat relativement impuissant en raison des archaïsmes politiques d'un système très féodal ?

– C'est vrai, nous avons aujourd'hui un secteur nationalisé qui est habitué aux financements de l'Etat. Cela ne peut pas continuer ainsi et une privatisation s'impose. Le gouvernement n'a pas les moyens de les supporter, ou d'investir pour permettre leur développement. Cela a déjà été fait pour la sidérurgie. Il est vrai aussi que nous avons un Etat prisonnier d'une politique clientéliste qui entraîne les dépenses publiques irrationnelles de certains ministères. C'est un problème difficile, qui n'est pas tant financier que politique. Nous avons cependant un avantage : le président Itamar n'est pas « clientéliste » et ne m'a jamais téléphoné pour me demander de satisfaire telle ou telle demande d'un maire ou d'un gouverneur.

» L'ensemble de cette situation provoque aussi un autre problème : celui d'une certaine désobéissance civile, les Brésiliens estimant que, l'Etat gérant mal ses ressources, il n'est pas nécessaire de payer des impôts. Les secteurs qui peuvent financer l'Etat ferment les yeux sur la pauvreté et les problèmes sociaux du pays, en pensant que l'Etat est entièrement mauvais et inutile. Il faut en finir avec l'Etat archaïque, c'est certain, mais pour en construire un qui soit efficace et compétent.

– Quels sont les principaux freins à la modernisation du pays ?

– Fondamentalement il en existe deux : la misère, qui provoque – de manière justifiée – une demande toujours plus grande d'assistance, et la scène politique, constituée de partis qui ne correspondent plus à la réalité de la société, et qui ne vivent que de prébendes. Les spéculations sur un plan de choc viennent de cette croyance en la magie des solutions faciles, fussent-elles éphémères.

– Les négociations avec le FMI sur la dette externe du pays traînent en longueur, et le Club de Paris n'a semble-t-il guère apprécié votre récente demande de renégociation ?

– Je crois que cette lettre a été mal comprise, mais je suis en train d'y travailler. Il n'est pas impossible que je revoie notre demande. Je vais d'ailleurs me rendre à Paris début octobre. En ce qui concerne les négociations proprement dites, nous avons reculé la date de trois mois, jusqu'à la fin février, afin d'avoir une vision plus claire de l'exercice 1994.

« Maintenir l'effort »

– Devant les perpétuelles annonces par la presse brésilienne de l'imminence d'un « plan de choc », vous avez à plusieurs reprises laissé paraître votre colère, sans pour autant calmer les rumeurs, concernant un prochain plan de stabilisation...

– Nous avons déjà un plan. Au départ, il nous fallait faire le nettoyage dans les finances publiques. Nous avons commencé en séparant le Trésor et la banque centrale, en renégociant la dette des Etats, en révisant le budget. Beaucoup de gens veulent aller plus vite. Ce n'est pas difficile de prendre des mesures pour faire tomber l'inflation du jour au lendemain. Le problème, c'est ensuite de maintenir l'effort. Je n'ai pas envie de me démoraliser, et de démoraliser le gouvernement, en prenant des mesures qui seront caduques d'ici deux ou trois mois. Nous allons continuer à dégager le terrain, et à préparer les conditions d'une stabilité qui ne soit pas de circonstance.

– Excluez-vous totalement votre éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle ?

– Je n'ai jamais dit que je serais candidat, et n'ai pas affirmé le contraire non plus. Tout dépendra des circonstances. »

Propos recueillis par
DENIS HAUTIN-GUIRAUT

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Indice composite : + 1 % en août.** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture, a fait un bond de 1 % en août. Il s'agit de sa plus forte augmentation d'un mois sur l'autre depuis le début de l'année. L'administration a aussi révisé le chiffre de juillet : au cours de ce mois, l'indice a en fait augmenté de 0,1 %, au lieu de baisser de 0,1 % comme annoncé.

JAPON

● **Production industrielle : – 0,7 % en août.** – La production industrielle a de nouveau baissé en août de 0,7 % sur juillet, en raison de l'absence de reprise de la demande et d'un trop lent déstockage. Sur un an, la baisse est de 2 %.

Patrice Vial est nommé directeur du cabinet du ministre de l'économie

Patrice Vial succède à Christian Noyer (nommé directeur du Trésor) comme directeur du cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie.

[Né le 2 août 1948, à Lyon, Patrice Vial a multiplié les formations supérieures avant de sortir major de l'ENA en 1975 et d'entrer, en juin 1977, à l'Inspection des finances. Ancien élève de l'Ecole des langues orientales, diplômé d'HEC, des universités de Paris (en économie et droit privé) et Stanford, Patrice Vial est resté à la croisée de plusieurs chemins : l'enseignement, l'entreprise et la haute administration. En tant qu'enseignant, il est professeur de finance à HEC jusqu'en 1975 puis de gestion publique à l'ENA depuis 1980. Dans le privé, il a exercé de nombreuses activités de conseil aux entreprises avant de devenir, en septembre 1992, directeur général de la banque d'affaire Pallas-Stern. Nommé, en juin 1981, à la Direction des relations économiques extérieures du ministère des finances (DREE), il devient, en mars 1986, conseiller technique auprès de M. Balladur, ministre de l'économie et des finances. En novembre 1987, Patrice Vial fut nommé directeur de la prévision au ministère des finances.]

Selon une étude du Boston consulting group

Les généralistes seront les grands gagnants de la réforme du système de santé aux Etats-Unis

Après la publication par Bill Clinton de la réforme du système de santé aux Etats-Unis (*le Monde* du 24 septembre), le Boston consulting group, cabinet de conseil en stratégie, a diffusé une étude sur l'impact de cette réforme vue par soixante-quinze dirigeants du secteur de la santé. Tout en saluant l'effort du président américain, *« la plupart des personnes interrogées doutent sérieusement que cette réforme permette de maîtriser l'augmentation des dépenses de santé, sans parler d'une réduction de ces dépenses »*.

Evoquant les conséquences de cette évolution sur les différents acteurs de la chaîne, le sondage place parmi les grands gagnants les organismes de santé tels que les Health maintenance organization (HMO), mais aussi les médecins généralistes car la *« concurrence encadrée » (« managed competition »)* préconisée *« va dans leur sens sur les questions brûlantes de la médecine préventive et de l'utilisation excessive et coûteuse des spécialistes »*. A l'inverse, ces derniers sont parmi ceux qui risquent de pâtir de la réforme, tout comme le secteur de l'assurance santé, les laboratoires pharmaceutiques et les fabricants d'équipements médicaux.

Quant aux hôpitaux, les avis sont partagés et leur avenir est jugé *« incertain »*. Déjà confrontés à une surcapacité de lits, ils vont devoir faire face à une augmentation des demandes de soins, alors que les remboursements vont être réduits. *« Pour survivre, il leur faudra contrôler leurs coûts de façon stricte. Ils devront trouver des facteurs de différenciation dans leur offre pour se battre autrement que sur les prix. »*

D. G.

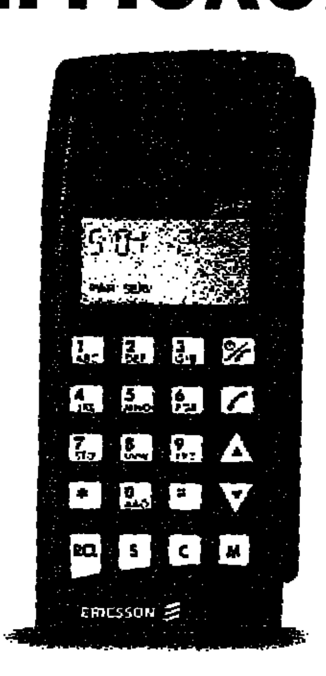
SANS AVOIR L'AIR DIFFERENT, ON PEUT ETRE BEAUCOUP PLUS



BSB

Téléphones portatifs

EFFICACE.



Dès le premier coup d'oeil, vous remarquerez sa petite taille. Ensuite, sa légèreté et sa prise en main d'une extrême facilité commenceront à vous séduire. Puis, vous serez émerveillé par sa sophistication et sa qualité sonore. Ensuite, son autonomie vous fera succomber. La batterie standard du téléphone portatif GSM GH 197 d'Ericsson suffit à assurer une journée entière de travail sans avoir à le recharger : 3 heures de conversation et 15 heures de veille. Enfin, vous pourrez l'utiliser en toute simplicité dans votre voiture grâce à son kit "mains libres".

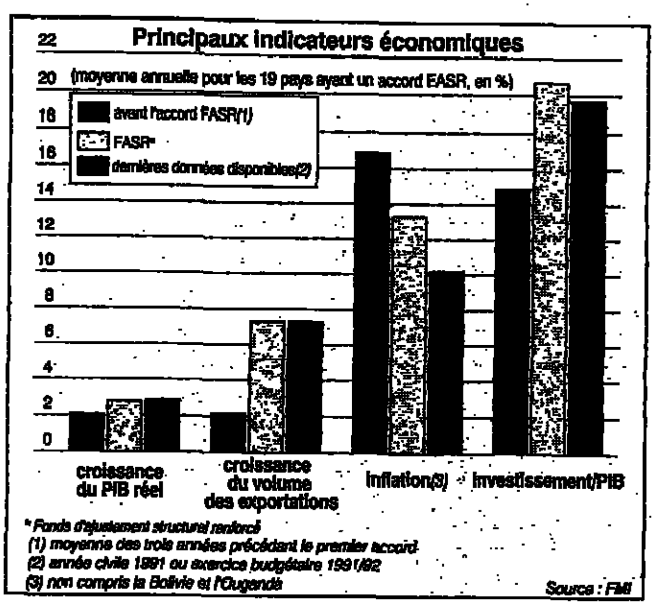
Pour avoir de plus amples informations ou connaître votre revendeur le plus proche, consultez notre **Minitel 3615 Ericsson.**

MOBILE PHONES BY* ERICSSON



ÉCONOMIE

Le plaidoyer « pro domo » de la Banque mondiale



A l'heure où la Banque mondiale et le FMI (Fonds monétaire international) sollicitent les Etats actionnaires pour qu'ils remettent de l'argent au pot en vue de reconduire les plans d'ajustement structurel renforcés (FASR) (le Monde du 2 octobre), une étude sur leur efficacité vient d'être publiée par le FMI. Fondée sur l'expérience de dix-neuf pays – africains pour la plupart – qui, à la mi-1992, avaient un accord FASR, elle compare les résultats avant et après l'entrée en vigueur des programmes. Une conclusion s'en dégage : on est allé plus loin dans les réformes structurelles que dans l'assainissement des finances publiques. Les progrès ont été particulièrement nets dans trois domaines : la libéralisation des systèmes des changes et de commerce ; la libération des taux ; la déréglementatioin des prix agricoles. En revanche, la réforme des entreprises publiques reste à faire dans la plupart des cas.

FINANCES

Un an après son lancement

Le plan d'épargne en actions connaît un vif succès

Officiellement lancé le 14 septembre 1992, sous les auspices du gouvernement Bérégovoy, le plan d'épargne en actions (PEA), après un départ plutôt laborieux, est en passe de devenir un véritable succès avec un encours qui dépasse aujourd'hui les 140 milliards de francs.

Les débuts du PEA n'ont pas été très faciles : la conjoncture boursière ne s'y prêtait pas et les taux courts, encore très élevés, rendaient les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) monétaires attrayants, malgré l'alourdissement de leur fiscalité, entrée en vigueur le 1er janvier 1993. Difficile dans ces *conditions de convaincre les épargnants* de reprendre le chemin de la Bourse. Les mesures prises par le gouvernement Balladur s'employèrent à ramener l'épargnant vers le palais Brongniart : baisse des taux, lancement d'un grand emprunt – pour préparer les futures privatisations –, exonérations de taxation des plus-values de cession pour les sicav de capitalisation monétaires ou obligataires investies dans le cadre d'un PEA (jusqu'au 31 décembre). Autant de mesures qui ont poussé l'épargnant à devenir possesseur d'un plan d'épargne en actions et qui ont contribué à son succès.

Selon la Banque de France, au 31 décembre 1992, l'encours total des PEA représentait 59,6 milliards de francs pour 2,2 millions de plans. En mars, l'encours avoisinait 71 milliards de francs pour s'établir à 82,4 milliards à la fin du mois de juin. La collecte globale au mois de septembre est estimée à environ *140 milliards* de francs, dont un soixantaine de milliards proviendraient de la souscription à l'emprunt Balladur (qui peut être éligible au PEA). Par exemple, à la Société générale, les titres d'emprunt Balladur représentent plus de 40 %, contre 30 % pour les divers OPCVM et 25 % pour les actions. Il y aurait aujourd'hui environ 2,8 millions de plans et le montant moyen investi est de l'ordre de 50 000 francs. Dans les banques d'affaires et les sociétés de Bourse, clientèle oblige, le plan moyen dépasse les 200 000 francs.

Du coté des réseaux, en tenant compte des six premières meilleures collectes, le Crédit agricole se taille la part du lion avec 808 000 plans ouverts pour un montant total de 31 milliards de francs qui fait ressortir un montant moyen de 38 000 francs. La BNP arrive en seconde position avec un encours global de 19,2 milliards de francs, ce qui, avec un montant moyen de *101 000* francs, représente 189 000 plans. La Société générale arrive troisième, avec un encours de 17,4 milliards de francs et 241 500 plans pour un montant moyen de 75 300 francs. La quatrième place est occupée par le Crédit lyonnais : avec 395 600 plans pour un encours de 17 milliards de francs, le plan moyen représente *43 000* francs. Le réseau des Caisses d'épargne arrive cinquième, avec une collecte de 11,7 milliards de francs répartie entre 230 000 plans, soit un montant moyen de 51 000 francs. Enfin, les Banques populaires prennent la sixième place avec *117 000* plans ouverts pour un solde moyen de 53 000 francs. Ce qui porte leur encours total (fin août) à un peu plus de 6,2 milliards de francs.

De toute évidence, selon les spécialistes, avec le démarrage des privatisations, le Plan d'épargne en actions a encore de beaux jours devant lui.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Après la Belgique

La COB signe un accord de coopération avec son homologue espagnole

La Commission des opérations de Bourse (COB) *et la Comision* Nacional del Mercado de Valores d'Espagne (CNMV) ont signé, lundi 27 septembre à Paris, un accord d'échange d'informations. C'est le deuxième accord de ce type entre deux régulateurs d'Etats membres de la CEE, après celui *signé le 26 juillet entre la COB et* la Commission bancaire et financière de Belgique (*le Monde* du 27 juillet). Il s'agit pour les deux organismes *« d'organiser et de mettre en œuvre une procédure d'assistance mutuelle entre les autorités, pour leur permettre d'exercer leurs missions dans le domaine des valeurs et des contrats à terme »*.

Cette coopération va couvrir la recherche des violations aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières et de produits à terme. Mais elle permettra également aux deux autorités de contrôle de coopérer dans d'autres domaines de *compétence, comme* la *surveillance* des OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et l'instruction des visas d'opérations financières. Selon la COB, qui envisage d'autres accords de ce type au sein de la Communauté, toutes ces mesures ne pourront que contribuer au développement de marchés transparents, équitables, efficaces et sûrs.

Pour mémoire, les accords de coopération ont permis à la COB d'effectuer 53 demandes d'assistance en *1992* (*contre 27 en 1991*), elle-même ayant reçu 15 demandes de la part de ses homologues étrangères. Au cours de cette même année, une enquête sur trois, ouverte par la Commission, a nécessité une coopération bilatérale.

REPÈRES

BANQUES

La Dresdner Bank prendrait 1 % de la BNP

La banque allemande Dresdner souhaite faire partie du noyau dur de la BNP, dont la privatisation est imminente, et pourrait prendre à cette occasion 1 % du capital de la banque française, a déclaré, dimanche 3 octobre, Michel Pebereau, président de la BNP, à l'émission « Challenge » sur Europe 1. Il a ajouté que par la suite la BNP et la Dresdner Bank échangeraient, comme c'était prévu de longue date, des participations dans la limite de 10 %.

« La BNP ne doit pas être contrôlée par un actionnaire majoritaire », a également affirmé M. Pébereau. Répondant à une question sur la présence éventuelle d'un industriel aux côtés de la Dresdner et de l'UAP dans le capital de la BNP, M. Pebereau a cité Saint-Gobain comme étant un de ses *« grands alliés »* dans le capital duquel la future privatisée a déjà une participation. – *(Reuter)*.

CONJONCTURE

Nicolas Sarkozy confirme une croissance de 1,4 % en 1994

Les instituts de conjoncture peuvent bien pronostiquer pour la France une croissance au pis nulle au mieux limitée à 1 %, le ministre du budget n'en démord pas. *« Je persiste et signe en prévoyant une croissance de 1,4 % en 1994 »*, a-t-il déclaré, dimanche 3 octobre, au cours d'un entretien sur France 3.

Selon le ministre, aucun élément ne permet aujourd'hui de penser que la situation économique va continuer à se dégrader, contrairement à ce que prévoient les instituts. *« Il faut se garder de tout optimisme comme de tout pessimisme exagéré* [...]. *J'espère que dans le courant de 1994 nous aurons stabilisé l'emploi »*, a précisé le ministre. *« Sans parler encore de reprise, on constate que « ça frissonne » dans certains secteurs comme le bâtiment »*, a-t-il *encore déclaré.*

SOCIAL

La grève des cheminots

Le trafic de la SNCF a connu des perturbations limitées

L'appel à la grève, lancé pour le lundi 4 octobre par les agents de conduite de la SNCF (autonomes de la FGAAC et CGT) jusqu'au mardi 5 octobre 8 heures du matin, a entraîné des perturbations inégales et limitées sur l'ensemble du réseau. Le trafic ferroviaire était surtout perturbé dans le Sud-Est de la France, en particulier sur les liaisons régionales et de banlieue.

Dans la région parisienne, les perturbations ont touché les trains de banlieue au départ de la gare du Nord, où deux trains sur trois circulaient seulement. En revanche, le reste du trafic banlieue a connu un trafic normal. Sur le réseau RER, la *ligne B*, fortement perturbée par des grèves de conducteurs la semaine dernière, a connu à nouveau un trafic quasi nul. Sur la ligne C, deux rames sur trois circulaient.

Sur le réseau TGV, seul le Sud-Est connaissait quelques perturbations. Deux trains sur trois circulaient sur le réseau grandes lignes, à l'exception de l'Ouest, où le trafic n'a pas été perturbé. Les trains express régionaux (TER) ont connu de fortes perturbations dans le Sud-Est, avec un train sur quatre dans la région de Marseille, Montpellier, et Dijon.

Dans un entretien au *Journal du dimanche* daté 3 octobre, Jacques Fournier, président de la SNCF, a justifié le gel des augmentations générales de salaires des cheminots en 1993, à l'origine de la grève, en affirmant que *« la situation exceptionnelle »* de l'entreprise appelait *« des mesures exceptionnelles »*, sans remettre en cause *« la poursuite de la politique contractuelle »*. *« La hausse des prix ne devant pas atteindre 2 % cette année, je ne crois pas que la mesure prise soit anormale »*, a-t-il ajouté, en précisant que *« les salaires bruts auront augmenté en 1993 de 1 % pour tous les cheminots par l'effet des augmentations décidées en 1992, et de 2,5 % en moyenne du fait des mesures individuelles de promotion »*.

Mercredi 6 octobre, une journée nationale d'action, à l'initiative de l'ensemble des syndicats de cheminots de la SNCF (CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC, FGAAC, FMC), est prévue, pour protester contre les plans de restructurations et le gel des salaires, décidés par la direction de la SNCF. Ces manifestations ne devraient pas toutefois entraîner de perturbations majeures sur le trafic SNCF. Un cortège, réunissant actifs et retraités de la SNCF doit se rendre du siège de la société, gare Saint-Lazare à Paris, à l'Assemblée nationale.

VIE DES ENTREPRISES

La restructuration du constructeur informatique

Bull vend le site de Villeneuve-d'Ascq à Decathlon

Tout un symbole. Le groupe informatique public Bull va céder son usine ultra-moderne de Villeneuve d'Ascq (Nord) au distributeur d'articles de sports Decathlon. Un comité d'entreprise extraordinaire devait se réunir, lundi 4 octobre, *pour prendre connaissance du* protocole de vente signé vendredi soir. Le montant de la transaction n'est-pour le moment-pas communiqué.

Bull avait annoncé en juillet, une fois conclu l'accord entre sa filiale micro-informatique Zenith Data Systems et l'américain Packard Bell, son intention de stopper toute activité de production sur ce site, pourtant considéré comme l'un des plus modernes d'Europe (*le Monde* du 7 juillet 1993). Le constructeur décidait, en conséquence, de supprimer 250 emplois, soit une réduction des deux tiers des effectifs, en ne conservant sur le site nordiste que des activités de distribution et de personnalisation de ses micro-ordinateurs. Villeneuve d'Ascq, « VDA » en jargon interne, avait été agrandie en 1989, deux ans après sa mise en service, car considérée comme plus compétitive qu'un établissement Zenith situé en Irlande. Pas moins de 225 millions de francs y ont été investis.

La décision de céder le site à Decathlon suscite aujourd'hui de très vives inquiétudes du côté des syndicats qui s'interrogent sur le sort de la centaine de salariés dont Bull avait maintenu l'emploi. Le groupe de distribution d'articles de sports – dont les dirigeants étaient visiblement très occupés lundi 4 octobre – entend concentrer ses services généraux sur le périmètre de l'ancienne usine. Et il n'a prévu de reprendre, dans l'immédiat, aucun ex-salarié du constructeur informatique. Bull va t-il conserver, comme prévu, une activité distribution sur le site, la rapatrier avec les salariés concernés sur Angers (Maine-et-Loire), se retirer totalement ? Aucune précision n'a pour l'instant été fournie.

Le groupe public – qui doit être recapitalisé à hauteur de 9 milliards de francs sur la base d'un toujours énigmatique plan stratégique – s'achemine vers de nouvelles grandes réorganisations.

C. M.

Accusant l'Europe de vivre « au-dessus de ses moyens »

Le président de Philips menace de délocaliser certaines activités de la multinationale

AMSTERDAM

de notre correspondant

Une baisse des coûts sociaux du travail, la fin des excès de la protection sociale, la diminution des impôts, le dégraissage des appareils gouvernementaux et un changement des mentalités, trop nonchalantes et autosatisfaites : telle est la cure sévère que le président de Philips, Jan Timmer, prescrit à l'Europe pour que celle-ci recouvre sa compétitivité industrielle à l'échelle mondiale.

Invité à déjeuner, mercredi 29 septembre, des rédacteurs en chef de la presse quotidienne néerlandaise, M. Timmer a dressé un parallèle entre la situation économique du continent européen et celle de la multinationale électronique lorsqu'il en a pris les rênes, en 1990 : *« Vivant au-dessus de ses moyens, se reposant sur ses lauriers et se croyant indestructible. »* A peine installé au chevet du groupe malade, il lui infligea un *« remède de cheval »*, baptisé « opération Centurion » : baisse draconienne des effectifs (un salarié sur cinq), nettoyage du portefeuille d'activités, et « rééducation » des esprits à la concurrence et à ses contraintes.

La potion a eu un goût détestable mais elle s'est traduite, selon M. Timmer, qui n'a pas donné de détails chiffrés, par un rétablissement plus rapide que prévu, même si Philips n'est pas définitivement immunisé contre les risques d'une rechute, notamment sur le marché, déficitaire, de l'électronique grand public. Mais c'est bien une médication du type Centurion que devrait s'infliger l'Europe pour sauver son industrie.

« Les discussions sur la qualité de la vie sont terminées ; le calme relatif de jadis, la vie d'abondance, ne reviendront plus », a-t-il prévenu, en invitant les responsables politiques à s'entendre sur un *« scénario industriel constructif »*, dont les deux ingrédients principaux seraient une diminution globale des coûts et un sens renouvelé de la compétition. *« Il faut faire vite »*, a souligné M. Timmer en affirmant que les industriels avaient du mal à se maintenir dans une Europe ouverte aux produits bon marché en provenance des pays de l'Est ou d'Asie.

Pour le « Grand Timonier d'Eindhoven », il n'y a pas de voie médiane : *« Soit l'Europe donne la priorité à la qualité de la vie et à des Etats-providence coûteux, que le protectionnisme protège du reste du monde ; soit elle opte pour une économie ouverte où l'industrie, comme ailleurs, peut produire à des coûts moindres et avec des temps de travail allongés. »* Pour ce qui concerne Philips, le choix est clair : *« Si les conditions de base ne changent pas en Europe, il est inévitable que des parties du groupe la quittent. »*

Ch. C.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

□ **GTM obtient la construction et la concession d'un pont au Canada.** – GTM international, filiale de GTM Entrepose (groupe Lyonnaise des eaux-Dumez), vient de remporter, associée à plusieurs entreprises canadiennes, le contrat pour la conception, la construction et la concession d'un pont à péage de 13 km qui reliera l'Ile du Prince-Edouard au Nouveau-Brunswick, sur la côte est du Canada. La part qui revient à la filiale canadienne du groupe français de bâtiment et travaux publics est de 40 %. Le montant total des travaux est de 3,2 milliards de francs, et la concession de l'ouvrage est attribuée pour trente-cinq ans. Sa mise en service est prévue en 1997.

FORTUNE

□ **Le financier Warren Buffett est l'Américain le plus riche, selon *Forbes*.** – Le financier Warren Buffett est devenu, en 1993, l'Américain le plus riche, détrônant le président de Microsoft, Bill Gates, selon le dernier classement des 400 plus grosses fortunes américaines du magazine *Forbes*. M. Buffett, soixante-trois ans, est crédité d'une fortune de 8,3 milliards de dollars (47,3 milliards de francs), alors que celle de M. Gates, trente-six ans, est estimée à 6,16 milliards de dollars (35,1 milliards de franc). John Kluge, qui a bâti sa fortune dans l'industrie du spectacle, est en troisième position, avec 5,9 milliards de dollars. La passion de Warren Buffett pour la finance n'est pas nouvelle, puisqu'il a commencé à investir en Bourse dès l'âge de onze ans. Son arrivée en tête du classement est due à une hausse de 70 % de la valeur du portefeuille d'actions de sa compagnie diversifiée Berkshire Hathaway Inc., qui est la plus chère de la Bourse de New-York (16 700 dollars vendredi 2 octobre). Parmi les 400 Américains les plus riches, 79 sont milliardaires, contre 73 en 1992.

RÉSULTAT

□ **CCF : bénéfice semestriel « record ».** – Le Crédit commercial de France (CCF) a réalisé un bénéfice net semestriel consolidé « record », dépassant pour la première fois les 500 millions de francs (541 millions) et en hausse de 10,7 % par rapport à la demi-année 1992. Fort de ce *« bon résultat »*, Charles de Croisset, le président de la banque, s'attend pour l'ensemble de 1993 à une *« croissance modérée »* du résultat net consolidé. Le CCF envisage de poursuivre sa stratégie de croissance externe, reflétée par la récente acquisition de la Banque de Savoie et de la banque d'investissement britannique Charterhouse, achetée avec l'allemande BHF. Le groupe CCF détient par ailleurs 34 % de la Banque Hervet et se déclare intéressé par la reprise de cette banque, dont la privatisation va intervenir prochainement.

CONFLIT

□ **Siemens-Nixdorf France : grève lundi 4 octobre.** – Les salariés du siège de Cergy (Val-d'Oise) de Siemens-Nixdorf, branche informatique du groupe, qui emploie environ 1 700 personnes en France, devaient être en grève lundi 4 octobre, jour où la direction doit annoncer au comité central d'entreprise son plan de redressement et son plan social. Ce plan concernerait près de la moitié des 600 salariés du siège, mais le chiffre exact ne sera connu qu'à l'issue de la réunion du CCE. *« C'est le quatrième plan de réduction d'effectifs en trois ans, alors que celui de l'an dernier, qui concernait près de 500 personnes et devait, nous avait assuré la direction, être le dernier, n'est même pas encore achevé »*, a affirmé un élu CGT.

CRISE

□ **Grand Metropolitan vend sa chaîne de pubs à Scottish and Newcastle.** – Après avoir nommé un nouveau directeur général et annoncé la suppression de 3 000 emplois (*le Monde* du 29 septembre), le groupe d'alimentation et de boissons britannique Grand Metropolitan a cédé sa chaîne de pubs Chef and Brewer à la brasserie Scottish and Newcastle pour 736 millions de livres (6 milliards de francs). Scottish And Newcastle va également acquérir pour 94 millions de livres 235 pubs possédés par Intrepreneur Estates (IEL), contrôlé à parts égales par Grand Metropolitan et Fosters Brewing.

RÉORGANISATION

□ **Guy Laroche fait appel au couturier Michel Klein.** – Le PDG de Guy Laroche, Richard Hanckowiak, vient d'annoncer l'arrivée de Michel Klein, trente-cinq ans, pour créer la haute couture de la maison, après le départ d'Angelo Tarlazzi. Michel Klein présentera sa première collection, d'une cinquantaine de modèles, en janvier 1994. Guy Laroche compte une centaine de clientes dans cette activité, contre trois cents avant la disparition de Guy Laroche en 1989. L'arrivée de Michel Klein entre dans le cadre de la politique de réorganisation de Guy Laroche menée par M. Hanckowiak depuis sa nomination à la présidence du groupe, il y a un an. Cette réorganisation, étalée jusqu'en 1995, passe notamment par l'arrêt des activités déficitaires et le recentrage sur la mode. Propriété à 100 % du groupe Bic, Guy Laroche réalise aujourd'hui 500 millions de francs de chiffre d'affaires, dont la moitié à l'exportation, et possède plus de quarante boutiques dans le monde. La société a perdu 118 millions de francs l'an dernier.

PRODUIT

□ **Motorola va faire un « communicateur personnel » avec un logiciel Microsoft.** – Le groupe électronique américain Motorola a passé un accord avec le géant du logiciel Microsoft pour fabriquer un « communicateur » de poche sans fil utilisant le logiciel Microsoft At Work, a indiqué récemment Motorola. La machine de Motorola sera *« très souple »*. Motorola ne précise cependant ni ses futures caractéristiques, ni son prix, ni la date de mise en vente. Microsoft At Work est un logiciel qui doit permettre de gérer des machines aussi diverses qu'un téléphone, un télécopieur ou un photocopieur, à partir d'un ordinateur utilisant le système Windows, le produit phare de Microsoft. De son côté, Motorola est l'un des premiers fabricants américains de composants électroniques et de radiotéléphones, et produit aussi des équipements d'électronique de défense et aérospatiale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 octobre = Calme

Après avoir été perturbée par des problèmes techniques qui ont retardé d'une heure trente son ouverture, la Bourse de Paris était très calme lundi 4 octobre. En repli de 0,19 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,13 % trois quarts d'heure plus tard. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse marginale de 0,01 % à 2 118,86 points.

« La crise à Moscou n'a pour l'instant aucune influence sur le marché », notait-on à Paris, où l'on soulignait l'ouverture en hausse de Francfort, place généralement très sensible aux problèmes qui peuvent secouer l'ex-empire soviétique. La place londonienne avait également ouvert en hausse. *« Apparemment les boursiers ne jouent pas l'éclatement d'une guerre civile en Russie et estiment que la situation va se régulariser »*, indiquait un opérateur.

L'annonce de la privatisation à 240 francs pour le titre BNP alors que les analystes tablaient sur un cours compris entre 250 et 260 francs allait « permettre au gouvernement de mettre toutes les chances de son côté pour sa première grande privatisation », indiquait-on dans les salles de marché.

Du coté des valeurs, le titre Rhone-Poulenc perdait 4,08 % dans un marché animé. Cette baisse s'expliquait par l'annonce vendredi selon laquelle le groupe chimique va absorber après sa prochaine privatisation l'institut Mérieux. Rhône-Poulenc proposera aux actionnaires de Mérieux des actions Rhône-Poulenc émises par augmentation de capital après la privatisation. La compagnie Suez se redressait et gagnait 1,28 %, le certificat d'investissement UAP était en progression de 0,48 %. La forte activité sur ces deux valeurs s'explique après l'annonce vendredi selon laquelle les deux groupes ont repris leur négociation au sujet de leur filiale d'assurance commune Victoire.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	24-9-93	1-10-93
Valeurs franç. à rev. variable	117,3	118,5
Valeurs industrielles	111,6	113,4
Valeurs étrangères	132,5	132
Pétroles-Energie	117,4	124,8
Chimie	98,2	99,5
Métallurgie, mécanique	119,2	119,5
Electricité, électronique	111,2	113,6
Bâtiment et matériaux	125,2	125,2
Ind. de consom. non alim.	116,5	115,9
Agroalimentaire	102,3	102,4
Distribution	132,6	133,8
Transports, loisirs, services	112,4	113,1
Assurances	141	143,9
Crédit banque	119	112
Sicomi	138,5	135,9
Immobilier et foncier	126,6	127,9
Investissement et portefeuille	135,7	140,8

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 640,3	4 727,4
Valeurs étrangères	4 584,5	4 567,2

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	665,6	682,2
Valeurs étrangères	619,8	617,4

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	24-9-93	1-10-93
Indice général	577,6	584,1
Produits de base	483,1	506,9
Construction	522,8	524,7
Biens d'équipement	308,2	312,2
Biens de consom. durables	588	599,1
Biens de consom. non durables	982,3	988,8
Biens de consom. alim.	871,4	868,4
Services	577,1	581,8
Sociétés financières	637,8	637,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	485,6	495,5
Valeurs industrielles	571,1	579,9

LONDRES

Le LIFFE va reprendre ses négociations avec Globex

Le marché à terme des instruments financiers londonien, le LIFFE (London International Financial Futures Exchange) a annoncé qu'il allait reprendre ses négociations avec Globex Corporation, afin d'équiper le marché de ce système électronique de transactions en temps réel.

Les négociations avaient été suspendues le 10 août, car le LIFFE n'arrivait pas à obtenir l'autorisation de coter ses contrats sur le Bund (bons du Trésor allemand), que le Chicago Board of Trade (CBOT) voulait être le seul à coter.

Le CBOT a développé Globex, un système électronique permettant de poursuivre les transactions en dehors des heures de marché, conjointement avec le groupe britannique de communications financières Reuters et avec le marché à terme américain Chicago Mercantile Exchange (CME).

Selon une porte-parole du LIFFE, la reprise des négociations a été rendue possible lorsque le CBOT a finalement renoncé à ses exigences concernant le Bund, sous la pression de ses partenaires.

Le Matif (marché à terme international de France), qui s'est branché sur Globex début mars, représente, pour le moment, l'essentiel de l'activité du réseau, qui a été lancé il y a un peu plus d'un an.

TOKYO, 4 octobre ⬇ Léger repli

Les cours ont terminé en léger repli, lundi 4 octobre à la Bourse de Tokyo, après des échanges très peu fournis, les événements de Russie ayant incité les investisseurs à rester sur la touche pour voir la réaction des autres places financières. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a fini à 20 264,43 points, en repli de 18,70 points, soit – 0,09 %. Environ 180 millions d'actions ont été échangées contre 350 millions vendredi.

Après un repli initial, les cours se sont un peu repris, grâce à des achats sélectifs sporadiques. Les opérateurs ont indiqué que la crise russe avait incité les investisseurs à la prudence, l'essentiel de l'activité se limitant à des opérations liées au marché à terme.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 4 oct.
Ajinomoto	1 390	1 380
Bridgestone	1 310	1 300
Canon	1 450	1 450
Fuji Bank	2 290	2 290
Honda Motors	1 510	1 540
Matsushita Electric	1 430	1 450
Mitsubishi Heavy	653	645
Sony Corp.	4 560	4 510
Toyota Motors	1 690	1 710

CHANGES

Dollar : 5,7065 F ⬇

Après un sommet à 5,75 francs dans la nuit de dimanche à lundi, au plus fort de la crise en Russie, le dollar est retombé lundi matin 4 octobre à Paris à 5,7065 francs dans un marché nerveux. Le mark fléchit légèrement à 3,4854 francs, contre 3,4883 francs vendredi soir.

FRANCFORT	1er oct.	4 oct.
Dollar (en DM)	1,6404	1,6363
TOKYO	**1er oct.**	**4 oct.**
Dollar (en yens)	105,10	106

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 oct.)	7 1/16-7 3/16 %
New-York (1er oct.)	3 1/4 %

BOURSES

	30 sept.	1er oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	587,36	584,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 114,63	2 116,72

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	30 sept.	1er oct.
Industrielles	3 555,12	3 581,11

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	30 sept.	1er oct.
100 valeurs	3 037,50	3 039,30
30 valeurs	2 318,30	2 312,60
Mines d'or	184,90	185,30
Fonds d'Etat	102,17	102,04

FRANCFORT

	30 sept.	1er oct.
Dax	1 915,71	1 912,09

TOKYO

	1er oct.	4 oct.
Nikkei Dow Jones	20 283,13	20 264,43
Indice général	1 634,09	1 634,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7060	5,7090	5,7607	5,7652
Yen (100)	5,3942	5,3996	5,4581	5,4652
Ecu	6,6115	6,6179	6,5998	6,6091
Deutschemark	3,4840	3,4860	3,4869	3,4901
Franc suisse	3,9945	4,0000	4,0193	4,0267
Lire italienne (1000)	3,5707	3,5760	3,5552	3,5624
Livre sterling	8,5704	8,5807	8,5962	8,6100
Peseta (100)	4,3230	4,3287	4,2876	4,2967

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2
Ecu	7 11/16	7 13/16	7 1/16	7 13/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 11/16	6 13/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 9/16	8 13/16	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10	10 5/16	9 5/8	10
Franc français	7 1/16	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 11/16	6 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,17 % (2120,23)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 1er octobre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 01/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6630	5,7220	—	—
Ecu	6,6235	6,6175	—	—
Allemagne (100 dm)	348,8800	348,8900	338	361
Belgique (100 F)	16,1590	16,1025	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	310,6400	310,4500	300	321
Italie (1000 lires)	3,5795	3,5850	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	86,3900	86,2800	80	88
Irlande (1 iep)	8,1585	8,1645	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,5370	8,5400	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,4175	2,4220	2,69	3,09
Suisse (100 f)	398,9500	398,6100	388	410
Suède (100 krs)	70,2900	70,2700	66	75
Norvège (100 k)	79,8600	79,8000	75	84
Autriche (100 sch)	49,5840	49,5580	48	51
Espagne (100 pes)	4,3180	4,3210	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3850	3,3900	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2483	4,2926	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3780	5,3718	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 01/10
Or fin (kilo en barre)	64500	65250
Or fin (en lingot)	64350	65450
Napoléon (20f)	372	375
Pièce Fr (10 f)	350	—
Pièce Suisse (20 f)	368	373
Pièce Latine (20 f)	374	375
Souverain	461	469
Pièce 20 dollars	2545	2590
Pièce 10 dollars	1225	1180
Pièce 5 dollars	775	—
Pièce 50 pesos	2385	2405
Pièce 10 florins	389	390

Matif (Marché à terme international de France)
1er octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 118413

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,62	126,78	123,68
Précédent	127,50	126,94	123,60

CAC 40 A TERME
Volume : 18944

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2128	2143	2154
Précédent	2131	2144,50	2157,50

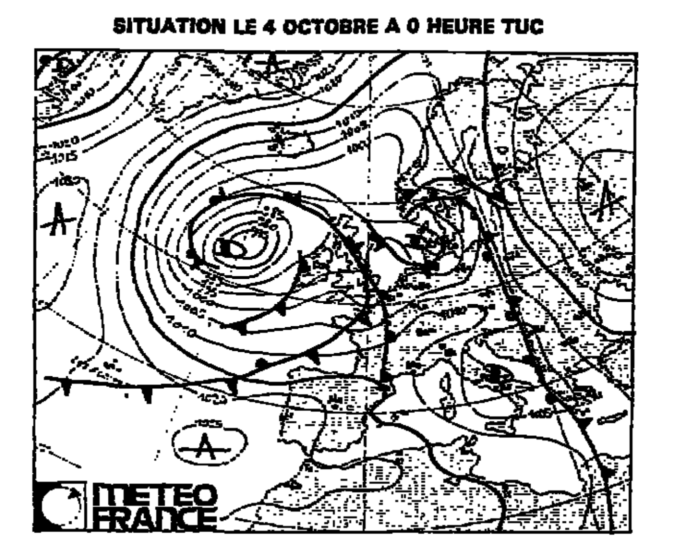
RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux U = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

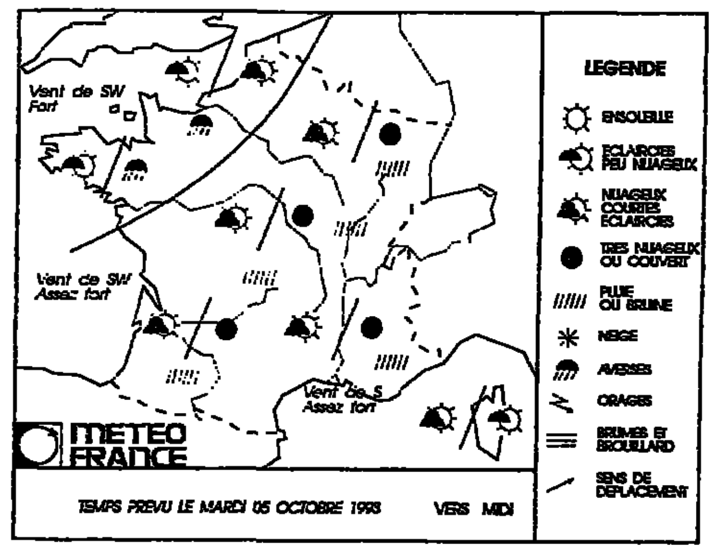
SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE 1993



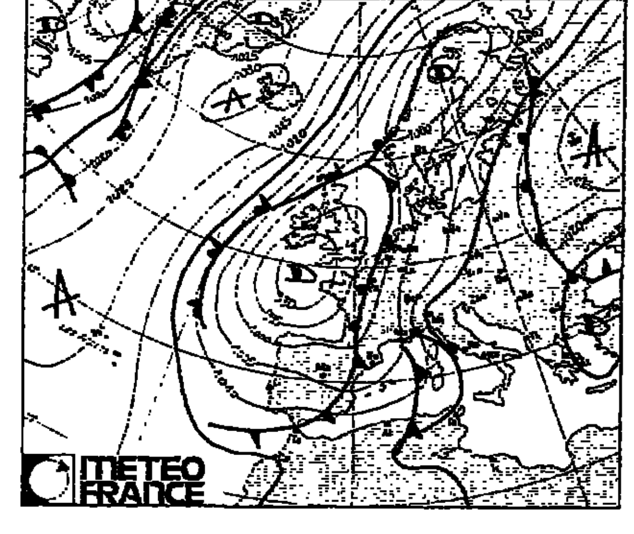
Mardi : temps doux et venté, avec nuages et ondées. – Le ciel sera souvent chargé sur le pays. Le vent de SW se fera sentir, mais nous apportera de la douceur. Les nuages donneront des pluies ou des ondées fréquentes sur un axe Aquitaine, Midi-Pyrénées, Centre, Massif Central, Lyonnais, régions du Nord-Est, Champagne et Ile-de-France. La Provence, la Côte d'Azur et les Alpes du sud connaîtront aussi des pluies orageuses plus marquées l'après-midi et le soir, tandis que, sur le Languedoc-Roussillon, les ondées resteront faibles.

La Corse ainsi que l'Alsace seront épargnées et garderont des éclaircies. Eclaircies également de la Bretagne à la Normandie et au Nord, mais aussi des averses parfois fortes sur l'ouest de cette région.

Le vent de SW sera soutenu sur le pays : des rafales à 80/90 km/h de la Bretagne au Nord, et à 50/60 km/h sur les régions de l'intérieur. En Méditerranée et vallée du Rhône, les rafales de sud atteindront aussi 80/km/h.

Les températures seront de saison ; au lever du jour, elles seront comprises entre 12 et 15 degrés sur la moitié ouest du pays et la Méditerranée, 8 à 11 sur l'est du pays ; l'après-midi, elles atteindront 17 à 19 degrés sur la moitié nord du pays, et 19 à 21 degrés au sud, avec 22/23 sur la Côte d'Azur et en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-10-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-10-1993 à 18 heures TUC et le 04-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	20	10	D
BIARRITZ	16	14	D
BORDEAUX	17	14	C
BOURGES	14	11	P
BREST	15	12	N
CAEN	16	11	C
CHERBOURG	15	11	C
CLERMONT-FER	15	10	P
DIJON	15	8	C
GRENOBLE	12	8	C
LILLE	17	11	P
LIMOGES	13	11	P
LYON-BRON	15	9	C
MARSEILLE	20	12	D
NANCY	15	9	C
NANTES	17	13	C
NICE	21	12	N
PARIS-MONTS	17	12	P
PAU	14	12	D
PERPIGNAN	20	15	N
POINTE-A-PITRE	31	23	N
RENNES	16	11	D
ST-ETIENNE	15	9	P
STRASBOURG	14	9	C
TOULOUSE	16	12	C
TOURS	16	12	C

ÉTRANGER

ALGER	23	12	D
AMSTERDAM	14	10	P
ATHÈNES	25	18	N
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	23	12	D
BELGRADE	16	13	C
BERLIN	16	10	D
BRUXELLES	15	11	P
COPENHAGUE	13	11	P
DAKAR	32	25	N
GENÈVE	11	7	P
ISTANBUL	22	15	D
JÉRUSALEM	24	13	D
LE CAIRE	29	18	D
LISBONNE	21	14	D
LONDRES	17	10	N
LOS ANGELES	24	18	C
LUXEMBOURG	12	9	C
MADRID	21	8	D
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	20	11	N
MILAN	19	3	D
MONTRÉAL	10	2	N
MOSCOU	13	1	D
NAIROBI	26	14	C
NEW-DELHI	35	24	D
NEW-YORK	17	13	D
PALMA-DE-MAJ	22	15	D
PÉKIN	26	14	D
RIO-DE-JANEIRO	25	18	N
ROME	22	12	D
HONGKONG	33	23	N
SÉVILLE	27	12	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	8	8	C
SYDNEY	29	14	N
TOKYO	28	14	D
TUNIS	29	18	N
VARSOVIE	12	10	C
VENISE	20	10	D
VIENNE	15	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le mégaphone CNN

UN des envoyés de CNN nous parlait «live» de l'intérieur même du Kremlin, au milieu d'un couloir. A l'intérieur du Kremlin ! D'abord, on admira l'exploit, alors que ses homologues des télévisions françaises se trouvaient bêtement dans leur bureau, ou dans des rues tranquilles de Moscou. Comment l'homme de CNN avait-il réussi à franchir les cordons de sécurité ? Présents à ses côtés, un conseiller et un porte-parole de Boris Eltsine donnèrent lecture des décrets présidentiels, à peine rédigés : le général Routskoï était rayé des cadres de l'armée, etc. L'exploit de CNN apparut alors sous un autre jour. Sans doute avait-on déroulé le tapis rouge à la chaîne Turner. Car à cet instant, ces décrets présidentiels n'existaient que par CNN, transformée en *Journal officiel* du pouvoir eltsinien. Sans la chaîne américaine, qu'étaient-ils d'autre que de fragiles bouteilles dans le furieux océan de l'Histoire ? D'ailleurs, à écouter le porte-parole d'Eltsine fustiger lourdement *«les communistes»*, on mesura le déséquilibre des décibels : dans le mégaphone CNN – autrement puissant que celui de Routskoï, sur la terrasse du Parlement, – il haranguait l'occident tout entier.

Car CNN, comme Bill Clinton, avait clairement choisi son camp. Si les partisans d'Eltsine s'y succédaient, aucun journaliste de la chaîne ne campait dans les couloirs de la «Maison blanche». Tout juste une autre journaliste, retour de l'antre du Mal, vint-elle brièvement raconter que les assiégés, dans leur Fort-Chabrol, étaient prêts à se battre jusqu'au bout. Même les émissions spéciales de la télévision russe, dont CNN retransmit en direct de larges extraits, semblaient moins unilatérales.

Guerre au canon des «bons» et des «méchants», angoisse, suspense : bien plus corsé qu'un téléfilm, c'étaient d'enivrantes gorgées d'Histoire, à déguster dans son fauteuil. Le générique spécial «Crisis in Russia», un très beau générique en étranges caractères démoniaco-cyrilliques couleur d'incendie, un générique à la Cecil B. De Mille, ce générique ne nous promettait d'ailleurs rien d'autre que des heures d'adrénaline planétaire, jusqu'au lundi matin. Regardez, fiévreux occident rassemblé, regardez la «Maison blanche» en flammes, cannonnée par les chars. Routskoï et Khasboulatov vont-ils en sortir avec un drapeau blanc ou les pieds devant ? Surtout, restez avec nous ! On regardait, plus anxieux certainement que les badauds moscovites, si calmes autour des chars. On voyait peu, on savait moins encore. Peu importe. Qu'elle fût heureuse ou sanglante, on attendait la fin à laquelle on avait droit.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 4 octobre

TF 1

20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.

22.50 Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. Peut-on encore faire confiance aux médecins ? *Les erreurs médicales et leurs conséquences.*

0.20 Divertissement : Le Bébête Show.

0.25 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Les Ritals. De Marcel Bluwal, d'après le roman de Cavanna.

22.35 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Au secours, les prix baissent ! Invités : Michel-Edouard Leclerc ; Jacques Plassard, économiste à la SEDEIS (Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales) ; Robert Rochefort, directeur du CREDOC.

23.55 Journal et Météo.

0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.50 Cinéma : Les Mines du roi Salomon. ■ Film américain de Compton Bennett et Andrew Marton (1950).

22.35 Journal et Météo.

23.05 ▶ Magazine : Extérieurs nuits. De Matthias Sanderson et Serge Toubiana. Une femme peut en cacher une autre (Sylvie Vartan), de Thierry Tartas et Vincent Fortin ; Jurassic Square, de Pascal Rémy ; Un visiteur dans le Gers (Jean-Luc Godard), de Paul Albertini ; *El Mariachi* joue et gagne, de Vincent Lebrun ; *Ménage à trois*, de Xavier Villetard ; Sacha Guitry, le tricheur, de Marie Arnaud.

0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Fisher King. ■ Film américain de Terry Gilliam (1991).

22.45 Flash d'informations.

22.50 Le Journal du cinéma.

22.55 Cinéma : Twenty One. ■ Film américain de Don Boyd (1990).

0.35 Cinéma : Les Enfants volés. ■■ Film italo-franco-suisse de Gianni Amelio (1991).

ARTE

20.40 Cinéma : Embrasse-moi, idiot ! ■ Film américain de Billy Wilder (1964).

22.40 Téléfilm : Derniers délais. De Pal Erdöss.

0.05 Court métrage : Au bout du rouleau. De Marino Colmano et Laszlo Papas.

0.25 Cinéma d'animation : Snark. Voisins, de Roman Maitsov ; *Noël*, de Slav Bakalov.

M 6

20.50 Cinéma : New-York 1997. ■ Film américain de John Carpenter (1981).

22.40 Cinéma : Les Nanas. ■ Film français d'Annick Lanoë (1985).

0.15 Informations : Six minutes première heure.

0.25 Magazine : Culture pub.

0.50 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Ahmad Jamal Trio.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Albert Schweitzer en Afrique (1). Avec Gustave Woytt, Walter Munz, Dominique Rayre, François Ngogue, Jean-René Biwango, Jean-Marie Gassita.

21.30 Avignon 93. Le Printemps, d'après Bruno Schulz, adaptation de Guy Cambreleng.

22.40 La Radio dans les yeux. Avec Robin Cook (Mémoire vive ; Vices privés, vertus publiques ; le Mort à vif).

0.05 Du jour au lendemain. L'actualité du cinéma.

0.50 Musique : Coda. Les musiques de Nino Rota (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Symphonie nº 2, de Balakauskas ; cycle de chants, de Bajoras ; La Mer, de Ciurlionis, par l'Orchestre symphonique national de Lituanie, dir. Gintaras Rinkevicius ; sol. : Giedre Kaukaite, soprano.

23.09 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Réby. Suite lyrique pour quatuor à cordes, de Berg ; Sonate pour flûte et piano en fa majeur op. 17, de Beethoven.

0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost. Bob Brookmeyer ou la rencontre du trombone à pistons avec les bugles de Clark Terry, Thad Jones, Art Farmer.

Mardi 5 octobre

TF 1

15.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.

16.15 Jeu : Une famille en or.

16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Jeux.

17.50 Série : Premiers baisers.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Hélène.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.50 Cinéma : La Gloire de mon père. ■■ Film français d'Yves Robert (1990).

22.45 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-welters : Laurent Boudouani (France)-Bernard Razzano (France) ; Championnat d'Europe des poids légers : Jean-Baptiste Mendy (France)-Angel Mona (France), en direct de Dijon.

23.55 Magazine : Le Club de l'enjeu. Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

0.30 Journal et Météo.

0.40 Série : Passions.

FRANCE 2

16.00 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Opérettes de toujours.

16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

17.20 Magazine : Giga.

18.45 Jeu : Un pour tous.

19.25 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Prends ta Rolls et va pointer. □ Film de Richard Balducci (1981).

22.35 Magazine : Bas les masques. Je n'ai pas de relations sexuelles. Reportages : Pas de câlin pour le coureur ; Aide aux handicapés ; Les paradis artificiels.

23.50 Journal, Météo et Journal des courses.

0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.

16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Les 40 ans de la Patrouille de France.

17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour. *Quoi de neuf sur la guerre ?*, de Robert Bober.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Divertissement : La Grande Classe.

20.30 Le Journal des sports.

20.50 Variétés : La Bonne Etoile. Présenté par Pascal Brunner.

21.50 Journal et Météo.

22.25 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Dossier : le secret des archives de Moscou, le cas Duclos ; La séquence actualité : Dieu a-t-il la foi ? ; Richard Strauss au Théâtre du Châtelet ; «Harlem 1900-1935». Collection «Autrement» : Retour de Jean Lacouture : le prince Sihanouk et son retour sur le trône.

23.20 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.10 Le Journal du cinéma.

16.15 Téléfilm : Regarde-moi quand je te quitte. De Philippe de Broca.

17.35 Documentaire : Les Allumés... Le Tour du Faso, de Motandi Ouoba.

18.00 Canaille peluche. Corentin.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.

18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.15 Sport : Football. Bordeaux-Montpellier. Match avancé de la 12ᵉ journée du championnat de France de D 1, en direct.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Terminator 2, le jugement dernier. ■ Film américain de James Cameron (1991) (v.o.).

0.45 Surprises.

0.50 Le Journal du hard.

0.55 Cinéma : Two Women. Film américain, classé X, d'Alex de Renzy (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Macadam. United Jazz and Rock Ensemble (rediff.).

18.35 Documentaire : Jean Marais, artisan du rêve. De Gérard Devilliers (rediff.).

19.00 Série : Fast Forward.

19.30 Documentaire : La Marche vers l'Est. De Peter Heller.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Les Ukrainiens *à la recherche de leur nation.* Soirée conçue par Peter Brugger et Manfred Mayer.

20.45 Documentaire : Kiev, la scène de l'Histoire. De Stefan Fischer.

21.45 Reportage : C'est ainsi que nous vivons désormais... De Jurij Kramer.

22.15 Interview : Iouri Ilienko.

22.25 Cinéma : Une source pour les assoiffés. ■ Film ukrainien de Iouri Ilienko (1965).

23.35 Reportage : Entre Russes et Ruthènes. D'Angela Beinemann.

M 6

14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes.

17.10 Variétés : Multitop.

17.40 Série : Croc blanc.

18.10 Série : Code Quantum.

19.00 Série : Deux flics à Miami.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Notre belle famille.

20.35 Magazine : Grandeur nature. Mission animaux : Le territoire des koalas ; Le rêve d'un enfant : Pierre et les loups ; Le document : Dispute d'iguanes.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Jour de fête, de Jerome R. London. L'Eau empoisonnée, de Chuck Bowman.

22.45 Série : Mission impossible.

23.45 Les Stars en noir et blanc.

0.40 Six minutes première heure.

0.50 Musique : Flashback. L'année 1962.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Hormones de croissance : de la panacée à la remise en cause.

21.30 Grand angle. Les transsexuels (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. Les musiques de Nino Rota (2).

FRANCE-MUSIQUE

20 00 Concert (en direct de Munich) : Im Flugsand, de Muellenbach ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mineur op. 11, de Chopin ; Symphonie nº 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la Radiotélévision du Luxembourg.

23 09 Ainsi la nuit.

0 00 L'Heure bleue.



La préparation des élections européennes

Brice Lalonde veut combattre les partisans de la « préférence nationale »

Après la décision du conseil national de Génération Ecologie de présenter une liste, conduite par Brice Lalonde, aux élections européennes de juin 1994 (le *Monde* du 28 septembre), la minorité de GE et plusieurs fractions des Verts se sont réunies, samedi 2 et dimanche 3 octobre à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pour appeler à *« la constitution d'une liste d'union des écologistes »* lors du scrutin de 1994. M. Lalonde exige, de son côté, des Verts *« la plus grande netteté »* sur la question de la *« préférence nationale »*.

Déjà malade de ses propres querelles, d'appareils et de personnes, l'écologie politique redoute de ne pas pouvoir survivre au-delà du cycle annoncé – le plus défavorable pour elle – des quatre grands rendez-vous électoraux prévus pour les deux ans qui viennent : les élections cantonales puis européennes de 1994, la présidentielle et les élections municipales de 1995. Les écologistes espèrent toujours que, forts de leur implication dans de multiples luttes locales sur le terrain de l'environnement, ils sauront, mieux encore qu'en 1989, investir les mairies dans deux ans, mais, d'ici là, la prime aux notables qu'offrent les élections cantonales et le choc frontal – entre la droite et la gauche – qu'implique le second tour de l'élection présidentielle risquent de les laisser sur le bord du chemin.

Quant aux européennes, malgré le mode de scrutin à la proportionnelle, les stratégies divergentes des amis de M. Lalonde et des Verts risquent fort de conduire les uns et les autres en deçà du seuil de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour obtenir une représentation minimale au Parlement européen. Auquel cas, après leur piètre résultat du mois de mars dernier, les écologistes français et, particulièrement, les Verts, verraient fondre de sept à zéro le nombre de leurs représentants à l'assemblée de Strasbourg (1).

Inquiets de telles perspectives, le courant minoritaire de Génération Ecologie, animé notamment par Jean-Jacques Porchez, Guy Konpnicki, tous deux conseillers régionaux d'Ile-de-France, et par Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme, les amis d'Andrée Buchmann, porte-parole des Verts – désormais en rupture avec Antoine Waechter –, et ceux de Dominique Voynet et Yves Cochet, autres porte-parole des Verts, avaient résolu, après les élections législatives, de convoquer, les 2 et 3 octobre, à la bourse du travail de Saint-Denis, une « convention de l'écologie politique pour l'Europe.

Dialogue avec le gouvernement

En dépit d'une faible mobilisation – moins de deux cents inscrits, selon les organisateurs –, cette convention a permis de réunir, à l'exception de MM. Lalonde et Waechter, les principaux animateurs de l'écologie politique, y compris ceux de l'Alliance écologie et démocratie de François Donzel, ancien secrétaire général de GE, et de l'Alternative rouge et verte (AREV), des personnalités extérieures telles que Jean-Michel Belorgey, ancien député socialiste, Pierre Bob, membre du secrétariat confédéral de la CFDT, et le sociologue Alain Touraine, ainsi que des représentants de la mouvance écologiste et « alternative » non politique.

Jugeant qu' *« un an après Maastricht, les écologistes ne sauraient se diviser en fonction d'un enjeu dépassé »*, les participants ont conclu, dans un appel final, à la nécessité de dépasser *« de dérisoires enjeux de politique intérieure »* et de constituer *« une liste d'union des écologistes »* en vue des élections européennes. Cette perspective, ardemment souhaitée par les minoritaires de GE, se heurte, cependant, à deux écueils. Le premier est constitué par l'incapacité des Verts à recomposer, en leur sein, une majorité politique cohérente. En marge de la convention de Saint-Denis, les Verts au pluriel, de Mme Voynet, et les proches de Mme Buchmann – que bien peu de choses séparent désormais, hormis des rivalités personnelles – n'ont pu, ainsi, se mettre d'accord sur une motion commune en vue de la prochaine assemblée générale des Verts, prévue à Lille en novembre.

Le second écueil, et non le moindre, repose sur la décision de M. Lalonde de conduire une liste *« animée par Génération Ecologie »*, éventuellement *« ouverte à d'autres écologistes et à tous ceux qui partagent ses convictions européennes »*. Sous cette formulation, nombre d'écologistes redoutent de voir l'ancien candidat à l'élection présidentielle s'engager dans une opération du type de celle de la liste ERE, constituée en 1984 avec François Doubin et Olivier Stirn, contre la liste des Verts, que conduisait Didier Anger.

Invité par le collège exécutif des Verts à s'expliquer sur ses prises de positions successives, sinon fluctuantes, vis-à-vis du gouvernement de M. Balladur, M. Lalonde a rappelé, dans un communiqué en date du 30 septembre, que *« Génération Ecologie a été créée au sein de la majorité présidentielle de 1988, qui débordait largement la gauche »*. C'est pourquoi, selon M. Lalonde, après avoir *« participé à des gouvernements de centre gauche »*, GE *« considère le gouvernement Balladur comme un gouvernement de centre droit, avec lequel le dialogue est légitime »*. Enfin, à propos des prochaines élections européennes, l'ancien ministre a affirmé : *« Génération Ecologie voit se créer en France un front rassemblant le PC, le Front national, une partie du PS et des Verts, une partie de l'UPF, sur le thème de la préférence nationale. Elle combat ce front. C'est pourquoi la constitution d'une liste écologiste réformiste pour les élections européennes suppose la plus grande netteté sur cette question essentielle. »*

Ne comprenant plus lui-même pourquoi il n'est pas compris, le chef de file « historique » des écologistes français a fait savoir, de la façon la plus nette, avant la première rencontre officielle entre GE et les Verts, qui doit être consacrée, le 6 octobre, à la préparation des élections européennes, qu'il n'entend plus travailler désormais, ni avec *« les fondamentalistes »* de l'écologie, ni avec *« les néomarxistes recyclés »*. Un seul, chez les Verts, continue de trouver grâce à ses yeux : son habituel rival, Antoine Waechter, qu'il sait isolé au sein de son propre mouvement.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) En 1989, avec 10,59 % des suffrages exprimés, la liste conduite par M. Waechter avait obtenu neuf sièges, dont deux réservés à des candidats d'ouverture.

Bernard Kouchner annonce qu'il conduira une liste

L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, Bernard Kouchner, a indiqué, dimanche 4 octobre à « L'heure de vérité », sur France 2, qu'il a l'intention de *« proposer »* une liste aux élections européennes et de *« passer définitivement en politique »*. Sa décision, a t-il précisé, a été prise au cours d'une de ses visites ministérielles à Sarajevo. *« Je me suis dit que ce que l'humanitaire fait, la politique doit le faire »*, a-t-il dit. Interrogé sur son appartenance politique, M. Kouchner a déclaré : *« Je me situe à gauche. C'est la gauche que je ne situe pas toujours. »* Evoquant la question de la composition de sa liste, il a déclaré qu'il veut bien *« composer avec tout le monde à propos des idées, pas des étiquettes »*. *« Je suis prêt à être fidèle* (...), *loyal, pas sectaire »*, a-t-il ajouté.

A propos d'une éventuelle concurrence avec Michel Rocard, dont il avait soutenu, en février dernier, l'appel à un « big bang », Bernard Kouchner a répondu : *« On verra. »* *« Michel Rocard, que j'aime beaucoup, est un homme d'idées*, a ajouté l'ancien ministre. *Pour l'instant, il n'est pas dans le meilleur de son rôle, mais il paraît que cela va changer. Attendons les idées, je suis ouvert à tout. »* Quant à son ancien collègue du gouvernement, Brice Lalonde, qui a fait part, lui aussi, de son intention de conduire une liste aux élections européennes, *« il va un peu trop vite »*, selon M. Kouchner. L'animateur de la Fondation pour l'action humanitaire s'est montré critique vis-à-vis du gouvernement d'Edouard Balladur, en estimant que sa politique étrangère est *« invisible »* et que le premier ministre est *« le roi du bonneteau »*. L'annonce de la candidature de l'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire a suscité l'ironie de Henri Emmanuelli, qui était dimanche, l'invité du « Grand jury RTL-*le Monde* ». *« Et Sophie Marceau, qu'est-ce qu'elle fait? »* s'est interrogé le député socialiste des Landes, en ajoutant que l'entrée en politique de M. Kouchner est *« la troisième grande nouvelle de ce siècle »* après *« l'annonce de la mort de Lénine et de Mao »*.

□ **MM. Sarkozy et Rossinot plaident pour une liste unique aux élections européennes.** – Nicolas Sarkozy et André Rossinot se sont prononcés, dimanche 3 octobre, en faveur de la formation d'une liste unique de la majorité aux élections européennes. Invité de l'émission « Repères » sur France 3, M. Sarkozy, ministre (RPR) du budget et porte-parole du gouvernement, a affirmé : *« Il ne faut pas qu'il y ait de séparation. Nous sommes suffisamment d'accord pour gouverner ensemble, pour discuter avec nos partenaires de la Communauté* (...). *Il faut que le RPR et l'UDF se mettent tout de suite autour d'une table pour concocter le programme de la liste unique. »* Au « Forum RMC-*l'Express* », M. Rossinot, ministre (UDF-rad.) de la fonction publique, a souligné que cette liste unique ne pourrait être conduite par une personnalité hostile à l'Europe comme le président (RPR) de l'Assemblée nationale.

Au prix de 240 francs l'action

72 millions de titres BNP mis en vente mardi 5 octobre

L'offre publique de vente des actions de la Banque nationale de Paris (BNP) débutera mardi 5 octobre et se prolongera six jours jusqu'au 12 octobre au soir, a annoncé, lundi 4 octobre, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry. Le prix de vente de l'action sera de 240 francs, c'est à dire selon le ministre *« un prix légèrement supérieur à la valeur minimale de 235,5 francs fixée par la Commission de la privatisation »*.

La succession de Jacques Delors

Le premier ministre néerlandais affirme qu'il n'est pas candidat à la présidence de la Commission européenne

LA HAYE

de notre correspondant

« Rentrer à la maison, étudier, m'occuper ici et là, et prier » : tel est le programme prosaïque que le premier ministre, Ruud Lubbers, a présenté, vendredi 1er octobre, en affirmant qu'il ne se voyait pas succéder à Jacques Delors à la tête de la Commission européenne après sa sortie de la scène politique néerlandaise dans le courant de l'année prochaine.

A quelques mois de cette échéance, M. Lubbers ne serait candidat qu'à une chose : la retraite, après douze années au sommet du pouvoir dans son pays. *« J'aurai une période lourde derrière le dos (...) et la présidence de la Commission est un poste important et difficile. Il y a des candidats plus aptes que moi et qui en ont plus envie »*, a-t-il affirmé lors de son intervention télévisée hebdomadaire. M. Lubbers s'est refusé à nommer les impétrants, disant qu'ils étaient au moins deux, et qu'il avait déjà mis l'un d'eux en avant auprès de ses homologues européens. Il n'a pas non plus voulu préciser quelle serait son attitude si ces derniers le priaient de succéder à Jacques Delors.

L'ambition européenne de M. Lubbers est une rumeur ancienne à laquelle il n'avait jamais donné explicitement corps. Il a décidé d'y couper court, de façon apparemment catégorique, au moment où les milieux financiers néerlandais dénoncent le manque de vigueur du gouvernement à revendiquer l'installation à Amsterdam de la future banque centrale européenne, et l'expliquent par la crainte d'amenuiser les chances de carrière bruxelloise de M. Lubbers. La « renonciation » de ce dernier coïncide en tout cas avec l'annonce d'une offensive de dernière minute en faveur de la capitale néerlandaise.

CHRISTIAN CHARTIER

Les élections législatives partielles au Congo se sont déroulées dans le calme

Les élections partielles comptant pour le deuxième tour des législatives se sont déroulées, dimanche 3 octobre, dans le calme, tant en province qu'à Brazzaville. Dans la capitale, le vote dans trois des cinq circonscriptions a dû être reporté à mercredi en raison de retards dans la mise à jour des listes électorales.

Lors du précédent scrutin pour le deuxième tour, qui avait été boycotté par l'opposition, le 6 juin dernier, et dont les résultats avaient été annulés, des grenades avaient été lancées contre les bureaux de vote et plusieurs autres incidents avaient marqué le début d'une période de troubles qui avaient fait, en quelques semaines, une trentaine de morts. En province, où six circonscriptions étaient en jeu, aucun incident n'a été signalé, selon la radio nationale. Lors du premier tour, 114 sièges sur 125 avaient été attribués, 62 à la mouvance présidentielle, 49 à l'opposition et 3 à de petits partis. – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 29 à 38
Le numéro du « Monde » daté 3-4 octobre 1993 a été tiré à 520 098 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Initiatives » : travail au noir, au quotidien

Le travail au noir augmente-t-il ou sa pratique reste-t-elle marginale ? Aujourd'hui, en raison de la crise, de nombreuses personnes s'y adonnent, principalement dans certains secteurs comme la réparation automobile, le bâtiment... mais il faut que ses praticiens aient une bonne insertion sociale et professionnelle pour poursuivre durablement leur activité.

« Sciences-Médecine » : dinosaures d'hier et de demain

Ces lézards terribles ont régné pendant 165 millions d'années sur l'ensemble de la planète. Qui étaient-ils ? Comment vivaient-ils ? Les paléontologues tentent de percer le mystère tandis que les biologistes s'interrogent sur les réelles possibilités de manipuler de l'ADN fossile pour reconstituer des espèces disparues.

EN BREF

□ **IRAN : deux Allemands libérés en quinze jours.** – Un entrepreneur allemand, Paul-Dietrich Fersch, gravement malade, et qui était prisonnier en Iran depuis 1991, a été libéré et a pu regagner l'Allemagne à la suite de *« difficiles négociations »*, a annoncé vendredi 1er octobre le porte-parole du gouvernement allemand. A la mi-septembre, un homme d'affaires allemand, Friedel Peter Schlag, qui s'était réfugié à l'ambassade de son pays à la suite d'un contentieux avec les autorités iraniennes, avait pu rejoindre l'Allemagne après avoir passé trois mois dans une prison iranienne. – *(AFP.)*

□ **VOILE : un disparu dans la Mini-Transat.** – Après l'annulation, à cause des conditions météorologiques, de la première étape de la Mini-Transat partie de Brest mercredi 29 septembre, trois concurrents n'avaient pas encore rallié un port, dimanche 3 octobre. Deux d'entre eux étaient localisés. En revanche, les organisateurs étaient sans nouvelles depuis samedi de Pascal Leys, dont la balise Argos a cessé d'émettre. Dimanche, le CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage maritime) informait le comité d'organisation qu'une épave semi-émergée et sans signe de vie à bord ainsi qu'un radeau de survie vide avaient été repérés à 18 h 30 au nord-est de La Corogne.

□ **OUGANDA : l'ancien président Idi Amin Dada veut rentrer au pays.** – L'ancien « président à vie », Idi Amin Dada, renversé en 1979, a affirmé au *Sunday Times* qu'il voulait rentrer en Ouganda. Il a laissé entendre qu'il était prêt à reprendre un rôle politique, rapporte le journal dominical britannique dans son édition du 3 octobre. *« Mon peuple m'adore. Je suis plus populaire que Yoweri Museveni »*, l'actuel chef de l'Etat ougandais, a déclaré l'ancien président, interrogé par téléphone dans sa résidence de Djeddah, en Arabie saoudite, où il est exilé. Mais il a nié avoir l'intention de conduire une guérilla contre le régime du président Museveni, comme l'affirment *« des sources ougandaises »*, selon le *Sunday Times*.

□ **M. Mitterrand a passé le week-end à Belle-Ile.** – François Mitterrand a quitté Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), dimanche 3 octobre, en fin d'après-midi, à bord d'un hélicoptère qui a rejoint la base aéronavale de Lann-Bihoué, où le président de la République a pris, ensuite, un avion pour Paris. Arrivé dans l'île le 2 octobre au soir, le chef de l'Etat a résidé à l'Hôtel Castel-Clara de Goulphar, un manoir-hôtel disposant d'un centre de thalassothérapie, où il avait déjà séjourné en septembre 1992, après avoir été opéré de la prostate.

Dans « le Monde diplomatique » d'octobre

Construire la paix au Proche-Orient

L'accord signé par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) entre en vigueur le 13 octobre. Il marque une étape capitale dans la douloureuse histoire du Proche-Orient. Mais le plus difficile reste à faire. Les négociateurs vont devoir s'atteler à aplanir les considérables difficultés du projet. Dans *le Monde diplomatique* d'octobre, *Alain Gresh* examine les conséquences de ce tournant, notamment pour les Palestiniens ; *Eric Rouleau* se penche sur la situation du monde arabe, tandis que *Paul-Marie de La Gorce* met en lumière l'attitude de Washington face à la nouvelle donne. *Amnon Kapeliouk* révèle les vraies causes du revirement de M. Rabin, et *Antoine Mansour* étudie l'économie mutilée de la Cisjordanie et de Gaza.

Par ailleurs, on trouvera dans ce numéro un ensemble d'articles sur la crise en Russie. *Jean-Marie Chauvier* dresse un bilan de la politique économique menée par M. Boris Eltsine ; et *Marc Ferro* retrace l'évolution des rapports entre Moscou et l'Europe.

Egalement au sommaire : Polonaises nostalgies *(Ignacio Ramonet)* ; L'affligeante démolition de la Bosnie multiethnique *(Svebor Dizdarevic)* ; Maroc : le pouvoir entre répression et le dialogue *(Rémy Leveau)*. Les rendez-vous manqués de l'histoire *(Mohammed Basri)* ; Turquie : « carte blanche » à l'armée au Kurdistan *(Michel Verrier)*. Les objectifs cachés du grand projet anatolien *(Christian Chesnot)* ; La France s'interroge sur la meilleure manière d'intégrer les étrangers *(Norbert Rouland)* ; Répertoire ancien pour xénophobie moderne *(Philippe Videlier)* ; L'Europe quand même *(René Lenoir)* ; Etat d'urgence économique au Japon *(Frédéric F. Clairmont)* ; Chine : Dérive financière et tentatives de reprise en main *(Roland Lew)*. Un pouvoir affaibli confronté à l'agitation paysanne *(R. L.)* ; M. Menem empoche les dividendes de la stabilité en Argentine *(Bernard Cassen)* ; Le retour du président Aristide en Haïti *(Jean-Pierre Alaux)* ; Le bipartisme en question au Canada *(Jean-Michel Lacroix)* ; La marée judiciaire aux Etats-Unis *(Serge Halimi)* ; S'informer fatigue *(I. R.)* ; Démocratie et droits de l'homme *(Boutros Boutros-Ghali)*.

Et un reportage d'*Yves Eudes* : « Les vidéo-vautours de Los Angeles ».

► **En vente chez votre marchand de journaux. 20 F.**

C'est vrai, la Stylus 800 EPSON ne coûte que

2.269 F*

Mais on peut sûrement trouver mieux et moins cher ailleurs.

Stylus 800 / 2.269 FHT*

Pour décrocher le titre de champion toutes catégories, vous devrez cette année trouver mieux que la Stylus 800 et la Stylus 1000 d'EPSON.

La Stylus 800 et son nouveau système MACH (Multi-layer ACtuator Head) combine pour 2.269 F HT* une qualité d'impression comparable au laser, une rapidité remarquable d'impression (jusqu'à 2,5 pages par minute) une optimisation pour Windows** 3.1 (driver inclus) et un sens aigu de l'économie (à l'utilisation 11 centimes par page). Le tout avec une compatibilité totale grâce à son langage ESC/P2*** dans un écrin d'une grande discrétion (économie de place et design EPSON réunis) et d'une étonnante légèreté (moins de 5 kg).

La Stylus 800, le miracle de l'économie et de l'ingéniosité.

Stylus 1000 / 3.990 F HT****

Quant à la Stylus 1000, elle symbolise l'imprimante multifonctions idéale acceptant tous les formats de papier (A3, A4, papier continu ou feuille à feuille), partageable (jusqu'à deux interfaces parallèles), rapide (jusqu'à 3 pages par minute), dotée elle aussi du système MACH (Multi-layer ACtuator Head)... et tout cela pour seulement 3.990 F HT****. De quoi faire du bruit sur le marché... Et pourtant, elle reste discrète et silencieuse.La compétition sera ardue. Mais après tout, des hommes ont bien marché sur la lune.

* 2.691,03 F TTC
** Windows est une appellation commerciale de Microsoft Corp.
*** ESC / P2 est une appellation commerciale de Seiko Epson Corporation.
**** 4.732,14 F TTC

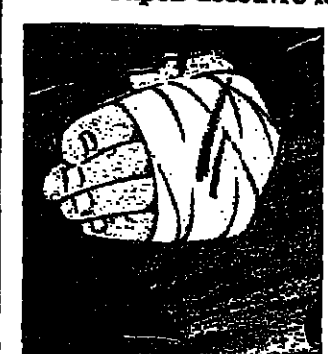
LISTE DES DISTRIBUTEURS 3616 EPSON

QUI PEUT FAIRE MEILLEURE IMPRESSION ? EPSON



Le Monde

Le Japon découvre le « discount »



Les prix sont le sujet de conversation du moment au Japon. Fini le « snobisme de masse », les consommateurs veulent de bonnes affaires, quitte à les chercher dans les boutiques « discount » qui fleurissent.

page 31

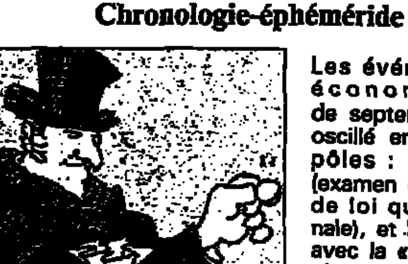
Grèce : l'assainissement inachevé



Les élections anticipées du 10 octobre s'annoncent mal pour le parti conservateur de Constantin Mitsotakis. Il risque fort de payer les trois années d'austérité imposées à la Grèce qu'il voulait « remettre au travail ».

page 35

Chronologie-éphéméride



Les événements économiques de septembre ont oscillé entre deux pôles : l'emploi (examen du projet de loi quinquennale), et le GATT, avec la « rediscussion » souhaitée par la France du préaccord agricole de Blair House.

page 36

L'ÉCONOMIE

La revanche du galurin

Le chapeau, dont on évoquait le retour, se vend vraiment bien aujourd'hui, redonnant un coup de jeune à une activité traditionnelle

RELÉGUÉ tout au bas de l'armoire, taxé de « ringardise », le couvre-chef ne sortait plus guère de la naphtaline que pour les mariages. Depuis quelques mois pourtant, les galurins prennent leur revanche : on se les arrache aux Galeries Lafayette, au Bon Marché, au Printemps ou chez Monoprix. *« A peine installés en rayon, ils disparaissent. Cela tient du délire. En moins d'un mois, on écoule 3 000 à 4 000 pièces. On a vendu 100 000 chapeaux en 1992, on atteindra peut-être 150 000 cette année »*, s'emballe Marie-Pierre Gally, acheteuse accessoires chez Monoprix.

Partie intégrante de la tenue depuis le XVIe siècle, symbole d'appartenance sociale, le chapeau avait, à la fin du siècle dernier, engendré une industrie puissante, qui employait encore en 1942 quelque 50 000 personnes. Mais dans les années 50-60, la généralisation des voitures, le refus des contraintes, l'arrivée du jean, portent au chapeau un coup que l'on a longtemps cru fatal : le marché se restreint alors aux porteurs d'uniformes et à une clientèle âgée. L'activité est complètement sinistrée. La mode, fossoyeuse de la chapellerie, lui offre aujourd'hui une nouvelle chance. *« Cloches, bérets, gavroches en tissu ou en velours, casquettes de rappers, bonnets rasta ou grunge, calottes brodées d'inspiration africaine réapparaissent dans la rue*, note Isabelle Du Rivau, qui a évalué pour la direction de l'artisanat les possibilités de redéveloppement de la chapellerie.

Pascale Krémer

Lire la suite page 31

PREMIER PAYS D'ACCUEIL DES CAPITAUX ÉTRANGERS EN 1992

France, terre ouverte



Près de 85 milliards de francs ont été investis l'an dernier dans l'appareil de production français par des sociétés étrangères (sans parler des achats de titres de la dette publique). Un record mondial que les Français eux-mêmes perçoivent mal. L'ouverture fait peur, car elle profite seulement aux plus dynamiques.

Lire pages 32 et 33 les articles de Jean Contrucci, Jean de la Guérivière, Eric Leser et Véronique Maurus.

L'UN DES DERNIERS ÉTATS SOCIALISTES CHERCHE UNE ISSUE

Cuba entre révolution et marché

Privée de l'aide soviétique, l'île est contrainte de se réinsérer dans l'économie internationale. Depuis juillet, le gouvernement multiplie les réformes pour tenter de revenir à l'économie de marché sans sacrifier les acquis de la révolution

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

BENETTON, Havanautos... Les annonces publicitaires remplacent les slogans politiques sur les grands panneaux à l'entrée de Varadero, le principal pôle touristique cubain à 180 kilomètres à l'est de La Havane. Tout au long de la presqu'île qui fait face à la Floride, un chapelet d'hôtels s'étend au bord des plages de sable blanc. De l'autre côté de la languette de terre, à moins de 10 kilomètres à vol d'oiseau des cinq étoiles, la route conduit à la zone industrielle de Cardenas : amoncellement de conteneurs, gros engins de chantier, derricks. C'est la principale zone de production d'hydrocarbures et la base des compagnies étrangères qui, comme Total, se sont lancées dans la prospection pétrolière à Cuba.

Tourisme et pétrole : Varadero résume les espoirs des dirigeants cubains, contraints de mener au pas de charge une reconversion économique radicale depuis l'effondrement du camp socialiste européen et la fin des relations privilégiées avec l'ex-Union soviétique. Depuis quatre ans, le produit intérieur de l'île a chuté de plus de 50 %. En raison du manque de devises, les importations cubaines se sont effondrées, de 8,1 milliards de dollars en 1989 à 1,7 milliard cette année.

DISETTE • Des pans entiers de l'économie sont paralysés, faute d'énergie, de pièces détachées et de matières premières. Contrainte de se déplacer à bicyclette, la population a de plus en plus de mal à se procurer la ration alimentaire minimale. Au point qu'une géographe française, Denise Douzant-Rosenfeld, qui a fait un récent voyage d'études à Cuba, évoque le risque d'une disette. *« Si les carences alimentaires se prolongeaient encore plusieurs mois, elles ne manqueraient pas d'affecter gravement l'état de santé général et psychologique de la population »*, affirme-t-elle.

Dans un document diffusé au début du mois de septembre, les évêques cubains soulignent que *« les carences matérielles les plus élémentaires, touchant l'alimentation, les médicaments, les transports, l'énergie, favorisent un climat de tension »*. Dans ce texte, très critique à l'égard de la direction cubaine, et qui a suscité de très vives répliques dans les organes de presse officiels, la conférence épiscopale met en garde contre *« la tentation dangereuse de la violence qui pourrait entraîner des maux plus graves »*.

« La révolution affronte l'un de ses plus grands défis : mener à bien un processus d'ajustement, de restructuration et de réinsertion internationale de l'économie sans sacrifier les principes d'égalité et de justice sociale », résume Aurelio Alonso, chercheur du Centre d'études sur l'Amérique (CEA), l'un des *think-tanks* à l'origine du grand vent de réformes qui souffle sur l'économie cubaine.

Jean-Michel Caroit

Lire la suite page 34

ENVIRONNEMENT

Les assureurs font de la prévention

Les assureurs couvraient les risques d'accident industriel « classiques ». Les voici aux prises avec les pollutions sournoises et les contaminations à retardement. Ils préfèrent donc participer à la prévention du risque

LA notion de « dommage écologique » est en train de révolutionner le monde de l'entreprise et de l'assurance. Jusqu'ici, en effet, les choses étaient simples : lorsqu'une usine flambait, lorsqu'un atelier explosait, l'assurance de l'entreprise remboursait les dégâts, à hauteur de la valeur déclarée dans le contrat. L'entreprise était indemnisée pour ses dommages à elle, qu'il s'agisse des dégâts matériels dus à l'accident ou des pertes de production ou d'exploitation. Pour les victimes extérieures, notamment en cas de pollution, jouait la responsabilité civile. Mais elle était très restrictive, car limitée aux dégâts lésant directement tel ou tel. Le patrimoine naturel, bien commun sans propriétaire affiché, ne pouvait prétendre à dédommagement.

« La responsabilité civile pour atteinte à l'environnement était ridicule », observe Pierre Florin, directeur général adjoint chargé des grands risques nationaux et internationaux au groupe Axa, et par ailleurs président de l'Assemblée plénière des sociétés d'assurances-dommages (ASPAD). Pour lui, *« le système juridique actuel n'est pas adéquat. Les atteintes à l'environnement exigent une branche nouvelle de l'assurance »*.

Pour les grands groupes industriels français, tels ceux qui ont constitué l'association Entreprises pour l'environnement, présidée par le PDG de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourtou, pas de problème : une multinationale a les reins assez solides pour parer localement à des indemnisations. Il n'en va pas de même pour indemnisé du tout. La seule parade, jusqu'à présent, a été la création en 1989 d'Assurpol, qui regroupe aujourd'hui cinquante assureurs et quinze réassureurs, avec une capacité de 192 millions de francs. Mais si son chiffre d'affaires a quintuplé en quatre ans, avec un montant global de primes approchant les 20 millions, cela reste dérisoire au regard des 550 000 établissements classés à risque (« installations classées »). Le nombre de polices souscrites n'était que de 210 en 1990 et moins de 300 en 1991 !

PARADE • De fait, assureurs et industriels voient se profiler le moment où la France va s'aligner sur les législations américaine ou allemande. Aux Etats-Unis, le principe de la responsabilité sans faute est admis depuis 1980 (Compensation and Liability Act). Ce qui rend chaque industriel responsable des conséquences de l'exploitation d'un site, même sans accident. En Allemagne, une loi de 1991 définit la responsabilité en matière de protection de l'environnement et impose la souscription d'une assurance *ad hoc* (limitée à 160 millions de marks) ou la constitution d'un fonds de garantie.

les PME-PMI. Les ateliers de traitement de surface, les tanneries ou les papeteries, par exemple, figurent parmi les grands pollueurs de rivière. Mais ils sont incapables de financer eux-mêmes une éventuelle dépollution. Même une entreprise chimique prospère comme Protex – dont un atelier a brûlé en 1988 et pollué la Loire jusqu'à Tours, privant la ville d'eau potable pendant plusieurs jours – n'a pu compenser les quelque 50 millions de francs qu'a coûtés l'accident. Son assureur lui a versé les 5 millions prévus dans le contrat. Le reste est à la charge des collectivités publiques ou pas

TARIFICATION • A compter du 1er janvier prochain, cependant, les réassureurs internationaux ne couvriront plus les risques de pollution « graduelle » (sans accident). L'industriel ne pourra donc plus compter sur son contrat « responsabilité civile générale » pour couvrir d'éventuels frais de décontamination ou de réparation d'un milieu dégradé. Il devra soit passer par les fourches caudines d'Assurpol, qui impose une police standard avec une tarification sélective, soit souscrire lui-même une police spécifique. Dans tous les cas, il recevra la visite d'ingénieurs ou d'experts du risque, qui passeront en revue les installations et le site avant toute signature de contrat. Si, au terme de cet éco-audit, les installations sont jugées non conformes à la réglementation ou présentent des risques particuliers, l'assureur augmentera primes et franchises, ou refusera de couvrir le risque.

Ainsi, l'assureur va devenir un partenaire actif – et pratiquement obligé – de la prévention du risque industriel. « *C'est balbutiant*, précise Pierre Florin, *car il nous faut acquérir maintenant les technologies de la prévention, de la protection et de la réparation.* » Mais cela peut aller très vite, car le marché est prometteur pour les assureurs.

Roger Cans

HUMEUR • par Josée Doyère

A deux vitesses

EN a-t-on été assez fiers, nous les Français, de nos services publics ! Des trains et des avions qui partent et arrivent à l'heure, des transports en commun nombreux dans les villes, la moindre lettre acheminée dans les vingt-quatre heures... Cocorico ! Bien sûr, au fil du temps, il a fallu tout moderniser, rendre plus rapide, plus efficace. On l'a fait.

Ça a coûté cher au contribuable, mais il y a de quoi plastronner, reconnaissons-le. Aucun pays n'a un Minitel comme le nôtre, notre téléphone est un des plus performants, on nous achète nos TGV jusqu'en Asie ! On est les meilleurs, il ne faut pas avoir peur de le dire.

C'est ce que me disait l'autre jour Gaëtane : *« Avoue que c'est formidable ! On a appelé Maxence* (c'est son fils) *en Californie, depuis la campagne, et on l'a eu tout de suite, comme s'il avait été à Paris. Il avait besoin d'un bouquin de toute urgence et par Chronopost il l'a eu en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.*

» Quant à Charles-Edouard (c'est son mari), *il peut continuer à suivre ses affaires pendant les vacances, grâce à son fax, au téléphone, et à son ordinateur, muni d'un modem, bien sûr. Et quand il est obligé de faire un saut à Paris ou ailleurs, comme il a des places réservées en permanence, avec le TGV et l'avion, il reste parti très peu de temps.*

» Tout ça m'a changé la vie. Avant, je ne le voyais jamais. Maintenant, il travaille la fenêtre ouverte sur le jardin, et on peut faire une partie de tennis avant le dîner ! Tu te rends compte ! C'est super, non ? »

A l'autre bout de la France, le père Jean-Baptiste, dans un hameau déserté des Cévennes, n'en peut plus de râler.

Avec sa micro-retraite d'ancien paysan, il n'a pas le téléphone (l'installation de sa ligne coûterait trop cher), et ce n'est pas tous les jours que son journal local lui parvient. Aller à la poste est un vrai problème, aucun car ne dessert plus le coin : il supplie l'épicier qui continue à faire une tournée pour vendre l'indispensable de l'emmener. A part la télé (et c'est la galère, quand elle tombe en panne, pour la faire réparer), son seul contact humain est une vieille copine de classe (ils dansaient ensemble, aux fêtes votives, dans les villages, quand ils étaient jeunes), qui habite à deux kilomètres.

Madeleine aussi en a gros sur le cœur : il y a peu, sa fille était malade, qui habite en Lorraine. Elle n'a pas pu y aller. Au dernier moment, malgré l'aide d'un cheminot prêt à l'aider, elle a dû renoncer : c'était trop cher, trop difficile, trop compliqué. Bien sûr, quand ils seront *« pour mourir »*, comme ils disent, on s'arrangera pour les emmener à l'hôpital, où ils seront soignés le mieux possible.

Pour moi, le service public, c'était comme le symbole vécu de *« l'égalité »* et de la *« fraternité »*. Au nom de la rentabilité, on est en train de nous fabriquer un service public à deux vitesses. Et cela ne me plaît pas du tout. ■

LA COTE DES MOTS

Débenture

« Mont Saint-Sauveur International revient cette année avec trois nouvelles débentures s'adressant directement aux adeptes du ski » (*le Devoir*, 31 août 1993). Ainsi commence une « brève » de la page « Economie » du fameux journal de Montréal, un des phares de la francophonie au Canada...

Le terme *débenture* n'a pas encore traversé l'Atlantique. Fort heureusement puisqu'on peut facilement le « traduire » par un mot français très connu des familiers de la Bourse : obligation – ou souscription par obligations.

Son utilisation n'est donc pas du tout une... obligation. Mais gare ! Invité, récemment, d'une émission télévisée sur FR 3, le chanteur Robert Charlebois, naguère chantre et paladin de la langue française, expliquait qu'aujourd'hui il se sentait moins engagé, estimant que la situation géographique du Québec devait conduire à accepter dans la « Belle Province » l'emploi de plus en plus fréquent de l'anglo-américain.

Le Devoir, certes, avec *débenture (s)*, « francise » légèrement cet anglicisme par l'adjonction d'un accent aigu sur le premier *e*, et, sans doute, par une savoureuse prononciation mêlant à l'anglais l'intonation héritée des aïeux saintongeais, bretons et normands.

Mais si l'on peut comprendre que le français du Canada soit amené à absorber un certain nombre d'anglicismes plus ou moins « francisés » – de même que les Canadiens anglophones reprennent dans la vie courante des mots et expressions de français ou de joual, – il n'y a aucune raison d'employer *débenture* de ce côté-ci de l'Atlantique.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Le « faire-valoir » des dirigeants

Comment l'entreprise, depuis trente ans est sortie de sa tour d'ivoire et a gagné dans l'opinion ses lettres de noblesse

LA FIN DE LA PUBLICITÉ
de Gérard Lagneau
PUF, 180 pages, 114 F.

MÉMOIRE DE L'ENTREPRISE
de Michel Drancourt
Robert Laffont, 370 pages, 139 F.

EN dix ans, l'image de l'entreprise a plus changé que durant les trente années précédentes. A tel point, qu'en caricaturant les choses, Gérard Lagneau parle de *« la fin de la publicité »*. Traduisez : ce sont beaucoup moins les produits qui sont vantés pour pousser les clients à la consommation que ceux qui les fabriquent. Nous sommes passés au stade de la *« communication institutionnelle »*, synthèse de la publicité et de la propagande.

Gérard Lagneau, sociologue, va souvent chercher dans l'histoire ce qui se cache sous les apparences et dénote des évolutions de mentalités. Comme sa culture est de bon aloi, son livre à l'écriture très fluide offre des perspectives souvent piquantes. On notera sa comparaison entre les corporations anciennes et modernes que sont les sociétés géantes d'aujourd'hui.

Selon lui, aux Etats-Unis, la conjonction de la publicité de marques avec les relations publiques *« donna sa véritable efficacité à l'intégration douce de la nation américaine »*, favorisant son initiation à un idéal de vie, celui de l'abondance. La société de consommation a du plomb dans l'aile à la fin des années 60. La publicité institutionnelle réagit en poussant au « faire valoir » des entreprises. Dans des brochures d'IBM-France, on lit : *« L'entreprise citoyenne, contribution à la vie de la communauté nationale. »*

Pour lutter contre cette « institution », la firme Apple a dû prendre le contre-pied dans les ordinateurs « grand public », en soulignant leur convivialité. Beaucoup de convivialité également dans la publicité à la française, où l'auteur réunit le succès du Minitel à celui du Club Méditerranée.

Gérard Lagneau a de bonnes pages sur la dialectique entreprise-institution. *A priori*, les deux concepts sont antithétiques : l'excellence pour l'un, la légitimité pour l'autre. L'histoire économique a fini par les rapprocher. Il voit dans l'opération BSN contre Saint-Gobain (1968-1969) une date sur ce chemin : elle fait entrer le capitalisme dans les mœurs et réactualise un vieux mythe démocratique, celui du jury populaire.

CULTURE • Cette lutte homérique pour le contrôle de Saint-Gobain par BSN paraît également à Michel Drancourt un tournant dans l'histoire des entreprises. Son livre a le mérite de se présenter sous forme de « Mémoires » personnels – bien qu'il s'en défende – qui, du fait de la vie de notre auteur seront aussi bien des *« mémoires de l'entreprise »*, comme dit son titre. En effet, quand le groupe *Réalités* lance le premier numéro d'*Entreprise*, le 1er avril 1953, Michel Drancourt entre en journalisme. Il fallait du flair, à l'époque, pour penser que de nombreux Français s'intéresseraient à la vie personnalisée des affaires. Il faut dire que les dirigeants d'alors rendaient bien au public son indifférence. Pierre Bercot, patron de Citroën disait : *« Nous ne pouvons pas empêcher nos ennemis de dire du mal de nous. Du moins que nos amis n'en disent rien »*.

Notre auteur rappelle ses premières interviews, l'inauguration de tables rondes, une page de réflexions en 1960, qu'il poursuivit jusqu'en 1973, ses voyages aux Etats-Unis. A cet égard, il souligne opportunément à quel point les dirigeants français ont été influencés après la guerre par les missions d'études en Amérique.

Parmi les hommes qui l'ont marqué, il cite Bernard Trujillo, *« le pape de la distribution moderne »* et, dans le même domaine, Edouard Leclerc, Raymond Sachot, passant de la moutarde de Dijon à la Générale alimentaire, Michel Fournier, le créateur de Carrefour. Côté management, c'est François Dalle qui lui paraît avoir tourné une page importante : l'entreprise devait être selon lui à l'écoute du marché et non des administrations. Banal aujourd'hui, mais au début des années 60...

Dans son sillage, Mantelet, créateur de Moulinex, Henri Schick, cofondateur de Prestil, l'entreprise de fermeture à glissière, Marcel Demonque *« l'impérial président des Ciments Lafarge »* qui, à l'écoute de McKinsey, redéfinit les fonctions du groupe et pense avant la lettre à la *« culture d'entreprise »*.

On ne peut citer tous les noms qui ont fait « tilt » dans l'esprit de notre auteur : Jacques de Fouchier, Pierre Besse, Marcel Bleustein-Blanchet, etc. Mais l'homme qui l'a le plus ébranlé était un incroyable manieur d'idées, un humaniste et un visionnaire : Louis Armand, avec qui il écrivit son *Plaidoyer pour l'avenir*.

Avec François Bloch-Lainé et sa *Réforme de l'entreprise* (1964), la micro-économie acquiert un public plus large, et Michel Drancourt y contribue pour sa part grâce à des chroniques de télévision jusqu'en 1969. Peu de temps après, notre auteur passe « de l'autre côté du miroir » et devient commissaire à l'industrialisation de la Lorraine. C'est ensuite sur le terrain même de l'entreprise, à la Télémécanique, puis chez Thomson, que Michel Drancourt exerce ses talents avant d'animer l'Institut de l'entreprise.

Une série très vivante de portraits, d'idées, d'anecdotes. Un regret : le mémorialiste ne s'arrête pas assez sur cet étonnant paradoxe : c'est un gouvernement de gauche qui a su « faire valoir » plus qu'un autre la nécessité d'entreprises performantes pour la France.

Pierre Drouin

NOTE DE LECTURE

ESSAI SUR L'ÉCONOMIE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
d'Henri Solans
Le Publicateur
2 bis, *rue Manuel*
66000 Perpignan, 130 pages.

C'est un livre qui a l'apparence d'une minutieuse monographie économique et statistique. Mais, sous le style, ironique et imperceptiblement voilé, s'affirme un essai tout à fait original. Henri Solans décrit l'économie des Pyrénées-Orientales comme relevant d'une *« culture rentière »* : culture où prédomine les effets de la rente sur le système productif et la gestion de la force de travail.

Le rentier est celui qui, ni chômeur ni retraité, ne participe pas à l'activité productive mais prélève une partie de la valeur produite. Dans les Pyrénées-Orientales, les effets de la *« culture rentière »* sont renforcés par la faiblesse des profits, la sous-traitance, la saisonnalité.

La faiblesse des profits conduit les entreprises à survaloriser les placements, rechercher les marchés abrités et la flexibilité des contrats de travail. De même, la sous-traitance renforce la tendance à préférer des contrats de travail flexibles et des unités de production de dimension réduite. Enfin, la saisonnalité renforce la précarité du travail, mais donne à la gestion de la force de travail *« une forme tout à fait originale, celle qui relève d'un modèle que l'on qualifiera de « bantoustan »*, c'est-à-dire qu' *« une métropole attire, dès qu'elle en a besoin, de la main-d'œuvre venant d'ailleurs et qu'elle la renvoie vers cet ailleurs aussitôt qu'elle n'en a plus besoin »*.

Si l'on voulait situer à tout prix ce travail savoureux, on le rattacherait aux recherches d'économie régionale menées par Georges Benko et Alain Lipietz. L'auteur termine à mots feutrés sur le clientélisme, le poids excessif du *« politique »*, l'économie souterraine et les risques d'exclusion. La qualité statistique du travail, le recours à de vieilles méthodes comme l'équivalent-travail de la production, renforcent un travail exemplaire d'économie régionale et ce que l'on appellera un réquisitoire souriant.

B. Ma.

AGENDA

MARDI 5 OCTOBRE. Paris. L'Assemblée nationale poursuit l'examen du projet de loi quinquennale sur l'emploi (52 articles et 900 amendements déposés).
Port-Louis (île Maurice). Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones (jusqu'au 7 octobre).

MERCREDI 6 OCTOBRE. Paris. SNCF : Manifestation nationale des cheminots à l'appel de l'ensemble des fédérations syndicales des cheminots.
Washington. Examen par le FMI du renouvellement de ses concours au Vietnam.
Hongkong. Déclaration de politique du gouverneur Chris Patten au sujet des modalités de la rétro- cession de Hongkong à la Chine.

VENDREDI 8 OCTOBRE. Autriche. Vienne : premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe (jusqu'au 9 octobre).
Chantilly (60). « Agriculture, semer l'avenir », colloque organisé par la revue *Projet* au centre culturel Les Fontaines (8 et 9 octobre).

SAMEDI 9 OCTOBRE. Paris. Début des collections du prêt-à-porter printemps-été (jusqu'au 17 octobre).

LUNDI 11 OCTOBRE. France. Semaine d'action pour l'emploi, organisée par la CFDT (du 11 au 15 octobre).
France. Débrayage dans les caisses de retraite à l'appel de la CGT, FO, la CFDT et la CFTC.
Paris. GIAT-Industries : négociation sur le plan social.



CONSOMMATION

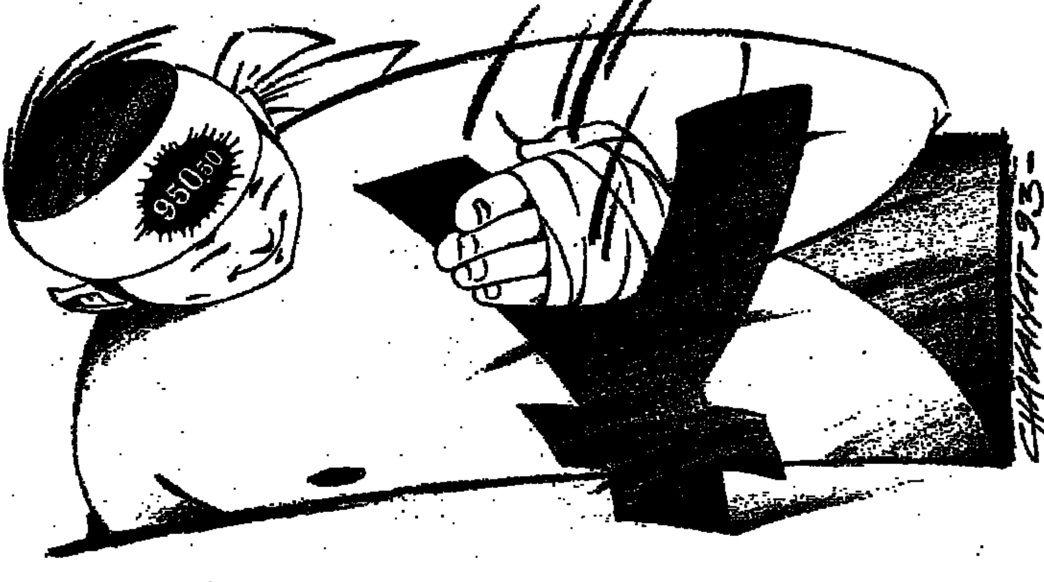
Le Japon découvre le « discount »

Crise oblige. Les consommateurs nippons, comme les européens, découvrent les charmes de la frugalité et se lancent dans la chasse aux rabais, déstabilisant le système de distribution traditionnel

TOKYO
de notre correspondant

QUE ce soit un costume d'homme fabriqué en Corée du Nord ou portant une griffe française ou italienne, des alcools ou des produits de beauté, c'est désormais dans les négoces cassant les prix, qui ont surgi ces derniers mois comme bambous après la pluie, que les Japonais préfèrent se rendre, délaissant les grands magasins ou les distributeurs officiels.

La classe moyenne, notamment les jeunes femmes, a longtemps pratiqué un « snobisme de masse », acceptant de payer cher une grande marque, symbole de statut social. La « bulle monétaire » alimentée par la spéculation de la fin des années 80 avait accentué le phénomène. La récession et l'envolée du yen ont renversé cette tendance. Aujourd'hui, ce sont les prix qui sont le grand sujet de conversation, et la « chasse » au rabais est devenue une passion nationale.



Les enseignes de *discount shops* – les *endaka kangen* – fleurissent un peu partout. Alors que les chiffres d'affaires des grands magasins sont dramatiquement en baisse, les négoces pratiquant des rabais voient le leur bondir.

PAUVRETÉ VERTUEUSE • Une part de mode n'est pas à exclure. L'opinion publique nippone est particulièrement sensible à l'air du temps et passe, comme un pendule, d'un extrême à l'autre. Après l'euphorie consumériste de la période de « bulle monétaire », c'est désormais la vogue de la frugalité, comme en témoigne l'énorme succès de librairie de l'essai *Pensée sur la vie simple* de Koji Nakano, vantant les mérites de la « *pauvreté vertueuse* » et de la modération. Le succès des marchés aux puces, où sont recyclés des produits de seconde main, autrefois peu appréciés, est révélateur de cette tendance.

Plus profondément, la crise fait prendre conscience aux Japonais qu'ils ont peu bénéficié jusqu'à présent des retombées de la puissance économique nationale et de la force de leur monnaie. Le gouvernement Hosokawa a promis une déréglementation. Avant que les bureaucrates aient concocté de nouvelles règles, des commerçants se sont lancés dans une libéralisation sauvage des prix : les consommateurs les plébiscitent et, pour l'instant, les ministères concernés réagissent mollement.

Le rabais n'est pas une pratique ignorée des Japonais : de l'« extra » *(omake)* – ces quelques grammes supplémentaires de marchandise offerts par le petit commerçant – au prolifique marché parallèle de billets de train, de tickets d'autoroute et de taxi ou de cartes de téléphone, en passant par les réductions accordées par le concessionnaire automobile et les magasins vendant 20 % à 30 % moins cher appareils de photo ou produits électroniques. Ces derniers poursuivent leurs activités mais souffrent de la récession et des effets d'un marché saturé. Quant aux officines traditionnelles de vente au rabais de billets de train et autres, elles sont en déclin ; elles fonctionnaient dans le cadre d'une économie en expansion grâce au recyclage des tickets gratuits (train, taxi, cadeaux) offerts par les entreprises : en les vendant à un prix inférieur à leur valeur nominale, le bénéficiaire se faisait de l'argent de poche et d'autres, en les rachetant, profitaient d'un rabais.

L'opinion publique nippone est particulièrement sensible à l'air du temps et passe comme un pendule, d'un extrême à l'autre. Après l'euphorie consumériste, la mode est aujourd'hui à la frugalité.

MARCHÉS PARALLÈLES • Depuis quelques années, existe en outre un marché parallèle alimenté par les importations évitant les canaux de distribution normaux. C'est le cas des alcools : un millier de magasins vendant au rabais sont apparus depuis deux ans. Ils sont largement tolérés – sinon encouragés – par les autorités. L'appréciation du yen a amplifié le phénomène. La libéralisation des achats à l'étranger par des particuliers a enfin étendu le marché parallèle aux cosmétiques : revenant avec des valises pleines de parfums ou de rouges à lèvres, des touristes écoulent ensuite ces produits parmi leurs connaissances ou alimentent des réseaux de vente. Désormais, les vêtements étrangers de marque suivent des chemins analogues, escamotant les réseaux de distribution.

Ces marchés parallèles tendent à se systématiser, inquiétant les représentants des grandes marques étrangères. Si les réglementations et les réseaux byzantins de la distribution, dénoncés avec véhémence à l'étranger, gênaient l'accès au marché nippon, elles étaient aussi, lorsque la « niche » était trouvée et les réseaux établis, un rempart contre les importateurs sauvages. Ces protections sont désormais entamées. Bien que la distribution parallèle ne représente que 3 % de la vente au détail (un marché de 1,2 milliard de dollars), la percée pourrait remettre en cause des intérêts bien établis.

Si elle se poursuit, la bataille des prix pourrait entraîner des modifications en profondeur du système de distribution nippon. Mais les détaillants sauvages ont un handicap : ils ne sont pas présents partout.

Des banlieues, les chaînes de magasins de vêtements griffés vendus parfois à moitié prix sont venues s'installer au cœur des villes. Alors que le rayon hommes du grand magasin Matsuya est quasiment déserté, au coin de la rue, derrière celui-ci, la foule se presse chez Aoyama Trading, la plus grande chaîne de *discount shops*, qui s'est emparée d'un huitième du marché et a un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards de dollars. Au cours des deux prochaines années, Aoyama compte ouvrir une centaine de nouveaux magasins. Outre les griffes, Aoyama vend des costumes d'hommes fabriqués en Corée du Nord : signe d'un retour à l'austérité des consommateurs, en un an, a été écoulé un million de ces vêtements pour une valeur de 70 millions de dollars.

Bien sûr, le client d'Aoyama n'a pas le service que lui offre Matsuya, mais il y trouve exactement le même produit moitié moins cher. Chez Step, un centre de vente par correspondance d'appareillages électroniques de la banlieue de Tokyo, qui existe depuis plusieurs années et vend moins cher que les magasins d'Akihabara (le « souk » de l'électronique de Tokyo), le service est des plus « occidentaux » : « *Pas d'explication, pas de démonstration, pas d'échange et pas de remboursement* », peut-on lire sur des pancartes.

REFUS DE VENTE • Ceux qui bénéficient du système actuel ont réagi à ces offensives : ainsi, le fabricant de cosmétiques Shiseido a-t-il essayé, dit-on, d'« acheter » un distributeur sauvage, Kawachiya. Des alcools, celui-ci est passé aux cosmétiques, qu'il met sur le marché 20 % à 30 % en dessous du prix normalement pratiqué. Les ventes ont monté en flèche.

Devant la résistance de Kawachiya, qui fut longtemps un de ses fidèles distributeurs, Shiseido et les deux autres grands de la profession, Kao et Kanebo, refusent désormais de le fournir. Celui-ci a contre-attaqué en faisant appel, le 14 septembre, à la commission d'équité dans les pratiques commerciales pour refus de vente. Deux fois dans le passé, Kawachiya a eu gain de cause pour les alcools. Il est possible qu'il en aille de même cette fois : ce qui donnerait un coup de fouet aux ventes parallèles et consacrerait l'affaiblissement du contrôle des fabricants sur les détaillants.

Cette bataille dépasse en effet les simples intérêts de Kawachiya : elle met en cause le système traditionnel de contrôle – qui date de 1953 – exercé par les grands des cosmétiques (et d'autres secteurs) sur leur réseau de distributeurs, à qui ils imposent des prix de vente au détail. Shiseido (28 % du marché) tient ainsi « en laisse » 25 000 détaillants.

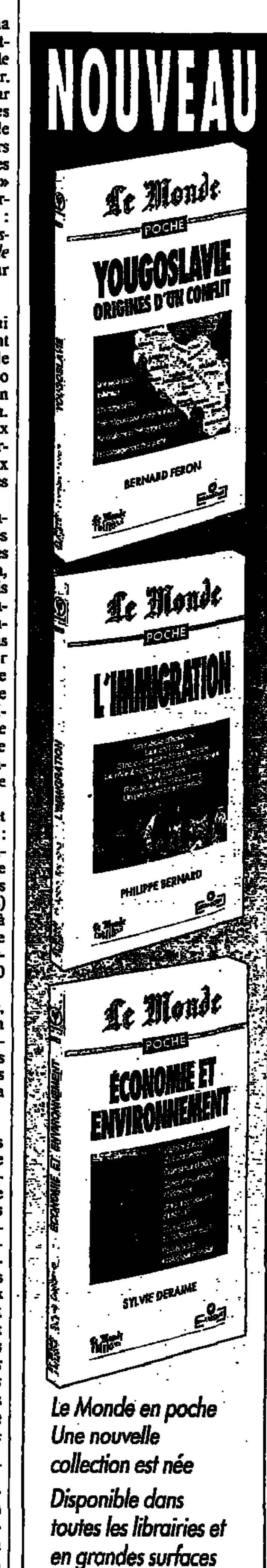
Un autre distributeur parallèle, Jonan Denki, attaque, lui, sur un thème voisin : le droit de s'approvisionner en cosmétiques étrangers auprès d'autres sources que celles autorisées par le ministère de la santé.

FIEFS • L'agence de voyages Sakae Travel s'en prend à un autre bastion : elle vend au rabais des billets d'avion de première classe et de classe « business », alors que ces pratiques étaient réservées antérieurement aux billets de la classe économique, ainsi que les billets individuels à moitié prix sur lignes intérieures (pratique réservée aux voyages en groupe). Sakae avait essayé il y a trois ans mais avait capitulé devant la pression des compagnies aériennes. « *Cette fois nous avons l'opinion publique et les médias avec nous* », dit le chef des relations publiques. Le ministère des transports fait néanmoins une enquête.

Les médicaments, autre fief protégé par des réglementations servant outrageusement les intérêts du puissant lobby médico-pharmaceutique, commencent également à faire l'objet de ventes parallèles : un marché loin d'être transparent qui pourrait connaître, un jour, des scandales de l'ampleur de ceux qui ébranlent actuellement le monde de la construction. C'est enfin au tour de livres pratiquement neufs d'être vendus moitié prix par une chaîne de libraires de la banlieue de Tokyo...

Si elle se poursuit avec cette intensité, la bataille des prix pourrait entraîner des modifications en profondeur du système de distribution nippon. Mais les détaillants sauvages ont un handicap : ils ne sont pas partout. Destination d'une promenade familiale du dimanche en banlieue, ils sont en outre concurrencés par les chaînes de grandes surfaces qui, tel Daiei a lancé des clubs de vente au rabais. Le vénérable grand magasin Takashimaya n'en est pas moins contraint, quant à lui, à réduire son personnel.

Philippe Pons



La revanche du galurin

Suite de la page 29

« *Les jeunes ont démystifié le port du chapeau et l'utilisent pour affirmer leur identité.* » Faciles à porter et à ranger dans un sac, ces chapeaux mous ont le mérite d'être bon marché : puisqu'ils ne sont pas moulés mais « coupés-cousus », ils peuvent être confectionnés en grandes séries en usine. Les mères ont suivi le mouvement, appréciant de donner ainsi une nouvelle jeunesse aux tenues que la crise leur interdit de changer. « *Le retour aux loisirs de plein air, notamment la randonnée, a également joué en faveur du chapeau* », ajoute Thierry Fresquet, président du Syndicat des fabricants et grossistes en chapellerie.

DYNAMIQUE • Les quelques fabricants qui avaient survécu tournent aujourd'hui à plein régime. « *Une nouvelle dynamique s'amorce*, constate Isabelle Du Rivau, *pour la vingtaine d'ateliers de modistes situés à Paris et la soixantaine d'entreprises de chapellerie (1 200 salariés), implantées le plus souvent en province.* » Comme Lachaize, à Lyon, qui emploie 40 personnes et dont le chiffre d'affaires progresse depuis trois ans « *alors qu'auparavant l'entreprise vivotait*, se réjouit Georges Pourchon, le directeur général. *Les derniers résultats sont supérieurs de 15 % à ceux de l'an passé, et cela devrait encore s'accélérer.* »

En Tarn-et-Garonne, les établissements Crambes (120 salariés) ont réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 33 millions de francs, en progression de 10 % par rapport à 1991. Un quart des chapeaux partent à l'étranger, Allemagne et Japon en tête. « *Les usines françaises renaissent. Même les gens qui ne sont pas de la partie commencent à s'y intéresser, à envisager d'en racheter ou d'injecter des capitaux, ce qui est très bon signe* », se réjouit Jean-Charles Brosseau, modiste parisien fort réputé.

Autre indice encourageant, les ateliers de créateurs-modistes refleurissent à Paris depuis la fin des années 80. Philippe Model, Marie Mercié, Jacques Le Corre, Gilles François, la Sartan... Ils sont une dizaine, désormais connus, à avoir « *redonné goût au chapeau, jouant un rôle de locomotive pour tout le secteur* », reconnaît Bertrand Gas, directeur de la chapellerie Werlé, à Paris. « *Le démarrage de la saison est assez spectaculaire. Pour nous, ce n'est vraiment pas la crise*, confirme-t-on chez Philippe Model. *De 1991 à 1992, les ventes de chapeaux en France ont progressé de 23 %.* » « *Nous avons vendu le double de l'hiver 1992 pendant l'été 1993. Un vrai boom* », souligne La Sartan, alias Fabienne Laboret, qui vend comme des petits pains ses chapeaux mous à galons. Jean-Charles Brosseau évoque un « *fort redémarrage depuis deux ou trois saisons, et une envolée depuis l'hiver dernier* ».

DÉLOCALISATIONS • Les commandes affluent des marques de prêt-à-porter, des grands magasins, qui développent leurs rayons chapeaux, et même de la vente par correspondance. « *Le succès des chapeaux est tel que nous les avons mis en avant dans le dernier catalogue, et que nous leur accorderons davantage de place la saison prochaine* », commente Ludovic Pastour, responsable des achats d'accessoires à La Redoute. Pourtant, industriels et artisans français ne captent qu'une part limitée du marché. « *Les importations représentent 50 % des ventes en volume* », évalue Thierry Fresquet. Les chapeaux de paille italiens, les feutres anglais, profitent de la dévaluation de la lire et de la livre.

Pour le bas de gamme, l'Asie du Sud-Est est omniprésente, avec ses casquettes de base-ball à 2 dollars. « *La crise que connaît le textile aujourd'hui, nous l'avons connue il y a vingt ans : le chapeau a été parmi les premières production délocalisées en Asie du Sud-Est. Les grossistes parisiens sont allés y faire copier les collections* », rappelle, à bon entendeur, M. Fresquet. Au Printemps comme aux Galeries Lafayette ou à Monoprix, près de 70 % des chapeaux proviennent d'Italie. « *Ils sont moins chers et collent souvent mieux à la mode* », constate Georges Martin, acheteur accessoires des Galeries. « *L'autre handicap, c'est que le chapeau glisse vers la confection*, selon Isabelle du Rivau. *Pour réaliser leurs propres collections en coupé-cousu, les grands magasins peuvent se passer des chapeliers.* »

Entre feutre et paille, entre chapeaux piqués et chapeaux formés, entre créateurs-modistes et fabricants, la profession est profondément divisée. Même lorsqu'ils souhaitent des séries, les créateurs snobent les fabricants français. « *Ils ne savent pas faire*, avance la Sartan, *même si on est décidé à payer la qualité.* » Ce qu'Isabelle Du Rivau confirme en termes plus prudents : « *Les usines de province ont dû se reconvertir dans des modèles très simples pour baisser leurs prix face à la concurrence étrangère, et ont perdu un savoir-faire traditionnel.* » Elle poursuit : « *Pour tirer pleinement profit du courant porteur actuel, la profession devrait s'unir et se mobiliser, mais en semble incapable.* » Les réflexes individualistes nés de la crise ont la vie dure.

Pascale Krémer



L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE

France, terre ouverte

L'Hexagone est depuis l'an dernier le premier pays d'accueil des investissements internationaux. Une ouverture aussi rapide ne va pas sans difficulté.

JANVIER 1993 : Hoover ferme son usine de Dijon et transfère sa production en Grande-Bretagne. La Bourgogne s'indigne. La classe politique française dénonce comme un seul homme le « dumping social » de l'Ecosse. Mais quand, un an auparavant, le groupe coréen Daewoo s'était implanté en Lorraine, l'industrie française avait fait la grimace : attention à la concurrence, l'Asie nous mangera...

Juin 1993 : tandis que Philippe Séguin tonne contre le « Munich social », le sénateur Jean Arthuis fait un tabac avec son rapport sur les délocalisations. Un texte politique sur un phénomène vieux de quinze ans. Qu'importe ! C'est pour l'opinion une sorte de révélation.

Septembre 1993 : l'américain Warner Lambert rachète les cachous Lajaunie. Toulouse hurle au scandale. On découvre, dans la foulée, que sont déjà discrètement passés sous contrôle international : les Bêtises de Cambrai, les Galettes de Pleyben et le Choco BN. *« L'étranger nous grignote » (Paris-Match).* « Scandale » inverse : lorsque Michelin avait gobé en 1989 l'américain Uniroyal, c'est Clermont-Ferrand qui pleurnichait, inquiet pour ses emplois...

> **La France s'est intégrée dans l'« économie monde », où les notions d'entreprise, d'emploi ou d'investissements strictement nationaux perdent leurs sens.**

Rarement les angoisses xénophobes ont été en France aussi fortes. Normal. Car jamais l'économie française n'avait été aussi ouverte. Le grand tournant économique pris en 1983 par les socialistes a porté ses fruits. De « désinflation compétitive » en déréglementations européennes, l'Hexagone s'est bon gré mal gré en quelques années ouvert complètement au vent du large. La France s'est intégrée dans l'« économie monde », un espace « global » où les notions d'entreprise, d'emploi, de marché ou d'investissements strictement nationaux perdent leur sens, où la logique d'indépendance s'efface derrière celle d'interdépendance. Elle n'aime pas ça, mais elle n'a guère le choix. Le « mal », si l'on peut dire, est déjà fait.

Quelques chiffres donnent la mesure de cette ouverture. Dans l'industrie, les entreprises à capitaux étrangers assurent déjà un tiers des ventes et des exportations « françaises », et emploient un quart des salariés. Leur poids est particulièrement fort dans les secteurs de pointe. Il est moins important dans les services (8 % des effectifs, 10 % des ventes) et dans le commerce (13 % et 17 % respectivement), mais il progresse très vite.

MOUVEMENTS • En sens inverse, près des deux tiers du chiffre d'affaires des trente premiers groupes français est réalisé à l'international : de moins en moins à l'exportation (24 %), de plus en plus par des implantations directes à l'étranger (36 %), où, globalement, les entreprises industrielles francaises emploient un quart de leurs effectifs.

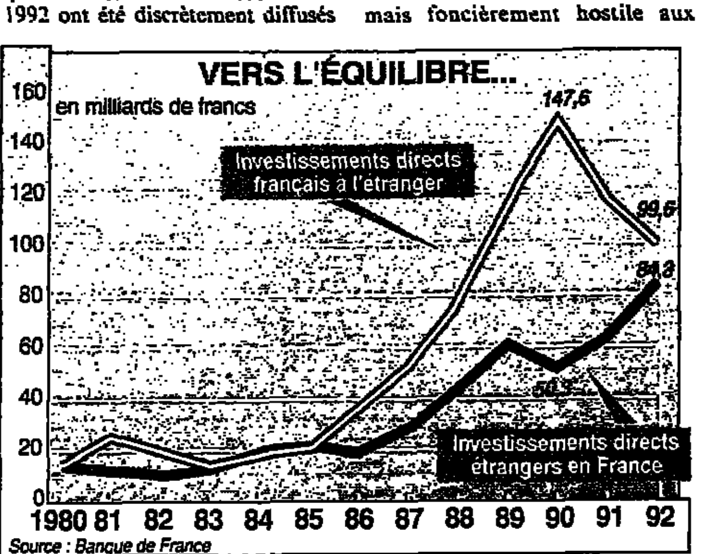
Résultat de ces mouvements croisés : sur 100 salariés de l'« industrie française », selon le Commissariat général du Plan (1), 20 travaillent à l'étranger pour une filiale de groupe français, et 20 en France pour une filiale de société étrangère. Si on ajoute les 17,5 autres qui travaillent en France mais pour l'exportation, il ne reste que 42,5 « franco-français », produisant en France, pour une entreprise française des produits destinés au seul marché français. Moins de la moitié... contre 54,3 % onze ans plus tôt. Conséquence concrète : *« Au moins un salarié sur deux de l'industrie française, soit sur le territoire national, soit à l'étranger, voit aujourd'hui son emploi dépendre directement de décisions de localisation prises sur une base transnationale »*, estime le Plan.

Partie plus tard que les autres dans le vaste mouvement de restructuration à l'échelle planétaire qui, depuis le début des années 80, a fait grossir les investissements transfrontières trois fois plus vite que le commerce mondial, la France s'est bien rattrapée. Elle figure aujourd'hui parmi les champions de la mondialisation et a même, l'an dernier, emporté la palme de l'économie la plus attractive du monde.

ANGOISSES • En 1992, pour la première fois de mémoire d'énarque, l'Hexagone a en effet été le premier pays d'accueil des investissements étrangers. Tous records battus. Avec 84,3 milliards de francs d'investissements directs (2) dans ses entreprises, la France devance d'une courte tête la Grande-Bretagne (3), loin devant les Etats-Unis, l'Espagne ou la Belgique, très très loin devant la Chine, la Thaïlande ou la Corée qu'on présente pourtant comme la coqueluche des multinationales. A lui seul, l'Hexagone, qui ne représente que 7 % du commerce mondial, a « raflé » plus de 12 % des capitaux investis sur le globe. Accident ? Pas du tout : la France a été l'an dernier l'un des très rares endroits où l'investissement étranger ne s'est pas ralenti alors que partout ailleurs il diminuait, en raison de la crise.

Cette performance permet pourtant tout juste de rééquilibrer la balance des investissements internationaux. Car en sens inverse la France est presque aussi bien placée : elle a été, en 1992, le second investisseur du monde, avec 99.6 milliards de francs investis directement dans des entreprises étrangères, derrière les Etats-Unis, mais devant l'Allemagne et le Japon. Explication : les entreprises françaises, tout en mettant, pour cause de crise, la pédale douce sur les prises de participations hors frontières (– 13 %), ont moins freiné leurs investissements que leurs concurrentes britanniques (– 22 %), allemandes (– 21 %) et surtout japonaises (– 47 %).

Dans les deux sens la France s'est donc placée en tête du « marché » de l'investissement transnational. On comprend les angoisses de Toulouse et de Dijon. Angoisses d'autant plus fortes que le phénomène est encore perçu de façon confuse, faute d'explications officielles. Car qui l'a su ? Les pouvoirs publics, si prompts à chanter « cocorico » ! ont été dans ce domaine d'une discrétion remarquable. Les chiffres records de 1992 ont été discrètement diffusés au cœur du mois d'août, sans commentaires. *« C'est un sujet sensible. On ne sait pas bien le gérer du point de vue des médias »*, grommelle-t-on à la Banque de France, responsable desdites statistiques. Même discrétion du coté du Trésor, de la DATAR ou du ministère de l'industrie.



Source : Banque de France

Soyons juste : la modestie des pouvoirs publics ne s'explique pas seulement par le caractère « sensible » du sujet, mais aussi par la fragilité des statistiques internationales et surtout par l'absence de doctrine officielle claire sur les bienfaits de l'ouverture. *« Attirer des investissements étrangers n'est pas un but en soi. Encore faut-il qu'ils contribuent à la croissance, à l'emploi et au développement équilibré des régions. De ce point de vue, (...) notre connaissance reste encore très fragmentaire »*, note prudemment l'INSEE dans la dernière édition des Comptes de la nation 1992.

De fait, la politique d'ouverture menée avec succès par la France depuis le milieu des années 80 a été plus subie que voulue. Si le gouvernement a décidé, en 1985, de libérer les prises de participations françaises à l'étranger, puis, à partir de 1987, d'attirer des investissements étrangers dans l'Hexagone, c'est parce que la stratégie d'ouverture monétaire – voulue, elle –, et la construction du Marché unique européen – décision politique – l'y ont obligé. Non l'inverse. Longtemps, la France est restée relativement fermée ; plutôt favorable – pour cause d'emploi – aux créations d'usines *ex nihilo*, mais foncièrement hostile aux fusions et acquisitions chères aux Anglo-Saxons, qui, ces dernières années prédominent devenues.

Après avoir accueilli les Américains dans les années 50 (dans la foulée du Plan Marshall), puis les Européens dans les années 60 (au nom du Marché commun), l'Hexagone s'est frileusement refermé au cours des années 70. Le contrôle des changes bride les mouvements de capitaux, bloquant les groupes français dans leurs ambitions internationales, et les prises de participations étrangères sont passées à la loupe et soumises à l'autorisation préalable des autorités.

Cette frilosité n'est plus possible dès lors que la politique dite du « franc fort » de 1983 conduit à déréglementer et à libérer les marchés financiers et monétaires. Dès 1985, les entreprises françaises se ruent littéralement à l'étranger, profitant du boom économique et de marges regonflées pour combler leur retard vis-à-vis de leurs concurrents, et prendre des positions sur les marchés extérieurs – européen notamment – à coups de rachats et de fusions spectaculaires.

En quelques années, les investissements directs français vers l'extérieur sont multipliés par sept, passant d'une vingtaine de milliards de francs en moyenne au début de la décennie à 147 milliards (chiffre record) en 1990 ! Ce faisant, la France ne fait d'ailleurs que rattraper la plupart des grands pays industrialisés où, dès le début des années 80, les investissements directs à l'étranger ont décuplé, passant de 25 milliards – de dollars cette fois – en 1982 à 215 milliards en 1990.

Un hic : la France, au début tout du moins, ne profite guère de cette manne. Car, pendant que les investisseurs français se ruent à l'étranger, les étrangers, eux, continuent de bouder l'Hexagone, victime de son image « nationaliste » et « socialiste ». Résultat : un écart entre les entrées et les sorties qui se creuse pendant toute la fin des années 80, atteignant 100 milliards de francs en 1990. *« Là, on a commencé à avoir peur. 100 milliards, c'est 2 % du PNB. Ça ne pouvait pas continuer »*, avoue-t-on aujourd'hui au Trésor.

DIRECTIVES • En fait, dès 1987, les premières mesures sont prises, sinon pour attirer les investissements, du moins pour ne pas les bloquer. Une série de directives lèvent peu à peu tous les contrôles. *« Ce fut un lent déshabillage »*, plaisante Grégoire Postel-Vinay, chef de l'Observatoire des stratégies industrielles au ministère de l'industrie. Aujourd'hui, seuls les investissements non communautaires supérieurs à 50 millions de francs sont soumis à accord préalable, et tacitement acceptés sauf réponse négative de l'administration dans un délai d'un mois. En pratique, ils sont presque tous acceptés : en 1991, sur plus de 2 200 dossiers déposés, un seul a fait l'objet d'un refus pour « des raisons d'ordre public ».

> **Longtemps, la France est restée relativement fermée ; plutôt favorable aux créations d'usines ex nihilo, mais foncièrement hostile aux fusions et acquisitions.**

Fin 1990, un nouveau pas est franchi. Il ne s'agit plus seulement de laisser venir les capitaux mais de les attirer. La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) est encouragée à ouvrir des bureaux de prospection dans tous les pays européens. De leur côté, les postes d'expansion économique, qui dépendent de la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère des finances, sont incités à chasser l'investisseur. Enfin, en janvier 1992 le dispositif est complété par la nomination d'un ambassadeur, Jean-Daniel Tordjman, chargé de coordonner l'ensemble de la politique d'« attractivité » française.

EUROPE • A la logique de rééquilibrage financier s'est ajoutée la raison européenne. Avec le Marché unique, les défenseurs de l'ouverture, au premier rang desquels la DATAR, ont beau jeu de démontrer qu'il est désormais absurde de ne pas profiter de la manne étrangère puisque les groupes internationaux peuvent s'installer dans des pays voisins (comme les Japonais en Grande-Bretagne, « cheval de Troie » de l'Europe) et bénéficier d'un accès direct au marché français. La France, en restant absente du mouvement, subirait donc tous les inconvénients mais ne tirerait aucun des avantages des implantations. *« En fait il était impossible de faire autrement*, admet Grégoire Postel-Vinay, *l'internationalisation du marché et la globalisation de l'économie ôtaient tout sens technique et juridique au blocage. »*

Aujourd'hui, le succès est là. Et, curieusement, il embarrasse plus qu'il ne réjouit. Se féliciter, comme le fait le Trésor en privé, du *« remarquable rééquilibrage »* des flux de capitaux est une chose. Se faire une idée précise des effets de la globalisation sur l'économie, et surtout la « vendre à l'opinion », en est une autre. Car les experts sont, sur ce sujet, tout aussi passionnément partagés que l'opinion.

Une chose est sûre : la mondialisation de l'économie pose pour le moment plus de questions qu'elle n'en résout, mais, pour un pays comme la France, il est impossible et à la limite suicidaire de s'en exclure. Ne serait-ce qu'à cause de l'Europe, où se concentrent depuis quelques années la majorité des investissements transnationaux. *« Le marché unique provoque deux mouvements*, explique Jean Dorey, de la DATAR, *d'abord les multinationales implantées jusqu'ici dans la CEE sur la base d'une usine par pays passent à une logique différente : une usine par gamme de produits vendus en Europe, ce qui crée des restructurations tous azimuts. Ensuite les grosses PME européennes essaiment pour acquérir la dimension critique. »*

> **Les groupes internationaux restent bienvenus mais on surveille du coin de l'œil le comportement des nouveaux venus surtout japonais.**

ADAPTATION • Certes, ailleurs dans le monde, la mode des fusions-acquisitions transfrontières semble se calmer. La crise aidant, elles font place, comme le remarque le ministère de l'industrie, à des formes *« plus subtiles »* de restructurations, comme les accords de partenariats techniques, industriels ou commerciaux – qui font florès depuis deux ans. Mais, sur le Vieux Continent, le mouvement n'a aucune raison de se ralentir. Le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationale) a ainsi calculé que le taux de contrôle étranger de la production pourrait atteindre 50 % dans la CEE en l'an 2000, contre 30 % en moyenne actuellement.

Conclusion : il faut adapter la politique industrielle à cet environnement nouveau. D'accord pour aider les « champions nationaux » à s'imposer à l'étranger, à condition que ce ne soit pas aux dépens de l'emploi français. D'accord pour attirer les investisseurs étrangers, à condition qu'ils « se comportent bien », qu'ils apportent des emplois ou des techniques et ne se contentent pas d'usines tournevis ou de faux laboratoires de recherche.

Les groupes internationaux restent certes bienvenus, mais on surveille du coin de l'œil le comportement des nouveaux venus, surtout japonais, dont le « civisme » vis-à-vis du pays hôte reste à prouver. Et dans les très grandes opérations, comme les privatisations, la prudence reste de règle. Contrairement à la Grande-Bretagne, la France a jusqu'ici limité la participation étrangère à 20 % des groupes remis dans le privé. L'ouverture, d'accord, à condition de ne pas en abuser.

Véronique Maurus

(1) « Investir en France », rapport du Commissariat général du Plan. Il s'agit des entreprises de plus de 20 salariés, hors énergie, BTP et industries agricoles et alimentaires.

(2) Selon les conventions de la Banque de France, est considérée comme investissement direct toute prise de participation de plus de 10 % dans le capital. En dessous de ce niveau, il s'agit d'un investissement en portefeuille.

(3) Dans les statistiques de l'OCDE, la France n'apparaît que seconde derrière la Grande-Bretagne, mais c'est en raison d'un défaut statistique. Contrairement aux pays anglo-saxons, la France ne compte pas dans ses chiffres les bénéfices réinvestis, dont les montants ne sont pas négligeables. Hors bénéfices réinvestis, l'Hexagone se classe premier.

Les Suédois au secours de La Ciotat

MARSEILLE
de notre correspondant

Les voyages promotionnels ont parfois des retombées inattendues. Si Rolf Börjesson n'avait pas participé, à la tête d'une délégation de chefs d'entreprise suédois, au vol inaugural Stockholm-Nice, La Ciotat n'abriterait certainement pas aujourd'hui l'usine de fabrication de boîtes-boissons la plus moderne d'Europe, capable de « sortir » mille trois cents unités à la minute. Rolf Börjesson était à l'époque président du patronat suédois et demeure PDG de la société PLM, dont le siège est à Malmö.

PLM, en Suède, n'a rien à voir avec les chemins de fer, et tout avec le conditionnement des aliments en récipients de métal, de verre, de plastique. A l'origine, en 1919, PLM (abréviation de Pletmanufaktur) fabriquait... des casseroles. Aujourd'hui, le groupe est au troisième rang mondial derrière AmericanCan, aujourd'hui contrôlé par Pechiney, et Continental Can.

C'est donc à l'occasion d'un court séjour sur la Côte d'Azur que le PDG de PLM a découvert, grâce aux « missi dominici » de Provence Industrialisation, chargés d'aider au redéploiement de l'économie régionale, le site de La Ciotat et sa zone Athelia-II. Après une étude logistique confirmant que pour le projet d'extension de son groupe vers l'Europe du Sud, la côte méditerranéenne française était préférable à l'Espagne et à l'Italie, PLM décidait d'y implanter une nouvelle unité de production.

Pourquoi le sud de la France ? Parce que, jusqu'alors, pour conditionner telle marque de bière fabriquée à Barcelone ou à Gênes, il fallait aller chercher les boîtes métalliques à Düsseldorf, où se trouve l'une des trois usines PLM (les autres sont à Malmö et à Berlin). En s'installant sur la côte méditerranéenne française, PLM pouvait arroser tout le bassin méditerranéen, Afrique du Nord comprise.

Pourquoi La Ciotat ? Parce que l'installation sur un site sinistré par la déconfiture des chantiers navals offrait aux investisseurs des avantages certains. Plutôt que d'accepter une exemption pendant dix ans des impôts sur les bénéfices, compte tenu de la lourdeur des investissements et du temps nécessaire à les rentabiliser (on compte que les trois premières années sont déficitaires), les dirigeants de PLM ont préféré une aide financière directe, sous la forme d'une prime accordée par l'aménagement du territoire.

Ainsi est née, en 1990, PLM-La Ciotat, société au capital de 250 millions de francs. Douze mois de travaux ont permis d'aménager à flanc de colline une usine de 36 000 mètres carrés couverts et 16 000 mètres carrés de magasin représentant 500 millions de francs d'investissement.

C'est la seule en France à fabriquer des boîtes en aluminium, matière plus facile à recycler que l'acier. Bien qu'une boîte ne pèse que 11 grammes, c'est bien d'industrie lourde qu'il s'agit, avec ces monstrueuses machines capables de fabriquer un milliard de boîtes par an, nécessitant pour cela des équipes travaillant en 3 x 8. L'usine de La Ciotat emploie deux cents salariés, dont 21 % venus des anciens chantiers navals.

Deux chaînes produisent des boîtes de 33 et 50 centilitres. Une troisième était prévue. Il semble pour l'instant que sa mise en œuvre doive être différée. Les chiffres annoncés lors de la mise en route de l'usine paraissent avoir péché par excès d'optimisme. On fait même état, ces derniers temps, d'une réduction de production, voire d'effectifs, pour l'instant non confirmée.

Jean Contrucci

L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE

Au profit des meilleurs

L'ouverture est-elle bonne pour l'économie française en général ? On sait seulement qu'elle est le fait des entreprises les plus dynamiques et les mieux gérées

L'OUVERTURE de l'économie aux investissements internationaux est-elle une bonne ou une mauvaise chose ? Difficile à savoir tant les études sur ce sujet sont rares, les statistiques peu fiables et les jugements contradictoires. *« En France, la discussion sur l'investissement international a connu un basculement peu rationnel, de l'ancien préjugé où sorties et entrées de capitaux étaient également suspectes, à un nouveau crédo où les unes et les autres sont jugées systématiquement bénéfiques »*, notent justement Dominique Taddéi et Benjamin Coriat, dans le rapport « Made in France », rédigé à la demande du ministère de l'industrie, précisément, pour définir une position française sur la question.

Le débat se situe à deux niveaux. Premier problème : l'afflux – ou les exportations massives – de capitaux est-il un signe de santé ou de faiblesse économique ? L'attractivité n'est pas forcément synonyme de compétitivité, elle peut au contraire traduire une fragilité du tissu industriel. L'Allemagne et surtout le Japon figurent ainsi parmi les pays les moins « investis ». Et l'« attractivité » record des Etats Unis pendant les années 80 traduisait plutôt une perte de terrain de l'industrie outre-Atlantique qu'un renforcement.

> **“Pour les étrangers, la France est une garantie pour tout le Marché commun : s'ils y sont acceptés, ils seront acceptés partout.”**

FRÉNÉSIE • A l'inverse, les exportations massives de capitaux ne sont pas non plus forcément positives : en Grande-Bretagne dans les années 70, les industriels fuyaient littéralement les conditions de production (et les relations sociales) locales. Cette « émigration » massive des capitaux a incontestablement contribué à la désindustrialisation du Royaume-Uni (un mouvement qui s'est inversé dans les années 80 après l'affaiblissement des syndicats sous le gouvernement Thatcher).

Dans le cas de la France, *« l'investissement étranger n'est pas un signe de faiblesse »*, estime Tom Hatzichronoglou, expert chargé de ces questions à l'OCDE, *« la raison principale de l'afflux de capitaux est d'abord sa position en Europe. Pour les étrangers, la France est une garantie pour tout le Marché commun : s'ils y sont acceptés, ils seront acceptés partout. Mais ce n'est pas la seule raison : l'économie est en bon état, la compétitivité est une des meilleures d'Europe et les infrastructures sont excellentes »*. Ouf !

« AVENTURES » • De même, la frénésie d'achats à l'étranger des groupes français ne semble pas dictée par un désir de fuite mais bien par une stratégie globale de conquête, qui s'est d'ailleurs traduite dans les chiffres puisque la France a accru sa part du marché mondial de 6 % à 7 % ces dernières années. Selon les enquêtes menées par le ministère de l'industrie, les motifs « offensifs » (proximité du client et du marché, contournement du protectionnisme) l'emportent largement, dans les décisions des industriels, sur les motifs « défensifs » (niveau des salaires, des charges et des impôts français). *« Aujourd'hui, il faut être gros et multinational »*, explique Albert Merlin, chef économiste de Saint-Gobain, *« nous raisonnons toujours au minimum à l'échelle de l'Europe et souvent à celle du monde. Nos marchés et nos concurrents sont mondiaux »*.

Second niveau du débat : les investissements internationaux ont-ils des effets bénéfiques sur l'économie ? Vaste sujet ! Qu'il s'agisse de l'emploi, du commerce extérieur, du financement de l'économie, des transferts de technologie, etc., leurs conséquences restent pour l'heure très mal mesurées, faute d'études fiables sur le long terme. *« En général et pris globalement, les investissements étrangers ont joué un rôle plus positif que négatif sur les économies »*, estime Tom Hatzichronoglou, prudent.

S'agissant des investissements étrangers en France, l'effet en matière d'emploi semble *a priori* neutre : les quelque 13 000 créations de postes par des multinationales recensées chaque année par la DATAR équilibreraient tout juste les suppressions. Quant à estimer les dégâts produits sur le tissu français lui-même par cette nouvelle concurrence !... En fait, la vraie question est de savoir ce qui se serait passé sans les étrangers. *« Dans les années 80, le solde emploi des entreprises étrangères en France est légèrement négatif, mais infiniment moins que celui des entreprises françaises ! »*, explique l'expert de l'OCDE.

Dans les autres domaines, on peut seulement noter qu'en moyenne les entreprises étrangères sont plutôt mieux gérées (elles dégagent plus de bénéfices et de valeur ajoutée par emploi), paient plus leurs salariés et exportent davantage que les entreprises françaises. *« On attire des entreprises qui en général sont bonnes*, explique Anton Brender, qui le premier, en 1987, dans son livre *le Choc des nations*, a défendu le parti de l'ouverture. *« On ne vient pas en France pour produire des chemises ! »*

> **Pour des secteurs et des entreprises forts, l'internationalisation est au mieux une chance, au pire sans effet.**

DÉPENDANCE • En sens inverse, il est encore plus délicat, faute de recul, de juger des bienfaits pour les groupes français de leurs implantations à l'étranger, et pratiquement impossible de calculer leurs effets macroéconomiques. Les résultats financiers ou commerciaux de ces « aventures » ne se jugent que sur le long terme. *« On constate simplement que, quand une entreprise se développe à l'international, elle se développe aussi au niveau national »*, assure Grégoire Postel-Vinay, chef de l'Observatoire des stratégies industrielles au ministère de l'industrie.

Quant aux « délocalisations » dénoncées par le rapport Arthuis, elles ne constituent qu'un phénomène marginal (moins de 3 % des capitaux investis à l'étranger) limité à quelques industries de main-d'œuvre comme le textile, la chaussure, la maroquinerie, etc.

Là aussi, la vraie question est : que se serait-il passé si tel ou tel investissement à l'étranger n'avait pas été fait, cela aurait-il créé plus d'emplois ou de richesses dans l'Hexagone ? Or, dans la plupart des grands groupes, le rachat d'une filiale ou la création d'une nouvelle usine à l'extérieur sont autant de décisions stratégiques, voire vitales, qui ne constituent pas une alternative à un investissement en France.

« Il était indispensable pour Saint-Gobain de racheter le combinat de verre plat d'Allemagne de l'Est, car, sinon, d'autres l'auraient fait. Mais, de toute façon, on n'allait pas construire une nouvelle unité de verre plat en France. Le marché est couvert, il est couvert », tranche Albert Merlin, économiste du groupe verrier.

En réalité, le bilan de l'ouverture varie au cas par cas, d'un secteur, d'une entreprise à l'autre. On peut ainsi distinguer quatre cas :

– Les secteurs fortement internationalisés en situation dominante, comme le verre, le ciment, le caoutchouc, le matériel électrique, les télécommunications, la chimie. C'est là que la France a ses « champions » (Pechiney, Saint-Gobain, Alcatel-Alsthom, Michelin, etc.), qui figurent parmi les premiers de leur secteur au niveau mondial et sont à la fois les principaux acteurs et les bénéficiaires de la « globalisation » de l'économie ;

– Les secteurs fortement internationalisés mais en position dominée : informatique, électronique grand public, papier-carton, chaussure, mécanique. La présence massive de firmes étrangères s'accompagne d'un déficit extérieur. Une majorité d'entreprises sont de fait sous contrôle étranger et/ou subissent de fortes restructurations imposées de l'extérieur ;

– Les secteurs faiblement internationalisés mais bénéficiant d'un commerce extérieur excédentaire, comme l'automobile, l'aéronautique, le matériel de transport. De très grandes entreprises françaises, relativement protégées et bénéficiant souvent de commandes publiques, sont restées encore timides à l'étranger, mais sans dommage pour leur compétitivité ;

– Les secteurs faiblement internationalisés et déficitaires, enfin, comme le textile-habillement, l'équipement ménager, le travail des métaux, l'édition, etc. Le pire des cas. Trop petites ou manquant de moyens pour sortir de l'Hexagone, les entreprises subissent de plein fouet la concurrence internationale et voient leurs positions s'effriter continuellement, même sur le marché intérieur.

On le voit à la lumière de ces exemples, l'internationalisation n'est pas forcément une panacée : pour des secteurs et des entreprises forts, elle est au mieux une chance, et au pire sans effet. Pour des secteurs en perte de vitesse, dépourvus de « champions nationaux », elle s'avère source de dépendance ou, pis, de déchéance. La France, jugée à cette aune ne s'en tire pas si mal...

V. M.

« Opération TGV » pour les patrons belges

LILLE
de notre envoyé spécial

Les Français avaient bien fait les choses : un ancien premier ministre, deux ambassadeurs, un préfet, différentes personnalités de la région Nord-Pas-de-Calais et de la SNCF, tous étaient mobilisés jeudi 30 septembre par l' « opération TGV » pour attirer les investisseurs belges en France.

Au début de 1992, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a ouvert à Bruxelles un bureau fort actif pour développer les relations avec la Belgique, quatrième investisseur industriel européen en France (derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suisse) avec 308 unités de production employant 37 000 personnes, principalement dans le nord du pays.

Le nouveau TGV-Nord reliant Lille à Paris en moins d'une heure constitue un argument supplémentaire pour la DATAR, surtout à l'intention des investisseurs flamands amenés à passer une journée dans la capitale. La journée du 30 fut une démonstration en temps réel des nouvelles perspectives offertes. 7 heures : petit déjeuner à la Fédération des entreprises belges à Bruxelles.

DÉMONSTRATION • Une cinquantaine de patrons belges, grands et moins grands, sont au rendez-vous. 8 heures : départ par l'autoroute pour Lille. 9 h 30 : accueil à la chambre de commerce et d'industrie de Lille. Pierre Mauroy vante le Nord et parle de l'inévitable *Germinal*. 13 h 34 : départ pour Paris. Le TGV laisse loin derrière lui les automobilistes qui croient foncer sur l'autoroute parallèle. 14 h 30 : arrivée à la gare du Nord, embouteillages parisiens sur le chemin de la résidence de l'ambassadeur de Belgique en France, Alfred Cahen. Entretiens divers, puis retour à Lille à 19 h 40.

Dîner dans un grand restaurant de la ville ; autoroute vers Bruxelles. L'arrêt de la pluie aidant, la démonstration a été faite que beaucoup de choses étaient possibles en une journée entre la Belgique et la France, son premier partenaire commercial.

Investir dans l'Hexagone, c'est accroître les possibilités de vente chez *« une clientèle très attachée au label* made in France ». Tel est le principal constat des différents intervenants belges. Luc Castelein, patron d'ISOCAB, entreprise de cellules frigorifiques et de panneaux isolants en Flandre, a installé une usine à Dunkerque *« parce que le terrain était moins cher qu'à Courtrai »*.

ESPOIR • Cela lui a permis de pénétrer très rapidement le marché français. Jean Neven, dont le père a fondé ANL Plastics, entreprise spécialisée dans les alvéoles plastiques servant à l'emballage des biscuits et des chocolats, est descendu jusqu'à Cahors pour y installer une unité de production. Il s'agissait de diminuer les coûts de transport pour *« attaquer le marché espagnol »* après une percée spectaculaire en France.

Une plainte revient souvent : la lourdeur de l'administration française. L'un s'est longtemps égaré dans ce *« labyrinthe »*. Un autre n'a pas digéré qu'il lui ait fallu trois mois pour transférer son siège social du Nord à Paris. Les responsables de la DATAR enregistrent, évoquent le *« guichet unique »* qui se généralise. Il y a ceux qui parlent et ceux qui sont venus en observateurs.

Beaucoup nourrissent le même espoir : trouver une entreprise familiale, bien implantée localement mais manquant de capitaux pour se développer. *« Nous, petits Belges, nous pouvons apporter de l'argent, mais nous ne cherchons pas à tout chambouler. Nous savons bien que, pour réussir, il faut garder la direction en place et développer une image de créateurs d'emplois. En visant aussi à créer, par effet induit, de nouveaux postes dans l'entreprise mère en Belgique. Vu ses coûts salariaux, la France n'est évidemment pas un pays on l'on vient pour délocaliser la production belge. »*

Jean de la Guérivière

L'attrait de la dette publique française

Les marchés financiers français, modernisés au cours des années 80, attirent de plus en plus les investisseurs étrangers. On ne saurait plus s'en passer...

DÉSIGNÉS à la vindicte populaire au lendemain des crises monétaires qui ont mis à mal le système monétaire européen, les investisseurs institutionnels étrangers – les « spéculateurs » – sont pourtant devenus au fil des ans des acteurs indispensables de la vie des marchés financiers français. Ils détenaient à la fin de l'année dernière 38 % de la dette publique en obligations et bons du Trésor (près de 650 milliards de francs) et plus de 31 % de la capitalisation boursière en actions (plus de 600 milliards de francs).

C'est une des explications à la volonté du gouvernement de ne pas abandonner la politique de franc fort. Un reflux brutal des investissements financiers étrangers en cas de dévaluation brutale du franc pourrait avoir des conséquences désastreuses.

L'internationalisation des marchés a permis et permet à l'Etat de financer sa dette plus facilement et à de meilleures conditions, mais elle l'oblige à tenir compte au jour le jour de l'état d'esprit des marchés. C'est le fruit d'une évolution entamée depuis le milieu des années 80.

Car si les investisseurs étrangers ont été séduits par les entreprises françaises, ils le sont bien plus par les obligations, actions et autres bons du Trésor.

L'an dernier les achats nets de titres (actions, obligations...) français ont atteint un niveau record de 283,7 milliards de francs, un niveau équivalent à celui du déficit budgétaire sur la même période.

« ROAD-SHOWS » • Encore plus spectaculaire, le volume des échanges de titres entre la France et l'étranger est devenu supérieur à celui des transactions commerciales courantes. *« La sphère financière surclasse l'économie réelle »*, résume Lorenzo Gallai, de la Fédération internationale des Bourses de valeurs.

Ainsi les achats de titres français par des étrangers se sont montés à 2 746 milliards de francs à comparer à 2 394 milliards d'exportations de biens et de services. Même constat pour les ventes de titres français par les étrangers, qui atteignent 2 493 milliards, alors que les importations sont de 2 375 milliards. Les investisseurs étrangers ont avant tout découvert au cours des dernières années les marchés des titres à taux fixes (obligations et bons du Trésor). La grande réforme du marché financier français engagée depuis 1984-1985 a entraîné de profondes mutations de la place de Paris. Elle a permis de créer par étapes successives un grand marché de la dette allant du très court au très long terme, favorisant au maximum la transparence et la liquidité et ouvert à tous. Le lancement en 1985 des premières obligations assimilables du Trésor (OAT), la création en 1986 de marchés à terme financiers (MATIF) et l'introduction en 1992 de bons du Trésor à moyen terme négociables ont été des étapes décisives. L'encours de la dette négociable de l'Etat n'a d'ailleurs cessé de croître pour passer de 300 milliards de francs en 1982 à quelque 1 800 milliards dix ans plus tard.

> **Le marché obligataire français a aujourd'hui parfaitement assimilé les règles internationales au point de ne rien avoir à envier aux marchés américains et britanniques.**

La volonté d'internationaliser la dette publique s'est traduite également par les nombreux « road-shows » organisés en Europe, aux Etats-Unis et au Japon par le Trésor pour promouvoir leur placement (un système de promotion repris pour les actions par la Société des Bourses françaises depuis 1991). Tant et si bien que le marché obligataire français a aujourd'hui parfaitement assimilé les règles internationales au point de ne rien avoir à envier aux marchés américains et britanniques et d'être techniquement supérieur à ses équivalents allemands ou japonais. A cet égard, la réussite du MATIF, dont les établissements étrangers détiennent un tiers des sièges, devenu un des premiers marchés à terme du monde, a été déterminante. Tout comme la politique de désinflation compétitive initiée par Pierre Bérégovoy. *« Les bonnes performances de l'économie française au cours des dernières années, la chute de l'inflation, la solidité nouvelle du francs et le niveau élevé des taux d'intérêt ont fait le reste »*, explique Arnaud de Bresson de l'association Paris euro-place.

VULNÉRABILITÉ • Du côté des actions, l'internationalisation a été moins réussie, par la faute notamment d'une moindre liquidité. Si les étrangers détenaient en 1985 9,1 % de la capitalisation française en actions – et environ le tiers aujourd'hui, – Paris reste un marché relativement mineur même si les choses sont en train de changer depuis quelques mois. Pour preuve, l'envolée de plus de 10 % de la Bourse de Paris au mois d'août a été pour une bonne part le fait des grands investisseurs américains.

Mais en dehors des vingt à trente plus grandes valeurs de la cote, la liquidité reste insuffisante pour les institutionnels, notamment japonais et américains, qui pratiquent des « allers et retours » fréquents et rapides. Paradoxalement, la détention d'une part de plus en plus forte de titres français par des étrangers fragilise le marché des actions directement sous influence. D'autant plus qu'une part non négligeable des transactions sur les grandes valeurs se font à Londres. Ainsi, les 30 % de valeurs françaises détenues par les étrangers représentent environ 600 milliards de francs, et les 20 % des actions anglaises possédées à l'étranger pèsent plus de 1 100 milliards de francs...

Les privatisations à venir d'entreprises publiques et la diversité reconnue de taille et d'activité des entreprises françaises cotées pourraient accroître dans des proportions importantes au cours des prochains mois la « surface » de la Bourse de Paris et la rendre à la fois plus attrayante et moins fragile. Car l'internationalisation et la liquidité ont pour contrepartie une plus grande vulnérabilité.

Eric Leser

PERSPECTIVES

LES DERNIERS ETATS SOCIALISTES CHERCHENT UNE ISSUE

Cuba entre révolution et marché

Suite de la page 29

La mesure la plus spectaculaire a été annoncée par le commandant en chef lui-même, le 26 juillet dernier, à l'occasion du 40e anniversaire de l'attaque de la caserne de la Moncada qui avait marqué le début de la révolution fidéliste. Reconnaissant implicitement le rôle prédominant du dollar dans l'économie cubaine, le président Fidel Castro a annoncé la légalisation de la détention de devises, jusqu'à présent interdite sous peine de poursuites. Cette décision, symbolisant aux yeux de l'exil cubain de Miami l'échec du régime, n'a pas été prise de gaieté de cœur par les autorités de l'île. *« Il s'agit de mesures antipathiques, qui ne nous plaisent pas, mais nous n'avons pas d'autre alternative »*, avouait Fidel Castro. En résumé, le régime est prêt à toutes les concessions, ou presque, pour sauver le noyau dur du « socialisme à la cubaine », à savoir les conquêtes sociales en matière d'éducation et de santé, et la souveraineté nationale.

La « dépénalisation de la possession de devises » a été suivie d'une série de réformes ouvrant chaque jour davantage Cuba à l'économie de marché : levée des restrictions sur les visites d'exilés, autorisation de s'installer à son compte pour cent dix-sept professions, allant du petit commerce aux services d'entretien, privatisation timide dans l'agriculture. Divers signes indiquent que les dirigeants veulent aller plus loin dans le démantèlement du modèle socialiste centralisé à la soviétique, qui régissait l'économie cubaine depuis les années 60.

Au début du mois d'août, quatre jeunes ministres, appartenant à l'aile réformatrice du Parti communiste, ont été nommés aux postes-clés des finances, de l'agriculture, de l'industrie sucrière et des communications. Ils sont venus renforcer l'équipe de technocrates quadragénaires entourant Carlos Lage, l'architecte de la nouvelle politique économique. José Luis Rodriguez Garcia, le nouveau ministre des finances, passe pour un des meilleurs économistes cubains. Ancien responsable du Centre de recherches sur l'économie mondiale (CIEM), un autre *think-tank* qui a préparé les réformes, il a complété sa formation marxiste par l'étude des toutes dernières théories économiques occidentales.

Quelques semaines plus tard, au début du mois de septembre, un nouveau ballon d'essai a été lancé. Dans une interview largement radiodiffusée, Osvaldo Martinez, le nouveau directeur du CIEM qui préside la commission économique de l'Assemblée nationale, a prôné un élargissement de la privatisation aux activités pour lesquelles l'Etat a montré son inefficacité, la mise en place d'un système fiscal – actuellement inexistant, – et une politique de taux de change *« économiquement viable pour rétablir le pouvoir d'achat de la monnaie nationale »*.

CASSE-TÊTE • A court terme, le casse-tête quotidien des responsables cubains est d'obtenir des devises. La *zafra*, la récolte de sucre – qui reste de loin le principal produit d'exportation – a été catastrophique cette année. En raison du manque d'engrais, des problèmes de transport et de pluies torrentielles au cours du premier semestre 1993, la *zafra* n'a atteint que 4,2 millions de tonnes, soit une chute de près de 3 millions de tonnes et un manque à gagner de 450 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Nelson Torres, le ministre de l'Industrie sucrière a d'ores et déjà annoncé que la durée de la prochaine *zafra* serait réduite. La priorité, a-t-il dit, est de remettre les plantations en état et *« d'accroître le volume de canne plantée pour les prochaines récoltes »*.

Les autorités cubaines fondent de grands espoirs sur les exportations de nickel. Selon Walter Leo, le président de la compagnie Cubaniquel, la production pourrait atteindre 80 000 tonnes en 1996, ce qui placerait Cuba au deuxième ou troisième rang mondial. Mais la modernisation de l'usine de Las Camariocas, à Moa, dans l'est de l'île requiert des investissements évalués à plus de 70 millions de dollars et les prix internationaux du nickel sont actuellement déprimés en raison de ventes massives de la Russie.

Grâce à l'ouverture aux investisseurs étrangers – plus d'une centaine de « joint-ventures » ont été signés depuis trois ans, – l'infrastructure hôtelière, délaissée depuis le début de la révolution, est rapidement reconstruite. En progression de 30 % par rapport à 1992, les revenus bruts du tourisme devraient atteindre 500 millions de dollars cette année. L'objectif de ce secteur, désormais « prioritaire », est de dépasser 1 million de visiteurs en 1995 et 1 milliard de dollars de recettes l'année suivante. Mais les revenus nets du tourisme sont plus modestes car Cuba doit importer une partie des biens et des services – depuis le transport aérien jusqu'aux produits alimentaires – consommés par les touristes. Et le tourisme encourage la prostitution, les petits trafics et accroît les frustrations de la population soumise aux rigueurs de « la période spéciale ».

Autre point « fort » : les biotechnologies et l'industrie pharmaceutique, qui ont atteint un niveau de développement sans égal dans la plupart des pays du tiers-monde. Quelques contrats d'exportation ont été signés avec le Brésil (vaccins contre la méningite-B pour une valeur d'environ 200 millions de dollars), mais la qualité des chercheurs cubains ne suffit pas à transformer leurs découvertes en succès commerciaux. Comme le souligne un diplomate en poste à La Havane, *« il s'agit d'un secteur très compétitif, contrôlé par une poignée de multinationales, où les investissements requis pour la recherche, l'homologation et la commercialisation sont considérables »*.

« ZÉRO DOLLAR » • La levée des restrictions sur la détention de devises, le 14 août, a provoqué une ruée sur les *diplotiendas*, ces boutiques jusqu'alors réservées aux diplomates et aux touristes, où l'on trouve tout à condition de payer en dollars. La demande a été tellement importante que les autorités ont augmenté les prix de 50 %, provoquant la grogne du corps diplomatique. Selon l'économiste Gerardo Gonzalez Nunez, les envois de fonds des exilés aux membres de leurs familles pourraient atteindre plusieurs centaines de millions de dollars par an : *« Les estimations vont de 200 millions à 1 milliard. »*

Mais le département d'Etat américain a rappelé que la législation sur l'embargo n'autorise les résidents aux Etats-Unis qu'à envoyer 300 dollars par trimestre, et les organisations les plus conservatrices de l'exil de Miami ont lancé une campagne « Zéro dollar pour Castro », *« afin d'accélérer la chute de la dictature castriste »*. Dans l'île, la mesure sur les devises a provoqué des grincements de dents. *« C'est une prime accordée à ceux qui font du marché noir, aux prostituées et aux familles qui ont des parents à Miami »*, affirme un journaliste fidèle au régime.

Comment relancer la machine économique, alors que des dizaines de milliers d'ingénieurs, de professeurs ou de médecins, formés à grands frais « par la révolution » ne pensent qu'à trouver un emploi dans le tourisme, où les pourboires hebdomadaires, en devises, valent plus que le salaire mensuel, en peso dévalué, d'un professionnel qualifié ? L'appel aux investisseurs étrangers est inégalement entendu selon les secteurs. Plus le taux de retour sur investissement est rapide, plus les sociétés latino-américaines, européennes ou canadiennes se laissent tenter. Beaucoup souhaitent prendre position avant le déferlement des Américains, qui accompagnera tôt ou tard la levée de l'embargo que les Etats-Unis maintiennent depuis trente-trois ans.

Mais le risque politique fait réfléchir nombre d'investisseurs potentiels. La transition se fera-t-elle en douceur ou les blocages politiques provoqueront-ils une explosion et des troubles difficiles à contrôler ? C'est une question qui préoccupe également les pays voisins de Cuba.

Plusieurs chefs de gouvernement du Caricom (regroupant les pays anglophones du bassin caraïbe) se sont récemment rendus à Washington pour tenter d'infléchir la position du président Clinton, qui reste largement déterminée par des considérations de politique intérieure liées au poids des exilés cubains en Floride ou dans le New-Jersey.

Jean-Michel Caroit

> **Comment relancer la machine économique alors que des dizaines de milliers d'ingénieurs, de professeurs ou de médecins ne pensent qu'à trouver un emploi dans le tourisme où les pourboires en devises valent plus que le salaire mensuel ?**

Rêves de pétrole

Quatre-vingt-cinq sociétés étrangères, dont quarante-huit compagnies pétrolières, ont manifesté leur intérêt pour le pétrole cubain, en participant, en février dernier, aux réunions de Calgary (Canada) et Londres, au cours desquelles a été présenté un appel d'offres international pour la prospection et l'exploitation de onze zones pétrolières à Cuba.

« Nous avons obtenu que les compagnies internationales s'intéressent au pétrole cubain. C'est positif », a déclaré Perez Othon, premier vice-ministre des industries de base, en commentant plusieurs mois plus tard ces réunions, et ajoutant qu'il souhaitait voir ces compagnies ne pas se laisser influencer par l'*« hostilité et les pressions »* exercées par les Etats-Unis pour empêcher toute activité commerciale avec Cuba. Sept blocs, sur un total de trente-trois pour l'ensemble du territoire cubain, sont déja prospectés par les trois sociétés étrangères représentées dans l'île : trois par la Taurus Petroleum (Suède), deux par Total (France) et deux par Canada Northwest. Un accord de prospection sur deux blocs a également été conclu avec la compagnie brésilienne Petro-Bras, mais il ne s'est pas encore concrétisé. Aucune société n'a encore trouvé de pétrole, mais les autorités font part de *« résultats favorables »*, et les premières opérations de forage auront lieu à la fin de cette année ou au début 1994.

« Il y a du pétrole à Cuba », a assuré le vice-ministre, rappelant que son pays comptait produire 1,3 million de tonnes en 1993, contre 882 000 tonnes l'an passé, et pensait pouvoir exploiter un brut de meilleur qualité que celui qui est actuellement extrait, caractérisé par sa lourdeur et une trop forte teneur en souffre. Les autorités cubaines veulent aussi trouver des partenaires afin d'utiliser les capacités de raffinage (de l'ordre de 10 millions de tonnes) mises en place à Cuba avec la collaboration de l'ex-Union soviétique.

Cuba a consommé, en 1992, 6,9 millions de tonnes de pétrole (contre 11,6 millions en 1989). Depuis la disparition de ses partenaires économiques traditionnels de l'ex-camp socialiste est-européen, l'île connaît une crise énergétique aiguë, entraînant de sérieuses perturbations dans l'alimentation électrique, produite à plus de 90 % par des centrales thermiques.

Le gouvernement estime ses besoins à quelque 7 à 8 millions de tonnes par an pour les prochaines années. Si Cuba produit 1,3 million de tonnes en 1993, il lui faudra donc en importer 6,2 millions de tonnes. D'où ? Mystère.

L'île peut compter cette année sur *« 2 à 3 millions de tonnes »* de pétrole russe, aux termes d'un accord d'échange contre du sucre cubain, assure le gouvernement. Après la suspension, en janvier 1992, de l'accord triangulaire entre l'ex-Union soviétique, le Venezuela et Cuba – aux termes duquel Caracas livrait quelque 20 000 barils/jour à l'île, – Cuba a continué à recevoir environ 5 000 barils/jour de brut et de produits raffinés vénézuéliens, par l'intermédiaire de négociants. Un accroissement des livraisons a été discuté à la mi-septembre, lors de la visite, à La Havane, du ministre vénézuélien des affaires étrangères. – *(d'après AFP.)*

Les pays des Caraïbes inquiets

La perspective de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) fait des envieux : le Chili et l'Argentine attendent leur tour pour négocier avec Washington. Mais elle fait aussi des inquiets. Notamment parmi les petits, ou tout petits voisins des Etats-Unis que sont les membres de la Communauté des Caraïbes, le CARICOM. Créée en 1973, peuplée de 5,5 millions d'habitants, elle rassemble les Etats anglophones de la mer Caraïbe – Trinité-et-Tobago, Jamaïque, Barbade, Bahamas, Grenade, Dominique, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Antigua et Barbuda, Montserrat, – plus le Bélize en Amérique centrale et le Guyana en Amérique du Sud.

De longues années de discussions entre ces pays, qui ont abaissé entre eux les barrières douanières, ont abouti à ce qu'ils s'entendent, en octobre 1992, sur un tarif douanier extérieur commun. Douze des treize membres du CARICOM – les Bahamas restent à part – devraient, à moyen terme, constituer un marché unique. Ils ont une ambition plus grande encore : aller vers la création d'une « association des Etats caraïbes ».

Qu'est-ce qui les pousse donc à s'unir face aux nouveaux blocs commerciaux ? Les mauvaises performances que connaissent leurs économies, extrêmement dépendantes de la croissance des pays industrialisés, particulièrement l'Amérique du Nord et l'Europe. Or, ces derniers traversent une récession prolongée. Le tourisme, source de revenus fondamentale pour les îles aux plages de rêve, a tendance à stagner, avec un déclin du côté des Américains compensé à peu près par la venue d'Européens. Les exportations traditionnelles sont en crise. Les producteurs de sucre se voient affectés par la décision américaine de réduire, d'environ 35 %, ses quotas d'importation. Entre 1993 et 1994, cela entraîne un manque à gagner de dizaines de millions de dollars pour la région. *« Celle-ci est contrainte de vendre plus de sucre sur le marché mondial »*, souligne un responsable de la Banque de développement des Caraïbes, *« à des prix qui sont substantiellement au-dessous des prix préférentiels concédés par l'Europe et les Etats-Unis »*.

Les producteurs de bananes affrontent des lendemains préoccupants, frappés par la perte d'une part de marché européen et par l'intense concurrence d'autres pays d'Amérique latine. L'aluminium de même que la bauxite, dont le Guyana et la Jamaïque sont d'importants producteurs, se portent mal. Tant à cause de la récession économique chez les acheteurs que des surplus dus aux ventes massives effectuées par l'ancienne Union soviétique à des prix de dumping. Un Etat pétrolier comme Trinité-et-Tobago subit de plein fouet la baisse des prix du brut.

Toutes ces données ne manquent pas d'avoir des conséquences sociales. Le chômage dépasse 20 % dans de nombreux Etats, soumis par le Fonds monétaire international à des programmes d'ajustement structurel très durs pour la population. C'est le cas de la Jamaïque, où le Parti national populaire, dirigé par l'actuel premier ministre, Percival John Patterson, affronte depuis sa victoire en mars 1992, de multiples défis.

Même chose pour le Parti progressiste du peuple qui, en Guyana, a remporté les élections d'octobre 1992 et a ramené sur le devant de la scène Cheddi Jagan. Ce vieux lutteur qui défendait jadis des idées marxistes fut trois fois premier ministre à une époque où le Guyana était une colonie britannique, et dut affronter le harcèlement tant du Royaume-Uni que des Etats-Unis. Ces derniers continuent de veiller jalousement sur ce qu'ils appellent le « bassin des Caraïbes », zone géostratégique de première importance à leurs yeux.

Après l'arrivée des sandinistes au pouvoir au Nicaragua, l'ancien président Ronald Reagan, déjà obsédé par l'existence de Cuba, avait lancé une contre-offensive pour parer à la contagion d'idées subversives. Ainsi naquit, au début des années 80, l'Initiative pour le bassin des Caraïbes (Caribbean Basin Initiative, CBI), laquelle, en éliminant les barrières douanières, permettait d'ouvrir le marché américain aux produits de la région ; cette dernière ayant profité de façon inégale de la fameuse CBI s'inquiète aujourd'hui de perdre les avantages comparatifs dont elle jouissait, du fait justement de la mise en place de l'ALENA.

« Nous reconnaissons les inquiétudes que suscite l'ALENA. Il pourrait affecter dans un sens négatif les nations caribéennes et d'Amérique centrale en détournant les échanges commerciaux et les flux d'investissements vers le Mexique », déclarait le président américain Bill Clinton le 30 août 1993, dans une conférence tenue à la Maison Blanche aux côtés des leaders de cinq pays caraïbes.

Les remerciant de leur aide en vue de restaurer la démocratie en Haïti, il indiquait aussi qu'il avait demandé au représentant du commerce américain, Mickey Kantor, de consulter les responsables des nations caraïbes sur de nouvelles mesures à prendre pour augmenter le commerce régional. *« La fin de la guerre froide a changé la nature, mais non la profondeur de notre intérêt pour les Caraïbes »*, ajoutait le président Clinton. Une façon de rappeler que Washington gardait la région à l'œil : la décision prise en juillet dernier par le CARICOM de créer une commission mixte avec Cuba n'est pas faite pour plaire aux Etats-Unis.

Françoise Barthélemy

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Grèce : l'assainissement inachevé

Le plan du gouvernement conservateur, difficilement mis en œuvre, est loin d'avoir atteint tous ses objectifs et d'avoir modifié le fonctionnement de l'économie hellénique

ATHÈNES
de notre correspondant

ARRIVÉS au pouvoir en avril 1990 après une longue crise politique, les conservateurs se sont attachés à assainir la situation économique. Leurs efforts ont assurément porté quelques fruits, mais l'œuvre engagée est loin d'être achevée.

Contraint de convoquer des élections anticipées pour le 10 octobre, le premier ministre Constantin Mitsotakis regrette : *« L'heure était venue de recueillir les fruits des sacrifices. »* Son parti risquant fort de payer les trois ans d'austérité imposés aux Grecs, pendant la campagne électorale, Constantin Mitsotakis a annoncé *« la fin de l'austérité »*, et promis des augmentations de salaires supérieures à l'inflation dans le secteur public, à partir de 1994. Il estime avoir mis sur pied *« une Grèce qui travaille et qui produit »*, à la place d'une Grèce qui *« consommait et empruntait »* quand les socialistes étaient au pouvoir (1981-1989).

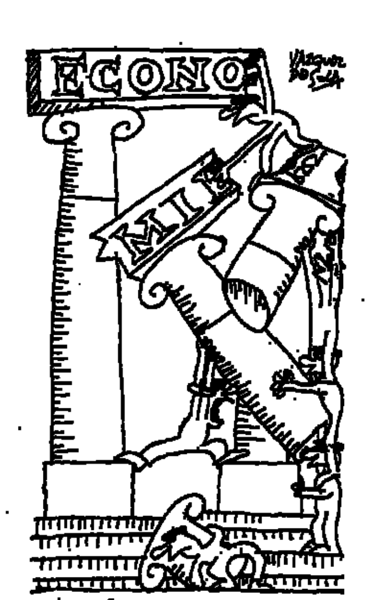
Dès le début de la législature, le gouvernement avait lancé un plan d'assainissement, avec l'aide d'un prêt communautaire de 2,2 milliards d'écus, dont seule une première tranche de 1 milliard a été utilisée en février 1991. Le plan a permis de ramener l'inflation annuelle – qui reste quand même la plus forte de la CEE – de 21,8 % en 1990 à environ 12 % (en glissement) en cette fin d'année, et probablement moins de 10 % à la fin du premier trimestre 1994. La suppression de la sacro-sainte échelle mobile des salaires y a notamment contribué.

Des progrès notables ont aussi été enregistrés en matière de finances publiques : le besoin de financement du secteur public a été réduit de moitié, de 21 % à 10,9 % du PIB. La dette extérieure, gonflée au cours des années 80, lorsque les socialistes du PASOK étaient au pouvoir, est redescendue de 29,5 % du PIB en 1989 à 13,5 % à la fin 1992. Pour la première fois, à cette date, le budget a enregistré un excédent « primaire », hors paiement des intérêts de la dette, mais celle-ci atteint encore 116 % du PIB, et son service (intérêts et principal) absorbe 70 % des recettes fiscales de l'Etat.

RÉSERVES • Le déficit commercial a aussi été réduit : de 3,5 milliards de dollars en 1990 (5,4 % du produit intérieur brut) à environ 1,5 milliard en 1993 (soit 2 % du PIB), grâce notamment à de généreux transferts communautaires. Les réserves de changes atteignaient à la fin d'août dernier le montant record de 8,4 milliards de dollars.

Le gouvernement s'est par ailleurs engagé dans des réformes structurelles importantes, destinées à assurer une modernisation de l'économie et à donner plus de liberté de jeu aux entreprises. Après la suppression de l'échelle mobile des salaires, le gouvernement a encouragé le travail partiel dans l'industrie pour relancer la productivité. Il a réformé en profondeur le système de retraites et les caisses d'assurances sociales, dont le déficit atteignait le chiffre vertigineux de 9,3 % du PIB. Il a enfin libéralisé le marché des capitaux.

En revanche, sur le plan de la *« désétatisation »*, qui était un cheval de bataille des conservateurs, les résultats sont plus que



modestes. Le secteur public, qui avait gonflé à partir de 1974, au point de contrôler plus de la moitié de la production, a certes diminué. Soixante-six entreprises en situation problématique ont été vendues. Mais le poids du secteur, ses rigidités et ses effectifs pléthoriques constituent le principal frein au développement. Parmi les grandes entreprises, seules ont été vendues, en 1992, la cimenterie Aget-Heraklis ainsi que la compagnie des transports urbains d'Athènes (EAS) durant l'été 1992, que les socialistes se sont engagés à renationaliser. Cette année, le gouvernement attend 330 milliards de drachmes de la privatisation partielle des télécommunications (OTE) et de la vente de deux raffineries.

Si les privatisations n'ont pas avancé au rythme prévu, le point le plus noir pour les finances publiques et pour l'économie en général réside dans l'étendue de la fraude fiscale (on évalue l'économie souterraine à quelque 40 % du PNB). De même l'allègement des effectifs du secteur public a été faible. Le gouvernement n'a pas tenu son objectif affirmé de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, parvenant seulement à ramener la fonction publique de 473 000 personnes en 1990 à 439 000 en 1993, soit une baisse de 8 %. L'embauche publique reste soumise au clientélisme politique, profondément ancré dans les mœurs et qui apparaît très difficile à changer. L'opposition a dénoncé le recours à des milliers d'embauches juste avant les élections. Malgré tout, le chômage a augmenté, passant de 7,7 % en 1991 à 9,5 % en 1993.

EXCEPTION • La mise en place du plan n'a pas été facile, en raison des résistances politiques et sociales (de nombreuses et longues grèves ont émaillé les deux premières années du gouvernement conservateur). En 1992, les autorités communautaires portaient même un jugement sévère sur ses résultats.

En visite en Grèce en mai 1992, Jacques Delors devait souligner *« l'exception de l'économie grecque qui n'a pas participé au mouvement général ni pour la convergence économique ni pour le rattrapage structurel »*. *« La voix des Grecs ne doit pas seulement se faire entendre pour réclamer leur dû mais aussi pour qu'ils contribuent à l'Union européenne »*, ajoutait-il, en proposant aux Grecs *« un contrat moral »* avec la Communauté.

En fait, un tournant a été marqué avec l'arrivée de Stéphanos Manos au ministère de l'économie, en février 1992, puis des finances en août. Le traité de Maastricht *« exige un changement de cap et de mentalité*, a-t-il immédiatement souligné. *Nous devons tous faire preuve de sang-froid et de courage pour affronter avec succès ce que onze années de gaspillage ont créé »*. Il met au point un programme de convergence avec les économies communautaires et promet *« cinq années de durs efforts »* pour avoir une chance d'adhérer en 1997 à la troisième phase de l'UEM.

Cet ambitieux programme prévoyait d'atteindre une croissance de 2,5 % ou 3,5 % par an, de ramener l'inflation à 5 % en 1996 et la dette publique à 86 % du PIB en 1998. Une tâche extrêmement difficile. La Grèce devrait réduire ses dépenses jusqu'à fin 1996 de 8 700 milliards de drachmes (217 milliards de francs). Pendant cinq ans, 41 % à 46 % des recettes fiscales seraient affectés au service de la dette. Le nombre de fonctionnaires devrait être réduit de 20 000 sur 1993 et 1994 et les retraites gelées de 1993 à 1996. L'austérité n'était donc pas finie. Cependant Stephanos Manos assure, lui aussi, qu'aujourd'hui *« on va mieux, l'économie grecque est prête à décoller »*, et redoute *« la possibilité de retourner dans une situation où tout serait à nouveau réexaminé, créant un retard infini »*.

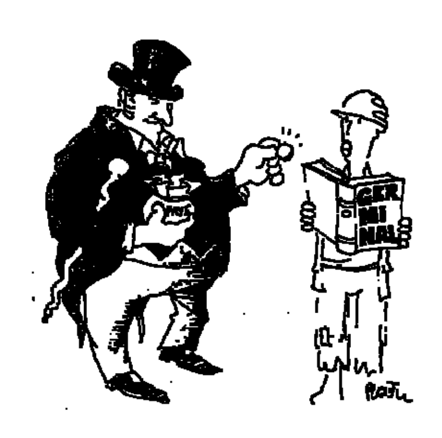
AUDACE • Les milieux économiques, tout en reconnaissant souvent le bien-fondé des réformes, jugent cependant que celles-ci ont été mal préparées et mal encadrées. L'Union des industriels grecs (SEV), par exemple, constate que le gouvernement n'a pas réussi à limiter les dépenses du secteur public, et souhaite davantage *« d'audace »* pour restreindre l'Etat et *« des mesures immédiates pour le développement »*. *« On reste devant un Etat énorme gouverné par le parti, les entreprises publiques fonctionnent comme avant sans signe de changement*, estime pour sa part le rédacteur en chef d'une importante revue économique d'opposition. *Le gouvernement n'a pas donné d'air nouveau, pas de vision, les salariés touchés par la perte continue du pouvoir d'achat se sont lassés. »*

Certains observateurs extérieurs, aussi, sont réservés. Pour un expert occidental, le gouvernement grec doit absolument s'attacher à construire *« un Etat capable de gérer sa société »* et *« respecter la discipline de vie commune »*. *« L'économie grecque semble être en train de surmonter les déséquilibres structurels et macro-économiques dont elle a souffert dans les années 80 et qui ont entraîné une quasi-stagnation de la production et des pertes importantes de parts de marché d'exportation »*, note l'OCDE dans l'étude qu'elle vient de publier sur l'économie grecque. Mais, ajoutent les auteurs, *« la situation est encore difficile et le pays est encore loin de se conformer aux critères de Maastricht »*. Le fameux défi d'intégration à la Communauté européenne, seul réel espoir de modernisation et de développement, reste donc à l'ordre du jour pour les Grecs dans un environnement balkanique instable et peu rassurant.

Didier Kunz



CHRONOLOGIE



Impuissance

Le gouvernement a-t-il encore les moyens, en France, de gérer la politique économique ?
Jamais comme en ce mois de septembre l'étroitesse de ses marges de manœuvre n'est apparue plus clairement. Qu'il s'agisse des querelles commerciales du GATT, de la baisse des taux d'intérêt, du délicat exercice budgétaire, ou de la lutte contre le chômage, les pouvoirs publics apparaissent au mieux suivistes, au pis totalement impuissants.
Passons sur le GATT, et sur les taux d'intérêt, où la dépendance française à l'égard de ses partenaires européens – l'Allemagne surtout – est apparue évidente, malgré quelques déclarations de principes et autres mouvements de tête.
Mais le budget est en principe le domaine privilégié de l'action publique, et le moyen le plus direct d'infléchir la conjoncture.
Or la conjoncture, en ce début d'automne, a bien besoin d'un coup de fouet.
Après des mois d'hésitations et d'empoignades, les économistes ont fini par se mettre d'accord sur la nature de la récession : c'est une crise de la demande, liée d'abord à la faiblesse de la consommation et à la montée du chômage, lui-même fortement aggravé par la récession, comme en témoignent les nombreuses « charrettes » annoncées au cours du mois.
Pourtant le projet de loi de finances présenté le 22 septembre peut difficilement passer pour un budget de relance. Tétanisé par la peur d'indisposer les « marchés » internationaux – ce qui risquerait d'affaiblir le franc et surtout de provoquer un retrait massif des capitaux étrangers qui tiennent à bout de bras la Bourse, – le gouvernement s'engage à réduire le déficit, et freine encore les dépenses publiques ! La seule vraie mesure de relance – la réforme de l'impôt sur le revenu – ne fera sentir ses effets sur la consommation qu'à la fin de l'année prochaine, tandis qu'entre-temps la hausse de la CSG – non déductible – pèsera sur le pouvoir d'achat...

Véronique Maurus
Chronologie réalisée par Brigitte Camus-Lazaro
Ephéméride réalisé par Chantal Dunoyer

Septembre 1993

1er. – GATT : Peter Sutherland, le directeur général du GATT, fixe le 15 décembre comme date-butoir pour conclure les négociations internationales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Il exclut la renégociation du préaccord agricole de Blair House conclu en novembre 1992 entre la Commission de Bruxelles et les Etats-Unis, demandée par la France. Celle-ci argüe de l'incompatibilité du préaccord avec la réforme de la PAC (politique agricole commune) et redoute que la baisse de 21 % en volume, d'ici à 1999, des exportations subventionnées ne l'entraîne à réduire la production ou à mettre des surfaces en jachère (3, 7, 9, 10).

2. – ALLEMAGNE : le plan cadre adopté par le gouvernement pour relancer la compétitivité du pays, axé sur un abaissement des dépenses sociales, réduit le rôle de l'Etat-providence (4).

2. – CEE-JAPON : la CEE et le Japon concluent un accord qui prévoit en 1993 une baisse de 18,5 % des exportations de voitures nippones vers la Communauté par rapport à l'année précédente (3, 5-6, 8).

3. – PRESSE : Nicolas Seydoux, actionnaire majoritaire du *Point* (51 %), annonce la cession à la Générale occidentale, filiale d'Alcatel-Alsthom, de plus de 40 % du capital de l'hebdomadaire (4, 5-6).

6. – RENAULT-VOLVO : alliés depuis 1990, Renault et Volvo annoncent leur fusion, qui sera effective le 1er janvier 1994. La nouvelle société Renault-Volvo RVA sera détenue à 65 % par le constructeur français et à 35 % par le constructeur suédois (qui détenait jusqu'alors 20 % du capital de la firme au losange). Louis Schweitzer, président de Renault, présidera le directoire de la firme fusionnée tandis que Pehr Gyllenhammar, patron de Volvo, assurera la présidence du conseil de surveillance (7, 8, 15).

7. – CEI : six Etats de la CEI concluent, à Moscou, un protocole d'accord sur la création d'une zone rouble. Le 21, neuf Etats de l'ex-URSS concluent un accord-cadre devant donner naissance à une union économique, prémisse d'un marché commun (9, 10, 24, 26-27).

9. – TAUX D'INTÉRÊT : la Bundesbank abaisse d'un demi-point ses taux directeurs sur l'escompte (taux plancher des crédits de la banque centrale) et le Lombard (taux plafond), ramenés respectivement à 6,25 % et à 7,25 %. Cette baisse permet à la Banque de France d'abaisser le taux de prise en pension à 5-10 jours de 10 % à 7,75 %, et aux autres pays européens (Belgique, Italie, Pays-Bas et Autriche) d'abaisser également leur taux d'escompte. Le 13, la Banque de France abaisse son taux de prise en pension à 24 heures d'un quart de point de 7,50 à 7,25 %, entraînant un redressement du franc. Le 21, la Banque du Japon ramène son taux d'escompte de 2,5 % à 1,75 %, son plus bas niveau historique (11, 14, 15, 28)

INDICATEURS : en France, en août, les prix sont restés stables. En mai, la balance commerciale a été excédentaire de 7,9 milliards de francs (10, 11).

13. – PROJET DE LOI QUINQUENNALE POUR L'EMPLOI : après les critiques des partenaires sociaux le 6 et l'avis sévère du Conseil économique et social le 8, Edouard Balladur modifie le projet de loi préparé par le ministre du travail et de l'emploi Michel Giraud et adopté en conseil des ministres. Il renonce notamment à l'allongement des contrats à durée déterminée. L'annualisation du temps de travail devra se faire en contrepartie d'une négociation sur une réduction des horaires. Le 28, le débat consacré au projet de loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, qui comprend 52 articles, s'engage devant l'Assemblée nationale convoquée en session extraordinaire. Près de 900 amendements ont été déposés (2, 3, 7 au 10, 14, 15, 18, 19-20, 23, 24, 29 13).

> **“Le licenciement ne doit pas être un mode normal de gestion ni la solution de facilité »,**
> **mais « la dernière solution, celle de la détresse.”**
>
> Edouard Balladur, le 18 septembre à Oyonnax (Ain)

NOMINATIONS : Jean-Claude Trichet est nommé gouverneur de la Banque de France. Christian Noyer lui succède à la direction du Trésor (14).

15. – PLANS SOCIAUX : le 23, « mercredi noir », plusieurs plans de réduction d'effectifs sont annoncés dans le secteur privé et public : 6 000 emplois supprimés chez Peugeot-Citroën en 1994, 4 000 emplois en moins chez Air France d'ici à 1995, 2 850 chez Bull, 1 669 chez Thomson CSF d'ici à la fin de 1994, 2 300 chez GIAT Industries d'ici à la fin de 1995 et 775 à la SNECMA. Le 20, Edouard Balladur place sous surveillance le secteur public en décidant que d'ici au 31 mars 1994 aucune entreprise publique ne pourra présenter de nouveau plan social *« qui ne comprendrait pas toutes les mesures prévues dans la loi quinquennale destinées à éviter les licenciements »* (18, 19-20, 21, 22, 24).

15. – GATT : « EXCEPTION CULTURELLE » : la France invoque la clause *« d'exception culturelle »* visant à exclure l'audiovisuel du champ commercial des négociations internationales du GATT, pour protéger la production cinématographique française et la diffusion des films français à la télévision de la suprématie américaine. Tour à tour Alain Carignon, ministre de la communication, à Strasbourg, puis François Mitterrand à Gdansk (Pologne), et Jacques Toubon à Bruxelles revendiquent la spécificité culturelle de la France et de l'Europe (17, 18, 19-20, 23).

20. – BNP-PRIVATISATION : ouverture de la période de pré-souscription. Pour la première fois, les particuliers pourront acheter des actions avant le lancement effectif de l'OPV (offre publique de vente). La mise sur le marché interviendra au plus tard le 20 décembre (1, 10, 11, 19-20, 22).

20. – GATT-VOLET AGRICOLE : le conseil des ministres extraordinaire des Douze adopte dans la nuit du 20 au 21 un *« relevé de conclusions »* prévoyant une nouvelle discussion du préaccord agricole de Blair House conclu en novembre 1992 entre les Etats-Unis et la CEE et récusé par la France. Le 18, Edouard Balladur déclarait à Oyonnax (Ain) : *« Nous n'acceptons pas le soi-disant accord de Blair House en l'état, ni maintenant, ni fin décembre »*, et rappelait que la France était prête à mettre son veto si ses propositions n'étaient pas entendues. Les manifestations organisées, le 15, par la Coordination rurale et le MODEF (« blocus de Paris ») et les 20 et 21 par la FNSEA et le CNJA contre le préaccord, rencontrent toutefois une ampleur limitée. Le 21 les Etats-Unis refusent de rediscuter l'accord (3, 5-6, 11, 12-13, 14 au 16, 18, 21 au 23, 26-27, 28).

22. – BUDGET : le projet de loi de finances pour 1994 est rendu public. Les recettes de l'Etat devraient atteindre 1 171,7 milliards de francs, en progression de 3 % (par rapport au budget rectifié de juin 1993) et les dépenses de l'Etat 1 427 milliards de francs, en progression de 1,2 %. Le gouvernement compte ramener le déficit budgétaire de 317,6 milliards de francs en 1993 (4,4 % du PIB) à 300 milliards en 1994 (4,1 % du PIB). L'hypothèse de croissance retenue est de 1,4 % pour le PIB. Plusieurs innovations : la réforme du barème de l'impôt sur le revenu qui passe de 13 à 7 tranches et prévoit un allègement de 19 milliards de francs, la modification de la fiscalité de l'épargne, la réduction des versements de l'Etat aux collectivités locales. Par ailleurs la CSG ne sera pas déductible, même partiellement.

La progression prévue des dépenses publiques (+ 1,1 %) sera plus faible que la hausse des prix (+ 2,2 %), ce qui implique un recul en termes réels d'environ 1 % des charges de l'Etat (12-13, 23).

22. – ÉTATS-UNIS : Bill Clinton présente devant le Congrès la réforme du système de santé, dont l'objectif est d'assurer une couverture sociale à l'ensemble des Américains (14, 24).

> **“Les oukases américains ne sont pas une méthode de discussion internationale. Si la rediscussion de l'accord n'était pas au menu des entretiens Kantor-Brittan, alors l'approbation du GATT ne sera pas au menu de la Communauté.”**
>
> Alain Juppé, le 21 septembre sur France 2, après le refus des Etats-Unis de rediscuter le préaccord de Blair House

22. – CROISSANCE MONDIALE : selon les prévisions du FMI pour 1994, avec 1,1 %, la France connaîtrait une croissance plus faible que l'Allemagne (1,2 %) et les Etats-Unis (2,6 %) (24).

23. – TGV : le gouvernement français décide la mise en chantier de deux nouvelles lignes de train à grande vitesse : le TGV Méditerranée, qui entrera en service en 1999, et le TGV Est (Paris-Strasbourg) en l'an 2000. Le coût global sera de 45,5 milliards de francs (25).

29. – CHÔMAGE : en août, le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 3 215 000 en cvs, soit une progression de 0,1 % en un mois (1er octobre).

Ephéméride

● **IL Y A 30 ANS : 1963**

Le plan de stabilisation présenté le 12 septembre par le premier ministre Georges Pompidou et le ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing vise à stopper l'aggravation de l'inflation provoquée par les achats des Français rapatriés d'Algérie. Ce plan, qui suscitera un mécontentement des syndicats de salariés et d'agriculteurs et une agitation chez les commerçants comme dans le secteur public, instaure :

– Un contrôle des prix des produits industriels et alimentaires, une baisse des prix de l'essence, des cigarettes et du bifteck ; un ajournement de la hausse des loyers prévue au 1er janvier. Pour freiner les hausses de prix, il prévoit aussi une action sur les circuits de distribution : déspécialisation des points de vente, extension de la TVA au commerce de détail et, d'autre part, un abaissement de 15 % à 20 % de nombreux droits de douane.

– Une réduction des dépenses de l'Etat et une limitation des hausses de salaires dans le secteur privé.

– Un emprunt de 2 milliards de francs, lancé le 23 septembre, pour éponger les liquidités ; un contrôle plus strict du crédit et une incitation à l'épargne : limitation à 10 % de l'accroissement annuel des encours bancaires, restriction du crédit sur les achats d'automobiles et de téléviseurs, relèvement du montant des dépôts des livrets de caisse d'épargne.

– Une lutte contre la spéculation foncière et un alourdissement de l'impôt sur les plus-values mobilières.

– Une réduction de la durée du service militaire pour agir sur l'emploi.

● **IL Y A 20 ANS : 1973**

La nationalisation des compagnies pétrolières en Libye. A l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution, le gouvernement de Tripoli prend, le 1er septembre 1973, 51 % des avoirs de cinq compagnies opérant sur son territoire (Esso Standard Libya Inc., filiale de l'ex-Standard Oil of New Jersey, Standard Oil of California, Texaco, Shell, Mobil Oil et son partenaire ouest-allemand Gelsenberg), après avoir fait de même pour Occidental et Oasis. Déjà, en décembre 1971, British Petroleum a été nationalisé. En février 1974, le gouvernement prendra le contrôle total de Texaco, Standard California et Atlantic, et contrôlera pratiquement toute la production.

● **IL Y A 10 ANS : 1983**

Restructuration de l'industrie électronique française. Le gouvernement approuve, le 20 septembre 1983, un projet d'accord entre les deux groupes CGE et Thomson, nationalisés en 1981, préparé par les deux PDG, Alain Gomez et Georges Pébereau. Thomson développe son secteur militaire, ses produits grand public et ses composants électronique, tandis que la CGE se renforce dans les télécommunications civiles. Les activités télécommunications de Thomson-CSF sont ainsi apportées à une nouvelle société (Thomson-Télécommunication), dont les principaux actionnaires sont l'Etat (48 %), Thomson (40 %) et la CGE (12 %), mais gérée par la CGE. CIT-Alcatel, filiale de la CGE, fusionnera avec Thomson-Télécommunications le 1er janvier 1987, pour donner Alcatel-CIT, et la CGE deviendra le premier groupe français de télécommunications et d'électronique. Alcatel-CIT a atteint un chiffre d'affaires de 93 milliards de francs en 1992.

Achèvement de la ligne du TGV Sud-Est vers Lyon. Deux ans après la mise en service partielle de la ligne à grande vitesse entre Paris et Lyon, le 27 septembre 1981, Charles Fiterman, ministre des transports, inaugure, le 22 septembre 1983, le dernier tronçon entre Combs-la-Ville et Saint-Florentin. Cet exploit technique est aussi un succès pour la SNCF : la première année d'exploitation, le train fait perdre à Air Inter la moitié de sa clientèle entre Paris et Lyon. Le TGV dessert aussi Genève, Lausanne et Berne par raccordement avec les lignes normales. La ligne du TGV Atlantique sera inaugurée le 28 septembre 1989 jusqu'au Mans.

Le Nord aura la sienne en mai 1993, première étape du réseau européen vers la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, mais aussi la Grande-Bretagne *via* le tunnel sous la Manche. Grâce aux records de vitesse (515,3 km/h en 1990 sur le TGV Atlantique), le TGV est acheté à l'étranger à GEC-Alsthom. Les Espagnols l'ont mis en service entre Madrid et Séville; les Américains ont signé un contrat préliminaire pour le Texas en 1992 ; enfin, tout récemment, les Coréens l'ont préféré aux systèmes allemand et japonais : un contrat de 15 milliards de francs.

1933 : LA CRÉATION DE LA LOTERIE NATIONALE

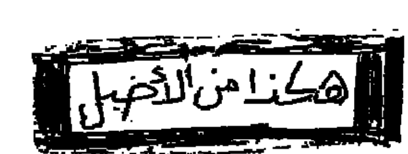
Vente des premiers billets de la Loterie nationale, le 10 septembre 1933, à la suite d'une loi de finances votée le 31 mai 1933. La Loterie nationale doit servir à alimenter le budget de l'Etat. Depuis longtemps les rois et les gouvernants ont utilisé la loterie. François Ier crée la loterie royale par un édit du 21 mai 1539 et déclare *« éloigner l'usage pernicieux de charlatans de foires et faire œuvre de charité publique »*, Louis XIV institue la grande loterie royale et des loteries de charité, notamment au bénéfice des hôpitaux des « Enfants trouvés ». Supprimée le 15 novembre 1793, elle réapparaîtra quatre ans plus tard, sous une autre forme. Napoléon l'étend sur l'ensemble du territoire, les recettes approchent les 64 millions de francs. Sous la Monarchie de juillet, une loi d'avril 1832 prévoit son extinction progressive, mais en 1844, des loteries de bienfaisance sont autorisées.

La crise économique accélérera la création de la Loterie nationale. Les billets de la Loterie vendus au public sont au porteur, le total des lots est égal à 60 % au moins du montant des billets, les lots ne sont pas soumis à l'impôt. Les premiers billets coûtant 100 francs, peu de familles peuvent miser autant et de nombreuses personnes se regroupent pour acheter un billet. Le 7 novembre a lieu le premier tirage. Le gagnant est un coiffeur de Tarascon qui, grâce à ses gains, va acquérir un domaine de 60 hectares près de Beaucaire et s'y retirer. A partir de 1976, la Loterie nationale créera de nouveaux jeux : le Loto (1976), le Tac-o-Tac (1984), le Tapis vert (1987) et le Banco (1990), qui vont devenir rapidement des concurrents de la Loterie nationale, dont le dernier tirage a lieu le 19 décembre 1990. La société, rebaptisée Française des jeux, a réalisé 8 milliards de francs de recettes en 1992, contre 6 milliards de francs l'année précédente.



IN « LE GRAND LIVRE DES LOTERIES », L'ARCHIPEL-LA FRANÇAISE DES JEUX

Le Grand Livre des loteries, histoire des jeux de hasard en France, de Gérard Descotils et Jean-Claude Guilbert, Archipel-La Française des jeux, 1993.



La lutte contre le chômage

Pour un revenu minimum d'existence

On produit de plus en plus avec de moins en moins d'emplois. Pour sortir de ce piège, il faut déconnecter la protection sociale du travail en créant un revenu minimum d'existence (RME) qui, se substituant au RMI et à la plupart des prestations sociales, faciliterait entre autres le partage du travail.

par CHANTAL EUZEBY (*)

LA rationalisation de la production, dans un contexte de croissance ralentie et de concurrence internationale exacerbée, génère l'exclusion du marché du travail. Grâce aux investissements de productivité, on produit en effet de plus en plus avec de moins en moins d'emplois. Le phénomène est particulièrement net en France, où l'emploi augmente vingt fois moins vite que la production (contre quatre fois moins en Allemagne et au Japon et deux fois moins aux Etats-Unis). Le résultat, on le connaît : plus de trois millions de chômeurs, un chômage de longue durée croissant et affectant de plus en plus les cadres, des emplois précaires de plus en plus nombreux...

On ne peut sortir de cette logique de l'exclusion sociale que si on cesse de raisonner en termes de libre-échange à tout crin et d'accumulation des richesses. Le temps est venu de protéger quelque peu les emplois et de répartir autrement les gains de productivité. Il s'agirait plus précisément de combiner les trois solutions suivantes : priorité aux échanges intracommunautaires ; instauration du revenu minimum d'existence octroyé à l'individu en remplacement de la plupart des prestations sociales actuelles ; mise en place d'une véritable politique de partage du travail.

Une organisation simplifiée

La première solution part de l'idée que l'on doit privilégier les échanges entre pays, ou zones géographiques, ayant des niveaux de développement socio-économiques comparables pour éviter la concurrence déloyale et le dumping social liés à de gros écarts sur les coûts de la main-d'œuvre. Cela signifie, pour la France, qu'elle aurait intérêt à se spécialiser et à investir en priorité dans les activités dont la demande est potentiellement croissante à l'échelle européenne. En contrepartie, la Commission de Bruxelles devrait négocier dans le cadre du GATT des normes définies en fonction du niveau de l'activité et/ou des gains de productivité des pays partenaires. Des mesures protectionnistes pourraient ainsi être appliquées à l'égard des pays hors CEE qui ont des bas salaires et des législations sociales trop peu contraignantes.

La deuxième solution repose sur l'idée qu'il faut cesser de considérer l'emploi rémunéré comme le seul facteur d'intégration sociale dès lors que le droit au travail ne peut être respecté. Il faut déculpabiliser les personnes qui doivent vivre des transferts sociaux parce qu'elles sont condamnées au chômage ou aux emplois précaires, et reconnaître et valoriser les activités effectuées en dehors du cadre marchand. La protection sociale peut y contribuer très largement si on accepte de la déconnecter, au moins partiellement, du travail. Elle s'est déjà adaptée aux urgences sociales des années 1970-1980, en multipliant les prestations sous conditions de ressources et les minima catégoriels et en instaurant le RMI. Mais il faut aller plus loin dans le relâchement des liens par rapport à l'emploi et envisager d'instaurer le revenu minimum d'existence (RME).

NICOLAS GUILBERT

Celui-ci serait octroyé à chaque individu dès sa naissance et serait complété à l'âge adulte par un (ou des) revenu (s) d'activité(s). Il se substituerait au RMI, à l'ensemble des prestations familiales, à une partie de l'aide sociale, aux prestations d'indemnisation du chômage, ainsi qu'à certains transferts budgétaires (bourses d'études et aides au revenu des agriculteurs). Moyennant le redéploiement des masses financières correspondantes auxquelles devrait s'ajouter un complément (de l'ordre de 4 % du PIB) sous la forme d'un appel à l'impôt sur le revenu ou à la contribution sociale généralisée, le montant versé à chacun pourrait être de 2 000 F par mois et de 1 000 F pour les enfants d'âge scolaire (6 000 F par mois pour un couple avec deux enfants).

Les régimes de pensions seraient maintenus pour sauvegarder l'incitation au travail. Une partie de l'aide sociale pourrait être conservée et affectée aux personnes âgées et handicapées dépendantes. L'organisation de la protection sociale s'en trouverait simplifiée (économies de gestion). Les personnes démunies seraient automatiquement aidées sans avoir à subir le contrôle humiliant et rebutant des ressources. Certaines personnes, sécurisées par la garantie à vie d'un minimum de revenu, pourraient choisir de ne plus travailler ou de travailler moins longtemps. Le temps libéré augmenterait les loisirs et faciliterait l'exercice des responsabilités familiales et le suivi de stages de recyclage et de formation.

Le dispositif ne pèserait pas sur la compétitivité des entreprises, puisque la protection sociale serait très largement fiscalisée. Celles-ci devraient tout au plus affecter une partie des économies liées à l'abaissement des cotisations sociales, au relèvement des salaires directs, désormais soumis à une imposition sur le revenu plus importante. Le système français de protection sociale se rapprocherait ainsi du modèle danois qui est financé à 80 % par l'impôt.

Le modèle danois

La troisième solution va de pair avec la précédente. Elle part du principe que l'on ne peut pas faire l'économie d'une réelle avancée sur le terrain du partage du travail dans un contexte où la progression de l'emploi est et restera limitée. Mais le pari ne peut être véritablement gagné que si on se sert du RME pour réduire et réaménager le temps de travail. La question du partage du travail est, on le sait, fortement débattue et suscite des réticences du côté des syndicats mais aussi du côté des partis de droite et du patronat : dégradation des conditions de travail et risque d'amputation des salaires (non-compensation salariale) pour les uns ; coûts supplémentaires, notamment sur le plan de la formation et sur les salaires (si on les maintient), pour les autres.

Ces réticences devraient être en grande partie levées dans la mesure où les heures perdues et non payées par les entreprises seraient compensées par l'octroi du RME. Les salariés seraient payés en fonction des heures effectivement réalisées et seraient davantage enclins à travailler à temps partiel. Les employeurs seraient également incités à proposer des emplois à temps partiel, puisque ceux-ci ne seraient pas (ou à peine) plus chers en charges sociales que les emplois à plein temps.

L'effet serait surtout sensible dans les activités employant beaucoup de main-d'œuvre (textile, cuir, bâtiment, services publics...). Les entreprises plus capitalistiques pourraient accepter plus facilement de négocier des contrats de réduction du temps de travail puisqu'elles n'auraient pas de compensation salariale à supporter. Il suffirait qu'elles allongent la durée hebdomadaire d'utilisation de leurs équipements pour dégager des emplois nouveaux. Le RME pourrait par ailleurs inciter certains conjoints à rester chez eux ou à se retirer temporairement du marché (réduction du chômage) et encourager certains salariés ou chômeurs à se mettre à leur compte (création d'emplois).

Ces trois solutions devraient nous permettre de sortir d'une rationalisation forcenée de la production et d'un mode de répartition des revenus trop fondé sur l'apport productif. Elles devraient nous conduire à la mise en œuvre d'une justice distributive basée sur les besoins et à un meilleur partage des emplois.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-II).

COURRIER DES LECTEURS

Aider le logement ancien

Ce qui frappe, dans le débat sur le budget du logement, c'est l'absence du point de vue des habitants. Inventés en 1977 par Raymond Barre, les PAP, ces prêts accessibles aux ménages modestes et quasiment réservés aux logements neufs, se sont révélés néfastes dans les années 1980 à 1984 en menant des milliers de familles au surendettement. (...) Pour entrer dans les prix PAP, les logements doivent se situer sur des terrains peu chers, donc en périphérie, loin du centre et mal desservis. Résultat : d'interminables lotissements-dortoirs, repliés sur eux-mêmes, avec leur voirie en cul-de-sac. Plus grave : lorsque, pour une raison quelconque (chômage, divorce), les « papistes » veulent revendre leur logement, celui-ci a perdu 30 % à 50 % de sa valeur et, comme le disait, en 1984, un économiste, conseiller du ministère, avec un certain cynisme, *« les acquéreurs restituent alors l'avantage qu'on leur a consenti avec un prêt PAP »*. (...)

Si le gouvernement et ses alliés promoteurs et banquiers voulaient réellement loger leurs compatriotes, il faudrait qu'ils aident vigoureusement l'acquisition dans l'ancien et l'existant, en ouvrant les PAP à toutes sortes de logements, et en majorant significativement les subventions à la réhabilitation. C'est ce que suggérait un groupe d'experts, qui signe « GYL », dans *le Monde* du 21 septembre. Ce discours est-il si subversif qu'il faille se cacher derrière un pseudonyme ? Aider l'ancien a d'immenses avantages, si l'on prend soin d'imposer à toute réhabilitation des normes rigoureuses de confort afin de ne pas financer des travaux cache-misère. Pour les habitants, d'abord, on peut créer des logements confortables et peu onéreux – en exploitant un patrimoine bien situé – qui se revendront au moins en conservant leur valeur. Cela peut permettre de libérer les HLM, aux portes desquels piétinent des milliers de mal-logés. D'un point de vue urbain, on limite le « grignotage » du territoire, on revitalise les « cœurs de ville » et surtout on préserve la mixité sociale tant recherchée. (...)

Mais veut-on vraiment aider les pauvres et les classes moyennes à se loger autrement qu'en les expatriant loin des centres ? En leur proposant d'acquérir et d'améliorer l'ancien, on risque de leur faire faire une bonne affaire... et ça, c'est insupportable pour les décideurs !

Bruno Dhont et Isabelle Rey, directeur et présidente de l'Association des responsables de copropriétés (ARC)

Le libre-échange n'existe pas

Le débat publié dans *le Monde* du 31 août entre Gérard Lafay et Horst Siebert laisse perplexe sur l'immobilisme théorique des partisans d'un libre-échange pur. (...) Il faut sortir du débat manichéen hérité d'une époque où les économistes réduisaient l'activité économique, supposée constamment au niveau de plein emploi, à une pure affaire d'échanges marchands et de bien-être du consommateur, acheteur de biens finaux.

Aujourd'hui, les producteurs sont animés par une logique de rivalité compétitive qui n'a rien à voir avec la concurrence du modèle auquel M. Siebert continue à se référer. Les économies occidentales sont parvenues à un point (ouverture internationale, progrès de productivité) qui ne permet plus de garantir la compatibilité du plein emploi avec le maintien de charges salariales élevées.

L'anarchie du « système » monétaire international, la liberté des changes et l'importance démesurée des mouvements de capitaux par rapport aux échanges commerciaux détachent les taux de change de la vérité des rapports industriels et commerciaux. Cela autorise tous les coups, même les plus opportunistes, et soumet l'action et le discours des Etats au jugement permanent des marchés financiers.

La politique, que M. Siebert voudrait évacuer de l'analyse économique, y revient en force à travers les politiques monétaires, de change, de concurrence, et les stratégies technologiques. (...)

Bref, on ne peut sérieusement opposer le libre-échange et le protectionnisme, sauf à raisonner sur une économie de marché intégrale qui n'existe pas, même aux Etats-Unis, même en Allemagne, même au Japon et en Chine. Ce débat doit être plus sérieusement abordé à partir des réalités qu'imposent la dynamique industrielle, l'internationalisation des marchés, la volatilité des capitaux et la versatilité des Etats. Comment les trente-six millions de chômeurs de l'OCDE pourraient-ils se satisfaire simplement de ce que le prix d'un jean ou d'un appareil de photo est 10 % moins cher grâce au libre-échange et au travail des enfants d'Asie ? Le GATT a pour mission de coopérer avec le FMI (article 15). Que ne le fait-il ? A quoi sert le BIT ? Que dit la Banque mondiale des conditions dans lesquelles les contrats qu'elle permet de financer sont « décrochés » ?

Alain Bienaymé (Université Paris- Dauphine)

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • L'investissement productif

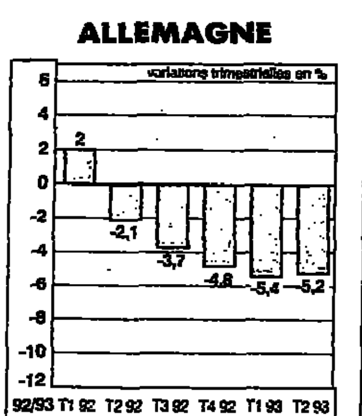
L'Europe en berne

APRÈS une croissance particulièrement soutenue en 1988-1989 (16 % par an en moyenne au Japon, 9 % en Europe, 7 % aux Etat-Unis en 1988), les investissements productifs se sont contractés avec une amplitude tout aussi marquée pendant la récession traversée par chacune de ces économies depuis trois ans.

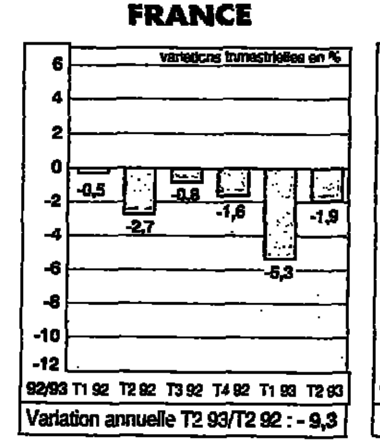
En Europe, les pertes sont aujourd'hui considérables. En France, où la décrue s'est installée dès la fin de 1990, les investissements sont inférieurs de près de 18 % à leur niveau d'il y a trois ans. En Allemagne et en Italie, les renversements de tendance ont été plus tardifs (début 1992), mais d'autant plus violents depuis : l'investissement s'y est contracté de 20 % et 16 % respectivement en un an et demi. Au Royaume-Uni, où le repli de l'activité a débuté dès 1989, les pertes ont été plus précoces, mais somme toute d'ampleur égale à celles des autres grands pays européens ; les dépenses d'équipement britanniques, stables depuis le troisième trimestre de l'an dernier, ne se sont pas encore redressées, contrairement aux autres composantes de la demande. Au Japon, malgré une expansion particulièrement rapide durant le dernier tiers des années 80, la décrue est quelque peu amortie par rapport à l'Europe (– 10 % depuis le début de 1992), elle est cependant d'une rare importance pour ce pays.

Dans un tel environnement, le cas des Etats-Unis tranche. La récession américaine, qui n'a occasionné qu'un faible repli des dépenses d'équipement, a été suivie d'un vif redressement de celles-ci depuis le début 1992 (14 % en volume), l'investissement ayant déjà retrouvé un niveau supérieur à celui d'avant la récession.

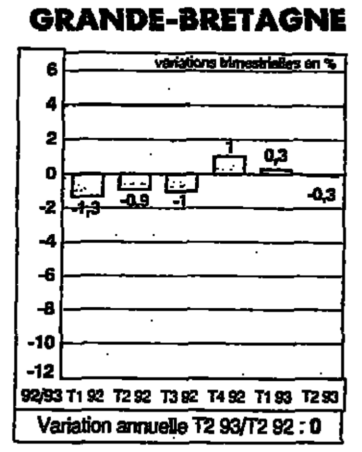
ALLEMAGNE



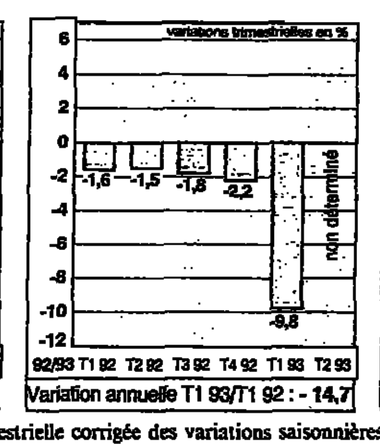
FRANCE



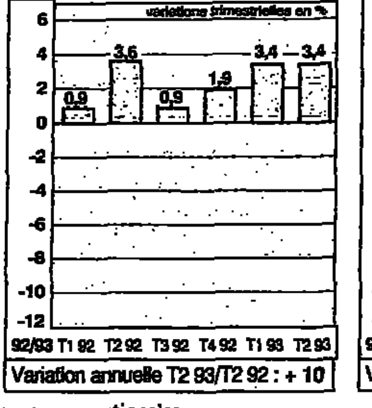
GRANDE-BRETAGNE



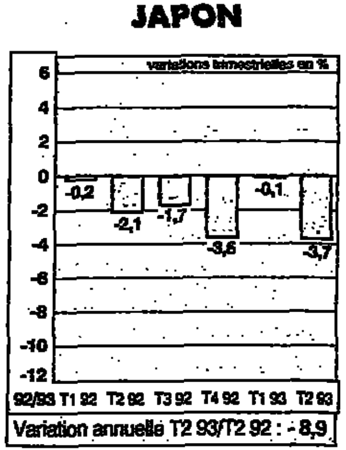
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Investissements productifs à prix constants, évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières, sources nationales.

RÉGION • L'Europe occidentale

Décrispation

LA conjoncture européenne est-elle en voie d'amélioration ? Certaines indications récentes incitent à le penser, malgré la vague d'europessimisme d'une rare ampleur qui affecte encore les pays de la Communauté en ce début d'automne. Au lieu de sombrer dans une récession chaque jour plus dévastatrice, comme semblaient en avertir les baromètres de confiance des ménages et des entreprises, la croissance paraît en effet s'être stabilisée depuis la fin de l'hiver dernier.

C'est dans le sillage de l'Allemagne, durant l'automne 1992, que les pays d'Europe continentale ont basculé dans une récession dont la gravité s'est vite révélée exceptionnelle. Plus brutale et surtout plus marquée qu'au début des années 80, la chute de l'activité enregistrée depuis est comparable à celle de 1975, année durant laquelle le produit intérieur brut de la Communauté européenne s'était contracté de 1 %.

En moyenne, au second semestre 1992, la croissance des Douze a diminué de 0,3 %, avant de s'infléchir davantage encore début 1993. En l'espace de trois trimestres, la chute du produit intérieur brut a atteint 3 % en Allemagne occidentale, 2,3 % en France, 1 % en Espagne, 0,7 % en Italie, 0,5 % aux Pays-Bas. La consommation des ménages, ralentie dès 1991, s'est contractée même sur les postes habituellement les moins sensibles aux fluctuations, l'alimentation et les services. L'investissement des entreprises s'est brutalement dégradé l'hiver dernier.

Sur le front de l'emploi, les dégâts sont d'autant plus graves que le taux de chômage de la Communauté était déjà élevé avant la récession. Le rythme des créations d'emplois s'était infléchi dès la mi-1990, pour s'approcher de zéro en 1991. Ainsi, lorsqu'à la mi-92 la récession s'enclenche, le taux de chômage (9,5 % de la population active de la CEE) est déjà supérieur de plus d'un point à son niveau de la fin 1991 ; il est aujourd'hui de 10,6 %.

Après cette avalanche de mauvaises nouvelles, les statistiques récentes illustrent cependant un relatif apaisement de la situation conjoncturelle dans plusieurs pays de la Communauté.

Premier signal, la stabilisation, voire la hausse, de la production industrielle. Le retournement est particulièrement net en Allemagne, où la production en juillet était supérieure de 0,8 % à son niveau du premier trimestre. Mais on observe le même phénomène en France, où – comme aux Pays-Bas, en Italie et en Belgique, – l'activité industrielle s'est stabilisée depuis plusieurs mois, les biens de consommation et les produits intermédiaires compensant les pertes des industries de biens d'équipement.

Les carnets de commandes des entreprises ont cessé de se dégarnir et s'étoffent parfois. En Allemagne, où l'augmentation des commandes à l'industrie est la plus forte (+ 4,4 % depuis avril), la demande intérieure contribue avec retard à un mouvement enclenché depuis plusieurs mois du côté des commandes à l'exportation.

Autre témoin de ce qui pourrait signifier un retournement de conjoncture en cours, la stabilisation du produit intérieur brut italien au premier trimestre, celle du PIB français et néerlandais au second, en même temps qu'une hausse de 0,6 % de la croissance en ex-RFA.

Ces indicateurs sont pour le moins réconfortants par rapport à ceux du début d'année. Signifient-ils que la récession arrive à son terme ? Sans doute. Sont-ils précurseurs d'une possible reprise de l'activité ? C'est vraisemblable. Les arguments qui sollicitent un tel diagnostic sont éloquents, quand bien même les indicateurs disponibles sont encore trop diffus pour autoriser l'annonce certaine d'une restauration de la croissance à brève échéance.

En suspendant le 2 août dernier les normes de fonctionnement du SME, les autorités politiques européennes se sont donné les moyens d'une détente progressive des taux d'intérêt, indispensable à l'assainissement conjoncturel. Depuis le milieu du mois d'août, une réduction précautionneuse, mais significative, est en marche et les taux deviennent moins pénalisants pour les entreprises et les particuliers.

Les politiques monétaires ont toutefois restreint les possibilités de dépréciation des monnaies les plus fortes du SME, de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à une reprise des exportations par le seul biais d'un regain de compétitivité-prix. Mais les dépréciations par rapport au mark, aussi faibles soit-elles, allègent les contraintes sur les marges des entreprises.

Enfin, et cet élément est sans doute celui qui a déjà permis d'améliorer la situation récente, le contexte extérieur au continent s'améliore. La reprise britannique s'affirme et accroît les débouchés européens outre-Manche *(voir ci-contre)* ; l'activité américaine s'est consolidée dans le courant de l'été ; la perte de compétitivité des produits nippons, consécutive à la vive appréciation du yen, devrait participer à améliorer la compétitivité européenne.

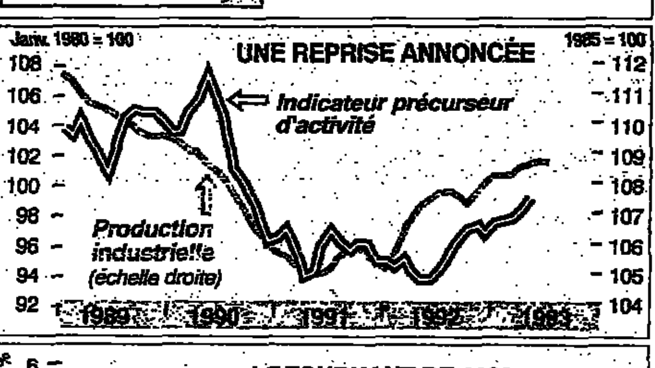
Les signes de reprise pourraient donc se concrétiser d'ici à la fin de l'année. Reste à savoir par quelle émulation structurelle les politiques économiques profiteront de cette amélioration pour assainir à terme les supports, bien endommagés, d'une croissance européenne créatrice d'emplois.

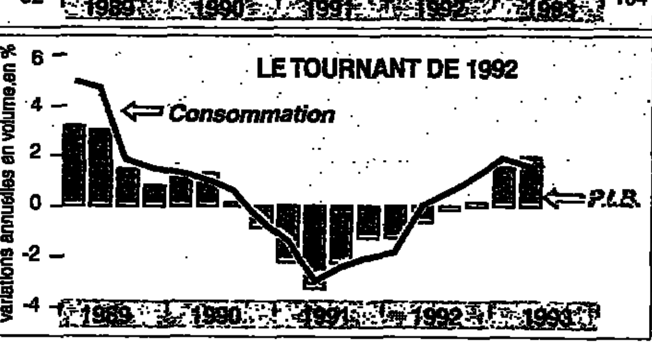
Véronique Riches
Economiste au CEPME

ROYAUME-UNI

OCEAN ATLANTIQUE — Glasgow — Belfast — Liverpool — Londres — GRANDE-BRETAGNE

Première entrée dans la récession, la Grande-Bretagne a été la première à en sortir. L'indicateur précurseur qui permet d'anticiper l'activité des mois à venir s'est redressé dès le début de 1992, précédant une reprise de la croissance au quatrième trimestre... au moment même où le reste de l'Europe plongeait dans la crise.





PAYS • Le Royaume-Uni

Regain

PREMIER pays européen à être entré en récession, le Royaume-Uni est, à l'image des autres économies anglo-saxonnes, le premier des Douze à en être sorti. Sa production industrielle a progressé de 1,6 % entre décembre et juin derniers. Au deuxième trimestre 1993, son produit intérieur brut était supérieur de 2 % à celui d'un an auparavant, la consommation des ménages ayant pour sa part progressé de 1,6 %. L'emploi avait recommencé à croître et le nombre de chômeurs avait diminué de 85 000 personnes depuis janvier. Dès lors, autorités et prévisionnistes revoient leur copies : la croissance britannique sera cette année plus proche de 2 % que de 1 %.

La Grande-Bretagne s'est désolidarisée la première du SME, lors de la crise de septembre 1992. La dévaluation de 13 % de la livre (1) et la détente rapide du loyer de l'argent qui ont suivi cette décision ont à l'évidence permis d'enclencher la reprise de l'activité outre-Manche. Non pas que les exportations se soient subitement accrues, car les exportateurs ont préféré restaurer leurs marges plutôt que profiter du surcroît de compétitivité-prix consécutif à la dévaluation : leurs prix de vente à l'exportation exprimés en livres ont augmenté de 8 % en un an, ne laissant place qu'à une baisse de 5 % en devises.

Dans un marché déprimé, le volume des exportations n'a donc que peu progressé (3,5 % en un an), tandis que les importations augmentaient de 4,5 %.

La baisse marquée des taux d'intérêt à court terme – de 11 % en août 1992 à 6 % aujourd'hui – paraît en revanche avoir précipité les changements de comportement des ménages et des entreprises depuis l'hiver dernier. Les premiers, encore lourdement pénalisés par la charge de la dette immobilière à taux variables ont immédiatement profité du revenu supplémentaire que leur procurait la baisse du loyer de l'argent. Moins regardants sur leurs dépenses, moins inquiets de l'évolution de leurs revenus futurs, ils ont réduit leur effort d'épargne au profit de leur consommation immédiate.

Les entreprises, elles aussi affectées par la charge de leur endettement passé, enregistrent une amélioration rapide de leur situation financière depuis la forte décrue des taux d'intérêt. Avec la reprise, elles ont enregistré d'importants gains de productivité (5 % l'an dans l'industrie) et une baisse des coûts salariaux unitaires (1,5 % l'an).

En dépit de difficultés structurelles persistantes (un déficit courant de 16 milliards de livres l'an en tendance au premier trimestre 1993) susceptibles d'enrayer à terme ses progrès, l'économie britannique connaît aujourd'hui une conjoncture assurément plus satisfaisante que celle de ses partenaires d'Europe continentale.

V. R.

(1) Variation du taux de change moyen par rapport à un panier de 18 monnaies entre le premier semestre 1992 et le premier semestre 1993

SECTEUR • Les transports routiers

Rupture

UN peu plus d'un an après le grand conflit des routiers, qui avait paralysé la France entière en juillet 1992, l'optimisme n'est pas revenu dans la profession et la situation demeure au point mort. Aux handicaps structurels qui pèsent sur le secteur (atomisation, manque d'organisation et de protection) est venue s'ajouter une conjoncture maussade. Au quatrième trimestre 1992, en effet, une cassure s'est produite : pour la première fois, une baisse, de l'ordre de 10 % a été enregistrée pour l'ensemble des transports de marchandises. La recherche du « stock zéro » par les entreprises, devenue systématique, rend les transports routiers très sensibles aux fluctuations conjoncturelles.

En 1992, face à la récession naissante, ils avaient encore réussi à tirer leur épingle du jeu. Le trafic intérieur de marchandises n'avait certes augmenté que de 1 % sur l'année, mais cette faible progression cachait de fortes disparités, entre un fret ferroviaire en net recul (– 2,4 %), et un transport routier *« pour compte d'autrui »*, qui bénéficiait d'une croissance de 3,4 %. En 1993, pour la première fois, le trafic des transports routiers (en tonnes-kilomètres) devrait reculer de l'ordre de 3 %, après une croissance annuelle de 6 % en moyenne au cours de la dernière decennie. Deux facteurs expliquent ce recul : une détérioration continue depuis un an du transport international (importations et exportations confondues) ; et une contraction du marché intérieur.

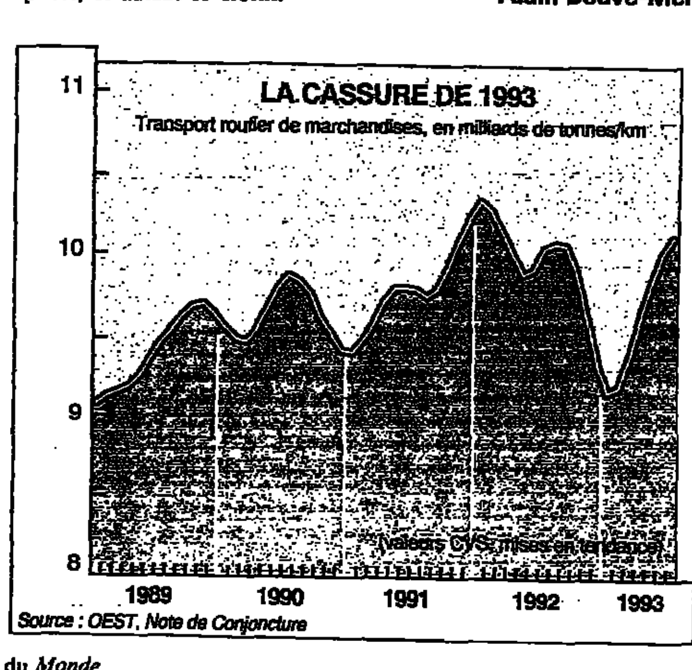
Résultat : le nombre de défaillances d'entreprises s'est accru et la trésorerie de beaucoup de petites entreprises (moins de 20 salariés) s'est dégradée. Très émiettée, la profession compte en effet 32 000 entreprises faisant vivre 350 000 personnes. Beaucoup sont fragiles : 80 % emploient moins de cinq salariés, et plus du tiers se limitent à une seule personne conduisant son propre camion. Elles se renouvellent constamment : chaque année, disparaissent un millier d'entreprises, et autant se créent.

Dans ce secteur atomisé, suréquipé et mal protégé, nombre d'entreprises ne survivent finalement qu'en ne respectant pas la réglementation sur les charges sociales et les horaires de travail (durées de conduite, pauses, etc.). Face à la recrudescence des accidents dus aux infractions sur le temps de conduite, Bernard Bosson ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a pris la décision, sur le budget 1994, de consacrer 14,3 millions de francs à ce secteur, et de renforcer les effectifs de contrôleurs.

Les transporteurs routiers nationaux sont aussi soumis à une forte concurrence étrangère, due à la fois à la taille des entreprises rivales – en Allemagne, *500* entreprises possèdent chacune un parc de 200 camions, contre cent en France – et à des coûts moins élevés. Alors que les transporteurs britanniques, italiens ou espagnols, qui ont profité des dévaluations dans ces pays exercent des pressions à la baisse des tarifs, les transporteurs nationaux doivent supporter une hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) de 33 centimes, intervenue le 21 août. Devant la forte pression extérieure, leur crainte est de ne pas pouvoir répercuter intégralement ou même en partie sur les chargeurs, la hausse de la TIPP.

Dans ce contexte récessionniste, les transports routiers continuent paradoxalement de gagner des parts de marché au détriment des voies navigables, et du trafic SNCF pour le transport de marchandises. La route assure désormais 70 % du transport de marchandises, et 90 % du transport de voyageurs. Les transports routiers bénéficient de leur plus grande souplesse, mais aussi de l'évolution des marchandises transportées. La dégradation du trafic de produits lourds (minérais, produits métallurgiques et matériaux de construction), et la croissance des autres trafics (produits agroalimentaires et produits manufacturés) jouent en leur faveur.

Alain Beuve-Méry



Source : OEST, Note de Conjoncture

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.